

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

2025

Publication : la Ligue de l'enseignement
3, rue Juliette Récamier 75341 Paris Cedex 07

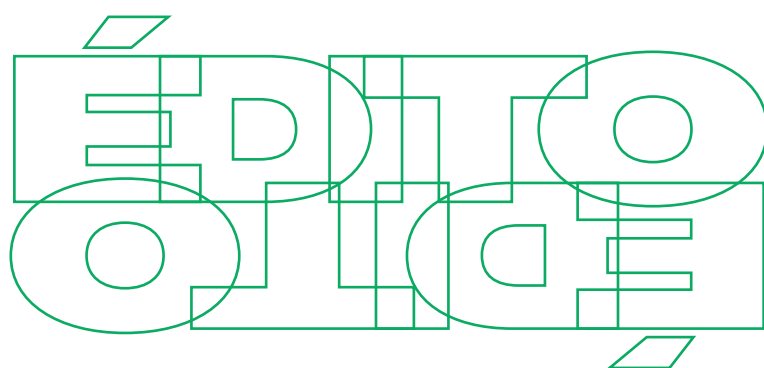
Responsable de la publication : Hélène Lacassagne, présidente

Coordination éditoriale : Mélanie Gallard

Direction artistique et conception graphique : Aurélie Bonnet

Crédits photos : la Ligue de l'enseignement - Julien Borel (pages 49, 108, 112) // Olivier Ouadah (page 58) // Philippe Devernay (page 67) // Benoît Debuisser (pages 72, 75, 84, 94) // Mollys' Eyes (pages 78, 114) // Florian Guillaume (page 80) // Agathe Roger (pages 88, 110) // Lucie Nouhant (page 105)

Rapport d'activité 2025
Publié en juin 2026



Notre rapport d'activité donne à voir la multiplicité et la diversité des actions conduites par notre grand mouvement laïque d'éducation populaire. Il permet de mesurer la cohérence et la force de nos actions, rendues possibles par notre structuration en 102 fédérations départementales et 13 unions régionales, fédérant plus d'un million d'adhérent-es, au sein de 20 000 associations, sur l'ensemble du territoire de la République, en métropole et en Outre-mer.

2025 a été caractérisée dans le monde par le développement des conflits, et dans notre pays par l'aggravation des crises écologiques, sociales et démocratiques. La Ligue de l'enseignement fait face, comme mouvement d'idées, tête de réseau associative, mouvement complémentaire de l'école publique et structure de l'ESS. Elle intervient dans tous les champs de l'éducation populaire : culture, vie associative, éducation et numérique, citoyenneté, éducation physique avec l'Usep, pratiques sportives en amateur avec l'Ufolep, jeunesse et engagement, formation, Europe et international, transition écologique, action sociale, Lire et faire lire...

Dans un contexte peu favorable, la Ligue tient bon, et peut se réjouir d'enregistrer un second exercice budgétaire consécutif à l'équilibre.

Mouvement d'idées, elle réaffirme ses engagements fondamentaux. Son congrès 2025 a adopté unanimement la résolution « Nouveaux défis, nouvelle émancipation : pour une éducation à l'esprit critique ». Après une réflexion collective animée avec et par les fédérations, la Ligue s'engage à agir sur trois leviers : former le réseau, déployer la démarche scientifique et créer des espaces de débat organisé. Elle entend être présente dans le débat public, porter haut ses valeurs, et renforcer son influence. Elle a installé son conseil scientifique, pour penser sa capacité à affronter les grands défis de demain, nourrir la réflexion collective, contribuer au rayonnement de notre mouvement. Elle a restructuré parallèlement son pôle de communication, pour rendre plus audibles les positions de la Ligue.

Dans le prolongement de la Déclaration du congrès de Metz, elle a poursuivi sa mobilisation contre la montée des idées des extrêmes droites, en contribuant au lancement du plan d'action du collectif « 1001 territoires pour la Fraternité », au sein duquel elle est pleinement impliquée, au national, comme au local, où elle porte de nombreuses initiatives.

La Ligue soutient les associations, par ses positions, et par son travail de première tête de réseau associative du pays. En octobre 2025, face aux baisses budgétaires annoncées, nous le disions « Ça ne tient plus ! ». Au sein des collectifs, la Ligue a défendu les moyens d'agir des associations et les libertés associatives. Au quotidien, elle met en œuvre des dynamiques associatives se déclinant en formations, appropriation de dispositifs nationaux, veille et ressources, amélioration de la qualité d'accueil et d'accompagnement des associations dans le réseau. Elle a fait le choix en 2025, aussi, de protéger ses fédérations et unions régionales fragilisées par la baisse des financements publics, en consolidant son secteur d'accompagnement structurel du réseau.

Mouvement complémentaire de l'école, en dialogue permanent avec les services de l'État, la Ligue prend soin de notre école publique laïque, et promeut le rôle essentiel de la continuité éducative. Elle s'est bien mobilisée à l'occasion des 120 ans de la loi de 1905. Le renforcement du pôle éducation permet de développer un projet ambitieux favorisant une approche globale de l'éducation, s'appuyant sur des pratiques partenariales fortes, associant l'ensemble de la communauté éducative, pour une prise en compte des besoins éducatifs et sociaux.

Enfin, apparaît au fil du rapport, la vitalité de notre Ligue, actrice de l'ESS. Le droit aux vacances demeure un engagement fondamental de notre mouvement.

Premier réseau associatif de tourisme social, et de vacances et séjours éducatifs pour les enfants, la Ligue est exemplaire aussi dans la mise en œuvre de la transition écologique dans ses centres, nombreux à avoir reçu l'Écolabel européen.

La Ligue enseigne les valeurs de l'ESS, participant à cette fin à de nombreuses alliances, et s'appuyant sur son expérience de gestion de près de 400 établissements (centres de vacances ou de loisirs, tiers-lieux, salles de spectacle, cinémas, instituts spécialisés...).

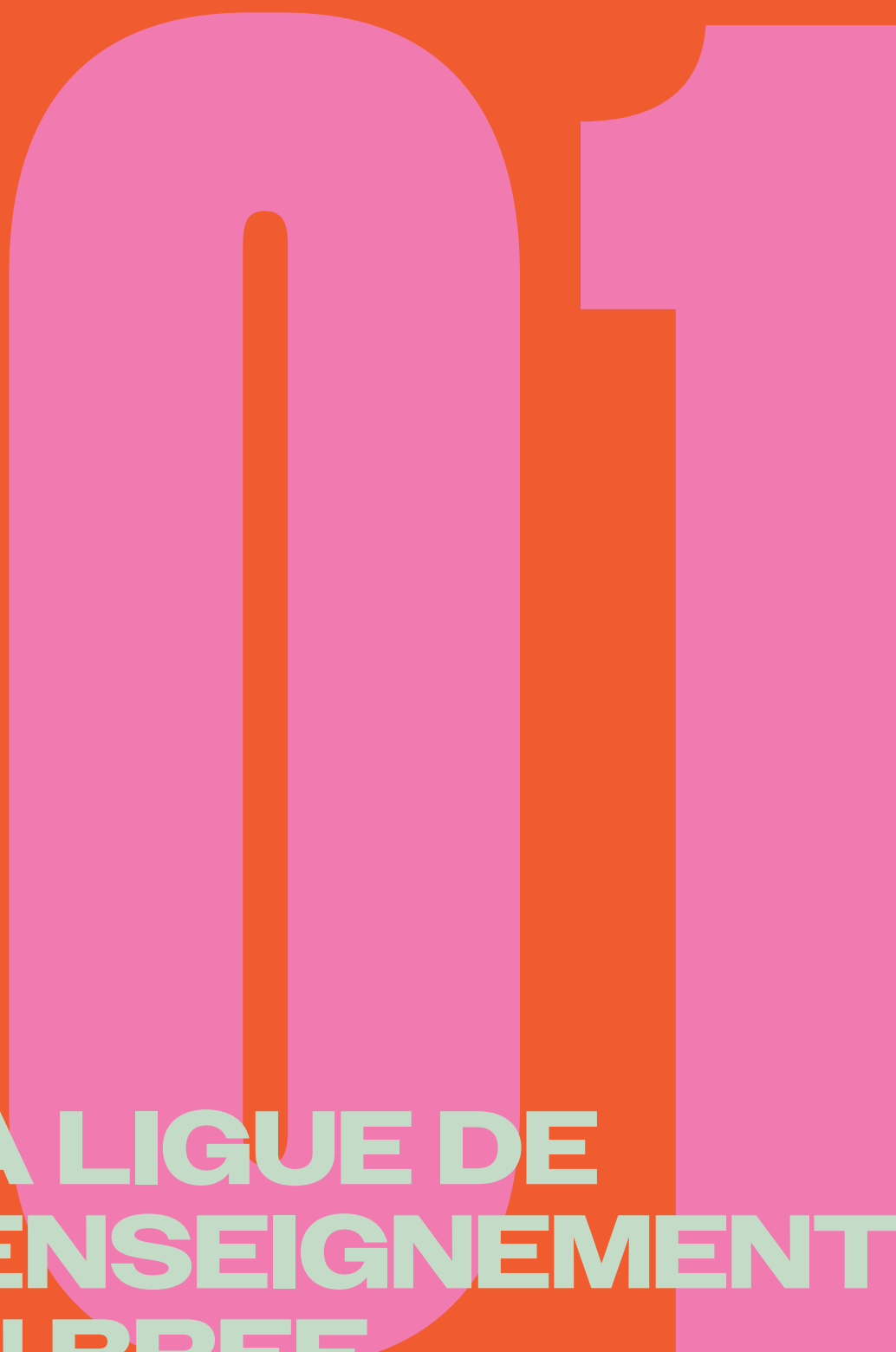
L'ensemble de ces actions est mis en valeur par une présence accrue dans les médias et les réseaux sociaux, possible par le renforcement du pôle communication, participant ainsi à une plus grande influence de notre mouvement.

Notre rapport d'activité constitue ainsi une belle photographie de la Ligue de l'enseignement. Celle qui s'engage concrètement, puissamment, et dans la continuité, comme « Fabrique de citoyens ». Un grand merci aux équipes professionnelles, et à nos élu-es toutes et tous bénévoles, qui servent ce projet à tous les niveaux de la confédération.

**Hélène Lacassagne, présidente
et Franck Présumey, délégué général**

01	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT EN BREF	LA LIGUE EN QUELQUES DONNÉES CLÉS	8
		LES QUATRE GRANDS CHAMPS DE LA LIGUE	16
		UN MOUVEMENT D'IDÉES	16
		UN TISSU ASSOCIATIF ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES	16
		UN MOUVEMENT ÉDUCATIF COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	16
		UNE ACTRICE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	16
02	PORTER UN PLAIDOYER ET ÊTRE INFLUENTE	PRISES DE POSITION MARQUANTES EN 2025	18
		LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE	18
		ALERTER FACE À LA MISE EN DANGER DU MONDE ASSOCIATIF	18
		DÉNONCER LES POLITIQUES HOSTILES AUX PERSONNES ÉTRANGÈRES	19
		PORTER UN PLAIDOYER À L'AUNE DES MUNICIPALES 2026	19
		LANCER LE PREMIER RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE	19
		UNE RÉSOLUTION DE CONGRÈS ENGAGEANTE	20
		CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC	21
		APPORTS DE LA LIGUE À LA CONVENTION CITOYENNE SUR LES TEMPS DE L'ENFANT	21
		UN PROJET DE LOI EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE	21
		PARTICIPATION DE LA LIGUE AU COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION	21
		AUDITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE	21
		DIALOGUE AVEC LES INSTANCES DE L'ÉTAT	22
		AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LA DGESCO	22
		AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE	22
		AVEC LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)	22
		AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (DJEPVA)	23
		AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)	23
		L'ACTION DE LA LIGUE AU SEIN DES COLLECTIFS	24
		LES COLLECTIFS GÉNÉRIQUES	24
		FAITS MARQUANTS AU SEIN D'AUTRES COLLECTIFS	25
		NOS REPRÉSENTATIONS	26
		LE CONSEIL SCIENTIFIQUE	27
03	LES MISSIONS DU CENTRE CONFÉDÉRAL POUR SOUTENIR SES FÉDÉRATIONS ET SES ASSOCIATIONS	ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DES BESOINS	29
		UN SOUTIEN RENFORCÉ	29
		LE MAINTIEN DES SOLIDARITÉS POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS	29
		LE PROJET FÉDÉRAL COMME LEVIER STRATÉGIQUE	29
		DES ÉCHANGES CONTINUS AVEC LES RESPONSABLES DES FÉDÉRATIONS	29
		UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ENTRE FÉDÉRATIONS D'OUTRE-MER	30
		VEILLE ET APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU	30
		POURSUIVRE LA FORMATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES	31
		L'OFFRE DE FORMATIONS À DESTINATION DU RÉSEAU	31
		L'ÉCOLE DES CADRES	31
		LES FORMATIONS MILITANTES	32
		RÉFORMER LE SYSTÈME DES ADHÉSIONS	33
		LIGU'ASSO, NOUVELLE PLATEFORME	33
		ÉVOLUTION DE NOTRE SYSTÈME ASSURANCE	33
		RENFORCER LA VISIBILITÉ ET L'INFLUENCE DE LA LIGUE	34
		UNE NOUVELLE DIRECTION DÉDIÉE À LA COMMUNICATION	34
		UNE DYNAMIQUE IMPULSÉE AVEC LES « RÉFÉRENTES COMMUNICATION » DU RÉSEAU	34

04	LA LIGUE, ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE ET COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	LA LIGUE, AUX CÔTÉS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	36
		UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION À L'ESPRIT CRITIQUE	39
		LA LIGUE, PARTENAIRE DE LA FABRIQUE DES COMMUNS PÉDAGOGIQUES	41
		UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DÉDIÉ AUX VACANCES	41
05	LA LIGUE, ACTRICE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	UN RÉSEAU DENSE D'ENTREPRISES DE L'ESS	43
		DES STRUCTURES AUX ACTIVITÉS VARIÉES	43
		REPRISE DE L'ACTIVITÉ DE LA FABRIQUE COOPÉRATIVE	45
		LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMME LEVIER	46
		L'INFREP	46
		LE CFA DE L'ÉDUCATION POPULAIRE	46
		ACTUALITÉ AUTOUR DES CQP ET DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORT	46
		LA LIGUE, ACTRICE DU TOURISME SOCIAL POUR RENDRE EFFECTIF LE DROIT AUX VACANCES	47
		LES SUITES DU PLAN PATRIMOINE	47
		ACTUALITÉ DE LA PLATEFORME COOPÉRATIVE	47
06	NOS ACTIONS	ÉDUCATION	49
		POLITIQUES ÉDUCATIVES TERRITORIALES	58
		ARTS ET CULTURE	62
		ACTIVITÉS NUMÉRIQUES	67
		ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES DYNAMIQUES FÉDÉRATIVES	72
		SPORT SCOLAIRE – USEP	78
		SPORT POUR TOUTES ET TOUS AVEC L'UFOLEP	80
		LAÏCITÉ	84
		ENGAGEMENT	88
		VACANCES, SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS	94
		FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION	105
		ACTION SOCIALE	108
		ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	110
		TRANSITION ÉCOLOGIQUE	112
		COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE	114
		SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	116
07	COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS	FOCUS SUR LE SALON DE L'ÉDUCATION	119
		LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2025	120
		LA LIGUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	122
08	NOTRE ORGANISATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION	125
		MISSIONS NATIONALES DÉLÉGUÉES	126
		COMITÉS NATIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL	127
		ORGANIGRAMME 2025	128
		NOS PARTENAIRES	130

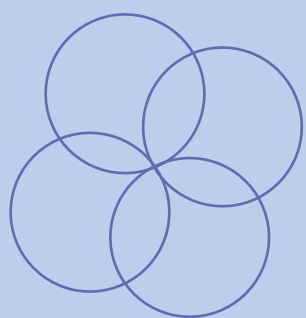


**LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT
EN BREF**

CHIFFRES CLÉS DE LA LIGUE
DE L'ENSEIGNEMENT

102 FÉDÉRATIONS
DÉPARTEMENTALES

13 UNIONS RÉGIONALES



PRÈS DE 20 000
ASSOCIATIONS

+ 50 000 VOLONTAIRES
EN SERVICE CIVIQUE ACCUEILLIES DEPUIS 2010

80
CENTRES DE
FORMATION

120
CENTRES DE
VACANCES

1 MILLION
D'ADHÉRENT·ES
ET 200 000 BÉNÉVOLES

CENTRE
CONFÉDÉRAL

95 M€
DE BUDGET
CONSOLIDÉ

61,5 %
DE FEMMES

333
SALARIÉ·ES

ÂGE MOYEN : 42 ANS

38,5 %
D'HOMMES

ENSEMBLE DU RÉSEAU
(HORS CENTRE CONFÉDÉRAL)

11 000
SALARIÉ·ES
(ENVIRON 6 000 ETP)

470 M€
DE BUDGET CONSOLIDÉ

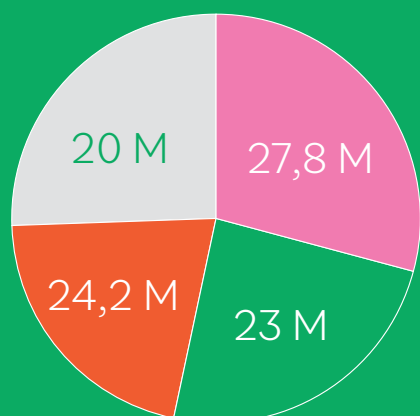
ACTIVITÉS PRINCIPALES
DES FÉDÉRATIONS
ET UNIONS RÉGIONALES

VACANCES

VIE ASSOCIATIVE

**ACTIVITÉS DE LOISIRS,
SPORTIVES
ET CULTURELLES**

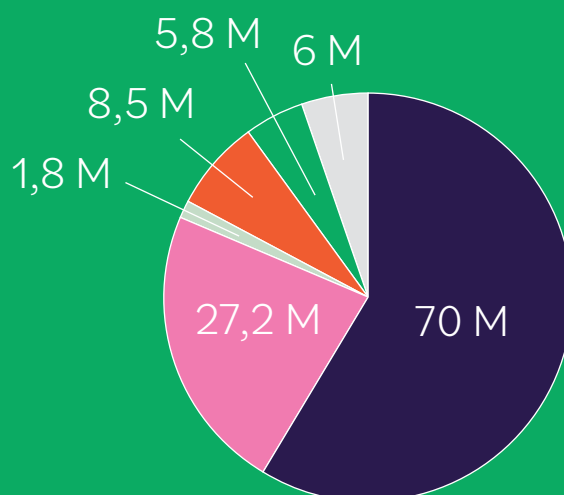
COMPOSITION 2025 DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU CENTRE CONFÉDÉRAL (EN MILLIONS D'EUROS)



- CA vacances et loisirs de la plateforme coopérative
- CA vacances et loisirs de l'outil confédéral
- CPO ministère de l'Éducation nationale
- Autres recettes

BUDGET DU CENTRE CONFÉDÉRAL ET DES PRINCIPAUX OUTILS NATIONAUX (EN MILLIONS D'EUROS)

- Vacances, séjours et loisirs éducatifs
- Infrep
- Apac
- Ufolep
- Usep
- Autres

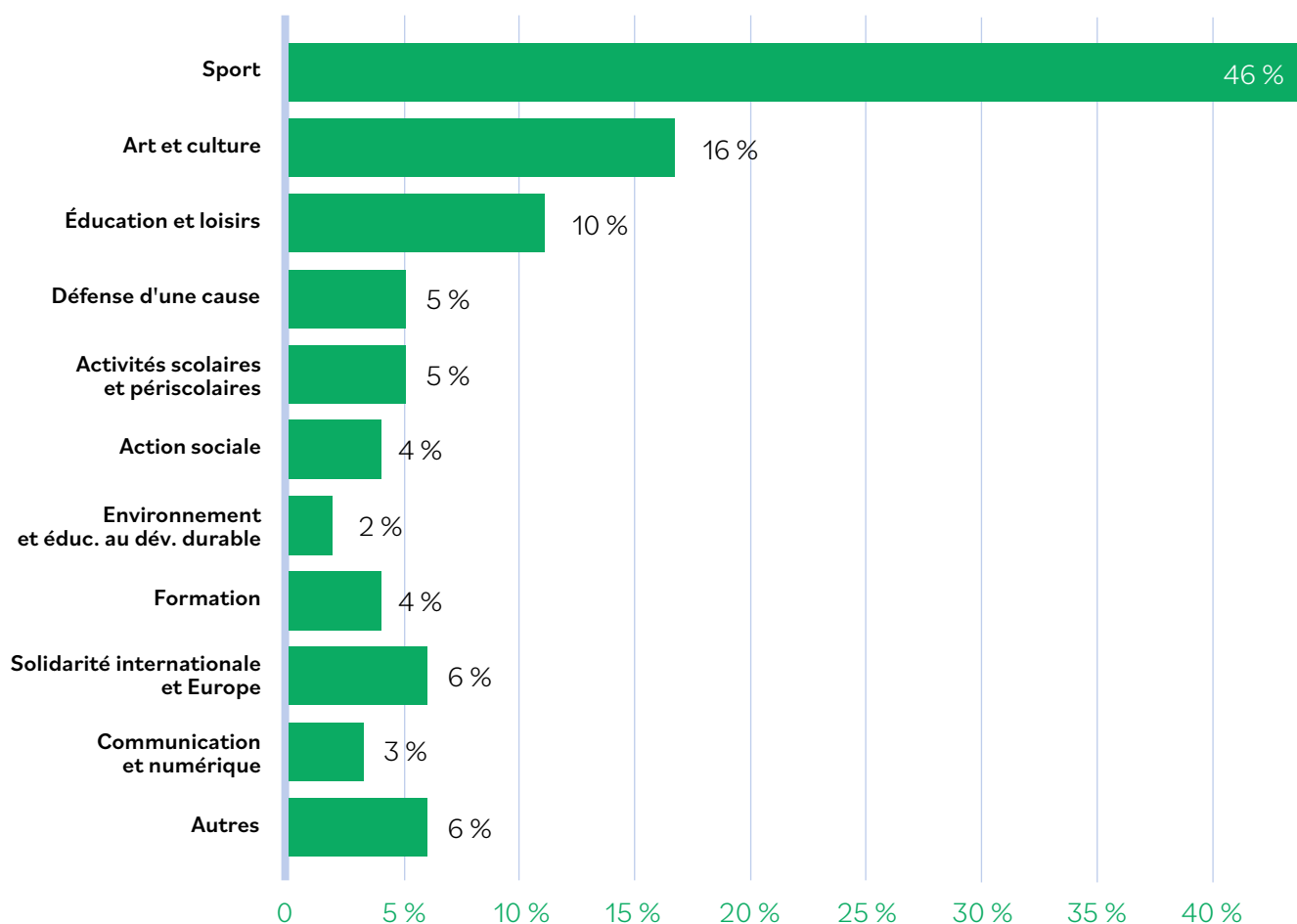


COMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES VACANCES DE 2023 À 2025



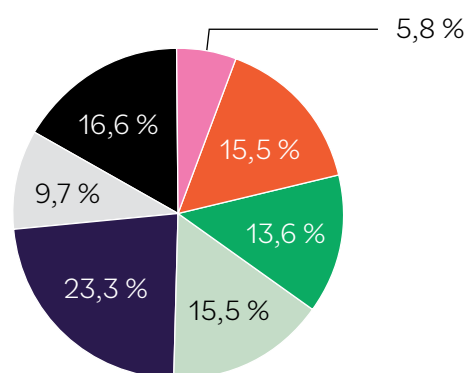
- CA plateforme coopérative (et transports)
- CA centre confédéral
- CA Vacances pour tous international

ACTIVITÉS PRINCIPALES DES STRUCTURES AFFILIÉES

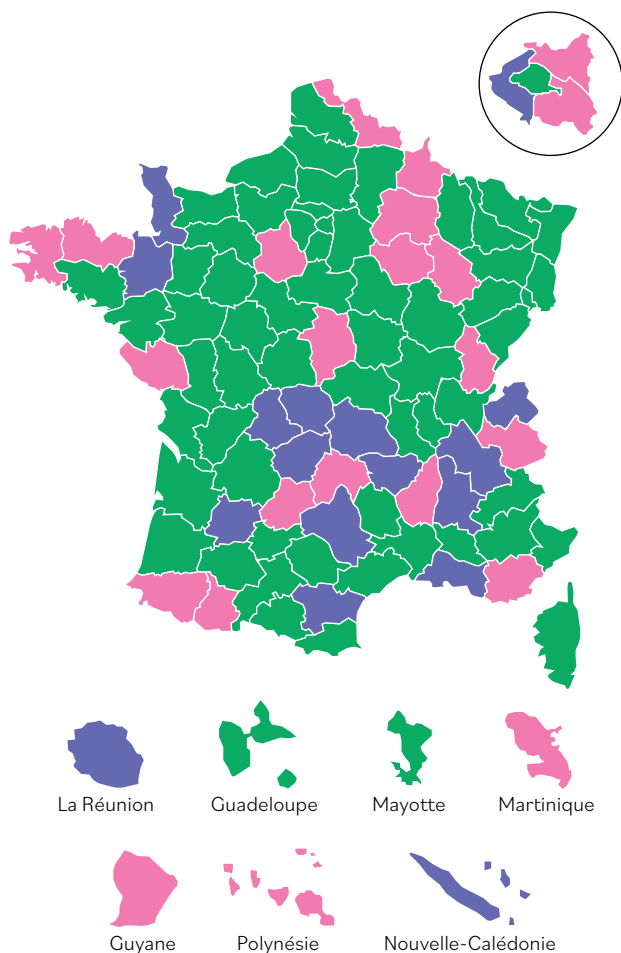


Sources : répertoire Siren et liste des conventions collectives par entreprise (Siret) siret2idcc.

NOMBRE MOYEN D'ASSOCIATIONS PAR FÉDÉRATION



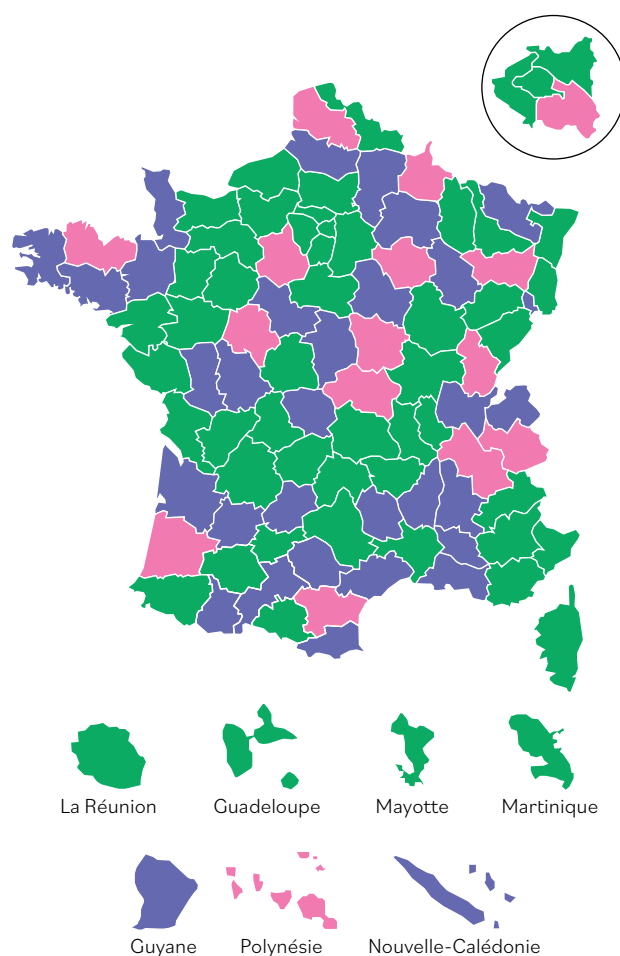
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES PAR FÉDÉRATION EN 2025 PAR RAPPORT À 2024



- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a baissé

Source : données Affiligue 2024-2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENT·ES ET DE LICENCIÉ·ES PAR FÉDÉRATION EN 2025 PAR RAPPORT À 2024



- Fédérations dont le nombre d'adhérent·es et de licencié·es a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'adhérent·es et de licencié·es est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'adhérent·es et de licencié·es a baissé

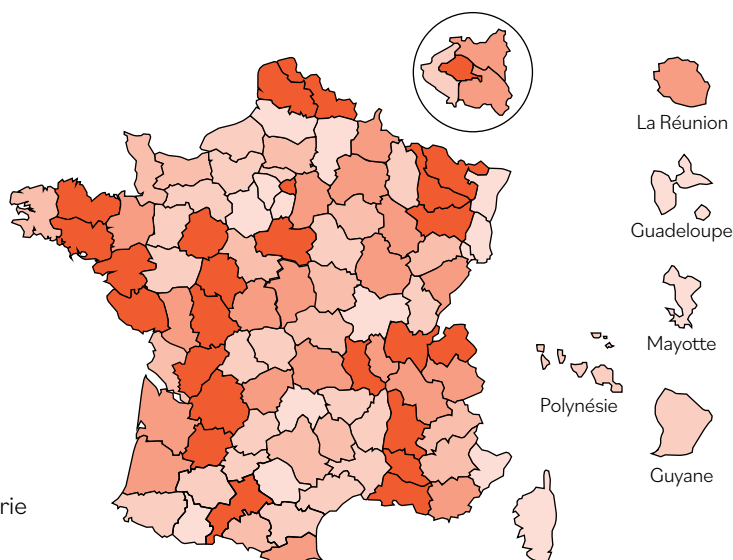
Source : données Affiligue 2024-2025.

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA LIGUE

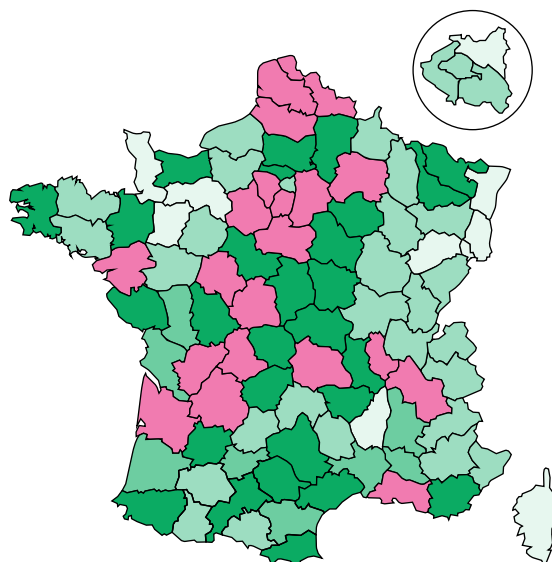
Taux d'affiliation des associations non sportives

- 0 à 0,2 % (19 dépt.)
- 0,3 à 0,6 % (28 dépt.)
- 0,7 à 0,8 % (12 dépt.)
- 0,9 à 1,4 % (20 dépt.)
- 1,5 à 3,3 % (22 dépt.)

Lecture : sur l'ensemble des associations non sportives affiliées à la Ligue, 2,37 % (dans la catégorie de 1,5 % à 3,3 %) sont implantées dans les Vosges.



La Réunion
Polynésie
Mayotte
Guyane
Martinique



Taux d'affiliation des associations Ufolep

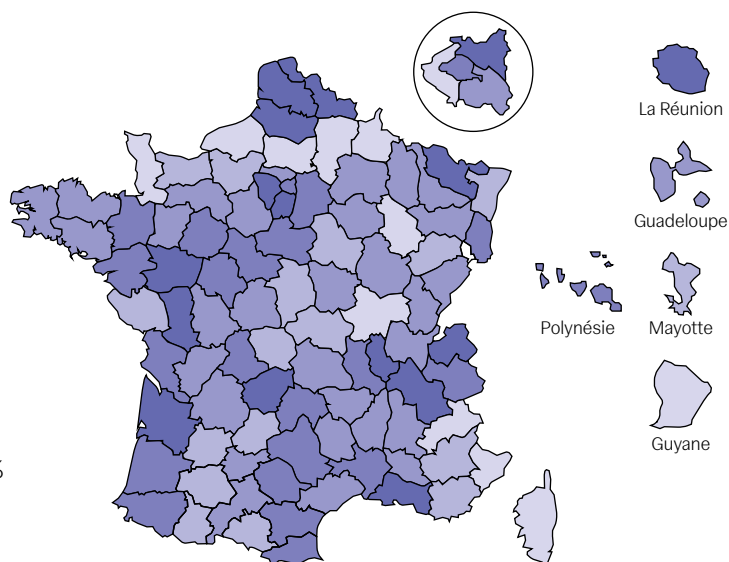
- 0 à 0,2 % (16 dépt.)
- 0,3 à 0,6 % (31 dépt.)
- 0,7 à 0,8 % (9 dépt.)
- 0,9 à 1,4 % (27 dépt.)
- 1,5 à 3,3 % (18 dépt.)

Lecture : sur l'ensemble des associations Ufolep affiliées à la Ligue, 0,34 % (dans la catégorie de 0,3 % à 0,6 %) sont affiliées dans les Vosges.

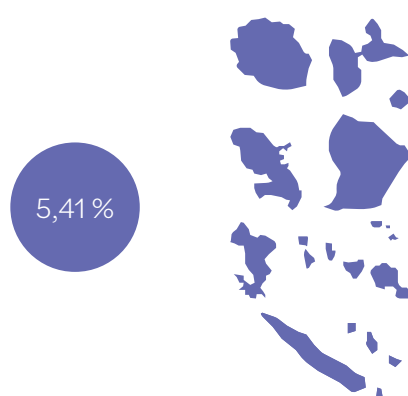
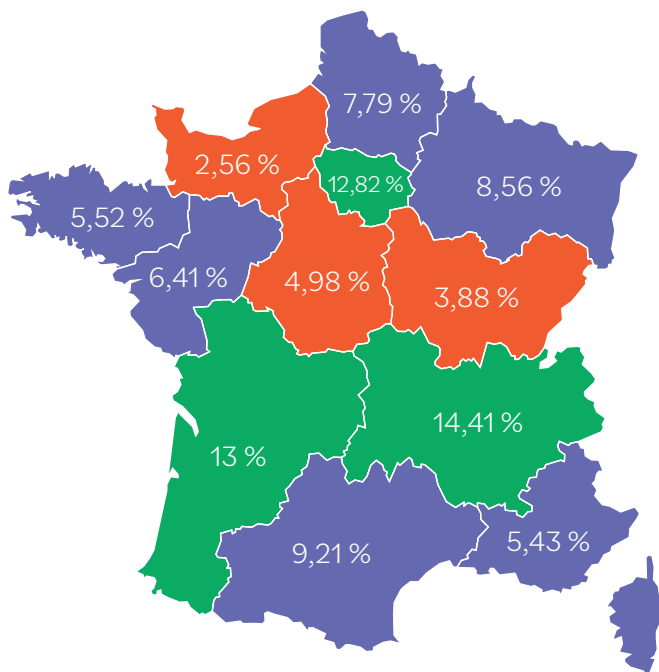
Taux d'affiliation des associations Usep

- 0 à 0,2 % (15 dépt.)
- 0,3 à 0,5 % (18 dépt.)
- 0,6 à 0,9 % (32 dépt.)
- 1 à 1,6 % (21 dépt.)
- 1,7 à 4,7 % (17 dépt.)

Lecture : sur l'ensemble des associations Usep affiliées à la Ligue, 0,87 % (dans la catégorie de 0,6 % à 0,9 %) sont implantées dans les Vosges.



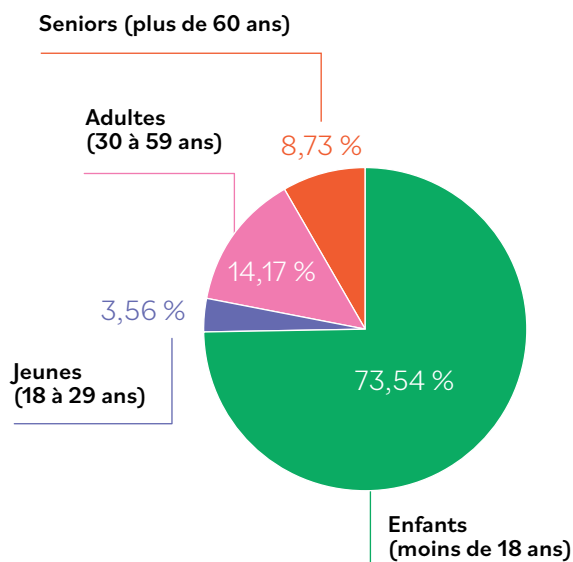
RÉPARTITION DES ADHÉRENT·ES AFFILIÉ·ES PAR RÉGION



- Moins de 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

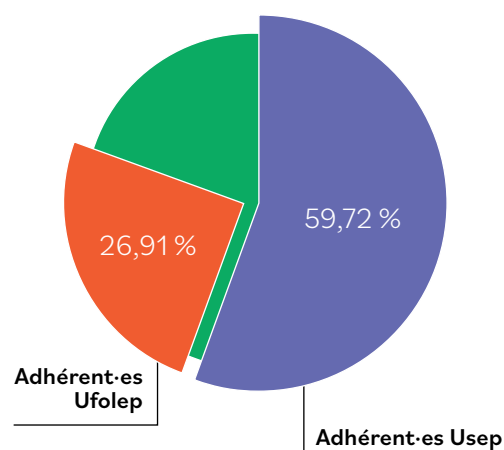
Source : données Affiligue 2024-2025.

RÉPARTITION DES ADHÉRENT·ES SELON LEUR ÂGE



Source : données Affiligue 2024-2025.

PART DES ADHÉRENT·ES USEP ET UFOLEP AU SEIN DE LA LIGUE



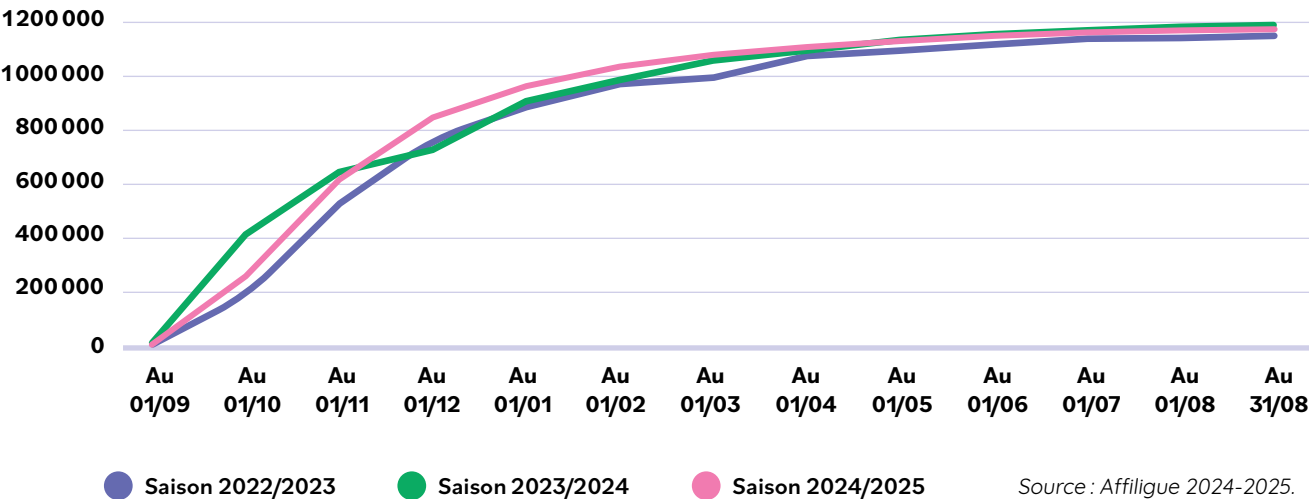
Source : données Affiligue 2024-2025.

ÉVOLUTION DES AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS
EN 2024/2025 PAR RAPPORT À 2023/2024

	Affiliations	Adhésions
TOTAL	- 4,22 %	- 5,48 %
Culturel	- 2,07 %	- 6,01 %
Ufolep	- 2,24 %	+ 2,00 %
Usep	- 7,79 %	- 8,74 %

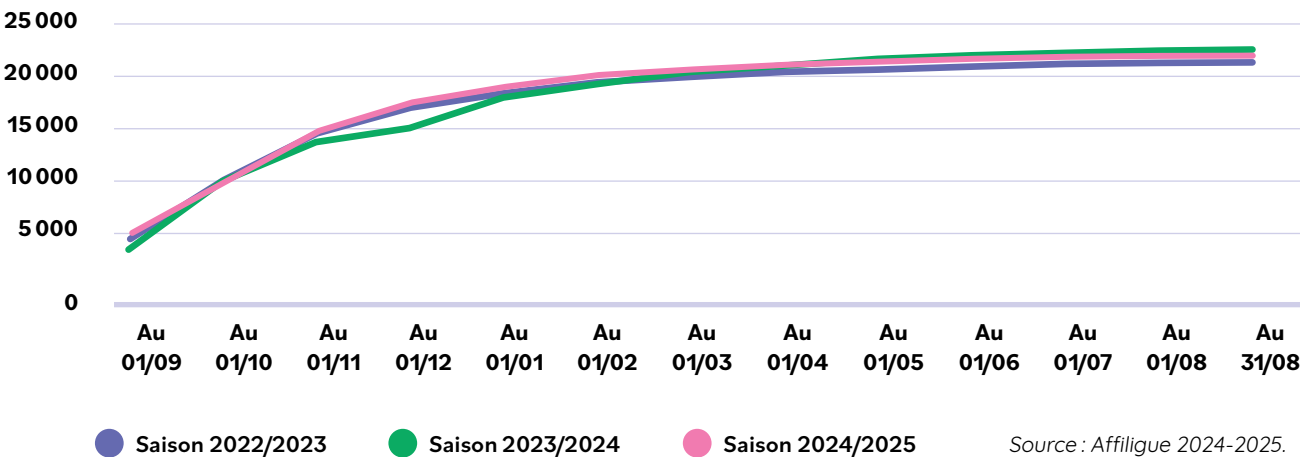
Source : Affiligue 2024-2025.

SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ADHÉSIONS ET DE LICENCES
COMPARAISON 2022, 2023, 2024



Source : Affiligue 2024-2025.

SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES
COMPARAISON 2022, 2023, 2024



Source : Affiligue 2024-2025.

LES QUATRE GRANDS CHAMPS DE LA LIGUE

FIDÈLE À L'AMBITION DE SON FONDATEUR, JEAN MACÉ, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT AGIT POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, PLUS LIBRE ET PLUS SOLIDAIRE. ELLE DÉPLOIE POUR CELA UNE PALETTE D'ACTIONS QUI REPOSE SUR QUATRE GRANDS CHAMPS D'INTERVENTION COMPLÉMENTAIRES. AINSI, LA LIGUE EST À LA FOIS UN MOUVEMENT D'IDÉES, UN TISSU ASSOCIATIF ENRACINÉ DANS LES TERRITOIRES, UN MOUVEMENT ÉDUCATIF EN LIEN ÉTROIT AVEC L'ÉCOLE PUBLIQUE, ET UNE ACTRICE ENGAGÉE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

Un mouvement d'idées

La Ligue de l'enseignement porte une vision de la société fondée sur la laïcité, l'émancipation par l'éducation et l'exercice d'une citoyenneté active. À travers ses prises de position, ses publications, ses colloques ou encore ses actions de sensibilisation, elle contribue au débat de société (éducation à l'esprit critique, défense de l'école publique, rôle de la continuité éducative, droit aux loisirs, promotion du fait associatif). Ce travail intellectuel et militant vise à éclairer les enjeux contemporains et à promouvoir un projet de société où chaque citoyen·ne peut trouver sa place.

Un tissu associatif ancré dans les territoires

Présente et active dans l'ensemble du pays grâce à ses fédérations départementales, ses unions régionales et quelque 20 000 associations locales affiliées, la Ligue de l'enseignement dispose d'un réseau large et d'un ancrage fort. Ce qui lui permet notamment de développer, avec toutes et tous et à tous les âges de la vie, des pratiques culturelles, artistiques, sportives et éducatives ; d'accompagner des initiatives locales dans différents domaines ; de développer des projets adaptés aux réalités des territoires, urbains ou ruraux ; ou encore de soutenir les dirigeant·es et bénévoles associatif·ves. La Ligue agit ainsi comme un moteur de la vie associative, contribuant à renforcer la cohésion sociale et à dynamiser la participation citoyenne.

Un mouvement éducatif complémentaire de l'école publique

Fidèle à sa vocation originelle, la Ligue de l'enseignement demeure une partenaire privilégiée de l'école publique. Son objectif : permettre à chaque enfant et chaque jeune d'élargir ses horizons, de développer son esprit critique et de s'épanouir dans une démarche d'apprentissage tout au long de la vie, et contribuer à la continuité éducative. Pour y parvenir, elle développe et

anime de nombreuses actions qui viennent compléter l'enseignement scolaire : organisation de classes de découvertes et de séjours éducatifs ; soutien à l'éducation artistique et culturelle (EAC) ; éducation aux médias et à l'information (EMI), au numérique, à l'environnement ou à la citoyenneté ; accompagnement à la scolarité et lutte contre les inégalités éducatives ; formation des personnels éducatifs et des animateur·rices.

Une actrice de l'économie sociale et solidaire

La Ligue de l'enseignement porte ou accompagne de nombreuses activités économiques d'intérêt général qui conjuguent utilité sociale et gouvernance démocratique. Si la gestion de centres de vacances et l'organisation de séjours éducatifs et de loisirs constituent des activités « historiques », la Ligue a su se diversifier dans d'autres domaines : centres de formation professionnelle, établissements médico-éducatifs, centres sociaux, crèches associatives, tiers-lieux, ressourceries, équipements culturels... Par ces activités, la Ligue démontre ainsi qu'une autre manière d'entreprendre est possible, au service de l'humain et des territoires, dans un modèle non lucratif.

12

**PORTER UN
PLAIDOYER ET
ÊTRE INFLUENTE**

PRISES DE POSITION MARQUANTES EN 2025

Lutter contre les idées d'extrême droite

En prolongement de son engagement à se mobiliser face aux idées d'extrême droite, pris lors de son Congrès en 2022, et du plan de mobilisation – « Pour l'émancipation par la démocratie » – lancé l'année suivante, la Ligue de l'enseignement a créé à l'automne 2024 le Comité national pour la lutte contre les idées d'extrême droite (CNLIED) (instance nationale attachée au conseil d'administration). Ce Comité national engage une réflexion collective sur les actions mises en œuvre et celles à envisager. Il nourrit le débat et accueille pour cela des paroles expertes. Ainsi, le Comité a organisé, le 28 novembre 2025, une rencontre avec Laurent Mauduit journaliste et cofondateur de *Mediapart* qui a proposé une conférence débat sur la progression des idées de l'extrême droite en France. Il s'est notamment appuyé sur son enquête sur le rapprochement croissant entre une partie du patronat français et des forces d'extrême droite, particulièrement dans le domaine des médias, et les menaces que cette évolution fait peser sur la démocratie.

Le principe a été adopté de toujours organiser les séances du Comité national en deux parties, deux heures de conférence (ouverte à l'ensemble du réseau), et deux heures de travail collectif.

Dans le prolongement de la mise en œuvre avec la Ligue des droits de l'Homme (LDH) du collectif Démocratie droits liberté, la Ligue a pris l'initiative, à la fin de l'année 2024, de solliciter des centrales syndicales et des associations, en lien toujours avec la LDH, et en concertation avec le Cnajep et le Mouvement associatif qui ont également fait de la lutte contre les idées d'extrême droite un axe prioritaire de leur mobilisation.

Ce travail collectif a débouché au printemps 2025 sur le lancement d'un large appel à l'ensemble de la société civile, déliée de toute approche partisane. Cet appel « 1001 territoires pour la Fraternité » vise ainsi à impulser au niveau local des initiatives convergentes pour promouvoir et faire vivre les valeurs démocratiques et humanistes qui sont les nôtres, rendre visibles et audibles celles et ceux qui les portent avec nous, fonder et consolider des alliances. Le lancement officiel de cette mobilisation par une quarantaine d'organisations syndicales et associatives, à l'automne 2025, s'est traduit par l'organisation et la labellisation d'initiatives locales porteuses de fraternité un peu partout en France. Fin 2025, près d'une centaine d'événements ont été labellisés : conférences, initiatives dans le cadre des 120 ans de la loi de 1905, projections-débats, rencontres citoyennes conviviales et fraternelles.

La Ligue de l'enseignement participe au comité de pilotage de « 1001 territoires pour la Fraternité », et plusieurs fédérations départementales de la Ligue se sont portées volontaires pour jouer le rôle de facilitatrices locales durant la première phase pilote menée dans 20 départements. Ce rôle de coordination, de remontée de données, d'animation et d'élargissement du réseau de partenaires locaux a été déterminant pour permettre une implantation efficace de la dynamique au niveau départemental. Le soutien d'un fonds de dotation a permis de couvrir une partie du temps consacré à cette coordination.

Les 15 et 16 décembre 2025, un séminaire a réuni au CISP Ravel à Paris les structures impliquées afin d'impulser la 2^{de} vague de « 1001 territoires pour la Fraternité ».

Par ailleurs, durant le second semestre 2025, la Ligue de l'enseignement a réactivé l'espace LIED sur Réseau Ligue (son outil numérique dédié au partage de ressources et d'informations). Si cet espace a permis dans un premier temps l'outillage et le partage d'informations, il ambitionne de devenir aussi un espace de débat favorisant l'interaction et la participation active des membres.

Alerter face à la mise en danger du monde associatif

En 2025, le secteur associatif a connu une fragilisation sans précédent, conséquence de la baisse continue des financements publics à l'œuvre depuis plusieurs années et d'une pression budgétaire accentuée par le Projet de loi de finances 2026, qui s'est traduit notamment par une diminution de plus de 20 % des crédits dédiés à la jeunesse et à la vie associative. Pour dénoncer cette fragilisation, voire cette mise en danger du secteur associatif, la Ligue de l'enseignement s'est associée aux mobilisations portées par ses partenaires.

Durant l'été 2025, elle a rejoint et soutenu la campagne initiée par Hexopée « Éducation populaire : attention espaces menacés » pour alerter sur la fragilisation des structures d'éducation populaire. Inspirée des codes WWF, cette campagne s'est appuyée sur sept visuels symboliques illustrant des espaces de vie comme les clubs et associations sportives, les centres de loisirs, les colonies de vacances et autres lieux essentiels de lien social et d'émancipation. Cette campagne s'est notamment traduite par une large diffusion nationale (à travers la diffusion de cartes postales), des actions dans les territoires et une interpellation politique.

La Ligue de l'enseignement a également pris part à la mobilisation nationale « Ça ne tient plus » organisée le 11 octobre 2025 par le Mouvement associatif. Celle-ci visait à mettre en lumière les difficultés auxquelles doivent faire face les associations – trésoreries, diminution d'activités, suppressions d'emplois et risque accru de fermetures – et à interpeller les pouvoirs publics sur l'urgence de préserver un secteur essentiel à la cohésion sociale et à l'intérêt général. Le réseau de la Ligue a ainsi participé, un peu partout en France, à quelque 350 actions, notamment à Paris, place Stalingrad, qui ont réuni des milliers de bénévoles, d'élus·es, de salarié·es et de citoyen·nes pour rendre visible la diversité des missions portées par les associations et pourtant menacées : sport, solidarité, éducation populaire, culture, jeunesse, environnement...

Sous l'impulsion de la mobilisation du 11 octobre, et à travers la plateforme inter-associative pour le service civique, la Ligue de l'enseignement a dénoncé la baisse des soutiens à ce dispositif d'engagement pourtant essentiel pour la jeunesse. En 2025, la Ligue s'est pourtant largement mobilisée pour sauver ce dispositif qu'elle considère comme crucial pour l'engagement citoyen des jeunes et pour le soutien au monde associatif. Dans un communiqué, publié en octobre, elle réclamait un financement stable et un engagement politique fort pour garantir la continuité et l'ambition du service civique.

Dénoncer les politiques hostiles aux personnes étrangères

Portée notamment par la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et la Cimade, la mobilisation « Né·es ici, venu·es d'ailleurs », à laquelle la Ligue de l'enseignement s'est associée, s'est structurée en 2025 pour répondre à la montée des discours xénophobes et au durcissement des politiques migratoires. Elle visait à défendre les droits des personnes étrangères et à combattre la stigmatisation dont elles font l'objet. Cette initiative est intervenue dans un contexte marqué par la circulaire Retailleau (janvier 2025), repoussant un peu plus encore les personnes sans-papiers dans la clandestinité et la surexploitation dans l'emploi, imposant un durcissement des conditions de régularisation de leur droit au séjour, et ouvrant des possibilités supplémentaires d'expulsions.

Dans un communiqué de presse publié fin février, le collectif invitait le plus grand nombre à se réunir le samedi 22 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, pour défendre un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.

Toujours dans cette perspective de soutien à une politique d'accueil des personnes étrangères, la Ligue de l'enseignement s'est associée en 2025, avec 20 autres associations et organisations, à la 2^{de} édition de l'ouvrage *En finir avec les idées fausses sur les migrations*. Publié aux éditions de l'Atelier sous la plume d'Sophie-Anne Bisiaux, spécialiste des politiques migratoires, cet ouvrage décrypte et déconstruit 60 idées fausses sur les migrations pour sortir des discours laissant croire qu'une politique d'accueil est impossible. L'ouvrage a fait l'objet d'un lancement officiel le 18 décembre 2025 à la Maison des réfugiés auquel ont participé plusieurs élu·es de la Ligue de l'enseignement.

Porter un plaidoyer à l'aune des Municipales 2026

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 constituent un rendez-vous déterminant pour notre vie démocratique, dans un contexte particulièrement menaçant pour la vie associative locale. Entre fin 2025 et début 2026, fidèle à son engagement en faveur de la citoyenneté démocratique, la Ligue a élaboré un kit de plaidoyer mis à disposition de son réseau pour favoriser l'engagement des candidat·es et des élu·es locaux·ales.

Ce kit, comprenant un livret de propositions de la Ligue, de l'Ufolep et de l'Usep, incluait également deux annexes destinées à accompagner les fédérations départementales dans sa diffusion auprès des responsables politiques. Les axes principaux portaient sur le soutien à la vie associative, à l'éducation populaire et à l'engagement citoyen, avec des focus sur les politiques éducatives territoriales, l'école publique laïque, l'éducation au numérique, l'engagement des jeunes, le droit à la mobilité et aux vacances, ainsi que sur l'accès à la culture, à un environnement sain et au sport.

Lancer le premier Référendum d'initiative partagée

En octobre 2025, une coalition transpartisane rassemblant plus de 20 organisations de la société civile, dont la Ligue de l'enseignement, a lancé « C'est la base », le premier Référendum d'initiative partagée (RIP). Cet outil démocratique permet de faire adopter par référendum un texte si celui-ci est signé par un cinquième des parlementaires (185 député·es et sénateur·rices), validé par le Conseil constitutionnel et soutenu par 4,8 millions de personnes.

Cette initiative appelle à un véritable sursaut écologique, social et démocratique ainsi qu'à répondre à la forte demande citoyenne pour davantage de participation démocratique. Le dispositif proposé entend ainsi mobiliser le cadre constitutionnel du RIP afin de soumettre à référendum un ensemble de mesures qui partent du quotidien « pour reconquérir la base » : qualité de l'eau, accès à une alimentation durable, amélioration de l'habitat, justice fiscale et sociale ou encore programmation du financement de la transition écologique. Cette initiative, après un démarrage difficile à l'automne 2025 en raison d'une situation politique instable, a connu une phase de restructuration et a été temporairement mise en pause, dans l'attente d'une relance à un moment plus propice.

UNE RÉOLUTION DE CONGRÈS ENGAGEANTE

En consacrant sa question de congrès 2025 à l'éducation à l'esprit critique, la Ligue de l'enseignement a fait le choix de réaffirmer son engagement à former des citoyens et citoyennes éclairés, capables de penser par eux-mêmes. Si la Ligue compte développer l'éducation à l'esprit critique en s'appuyant sur trois leviers – former son réseau; déployer la démarche scientifique aux côtés de réseaux spécialisés; créer des espaces de débat organisé –, elle a aussi fait le choix d'être davantage offensive en menant deux batailles. Celle de l'influence et celle des valeurs. Pour la première, il s'agit pour la Ligue d'adapter ses stratégies d'action: interpellier les politiques, les institutionnel·les et les différents

publics pour défendre ses idées, dans chaque territoire, le tout en s'appuyant sur les nouveaux collectifs de travail et d'échanges. Pour la seconde, la Ligue entend revendiquer l'éducation à l'esprit critique pour transformer la société et dessiner, avec les générations futures, un monde vivable, plus juste et solidaire. Elle souhaite également créer les conditions d'une pensée collective basée sur des connaissances et des valeurs communes et partagées, et une confiance en sa capacité à comprendre et transformer le monde. Il s'agit de faire entendre une voix différente, qui propose au lieu de subir, qui construit au lieu d'opposer, qui donne envie d'agir plutôt que de se résigner.

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

FORMER SES SALARIÉ·ES À L'ESPRIT CRITIQUE

En 2025, la Ligue de l'enseignement - Fail 13 a déployé un programme ambitieux de formation destiné à l'ensemble de ses salarié·es, afin de renforcer leur capacité d'analyse et leur vigilance citoyenne face aux mutations sociales, politiques et médiatiques.

Fidèle à son projet éducatif et citoyen, la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône a souhaité, à la suite de préconisations formulées par son conseil d'administration, porter un focus spécifique sur le développement de l'esprit critique auprès de ses salarié·es. Dans un contexte marqué par l'inflation de l'information, la montée des obscurantismes et la défiance envers les savoirs, renforcer les capacités d'analyse et de discernement apparaît comme un enjeu central pour l'action associative. Consciente de sa responsabilité envers ses adhérent·es, ses publics et ses équipes, la Ligue de l'enseignement - Fail 13 a ainsi souhaité réaffirmer sa mission: éduquer pour lutter contre les obscurantismes, encourager la pensée libre et favoriser le débat démocratique.

Des contenus adaptés, entre théorie et pratique

Une journée de formation-rencontre intitulée « Développer l'esprit critique des salarié·es pour lutter contre les idées d'extrême et l'obscurantisme » a été proposée aux salarié·es de la Ligue 13, tous services confondus: services administratifs, animation, centres sociaux, crèches, quel que soit le poste occupé. Au total, 197 personnes ont pris part à ce dispositif réparti sur cinq journées au cours de l'année. Alternant apports théoriques, ateliers pratiques et temps collectifs, le déroulé et les contenus de cette formation ont été élaborés conjointement par l'équipe pédagogique du CFREP (centre de formation de la fédération 13), des intervenants – Denis Caroti, docteur en philosophie, chercheur associé à l'Université d'Aix-Marseille et Emmanuel Mayoud,

formateur spécialisé –, ainsi que l'association Melting Pot, pour son expertise sur les dimensions politiques et citoyennes.

Chaque journée a débuté par une conférence participative abordant: la définition de l'esprit critique; ses enjeux politiques et sociaux; les valeurs portées par la Ligue de l'enseignement; la place des émotions, des croyances et des représentations dans la perception des faits. Jeux, échanges en petits groupes et analyses collectives ont permis d'ancrer les notions dans les vécus personnels et professionnels. Des ateliers d'expérimentation étaient également au programme: « Se construire une opinion » (perception de l'information, analyse d'images, formation d'un jugement réfléchi...); « Les mécanismes de la propagande et de la manipulation (repérage des fake news et images détournées...) »; « Conforme ou pas conforme? » (exploration des comportements conformistes et des références scientifiques qui les éclairent); et enfin « L'évolution des partis d'extrême droite en France et en Europe ».

En complément des temps de formation, une exposition de photographies, d'illustrations, de citations et de textes autour de l'esprit critique a été mise à disposition durant les pauses et les repas. Un livret regroupant définitions et ressources complémentaires a également été distribué à chaque participant·e à l'issue de la journée afin de prolonger la réflexion au delà de la formation.

En outre, les participant·es ont relevé deux apports majeurs liés à cette démarche: l'enrichissement personnel et professionnel offert par celle-ci, en permettant à chacun·e d'acquérir de nouvelles connaissances mais aussi de remettre en question ses propres représentations; et l'expérience collective en elle-même, entre les salarié·es, qui a été vécue comme un réel moment convivial et de partage.

<https://laligue13.fr/>

Apports de la Ligue à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

En tant que partenaire de l'école publique et association d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement, comme bien d'autres organisations, a été auditionnée dans le cadre de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, initiée par le Conseil économique, social et environnemental (Cese). Elle a également formulé plusieurs propositions en insistant sur la qualité des temps éducatifs et la coordination entre parents, enseignant·es et acteur·rices de l'éducation populaire. Elle a notamment préconisé de :

- Partager une vision éducative commune (entre enseignant·es, parents, animateur·rices) ;
- Donner du sens aux temps périscolaires/extrascolaires : éduquer « au-dehors », à l'écologie, à la culture ; développer l'EMI, l'esprit critique ; faire vivre la laïcité, l'égalité filles-garçons ;
- Repenser les espaces publics pour favoriser le jeu, la mobilité autonome ;
- Mieux structurer la continuité éducative entre l'école et les acteur·rices associatif·ves ; consolider le projet éducatif de territoire (PEdT) en renforçant son pilotage territorial.

En complément, la Ligue a également formulé des préconisations dans le champ particulier de l'usage du numérique et des écrans, en proposant, entre autres, une meilleure éducation aux temps et à l'attention ; des parcours « Parents et écrans » ; une « majorité numérique » à 15 ans ; des parcours renforcés d'EMI, la prévention des cyberviolences et la formation des professionnel·les ; ou encore la production de ressources libres et éthiques.

Dans le cadre de cette Convention citoyenne, l'Usep a formulé plusieurs propositions visant à améliorer l'organisation du temps de l'enfant afin de favoriser son développement, sa santé et ses apprentissages. En matière de réorganisation du temps scolaire, elle a préconisé notamment de garantir 3 heures d'EPS hebdomadaires pour tous·tes les élèves, et de permettre une souplesse horaire pour la tenue d'ateliers sportifs à différents moments de la journée (matin, pause méridienne, après-midi). Pour renforcer le développement des activités sportives en périscolaire, l'Usep a aussi proposé de coanimer ces ateliers avec des clubs sportifs pour renforcer les passerelles école-associations. Par ailleurs, afin d'améliorer la coordination au local, l'Usep encourage la création d'une association Usep dans chaque école, afin de renforcer l'égalité territoriale d'accès aux activités sportives. Cela passerait par la désignation d'un·e référent·e Usep chargé·e de coordonner les acteur·rices sportif·ves et éducatif·ves ; ou encore l'instauration d'un comité local de pilotage réunissant école, collectivités, associations et clubs sportifs pour harmoniser l'offre éducative. Enfin, tout en saluant l'ambition du rapport final de la Convention, l'Usep a appelé à une vigilance sur les moyens, notamment financiers, nécessaires à la mise en œuvre et au déploiement régulier d'activités sportives de qualité pour tous·tes les enfants.

Un projet de loi en faveur de l'éducation populaire

Dans le cadre de la dynamique des Rencontres nationales de l'éducation populaire animée par le Cnajep depuis 2022, une proposition de loi sur l'éducation populaire a été initiée lors des ren-

contres 2024 à Poitiers, et a donné lieu à une journée de travail à l'Assemblée nationale, le 8 avril 2025. La Ligue de l'enseignement s'est étroitement associée à ces travaux. Elle a notamment poursuivi son implication au sein d'un groupe de travail de rédaction qui accompagne la députée Florence Hérouin-Léautey dans un cycle d'auditions visant à assurer un ancrage transpartisan autour de cette proposition. Celle-ci inclura notamment l'ambition d'un nouveau service public de la continuité éducative et la défense du droit au départ et aux vacances pour toutes les jeunes. Ce travail se poursuivra en 2026, dans la perspective d'une nouvelle rencontre à l'Assemblée au printemps, avec un dépôt souhaité de la proposition de loi dans le courant de l'année 2026.

Participation de la Ligue au Comité de filière animation

La Ligue de l'enseignement a poursuivi son implication dans les travaux du Comité de filière animation qui a connu, en 2025, un changement de présidence et de ministre de tutelle, ce qui a entraîné une évolution de son fonctionnement et de sa feuille de route. Outre les travaux déjà engagés autour de la professionnalisation des métiers de l'animation (avec notamment les enjeux de refonte en cours des diplômes JEPS), les travaux se sont concentrés sur trois chantiers principaux : une nouvelle gouvernance pour la continuité éducative sur les territoires (avec l'enjeu d'un PEdT de nouvelle génération et l'éventuelle création d'un service public de la continuité éducative, en lien avec les travaux de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant) ; l'enjeu de la défense du droit au départ et aux séjours éducatifs (colos et séjours scolaires), avec notamment deux avis co-portés par la Ligue de l'enseignement sur le financement de l'aide au départ et un plan d'aide au patrimoine vacances ; et enfin la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le champ de l'animation.

Ce travail, mené en étroite collaboration entre les neuf associations de jeunesse et d'éducation populaire, sous la coordination du Cnajep en lien avec Hexopée, la JPA et l'Unat, vise notamment à peser sur la mobilisation de moyens publics (État, Cnaf et collectivités) afin d'accompagner l'amélioration des conditions de travail et l'attractivité d'une branche qui souffre particulièrement des contraintes budgétaires. Un travail d'interpellation a ainsi été mené dans le cadre des débats autour du projet de loi de finances 2026 (notamment sur les différentes aides au départ et les menaces pesant sur les colos apprenantes en particulier), avec l'objectif d'obtenir la mise en place d'une conférence des financeurs en appui de la branche animation dans le courant de l'année 2026.

Audition à l'Assemblée nationale

La Ligue de l'enseignement a été auditionnée à l'automne 2025 dans le cadre de la préparation du rapport pour avis concernant le programme « Jeunesse, éducation populaire et vie associative ». Elle a pu y défendre les nécessaires moyens structurels pour l'accompagnement de la vie associative (FDVA, Guid'Asso...), l'importance des moyens affectés au droit aux vacances (avec notamment des menaces sur les colos apprenantes, partiellement compensées par de nouveaux engagements de la Cnaf sur l'aide aux familles), et également le soutien à l'engagement des jeunes, notamment via la préservation des moyens alloués au service civique, pour lequel la Ligue s'est particulièrement mobilisée en alertant député·es et sénateur·rices tout au long du débat autour du projet de loi de finances.

DIALOGUE AVEC LES INSTANCES DE L'ÉTAT

Avec le ministère de l'Éducation nationale et la Dgesco

En 2025, l'interlocution avec la Dgesco s'est concentrée sur le bilan de la convention arrivée à échéance fin 2025 ([lire page 36](#)), et les conditions de renégociation de notre convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour la période 2026-2028.

La Ligue de l'enseignement a pris l'initiative d'une démarche concertée avec les principaux mouvements complémentaires (Ceméa, Francas, FGPEP et fédération des Aroéven), afin de poser un cadre commun pour cette renégociation avec les équipes de la Dgesco. Plusieurs réunions collectives ont ainsi permis d'acter un certain nombre de principes : le maintien de l'architecture actuelle en termes d'axes et de priorités d'actions ; l'anticipation des négociations afin d'être en mesure de signer cette nouvelle convention dès le printemps 2026, permettant ainsi un 1^{er} versement rapide compte tenu des tensions de trésorerie que connaissent tous les mouvements ; une réorganisation de la partie financière de la convention visant à préciser les modalités de reversement des têtes de réseau à l'endroit de leurs antennes territoriales.

Ces échanges ont témoigné de la volonté forte de la Dgesco de conforter un partenariat jugé de grande qualité, en appui des missions du service public. Les moyens alloués aux grands mouvements devraient ainsi être préservés au sens de la Dgesco, sous les réserves habituelles des contraintes budgétaires qui pourraient sortir des prochaines lois de finances.

Avec le ministère de la Culture

Depuis 2022, le partenariat entre la Ligue de l'enseignement et le ministère de la Culture, dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs, a contribué à renforcer la capacité du mouvement à déployer une stratégie culturelle ambitieuse et structurante.

Le soutien de la CPO a permis de consolider une équipe nationale dédiée, d'appuyer les missions nationales déléguées et d'accompagner plus d'une centaine de fédérations sur des enjeux essentiels : droits culturels, éducation artistique et culturelle, lecture, cinéma et éducation aux images, projets culture justice, spectacle vivant jeune public. Parallèlement, le développement de l'éducation aux médias et à l'information est devenu un pilier de notre action éducative, soutenu par un financement annuel dédié qui a permis de structurer une mission nationale, de produire des ressources pédagogiques et d'accompagner les fédérations dans la lutte contre la désinformation et les inégalités numériques.

Alors que la CPO 2022-2025 est arrivée à son terme, l'ensemble de ces réalisations démontre que ce partenariat avec le ministère de la Culture est essentiel pour maintenir un niveau d'ingénierie, de coordination nationale et d'innovation culturelle à la hauteur des enjeux. Sans cet appui, de nombreuses actions n'auraient pu être menées. La signature de la Charte Culture-Éducation populaire confirme d'ailleurs la pertinence de ce dialogue renouvelé avec l'État, et l'engagement constant de la DG2TDC, devenue Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGD CER), en faveur des mouvements d'éducation populaire.

Au regard de l'impact mesuré sur les territoires et des besoins croissants auxquels la Ligue doit répondre, le renouvellement d'une CPO ambitieuse s'impose comme une condition indispensable pour poursuivre la dynamique engagée, consolider la fonction de tête de réseau et amplifier l'accès à la culture pour toutes et tous.

Avec la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

En 2025, la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de financement 2024-2027 a confirmé la richesse et la diversité du partenariat historique qui lie la Cnaf et la Ligue depuis plus de 50 ans. Le centre confédéral a poursuivi un important travail de valorisation des actions menées dans le cadre de la CPO en rendant visibles les avancées obtenues sur les trois volets du partenariat : qualité éducative des loisirs et vacances, autonomie et engagement des jeunes, animation de la vie sociale et soutien à la parentalité.

Tout au long de l'année, la Ligue a contribué aux comités partenariaux nationaux pilotés par la Cnaf, en particulier dans les champs enfance, jeunesse et parentalité, permettant de faire entendre les besoins et les expertises du réseau. La Cnaf a également sollicité le centre confédéral dans le cadre de la réflexion sur l'expérimentation tarifaire des accueils de loisirs, afin d'éclairer les enjeux d'équité territoriale, de solvabilité des familles et de qualité éducative, ainsi que le rôle structurant des Caf dans le développement de l'offre. Par ailleurs, le centre confédéral et les fédérations départementales engagées dans le secteur de l'animation de la vie sociale ont activement participé aux consultations collectives et individuelles menées pour l'élaboration d'une nouvelle circulaire visant à réactualiser la doctrine et définir les grandes orientations applicables aux centres sociaux et aux espaces de vie sociale, en cohérence avec la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2023-2027.

Dans un contexte où les Caf demeurent, avec les collectivités, les principales financeuses des politiques d'actions sociales (petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale...), le partenariat consolidé avec la Cnaf et le réseau des Caf constitue un levier majeur pour lutter contre les inégalités territoriales et renforcer l'accès des enfants, des jeunes et des familles à une offre éducative de qualité.

Avec la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva)

L'année 2025 a marqué l'achèvement de la CPO 2023-2025 avec la Djepva, dont le centre confédéral a réalisé le bilan global. Ce travail a permis de mettre en lumière la densité des actions menées : soutien à l'engagement des jeunes, formation à l'animation volontaire, accompagnement des politiques locales de continuité éducative, développement de la vie associative et lutte contre les inégalités territoriales. Les réalisations du réseau ont été fortement valorisées, confirmant l'effet structurant de la CPO sur la montée en compétences des fédérations, le renforcement de la coordination nationale et l'essor d'outils mutualisés au service du tissu associatif.

Une réunion dédiée avec la Djepva a permis d'échanger sur les perspectives d'une future CPO 2026-2029, s'inscrivant dans la continuité de ces avancées : articulation renforcée entre engagement, santé mentale et esprit critique ; consolidation des alliances éducatives territoriales ; appui accru à la vitalité associative.

Parallèlement, le centre confédéral a participé à la réunion nationale de bilan des accueils collectifs de mineur-es (ACM) 2024-2025, ainsi qu'aux groupes de travail du Comité de filière animation, où la Ligue porte activement la défense du droit aux vacances et aux loisirs, la nécessité de renforcer les projets éducatifs de territoire et la création d'un véritable service public national de la complémentarité éducative.

Avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

2025 a constitué la dernière année de la CPO liant la Ligue à l'ANCT, permettant au centre confédéral de valoriser l'ampleur et la diversité des actions menées dans les quartiers prioritaires : accompagnement des politiques éducatives territoriales, animation de la vie sociale, soutien à la parentalité, éducation (culture, citoyenneté, environnement, numérique), prévention du décrochage scolaire et appui aux parcours d'engagement des jeunes. Le bilan consolidé fait apparaître plusieurs centaines de projets portés dans plus de soixante départements et un volume important d'enfants, de jeunes, de parents et de professionnel·les accompagnés.

Au-delà de ce bilan, la Ligue reste fortement mobilisée pour garantir la continuité d'un partenariat essentiel à la réduction des inégalités territoriales. Des échanges approfondis ont ainsi été engagés avec l'ANCT pour préparer une nouvelle CPO, permettant de renforcer l'appui au réseau dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), de mieux articuler les interventions selon les programmes de l'agence et d'accompagner la montée en compétences des fédérations face aux nouveaux enjeux éducatifs et sociaux.

Parallèlement, la Ligue poursuit son engagement comme opérateur du dispositif national « Valeurs de la République et laïcité », en déployant ses formateur·rices habilité·es et en consolidant la dynamique de formation au service des acteur·rices des territoires ([lire page 85](#)).

L'ACTION DE LA LIGUE AU SEIN DES COLLECTIFS

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT EST MEMBRE DE PLUS D'UNE CENTAINE DE COLLECTIFS ET D'INSTANCES. ELLE A RENFORCÉ SA MOBILISATION AU SEIN DE GRANDS COLLECTIFS NATIONAUX TOUT EN CONFORTANT SA PLACE AU SEIN DE DIFFÉRENTS COLLECTIFS SECTORIELS.

Les collectifs génériques

Le Mouvement associatif

En 2025, le Mouvement associatif a poursuivi son action de plaidoyer et de défense de l'action associative auprès des pouvoirs publics. Dans un contexte de fortes tensions budgétaires, le Mouvement associatif a notamment impulsé une mobilisation nationale de l'ensemble des acteur·rices associatif·ves, qui s'est concrétisée le 11 octobre avec plus de 350 manifestations à travers toute la France.

Dans le même temps, le Mouvement associatif a continué de s'engager pour faire entendre la voix des associations auprès des représentant·es des pouvoirs publics. Un plaidoyer a été produit en fin d'année dans la perspective des Municipales 2026, et présenté à l'occasion du Salon des maires. Le Mouvement associatif a également porté, à l'automne, la voix des associations dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de finances et des débats budgétaires, poursuivant son action pour une sécurisation des financements associatifs.

Membre du Mouvement associatif et représentée au sein de son conseil d'administration, la Ligue de l'enseignement contribue à ses travaux aux niveaux national et régional. Elle participe, en outre, aux travaux menés autour du plaidoyer, de la communication, de la politique de soutien à la vie associative Guid'Asso, co-portée avec la Djepva, de la structuration des mouvements associatifs régionaux en outre-mer et enfin de la plateforme interassociative pour le service civique.

Le Cnajep

En 2025, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son engagement au sein de la gouvernance du Cnajep en assurant sa co-présidence pour la 5^e année consécutive, en lien avec les Ceméa et la Fage. La participation de la Ligue aux stratégies collectives d'influence s'est ainsi appliquée aux principaux chantiers structurants du collectif.

En termes de plaidoyer et d'influence, le Cnajep s'est particulièrement mobilisé en alerte de la crise que traversent les mouvements d'éducation populaire et de jeunesse, et plus généralement la vie associative : affaiblissement économique continu, crise de l'attractivité des métiers, atteintes aux libertés associatives, pression des logiques concurrentielles au détriment de partenariats pluriannuels structurants avec les pouvoirs publics. Le Cnajep a ainsi été un contributeur important de la campagne « Espaces menacés » impulsée par le syndicat Hexopée, ainsi que de la campagne « Ça ne tient plus » lancée

par le Mouvement associatif, avec une participation des associations jeunesse et éducation populaire lors de l'événement national le 11 octobre 2025.

Ce travail d'alerte a été relayé par une implication continue dans le cadre du débat parlementaire et auprès des différents ministères autour du projet de loi de finances 2026, pour défendre les moyens alloués à l'éducation populaire, la jeunesse, la vie associative, le service civique, le droit aux vacances, la démocratie culturelle, ou encore le sport affinitaire. Ce travail a été complété, fin 2025, par une initiative collective portée avec la Jeunesse au plein air (JPA) pour défendre le droit aux vacances sous le titre « Ne fermez pas la porte aux vacances de nos enfants ».

Ce plaidoyer s'est également accompagné d'un travail de construction collective de propositions à destination de décideur·euses public·ques.

Le Cnajep a par ailleurs poursuivi son travail de coordination des propositions des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Ajep) membres du Comité de filière animation, autour de quatre chantiers prioritaires : la professionnalisation des métiers de l'animation, la consolidation de la gouvernance territoriale de la continuité éducative, la relance du droit au départ et aux vacances, et enfin la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Ce travail a notamment permis d'enrichir les contributions collectives de toutes les Ajep dans le cadre des travaux de la Convention citoyenne des temps de l'enfant qui ont, en grande part, repris ces préconisations. Ce travail a été consolidé par l'avis en auto-saisine de la commission Éducation-culture du Cese (présidée par le représentant de la Ligue), co-rapporté par le représentant du Cnajep au Cese.

Ces différents travaux du Comité de filière animation, du Cese et de la Convention citoyenne ont par ailleurs enrichi ceux menés auprès de l'Assemblée nationale à la suite des Rencontres nationales de l'éducation populaire. Le travail en cours autour de la rédaction d'une proposition de loi transpartisane pour l'éducation populaire, présenté lors d'une journée de travail à l'Assemblée en avril, a été complété par des préconisations de ces différents espaces de co-construction de la société civile organisée.

En parallèle, le Cnajep a renouvelé, fin 2025, les mandats des 12 postes dont il dispose dans le cadre du Comité d'orientation des politiques de jeunesse. La Ligue a confirmé son implication sur l'un de ces postes, qui permet, par une coordination renforcée de l'ensemble des représentant·es du Cnajep, de peser plus efficacement sur les travaux des deux commissions (insertion-jeunesse et éducation populaire) du Comité.

Concernant les autres travaux du Cese, le Cnajep s'est également investi dans l'avis sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle Evars, porté par le représentant du Cnajep, qui est en forte convergence avec la déclaration portée par la Ligue au Conseil supérieur de l'éducation. Il s'est également investi dans l'avis sur la santé mentale des jeunes, initié par le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse dont le Cnajep est membre au sein du Cese.

Le Cnajep a par ailleurs consolidé le chantier « Lutte contre les idées des extrêmes droites » dont il a été précurseur en même temps que la Ligue dès 2022. Il a ainsi consolidé son travail d'outillage interne : élaboration d'un nouveau livret en accompagnement du travail à mener avec les publics, renforcement du plan de formation interne, enrichi de rencontres avec des acteur·rices associatif·ves européen·nes déjà confronté·es à l'extrême droite en responsabilité, et qui devrait aboutir à un plan de formation de formateur·rices en 2026.

Ce travail s'est démultiplié via la représentation du Cnajep au sein du bureau du Mouvement associatif qui assume, depuis 2025, le portage politique de la lutte contre l'extrême droite pour l'ensemble du monde associatif. Cette ambition s'est notamment concrétisée par l'engagement fort du collectif et de la plupart de ses membres au sein de la dynamique « 1001 territoires pour la Fraternité » en appui de l'initiative originelle de la Ligue.

Le Cnajep a enfin continué son implication ancienne pour la reconnaissance de la parole et de la contribution des jeunes, tant à l'échelle nationale (notamment à travers le Dialogue structuré territorial animé par le Cnajep et les Crajep), que via son activité de Conseil français de la jeunesse (CFJ) auprès du Conseil de l'Europe (en appui de la dynamique de dialogue structuré Provox notamment).

Faits marquants au sein d'autres collectifs

DANS LE CHAMP DE LA LAÏCITÉ Comité national d'action laïque (Cnal)

La Ligue de l'enseignement s'est mobilisée au sein du Cnal pour défendre, entre autres, la liberté du choix de l'école publique. Le colloque annuel du Cnal, qui portait sur cette thématique « Choisir l'école publique », s'est tenu à Paris le 12 novembre. À cette occasion, les résultats d'une enquête menée par l'Ifop auprès des parents sur école publique/école privée ont été dévoilés. Ils révèlent notamment que les parents sont attachés à l'école publique et justifient leur choix par les valeurs portées. Ils restent d'accord, à 77 %, avec l'existence d'un enseignement privé, mais ne sont plus que 28 % à trouver normal que l'État le finance.

En novembre, des représentant·es du Cnal ont été auditionné·es à l'Assemblée nationale par le député Jérôme Guedj suite à sa proposition de loi constitutionnelle portant sur la création d'un défenseur de la laïcité et la définition de ce principe.

Collectif pour l'école publique laïque

Fondé en 2024, le Collectif pour l'école publique laïque s'est d'abord positionné à travers deux textes : « Pour que la République soutienne pleinement son école publique », en janvier, et « Maintenant l'école publique ! », en octobre. Le Collectif rassemble la Ligue de l'enseignement, les organisations syndicales les plus représentatives de l'Éducation nationale (FSU, Unsa, CGT, SUD), le Réseau français des villes éducatrices, le Cnal, la FCPE, les Francas, les mouvements étudiants et lycéens progressistes, de multiples associations comme la Fédération nationale de la libre pensée, l'Ufal, la Convergence des services publics, ou encore Solidarité Laïque... Un rapport intitulé « Pour l'école publique laïque », publié le 12 janvier 2026 par le collectif, présente des analyses et des positions destinées à nourrir le débat public lors des élections municipales de mars 2026.

Réseau laïque européen (RLE)

La Ligue de l'enseignement est un des membres fondateurs du Réseau laïque européen qui s'est donné pour but de représenter les positionnements laïques auprès des institutions européennes et des organisations internationales. Le Réseau laïque européen rassemble quatorze organisations membres (France, Pologne, Espagne, Italie, Belgique, Grande-Bretagne, Portugal entre autres et dernièrement Hongrie et Autriche). En 2025, le RLE a orienté son action en direction du Parlement européen en portant deux thèmes : le maintien et l'affirmation des droits sexuels et reproductifs, et la lutte contre la montée de l'extrême droite.

DANS LE CHAMP DE LA CULTURE

Aux côtés de seize associations et réseaux nationaux du spectacle vivant, la Ligue de l'enseignement est partenaire et membre du conseil d'administration de Scènes d'enfance - Assitej France. En 2025, elle s'est impliquée dans l'organisation de la rencontre internationale de l'Assitej qui s'est déroulée à Marseille, réunissant des professionnel·les des Assitej du monde entier autour d'une programmation internationale.

DANS LE CHAMP DES VACANCES ET DES SÉJOURS SCOLAIRES

Actrice du tourisme social, la Ligue de l'enseignement est particulièrement investie, avec l'ensemble des acteur·rices du secteur, au sein de l'Union nationale des associations de tourisme, et de plein air (Unat) et de la Jeunesse au plein air (JPA).

Membre du bureau de l'Unat, elle participe aux orientations stratégiques et à différentes commissions : vacances enfants et adolescent·es (VEA), villages de vacances (VV), et handicaps. En 2025, au sein du comité de pilotage VEA, elle a contribué à l'organisation du colloque « Classes de découvertes et ACM : cultiver leur complémentarité éducative », qui s'est tenu en partie au Sénat, les 1^{er} et 2 décembre.

Depuis 2025, la Ligue participe à la commission « handicaps », aux côtés d'acteur·rices du tourisme social et d'organismes de vacances adaptées, afin de renforcer le plaidoyer de l'Unat et d'interpeller les politiques publiques pour favoriser l'accès aux vacances pour toutes et tous.

Également membre du bureau et du conseil d'administration de la JPA, elle participe à différentes commissions : « Organismes membres » et « Communication ».

Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement reste fortement engagée dans le Comité de filière animation ([lire page 21](#)). Elle soutient notamment une politique ambitieuse d'aide au départ en vacances ne se limitant pas à une aide au départ des usager·ères. Elle a été moteur, début 2025, d'une mobilisation autour d'un plan national de droit au départ, regroupant les sujets des colos, des classes de découvertes et du patrimoine.

DANS LE CHAMP DE L'ESS

Durant l'année 2025, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son engagement au sein de l'Économie sociale partenaire de l'École de la République (Esper) qui promeut l'ESS auprès des jeunes en milieu scolaire. Elle a contribué aux travaux et instances à l'échelle nationale, ainsi qu'aux comités locaux à travers ses fédérations départementales.

Elle s'est également engagée, au nom du Mouvement associatif, au sein de la commission « Éducation-Jeunesse » mise en place par ESS France. Dans le cadre de cette commission, qui fédère plusieurs membres d'ESS France, la Ligue a entrepris des travaux visant à renforcer l'éducation à l'ESS à destination des jeunes. Ces travaux ont porté sur la création de liens entre différents dispositifs portés par plusieurs acteur·rices, la construction de projets communs et l'élaboration d'un plaidoyer collectif afin d'interpeller les politiques publiques.

Nos représentations

Des représentant·es de la Ligue de l'enseignement portent les contributions du mouvement et partagent son expertise avec de nombreuses institutions publiques et collectifs qui intéressent ses champs d'intervention.

Auprès des pouvoirs publics

Conseil économique, social et environnemental

Premier ministre

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (via le Cnajep)
- Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

- Conseil national de la transition écologique (via le Cnajep)

Ministère de l'Éducation nationale

- Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Conseil supérieur de l'éducation

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

- Agence nationale du sport
- Comité consultatif du fonds pour le développement de la vie associative
- Comité de filière animation
- Comité stratégique de l'Agence nationale du service civique
- Conseil national du sport

Instances interministérielles

- Conseil national de l'alimentation

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

- Comité consultatif

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)

- Comité stratégique JSI-VVSI

Instances, organisations professionnelles

- Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation
- Hexopée
via Hexopée :
 - ▶ Association nationale des chèques vacances
 - ▶ Chorum
 - ▶ Au sein des branches de l'Animation, du Sport, du Tourisme social et familial, des Organismes de formation et des Foyers et services de jeunes travailleur·euses :
 - ▷ Commissions paritaires mixtes (CMP)
 - ▷ Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF)
 - ▷ Commissions prévoyance et santé
 - ▷ Observatoire des métiers
- Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (Synofdes)

- Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes)
via l'Udes :

- ▶ Conseil national éducation économie
- ▶ Uniformation

Coordinations, collectifs et autres associations

- Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej)
- Collectif des associations partenaires de l'École publique (Cape)
- Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD)
- Comité national d'action laïque (Cnal)
- Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
- Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)
- Coordination des fédérations des associations de culture et de communication (Cofac)
- Enjeux e-medias
- ID.Orizon
- International Sport and Culture Association (Isca)
- La Jeunesse au plein air (JPA)
- La Mednum
- L'Économie solidaire partenaire de l'École de la République (Esper)
- Le Mouvement associatif
- Le pacte du pouvoir de vivre
- Observatoire de la déontologie de l'information
- Observatoire de la liberté de création
- Parcours vacances
- Poppy Station – robotique et IA pour l'éducation
- Reconnaître – Open Recognition Alliance
- Scènes d'enfance – Assitej France
- Union nationale des associations de tourisme (Unat)
- VoxPublic

En Europe et à l'international

- Coalition éducation
- European civic forum
- France Volontaires
- Réseau laïque européen
- Solidar
- Solidarité Laïque

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Créé en juin 2024 par décision de l'assemblée générale de Toulon, le Conseil scientifique de la Ligue de l'enseignement a pour vocation de fournir un éclairage pluridisciplinaire sur les enjeux auxquels la Ligue fait face. Ses travaux permettent ainsi de nourrir la stratégie du mouvement par des analyses fondées et connectées aux transformations de la société.

Co-présidé par Gwenaële Calvès, professeure de droit public à l'Université de Cergy-Pontoise, et par Éric Favey, militant et ancien président de la Ligue, le Conseil scientifique rassemble 22 membres, spécialistes des domaines liés aux finalités éducatives, sociales, culturelles et démocratiques du mouvement. Y sont représenté-es notamment :

- L'éducation, l'école et la justice sociale : avec Laurence de Cock, historienne, docteure en sciences de l'éducation ; Jean-Paul Delahaye, ancien Dgesco, IGEN honoraire ; Roger-François Gauthier, de l'Université Paris-Descartes ; Nicole Raybaud-Patin, chercheuse en sciences de l'éducation à l'Université de Toulouse ;
- La laïcité, les discriminations et l'expression démocratique : avec Gwenaële Calvès ; Benoît Falaize, historien et IGESR ; Samia Langar, chercheuse et référente laïcité à l'Université Lyon 2 ;
- L'esprit critique, la culture scientifique et l'éducation artistique et culturelle : avec Denis Caroti, docteur en philosophie, chercheur associé à l'Université d'Aix-Marseille ; Marie-Christine Bordeaux, professeure des universités à l'Université Grenoble Alpes ; Laurent Gervereau, artiste et philosophe ;
- Les enjeux numériques, médiatiques et d'influence : avec Divina Frau-Meigs, professeure émérite à la Sorbonne Nouvelle et ancienne directrice du Clémi ;
- La démocratie, l'Europe et l'écologie : avec Guillaume Duval, journaliste et ancien rédacteur en chef de la revue *Alternatives économiques* ; Mathilde Imer, initiatrice de la convention citoyenne sur le climat ; Erwan Lecœur, politologue et sociologue ; Michel Lussault, géographe et professeur d'études urbaines à l'École normale supérieure de Lyon ;
- Les jeunes, les territoires, les quartiers populaires et les pratiques culturelles et sportives : avec Emmanuel Porte, chargé de recherche à l'Injep, directeur de la revue *Les cahiers de l'action* ; Michel Wieviorka, sociologue.

Des membres du réseau de la Ligue font également partie du Conseil scientifique – Flavie Boukhenoufa, déléguée générale de la fédération d'Ille-et-Vilaine ; Martine Louveau, militante de la fédération du Calvados et membre du Ceser de Normandie ; Franck Rogier, président de la fédération de Guyane – ainsi que Gianluca Mengozzi, vice-président d'Arci, mouvement d'éducation populaire italien.

Objectifs et finalités

- Produire une réflexion stratégique fondée sur les savoirs : développement de l'esprit critique, tournant numérique, culture démocratique et laïcité, transformations éducatives, sociales et territoriales ;
- Contribuer et co-construire les politiques publiques : en pesant dans les débats publics, en renouvelant ses partenariats institutionnels, avec l'Éducation nationale notamment ;
- Favoriser les alliances et le dialogue avec les acteur·rices de la recherche, de l'éducation et de la société civile : milieux universitaires, mouvements associatifs, réseaux de l'économie sociale et solidaire, espaces de réflexion intellectuelle.

Modalités de travail

Le Conseil scientifique se réunit 4 à 5 fois par an et produit des travaux intermédiaires entre ses séances plénières. À l'occasion des 160 ans de la Ligue de l'enseignement en 2026, il produira un rapport qui sera présenté à l'assemblée générale de juin, à Saint-Étienne, consacré aux missions de la Ligue sous le titre « Lutter contre l'industrie de la falsification et se préparer à toutes les éventualités : la Ligue mobilisée pour la bataille de l'influence ».

En outre, les travaux du Conseil ont vocation à être partagés avec les fédérations départementales, les comités nationaux, les Cercles Condorcet, ou encore à l'occasion d'événements nationaux. Le Conseil scientifique constitue ainsi un pôle ressources mobilisable pour des interventions, publications ou séminaires.

A large, stylized number '123' in a vibrant pink color, positioned in the background of the page. The numbers are thick and rounded, with the '1' and '2' having a slight curve at the top, and the '3' having a more complex, rounded shape.

**LES MISSIONS
DU CENTRE
CONFÉDÉRAL POUR
SOUTENIR SES
FÉDÉRATIONS ET
SES ASSOCIATIONS**

ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Un soutien renforcé

En 2025, le centre confédéral est intervenu en appui de 44 fédérations et quatre unions régionales (dont des fédérations ultramarines), sur des problématiques d'organisation et de développement structurels. 442 journées d'intervention (contre 245 en 2024), ont ainsi été organisées, soit une augmentation de 80,4 % par rapport à 2024.

Le pôle Accompagnement structurel est particulièrement intervenu en appui de fédérations présentant des fragilités de pilotage, des difficultés financières ou organisationnelles, ou en gestion de crise, de manière ponctuelle (1 à 4 jours d'intervention) ou dans le cadre d'un accompagnement plus important (5 à 30 jours d'intervention pour les missions les plus longues).

La durée des missions d'accompagnement a augmenté par rapport aux années précédentes (6,5 jours en moyenne), ainsi que le nombre d'accompagnements lourds (18 fédérations en 2025), du fait notamment de gestion de crises organisationnelles ou économiques (passages en redressement judiciaire, élaboration de plans de continuation). En 2025, trois fédérations et une union régionale se sont ainsi placées sous protection judiciaire ; la Ligue a ainsi vécu la première liquidation d'une fédération depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les accompagnements ont été majoritairement dédiés aux questions structurelles (59 % des temps d'intervention, dont l'accompagnement de structures en difficulté et la reconstruction d'une fédération), à l'appui aux renouvellements de direction (20 % de temps consacré aux recrutements [élaboration de la fiche de poste, prise de poste, accompagnement des dirigeant·es sur la période]). L'accompagnement méthodologique en gestion a représenté, quant à lui, 15 % des temps d'intervention et les projets structurants seulement 4 %.

Particulièrement investi dans l'animation des Journées d'études des responsables fédéraux·ales 2025 dédiées aux modèles socio-économiques du réseau, le pôle a poursuivi, tout au long de l'année, le renforcement de son outillage et la veille sur les situations à risque, en lien avec les élu·es nationaux·ales.

Compte tenu des renouvellements au niveau des délégations générales, le pôle Accompagnement structurel a également proposé des journées d'intégration à l'automne, ainsi qu'une nouvelle offre de formation, en fin d'année 2025, en anticipation des situations de crise.

Parallèlement, le pôle a continué d'accompagner les fédérations dans leurs relations aux secteurs sportifs (accompagnements et médiations), dans un volume d'intervention qui reste stable sur la période.

Face à l'augmentation des besoins, le pôle a renforcé ses capacités d'accompagnement en se rapprochant de nouveaux·elles intervenant·es aux expertises complémentaires (sept en fin d'année). Un renforcement des moyens humains dédiés à l'accompagnement structurel a aussi été validé par le conseil d'administration national à l'automne. L'offre d'accompagnement structurel s'est ainsi étoffée afin de répondre aux besoins croissants du réseau, une priorité donnée par le conseil d'administration national.

Le maintien des solidarités pour faire face aux difficultés

L'accompagnement du réseau s'est également traduit par la mobilisation des deux fonds de soutien (fonds de solidarité et fonds d'urgence). En 2025, huit fédérations y ont eu recours afin de répondre à des difficultés de trésorerie (en augmentation par rapport à 2024).

Au total, huit fédérations restaient bénéficiaires du fonds de solidarité et 19 du fonds d'urgence en 2025, pour près de 900 000 €. À noter que les deux fonds ont dû être dépréciés en cours d'année du fait de pertes liées aux procédures judiciaires (redressement judiciaire et liquidation) de deux fédérations, qui ont impacté le volume de fonds mobilisable. Enfin, cinq d'entre elles ont clos le recours à ces dispositifs au cours de l'année.

Le projet fédéral comme levier stratégique

Lancé en juin 2025 à un rythme bimestriel, le nouveau groupe de travail « Cap projet fédéral » a offert aux fédérations un espace régulier de partage de pratiques, d'analyse collective et de montée en compétences pour transformer leur projet fédéral en outil de pilotage stratégique. Ce dispositif permet, en effet, d'aborder de manière concrète les différentes étapes du renouvellement d'un projet fédéral, depuis le diagnostic jusqu'à la déclinaison opérationnelle, en s'appuyant sur des situations de terrain et des outils méthodologiques dédiés. Il permet également de renouveler et d'enrichir les ressources mises à disposition (fiches pratiques, exemples de gouvernance, retours d'expériences) afin de soutenir les dirigeant·es salarié·es et bénévoles dans la structuration d'une démarche cohérente, partagée et durable pour leur fédération.

Des échanges continus avec les responsables des fédérations

En 2025, le centre confédéral a poursuivi l'animation de rencontres trimestrielles réunissant les secrétaires généraux·ales et délégué·es généraux·ales des fédérations départementales et des unions départementales de la Ligue de l'enseignement.

Organisées en visioconférence afin de faciliter la participation de l'ensemble du réseau, ces rencontres s'inscrivent dans une dynamique de coopération renforcée entre pairs. Elles offrent un espace structurant pour partager les expériences de terrain, suivre l'avancée des projets fédératifs et s'inspirer et harmoniser les pratiques.

En complémentarité des événements nationaux, elles permettent d'assurer un lien régulier entre les temps forts de la vie confédérale et les besoins opérationnels exprimés par les territoires. Le rythme trimestriel contribue à consolider un dialogue stratégique continu au service du renforcement de l'action collective de la Ligue et de la montée en compétences du réseau.

Une dynamique collective entre fédérations d'outre-mer

En 2025, l'animation de la délégation Drom-Com s'est poursuivie afin de consolider la cohésion entre fédérations et soutenir la mise en œuvre des actions territoriales en lien avec les orientations nationales.

La délégation a profité de chaque temps fort national – Jerf, assemblée générale et université de rentrée – pour travailler entre dirigeant·es élu·es et salarié·es sur les actualités stratégiques, la mutualisation des pratiques, et la cohérence entre dynamiques locales et ambitions nationales.

Des visites spécifiques ont été réalisées en 2025 en Polynésie française, à Mayotte et à La Réunion, permettant d'approfondir l'accompagnement de ces fédérations et de renforcer la proximité du réseau sur ces territoires.

Le projet Pépites, financé par la Direction générale des Outre-mer et engagé avec les fédérations de Martinique, de Guyane et de La Réunion, s'est poursuivi en 2025. Dédié à l'identification et à l'accompagnement de jeunes talents dans les territoires, il a permis de structurer des parcours de professionnalisation et d'ouverture de réseau. La mise en place, en partenariat avec l'Infrep, du titre professionnel « formateur·rice pour adultes » a constitué un levier majeur pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes et renforcer les compétences au sein des fédérations. Son déploiement est prévu jusqu'en mars 2026.

L'année a également été marquée par le réinvestissement par la fédération de Nouvelle-Calédonie des travaux de la délégation Drom-Com, consolidant ainsi la représentativité du réseau sur l'ensemble des territoires ultramarins. Dans un contexte encore fragilisé par les effets de la crise locale, un accompagnement attentif a été déployé afin de soutenir la fédération : appui méthodologique, échanges renforcés avec les partenaires institutionnel·les et associatif·ves, et identification de leviers pour favoriser la stabilisation et la relance des initiatives.

Cette dynamique a permis de renforcer les solidarités inter-fédérales, de développer les synergies entre territoires et de diffuser une culture de coopération favorable à la montée en puissance des projets locaux.

Veille et appui au développement des activités du réseau

En 2025, le centre confédéral a poursuivi la mission de veille et d'appui au réseau en matière de développement, notamment par l'envoi quotidien d'appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et marchés publics identifiés auprès des responsables des fédérations et unions régionales.

50 appels à projets nationaux ont ainsi été diffusés sur l'espace « Veille appels à projets » sur Réseau Ligue (plateforme interne d'échange et de mutualisation de la Ligue), qui a vu sa communauté augmenter de 16 % par rapport à 2024. 385 développeur·euses ont désormais accès aux actualités des appels à projets et du pôle, aux fiches pratiques, et peuvent échanger sur leurs opportunités de développement.

En complément, les fédérations ont pu bénéficier d'un appui dans la réponse aux opportunités de financement. Plusieurs d'entre elles ont également bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans la cartographie des financeurs potentiels, notamment privés, de leur territoire.

Le travail d'identification des sources de financement alternatives s'est poursuivi pour réfléchir à l'hybridation des ressources et recenser notamment les fondations d'entreprises privées françaises et les fonds de dotation mobilisables pour soutenir les projets de la Ligue, et un cycle de rencontres s'est poursuivi pour mieux faire connaître le réseau de la Ligue de l'enseignement auprès de ces potentiel·les partenaires.

Le groupe de travail « Les Développeurs de la Ligue »

Le groupe de travail « Les Développeurs de la Ligue », installé depuis 2024, a poursuivi sa dynamique tout au long de l'année 2025. Composé d'une soixantaine de personnes issues des fédérations départementales mais aussi du Réseau national des Juniors Associations, de Lire et faire lire et de l'association PikPik Environnement (affiliée à la fédération 92), ce groupe de travail constitue un lieu d'échanges et de mutualisation des expériences et des pratiques liées aux modèles économiques et à l'hybridation des ressources.

Les ressources, partenaires et formations

Le kit thématique dédié à la recherche de financements s'est renforcé avec la publication de fiches pratiques tous les deux mois. Ces ressources abordent les sujets liés à la recherche de financements comme la prospection de financeurs privés, le mécénat de compétences, ou encore les techniques du pitch de projets...

Une expérimentation a été conduite durant le dernier trimestre 2025 sur le mécénat de compétences, en partenariat avec la plateforme Komeet, sur du renfort ponctuel en ressources humaines de consultant·es en intermission. Cette phase de test doit se poursuivre en 2026 sur de nouvelles missions.

Deux formations ont été organisées dans le cadre de l'offre de formation 2025 :

- « L'hybridation des ressources au sein d'une association » (avril 2025) centrée sur l'évolution du modèle socio-économique de sa structure, en maîtrisant les bases techniques et juridiques du mécénat et du sponsoring, la cartographie de son territoire et les axes de diversification de ses sources de financement ;
- « De l'évaluation de mon projet à la mesure d'impact social » (octobre 2025), visant à définir une stratégie et une méthodologie pour mesurer l'impact social de leurs projets, et de se familiariser avec les exigences des financeurs. Particulièrement plébiscitée par le réseau, celle-ci a vocation à être reconduite en 2026 et d'autres sont en phase d'élaboration.

Le groupe de travail « Politique de partenariats privés »

Lancé en janvier 2025 et composé de membres de fédérations départementales, de salarié·es et d'élu·es du centre confédéral, le groupe de travail « Politique de partenariats privés » a développé un guide d'aide à la décision pour conclure des partenariats avec des structures privées (fondations, fonds de dotation, entreprises...). Finalisé en septembre 2025 et diffusé début 2026, ce guide méthodologique comprend un processus de prise de décision, un outil pratique pour guider la réflexion et des lignes rouges à ne pas franchir, qui seraient en inadéquation avec les valeurs portées par la Ligue.

POURSUIVRE LA FORMATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES

L'offre de formations à destination du réseau

Comme chaque année, le centre confédéral propose une offre de formations renouvelée à destination des salarié·es du réseau afin de les accompagner dans le développement de leurs compétences sur des thématiques répondant aux besoins spécifiques de la Ligue de l'enseignement.

En 2025, le travail de consolidation et de stabilisation de l'offre de formations réseau engagé depuis 2023 s'est poursuivi avec deux niveaux d'offres de formations :

- Une offre de formations axée sur l'animation de réseau, dédiée au développement des activités de la Ligue. Celle-ci bénéficie d'un financement mobilisé au niveau national auprès de l'Opco Uniformation, via le centre confédéral, dans le cadre du dispositif des actions collectives nationales ;
- Une offre de formations portant sur des sujets d'expertise technique comme « Développer et faire connaître son offre de formations autour du service civique » ; « Stratégie de mécénat » ; ou encore « Développer sa stratégie d'influence pour mieux agir sur son territoire ».

Cette offre est payante, avec un financement mobilisable par chaque structure auprès de la délégation régionale de son Opco et dans le cadre de leur propre plan de développement des compétences.

En 2025, l'enveloppe financière nationale attribuée par Uniformation sur le dispositif des actions collectives nationales a été mobilisée dans les mêmes proportions qu'en 2024 (187 704 € en 2025 contre 185 005 € en 2024). Le financement complémentaire des formations expertes a augmenté de près de 15 % par rapport à 2024 (40 625 € en 2025 contre 35 463 € en 2024).

Si le nombre de formations proposées s'est maintenu en 2025, le nombre de stagiaires a, lui, baissé de près de 35 % (506 en 2025 contre 786 en 2024), portant à 10 le nombre moyen de personnes par formation, contre 12,5 en 2024.

Évolution de la gestion des formations

En 2025, le service Formation réseau s'est doté d'une solution en ligne de gestion de la formation, Dendreo, afin d'optimiser et sécuriser le suivi des formations, et de poursuivre l'optimisation de la qualité de service auprès du réseau.

Cet outil permet de dématérialiser le traitement des demandes de formation, de l'inscription à la facturation, et d'avoir une meilleure traçabilité des process de mise en œuvre des formations. L'outil met également à disposition deux extranets :

- Un extranet « stagiaires », espace personnel propre à chaque personne pour faciliter la communication et l'échange d'informations sur les formations, et simplifier la gestion administrative et documentaire ;
- Un extranet « formateur·rices » qui leur permet d'assurer le bon déroulement de leurs interventions tout en facilitant la communication et la gestion administrative liées à leurs formations.

Sécuriser le partenariat avec l'Infrep

Dans le cadre de la sécurisation de son offre de formations au regard des obligations Qualiopi, et du partenariat avec l'Infrep, le centre confédéral s'est doté, en novembre 2024, d'un numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation en propre. Le travail s'est poursuivi en 2025 pour renforcer et fluidifier les procédures de traitement en lien avec l'Infrep.

L'École des cadres

Ce parcours 100 % Ligue, composé de six modules de formation (18,5 jours), s'adresse aux délégué·es/secrétaires généraux·ales et responsables des fédérations départementales et unions régionales. Centré sur le pilotage opérationnel d'une structure, il leur permet d'appréhender les fonctions clés, depuis la culture « Ligue » (histoire, valeurs, enjeux) jusqu'à la posture managériale, en passant par la stratégie, la gestion, les ressources humaines ou encore la communication.

Globalement, ce parcours reçoit l'adhésion des stagiaires qui saluent la pertinence des contenus au regard de leurs besoins, la qualité et l'expertise des intervenant·es, ainsi que les formats proposés propices aux échanges d'expériences et à la mise en réseau. Ce parcours permet également aux participant·es de réfléchir à leurs pratiques, à leur organisation au quotidien et de questionner ou repositionner leur posture professionnelle. En outre, l'esprit « promo », toujours très présent, renforce le sentiment d'appartenance au réseau et permet de faire culture commune, y compris entre différents niveaux de responsabilité, et d'appréhender différents types d'organisation et de modes de fonctionnement.

L'évaluation via une note écrite suivie d'un oral apporte une plus-value au parcours de formation et permet de faire le lien entre les contenus de la formation et une problématique liée à sa structure.

Pour autant, des points d'amélioration ont été identifiés : intégrer une dimension stratégique plus franche dans certains contenus ; adapter ces derniers selon les niveaux de responsabilités dans certains modules ; renforcer les méthodes d'animation « éduc pop » ; et faire évoluer la composition du jury d'évaluation afin de permettre une meilleure prise de hauteur.

La promotion 2024, composée de 11 stagiaires (sur 13 inscrit-es) s'est achevée en janvier 2025 à l'occasion de l'oral organisé durant les Journées d'études des responsables fédéraux-ales (Jerf). La remise des diplômes, quant à elle, s'est déroulée en juin lors du congrès de Rennes.

Neuf stagiaires – quatre délégué-es généraux-ales, deux délégué-es généraux-ales adjoint-es et trois directeur-rices/responsables de service – ont rejoint la promotion 2025 qui s'est achevée en janvier 2026. La mobilisation du réseau a cependant été plus difficile. Certaines personnes intéressées ont dû reporter leur participation à 2026 par manque de temps ou en raison de la situation de leur structure.

Ce parcours a bénéficié, en 2025, du financement d'Uniformation à hauteur de 80 000 €.

Les formations militantes

Chaque année, bénévoles et élu-es des fédérations départementales et unions régionales bénéficient de formations militantes. En 2025, les pôles Vie associative et Formation réseau ont proposé deux parcours : un premier pour les « nouveaux-elles administrateur-ices » et un second pour « lutter contre les idées d'extrême droite ».

Le premier s'est déroulé de mi-octobre à mi-novembre et a concerné 37 personnes. Il était composé de quatre ateliers : « Histoire et organisation de la Ligue de l'enseignement » ; « Porter un plaidoyer et adopter une stratégie d'influence » ; « Fédérer autour du projet stratégique et politique » ; et « Écosystème de la Ligue de l'enseignement ».

Le second a réuni près de 40 personnes à travers trois séquences organisées en décembre 2025. Avec la participation de chercheur-euses (dont Rémi Lefebvre), de partenaires (LDH, Cnajep) et de représentant-es des fédérations de la Ligue, ces trois séquences ont exploré les raisons sociologiques du vote en faveur des extrêmes droites, ont éclairé leur importance, selon les territoires et ont fait le point sur les initiatives existantes et celles à mettre en place pour prendre collectivement soin de notre démocratie.

RÉFORMER LE SYSTÈME DES ADHÉSIONS

Ligu'Asso, nouvelle plateforme

Le développement de la plateforme Ligu'Asso, devant succéder à Affiligue, qui vise à moderniser les outils d'adhésion et d'affiliation du réseau, s'est poursuivi tout au long de l'année 2025. Ce chantier ambitieux est porté conjointement par la Ligue, l'Usep et l'Ufolep depuis 2022, dans le prolongement du plan stratégique de développement associatif.

En 2025, les travaux ont porté sur la phase finale de développement du nouveau système, la préparation de sa mise en service en janvier 2026, et une communication dans le cadre d'événements nationaux (Journées d'études des responsables fédéraux, Rencontres nationales vie associative, assemblée générale...) et à travers la diffusion de lettres d'information dédiées à partir de septembre 2025.

Parallèlement, une campagne de tests a été engagée afin d'assurer une transition fluide depuis Affiligue, mobilisant des utilisateur·rices pilotes et permettant d'apporter les derniers ajustements nécessaires.

Cette dynamique s'est accompagnée d'un important travail de préparation, notamment sur la stabilisation et la migration des données, l'information à destination des fédérations et la mise à disposition de ressources d'accompagnement.

Évolution de notre système assurance

Suite aux décisions de l'assemblée générale de 2024 et à la volonté de l'assureur historique Maif de dénoncer l'accord groupe qui liait le système assurantiel via l'Apac, les négociations se sont poursuivies durant le premier trimestre 2025 pour trouver une alternative au contrat groupe Ligue, sous la forme d'une proposition d'indication d'affaires.

L'offre partenariale Maif a finalement été retenue sous cette forme, et proposée au réseau pour le lancement de la saison 2025/2026, parallèlement à l'offre groupe négociée par l'Usep pour ses associations, et à l'offre déjà existante chez un autre opérateur pour les associations Ufolep.

Une étude d'impact de cette offre sur le développement des affiliations a été lancée au dernier trimestre 2025 auprès des fédérations sur le champ socioculturel, pour envisager la prochaine saison.

RENFORCER LA VISIBILITÉ ET L'INFLUENCE DE LA LIGUE

Une nouvelle direction dédiée à la communication

Afin de gagner en notoriété et en visibilité, le centre confédéral de la Ligue a choisi d'allouer de nouveaux moyens – humains et financiers – à sa direction de la communication (notamment grâce à l'internalisation de notre média « Les Chroniques associatives », jusque-là géré et animé par un prestataire extérieur). Ceci s'est traduit par la création d'un nouveau pôle dédié à la communication externe et par l'élaboration d'une feuille de route portée par une élue au sein du bureau, avec l'ambition de faire de la communication un véritable choix politique stratégique, condition pour que la Ligue exerce pleinement son rôle d'actrice majeure de l'éducation populaire.

Le pôle communication externe est ainsi venu compléter la direction de la communication composée jusqu'alors de trois pôles – communication réseau, projets web, et événementiel – avec l'embauche de trois personnes : une responsable de pôle (en mai 2025), une community manager (en octobre 2025) et un attaché de presse (en janvier 2026).

À l'appui d'une feuille de route validée en conseil d'administration en décembre 2025, la direction de la communication a identifié quatre enjeux stratégiques à déployer à court et moyen termes :

- Muscler l'influence et la notoriété de la Ligue : en renforçant sa visibilité sur les réseaux sociaux et via les relations presse, en construisant des partenariats médiatiques et éditoriaux ; ou encore en établissant une stratégie de porte-parolat sur des sujets identifiés (défense de l'école publique, éducation tout au long de la vie, droit aux vacances, défense du fait associatif et éducation à l'esprit critique) ;
- Travailler collectivement l'identité de la Ligue : en engageant un travail de refonte de son identité visuelle ainsi qu'une démarche consultative et participative au sein de son réseau pour gagner l'adhésion de ce dernier à la démarche ;
- Accompagner et professionnaliser le réseau : en déployant une offre de formation nationale dédiée à la communication, et en créant des espaces d'échange et de partage de pratiques ;
- Intégrer la communication dans l'ensemble des projets fédéraux : en travaillant en amont avec les secteurs thématiques (éducation, culture, formation...), ou encore en améliorant les processus avec les prestataires (hébergement, sécurité).

Une dynamique impulsée avec les « référent-es communication » du réseau

Une enquête menée en octobre 2025 a mis en lumière un manque de moyens structurels au sein du réseau : faibles effectifs dédiés aux sujets de communication, budgets inexistantes ou limités, pratiques hétérogènes et inégalités territoriales fortes. Le réseau a ainsi exprimé une demande claire de pilotage politique, de cohérence stratégique et de solidarité organisationnelle.

Afin de répondre à ces enjeux internes, la direction de la communication a organisé, en fin d'année, une première rencontre en visioconférence avec une quarantaine de « référent-es communication » du réseau pour présenter les membres de la direction et leurs missions mais aussi pour recenser leurs besoins et attentes. Ces temps de rencontres ont vocation à être proposés régulièrement, tous les trimestres environ, et sont complétés par des webinaires thématiques. Les premiers, organisés au cours du premier semestre 2026, portaient sur les relations presse et les réseaux sociaux.

Par ailleurs, un groupe de travail s'est constitué afin de mener une réflexion sur l'identité visuelle de la Ligue avec l'objectif de moderniser cette dernière et de la rendre adaptable par l'ensemble des fédérations et unions régionales.

A large, stylized number '104' in a vibrant pink color is positioned in the background. The '1' is a simple vertical bar, the '0' is a rounded shape with a vertical slit, and the '4' is composed of a tall vertical bar and a horizontal base that extends to the right.

**LA LIGUE,
ASSOCIATION
D'ÉDUCATION
POPULAIRE ET
COMPLÉMENTAIRE
DE L'ÉCOLE
PUBLIQUE**

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ASSURE LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE AVEC L'ÉCOLE PUBLIQUE EN DÉVELOPPANT DE NOMBREUSES ACTIONS DÉTAILLÉES DANS LE CHAPITRE 6 DE CE RAPPORT D'ACTIVITÉ. POUR CELA, ELLE S'APPUIE SUR NOTRE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DÉCLINÉE DANS CHAQUE FÉDÉRATION. EN 2025, QUATRE DOSSIERS TRANSVERSAUX ONT ÉTÉ PARTICULIÈREMENT TRAVAILLÉS.

LA LIGUE, AUX CÔTÉS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Association éducative complémentaire de l'enseignement public, la Ligue de l'enseignement accompagne au quotidien, dans tous les départements, les écoles, les établissements scolaires et les communautés éducatives locales.

La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), signée en 2023 avec le ministère de l'Éducation nationale et qui s'est achevée en 2025, s'inscrit dans la continuité d'un partenariat de longue date entre notre mouvement et le service public de l'éducation. Elle incarne la convergence entre le projet éducatif de notre mouvement et celui de l'École publique. Une très grande partie des actions conduites par le réseau de la Ligue vient donc en soutien de la mission et de l'action de l'École et de ses acteur·rices : équipes éducatives, équipes de direction, parents...

Trois grands axes de travail structurent actuellement ce partenariat et mobilisent le réseau des fédérations départementales et unions régionales de la Ligue aux côtés d'une École engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, pour l'égalité, la mixité et le bien-être des élèves.

Cette convention mobilise deux parties prenantes de notre mouvement : les fédérations départementales et les comités départementaux de l'Usep. La Ligue est entièrement engagée dans la réalisation des objectifs de notre CPO avec le ministère de l'Éducation nationale. L'action de l'Usep y contribue fortement. Dans ce cadre, celle de l'Ufolep se développe dans un périmètre plus restreint (formation des acteur·rices éducatif·ves, activités extrascolaires...). Ainsi, la Ligue de l'enseignement couvre tous les champs d'intervention dans la continuité du travail de l'École : le parcours d'éducation artistique et culturelle, le développement de la pratique sportive, le développement des compétences psychosociales pour le bien-être des enfants et la qualité du climat scolaire, le projet éducatif de territoire au service de la continuité éducative, la formation de l'ensemble des acteur·rices éducatif·ves, le développement de l'éducation au numérique, etc. De plus, l'implantation territoriale de notre mouvement, et de ses composantes, lui donne aussi la capacité d'assurer le déploiement de la CPO sur la totalité des académies.

La mise en œuvre des actions et leur évaluation impliquent un travail d'animation et de coordination du réseau qui s'organise à deux échelons : académique et national.

À l'échelon académique, les coordonnateur·rices académiques constituent les chevilles ouvrières de l'accompagnement des fédérations départementales. En lien avec le centre confédéral, ils-elles assurent l'information aux fédérations qui composent leur académie et les soutiennent dans les différentes étapes de l'agenda CPO. Ils-elles sont ainsi les premier·ères interlocuteur·rices du réseau sur les questions liées à la convention, au déploiement des actions et à leur évaluation (quantitative et qualitative). Ils-elles ont aussi la responsabilité d'assurer le lien, tout au long de l'année, avec les services des rectorats, d'organiser et de préparer le dialogue de partenariat académique (DPA) qui a lieu une fois par an.

Au niveau national, le centre confédéral organise, en lien avec les coordonnateur·rices CPO, toutes les étapes relatives à la mise en œuvre de la convention. Les suivis administratif et financier, ainsi que les évaluations quantitative et qualitative des actions à l'échelon national font l'objet d'un dialogue annuel de partenariat national (DPN) avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco).

Depuis l'automne 2020, un dispositif d'accompagnement des correspondant·es académiques CPO au sein de chaque union régionale de la Ligue est mis en place visant à conforter, à l'échelle académique, la dynamique éducative du réseau, la qualité de ses interventions et sa visibilité.

Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs devrait être signée en 2026 et permettre la poursuite des actions jusqu'en 2029.

PARTIR EN CLASSES DE DÉCOUVERTES SUR LE LITTORAL BRETON

Depuis dix ans, la Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor développe une offre structurée de classes de découvertes, mêlant éducation à l'environnement, ouverture culturelle et pratique sportive. Avec deux centres d'accueil en gestion et des programmes adaptés aux projets pédagogiques des enseignant·es, la fédération 22 accueille chaque année près de 300 élèves.

Depuis plus de 40 ans, la Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor accompagne les écoles du département dans leurs projets de classes de découvertes dans toute la France. Dans le département, elle dispose également d'un partenariat avec deux centres d'accueil : le centre du Goëlo à Tréveneuc et celui de la Côte de Granit Rose situé à Trégastel¹. Le premier, perché sur les hauteurs de la baie de Saint-Brieuc, offre une vue panoramique sur l'un des plus grands sites marins d'Europe. Il offre la possibilité d'organiser un séjour complet sans utiliser le car, favorisant les déplacements doux. Le second, situé au cœur d'un centre équestre, permet une immersion totale dans la nature bretonne, à proximité immédiate des pôles nautiques et des lieux d'animation. Les deux sites sont ouverts principalement de fin mars à fin juin ; d'autres périodes dédiées aux séjours d'intégration, en septembre-octobre, organisés par les établissements scolaires, s'y ajoutent progressivement.

Les classes de découvertes sont conçues pour répondre aux projets pédagogiques des équipes enseignantes, de la maternelle au CM2. Chaque séjour est élaboré en partenariat avec les enseignant·es qui bénéficient d'un accompagnement complet de la part de la Ligue 22 : gestion logistique, planning d'activités, dossiers pédagogiques et administratifs mais aussi recherche de financement².

Une offre pédagogique axée sur la mer, la biodiversité et le territoire

En cohérence avec les programmes scolaires, la Ligue de l'enseignement 22 propose trois types de classes de découvertes : un parcours d'observation et de découverte des écosystèmes littoraux – biodiversité, estran, faune, flore, activités humaines – intitulé « Du sentier à la mer » ; un parcours « Navigation » à dominante sportive axé sur les activités nautiques (voile, kayak, paddle, char à voile...) et enfin un parcours « Entre vents et marées » qui propose une immersion dans l'histoire locale, la vie insulaire (notamment avec l'île de Bréhat classée réserve naturelle), ou encore l'exploration d'un site historique comme Paimpol. À ces programmes s'ajoutent des projets en réflexion sur le thème des contes et légendes notamment.

Une activité autour des Aires marines éducatives

La Ligue de l'enseignement 22 dispose d'une équipe dédiée à la transition écologique qui intervient auprès des élèves et des équipes éducatives, et travaille en étroite collaboration avec l'équipe organisant les classes de découvertes. Elle anime notamment le dispositif national des Aires marines éducatives (AME), de petites zones littorales gérées de manière participative par les élèves d'une ou de plusieurs classes. À Étables-sur-Mer, une classe ayant constaté la présence importante de déchets sur une plage a ainsi travaillé à la création d'un dispositif complet : panneaux d'information, « bacs à marée » et partenariat avec la mairie pour mettre en place une collecte régulière. Ce dispositif contribue à sensibiliser et former les élèves à devenir de véritables ambassadeur·rices du littoral.

Malgré une concurrence relativement importante sur le littoral breton, la Ligue de l'enseignement 22 se distingue par la qualité éducative des séjours proposés, son expertise et sa reconnaissance par les écoles du département quant à l'organisation de classes de découvertes. Les enseignant·es, pour beaucoup, reviennent chaque année avec leurs classes ou au moins régulièrement. « Je suis enchantée par la qualité des activités, leur variété, le bon dosage des connaissances transmises et le professionnalisme des équipes » résumait Hélène Damas, enseignante à l'école de Boise-mont (CM2) lors de son dernier séjour.

Pour élargir son offre et proposer des activités tout au long de l'année, la Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor ambitionne d'ouvrir un troisième centre en gestion directe.

www.laligue22.org

« DES CONNAISSANCES TRANSMISES AVEC PASSION ET PATIENCE. »

LAETITIA, ENSEIGNANTE (CE2)



© Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor

1. Le centre de Tréveneuc appartient à l'Association nationale d'action sociale (Anas) et compte 120 couchages ; celui de Trégastel compte 68 couchages.
2. Mobilisation du Pass « Classe de Mer » de la région Bretagne (soutien financier pour les écoles situées en zones prioritaires – rurales ou QPV – pouvant aller jusqu'à 30 € par jour et par élève selon la période), Trousse à projet, Fondation Maud Fontenoy, Enfance et montagne...

LE SPORT SCOLAIRE, VECTEUR DE LIEN SOCIAL ET D'ÉDUCATION

Dans la Marne, l'Usep (l'Union sportive de l'enseignement du premier degré) ne se contente pas d'organiser des activités sportives : elle tisse des liens entre les écoles, les familles et le territoire, avec pour objectif de « ne laisser personne sur le bord du chemin ». Une philosophie qui se traduit par des projets ambitieux, mêlant pratique physique, éducation citoyenne et découvertes culturelles.

Chaque année, l'Usep de la Marne mobilise des milliers d'élèves autour d'événements phares. Le « P'tit Tour Usep », déclinaison locale de l'opération nationale, vise au « savoir rouler à vélo » tout en sensibilisant à la santé, à la sécurité et au respect de l'environnement. « Nous disposons d'une flotte de 100 vélos pour que chaque enfant puisse y participer », précise Christophe Viet, délégué Usep. En 2025, 1500 à 2000 enfants ont ainsi validé les 25 étapes du parcours, en ville comme en zone rurale. Une manière de faire entrer la mobilité douce dans les habitudes dès le CP, avec un aboutissement en CM1-CM2 pour les sorties sur route.

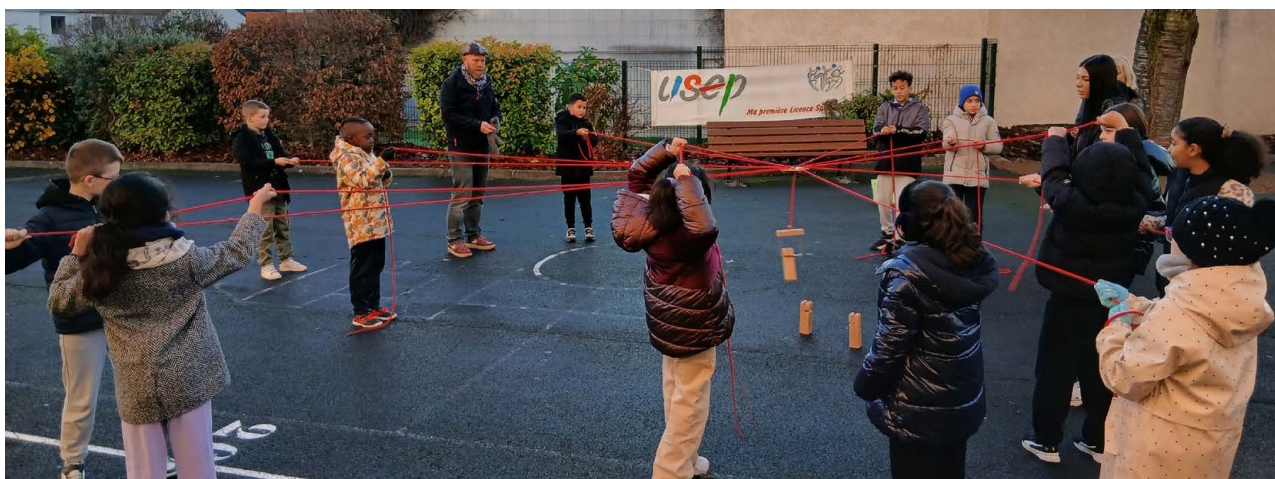
Autre rendez-vous marquant de l'année : « Scolarando » qui associe randonnée pédestre et découverte du patrimoine. En partenariat avec le Comité départemental de randonnée, huit circuits, préparés par les enseignants, sont proposés durant le printemps aux élèves du CP au CM2. En 2025, 3500 enfants ont pris part à ces balades éducatives et culturelles qui leur ont permis de découvrir des sites emblématiques du département : paysages naturels, patrimoine lié à la Première Guerre mondiale (Main de Massiges), faune et flore autour du lac du Der, ou encore les crayères de Reims (vaste réseau de galeries souterraines creusées dans la craie sous la ville et ses environs) inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco.

Au-delà des grands événements, l'Usep de la Marne s'engage aussi autour de valeurs chères à la Ligue de l'enseignement à l'image de la Journée de la laïcité. L'édition 2025 a été organisée à l'école Docteur Roux à Reims. Dans ce quartier prioritaire où cohabitent 25 nationalités, l'Usep, en coopération avec les équipes de la fédération départementale, a proposé à quelque 150 élèves des ateliers favorisant le respect et l'égalité filles-garçons. Jeux coopératifs, auto-arbitrage, activités mixtes... tout a été pensé ici pour apprendre à « jouer ensemble ». En 2025, deux jeunes en service civique ont également animé un atelier original sur l'interculturalité à travers la cuisine, invitant les enfants à situer les recettes et les ingrédients sur un planisphère. Cinq activités sportives coopératives (kin-ball, molki, tour de Froebel...) complétaient ce programme pour favoriser la mixité et la coopération. « Une façon ludique de montrer que nos différences nous enrichissent », explique Christophe Viet.

Renforcer les liens avec les familles et se diversifier

Pour renforcer la relation école-parents, l'Usep a créé les « samedis familles » : balades à vélo, jeux coopératifs... permettent aux adultes et à leurs enfants de partager le même terrain. « On choisit des pratiques innovantes comme le kin-ball pour mettre tout le monde au même niveau de pratique », précise le délégué. Ces rendez-vous séduisent chaque année environ 500 enfants et autant d'adultes. En 2026, l'Usep 51 prévoit d'aller plus loin dans son offre avec des formules biathlon ou triathlon intégrant un volet natation pour le « savoir nager », toujours dans l'esprit de faire du sport un outil de cohésion familiale.

Hors temps scolaire, l'Usep organise également des mercredis multisports à Reims, en partenariat avec le service Solidarité et Territoires de la Ligue de l'enseignement 51 qui intervient dans la Cité éducative de la ville. Pour 60 € par an, des enfants issus de familles éloignées de la pratique sportive découvrent diverses disciplines et participent à des événements comme le cross de fin d'année ou une « course enfant » dans le cadre du marathon de Reims. « Notre rôle, c'est d'ouvrir les portes », précise Christophe Viet.



UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION À L'ESPRIT CRITIQUE

En 2025, la Ligue de l'enseignement a choisi de consacrer son congrès à l'un des enjeux démocratiques majeurs de notre époque : le développement de l'esprit critique comme levier d'émancipation, pour faire face à la montée des populismes, à la désinformation, aux bouleversements numériques et aux crises écologiques.

Dans son texte de référence, voté en assemblée générale en juin, la Ligue justifie son choix en rappelant que l'esprit critique est devenu essentiel alors que les populismes s'installent durablement, que les discours de haine se multiplient, que la désinformation et les « vérités alternatives » se diffusent massivement, le tout accentué par la révolution numérique (IA, réseaux sociaux, bulles algorithmiques) qui bouleverse notre accès au savoir.

En outre, l'enjeu pour la Ligue de porter un tel sujet de société est de permettre à chaque citoyen-ne de développer une autonomie intellectuelle fondée sur la compréhension de la fabrication du savoir, la capacité à évaluer la fiabilité des sources, et l'aptitude à débattre dans un cadre sécurisé.

Cette question de congrès a été travaillée pendant de nombreux mois au sein du réseau, dans une démarche participative, mêlant réflexions théoriques, ateliers de terrain et contributions numériques¹. Pour mener à bien cette réflexion collective, elle s'est appuyée sur CartoDébat, un outil numérique collaboratif conçu pour favoriser la délibération et visualiser les contributions de chacun-e. CartoDébat a ainsi rassemblé les contributions, réactions et analyses des participant-es en les catégorisant et en produisant des synthèses, et a aussi permis d'animer des débats en présentiel et en ligne. L'objectif d'utiliser ce type de plateforme était de favoriser la participation de l'ensemble du réseau, de construire une base théorique solide, et enfin, de mettre en cohérence valeurs, pratiques éducatives et enjeux démocratiques.

Pour nourrir la réflexion, la Ligue a bénéficié de l'accompagnement d'expert-es, à l'image de Denis Caroti, spécialiste de la zététique et formateur sur l'esprit critique, et Emmanuel Mayoud, du Cortecs (Collectif de recherche transdisciplinaire esprit critique et sciences), spécialiste de médiation numérique et d'animation de débat.

Les travaux menés ont mis en lumière plusieurs enjeux :

- L'importance de comprendre les mécanismes de l'esprit critique : rôle des émotions, biais cognitifs, raisonnement motivé... ;
- La nécessité de renforcer la culture scientifique : comprendre la fabrication des savoirs, démarche scientifique rigoureuse pour contrer la diffusion de simples opinions... dans tous les espaces, notamment l'école ;
- La création d'espaces de débat « protégés » pour favoriser la confrontation d'idées, l'altérité et l'écoute, et lutter contre la polarisation et les logiques d'entre-soi.

Afin de faire vivre cette question de congrès et de poursuivre son engagement en faveur de l'éducation à l'esprit critique, la Ligue de l'enseignement a produit deux outils, diffusés début 2026 : une plateforme numérique intitulée « Les mécanismes de l'esprit critique » qui rassemble des ressources variées (articles, vidéos, valorisation d'actions du réseau...) et un dépliant en guise de support de communication que les fédérations et unions régionales pourront diffuser dans différents cadres et avec différents publics (formations, rencontres institutionnelles, événements...).

1. 1200 participant-es, près de 70 débats, et 445 contributions déposées sur la plateforme.

UN PARCOURS IMMERSIF POUR SENSIBILISER LES JEUNES AUX ENJEUX DU NUMÉRIQUE

Dans l'Aveyron, la Ligue de l'enseignement déploie « Carnaval mental »¹, un parcours d'éducation aux médias et à l'information (EMI) pensé pour renforcer l'esprit critique des adolescent·es face aux environnements numériques qui rythment leur quotidien (réseaux sociaux, plateformes de streaming, jeux vidéo...).

Les usages numériques et le développement de l'esprit critique font partie intégrante des actions éducatives proposées par les différents services de la fédération de l'Aveyron. Déjà impliquée dans des dispositifs comme les Promeneurs du net (axe parentalité - jeunesse) ou encore dans l'expérimentation du jeu Webrunners (lire page 70), c'est assez naturellement que la fédération s'est emparée de Carnaval mental pour mettre en place des ateliers d'éducation aux médias auprès de collégien·nes et de lycéen·nes.

Carnaval mental vise ainsi à décrypter les biais cognitifs, les bulles informationnelles et l'économie de l'attention. Conçu sous forme de séances thématiques, il mêle jeux, débats et cartes illustrées pour rendre accessibles des notions complexes.

Décrypter ce qui se cache derrière l'économie de l'attention

La Ligue de l'enseignement de l'Aveyron a particulièrement investi la séance consacrée à l'économie de l'attention : techniques d'influence en ligne, architecture d'internet, stratégies marketing qui orientent nos usages (réseaux sociaux, jeux vidéo, streaming, navigation). Les participant·es aux ateliers y ont découvert comment les plateformes captent leur temps et influencent leurs choix. Un personnage emblématique, Bubble, incarnant la bulle informationnelle, a suscité beaucoup d'échanges parmi les jeunes. « La même recherche sur deux téléphones différents ne donne pas les mêmes résultats. Les usager·ères numériques ont accès à des informations restreintes, via les algorithmes qu'ils·elles nourrissent, et qui viennent conforter leurs convictions », précise Élise Battut, coordinatrice du volet numérique éducatif à la Ligue 12.

En 2025, quelque 200 collégien·nes et 120 lycéen·nes ont participé aux ateliers de la fédération 12. Les retours étaient enthousiastes : « J'ai appris beaucoup de choses sur comment est construit internet, et je vais les appliquer », confiait un élève. Les cartes pédagogiques, très appréciées, ont été photographiées pour garder une trace des apprentissages. Les enseignant·es, eux·elles aussi, ont plébiscité le dispositif pour bénéficier de formations similaires. « La difficulté de trouver des ressources pour le terrain est réelle, et Carnaval mental répond parfaitement à ce besoin », explique Élise Battut.

En 2026, la Ligue 12 a prévu d'intégrer le dispositif à des projets structurants, comme l'appel à projets « Collégien·nes responsables - Ambassadeur·ices des bons usages du numérique » du Conseil départemental, qui accompagne les élèves dès la 6^e pour une citoyenneté numérique éclairée. 200 élèves du collège Marcel Aymard de Millau bénéficieront ainsi, durant toute l'année scolaire, d'un programme sur les bons usages du numérique imaginé et animé par la Ligue et l'Ufolep de l'Aveyron ainsi que le réseau millavois des Promeneurs du net.

Plus largement, la fédération 12 prévoit d'étendre le dispositif, notamment dans le cadre du réseau Promeneurs du net et des actions parentalité. Objectifs : toucher davantage de publics, y compris les familles, et renforcer la prévention face aux risques numériques (harcèlement, désinformation, manipulation algorithmique).

<https://laligue12.fr>

« JE NE SAVAIS PAS CE QU'ÉTAIT
L'ÉCONOMIE DE L'ATTENTION.
C'EST UNE DÉCOUVERTE ET EN
MÊME TEMPS NON, CAR ÇA
A UN RAPPORT AVEC NOTRE
VIE DE TOUS LES JOURS SUR
LES ÉCRANS. »

UN ÉLÈVE



© Ligue de l'enseignement de l'Aveyron

1. Imaginé par la Ligue de l'enseignement nationale, Carnaval mental bénéficie du soutien du ministère de la Culture.

LA LIGUE, PARTENAIRE DE LA FABRIQUE DES COMMUNS PÉDAGOGIQUES

La Fabrique des communs pédagogiques, dont la Ligue de l'enseignement est partenaire, porte depuis 2021 le programme national « classe dehors » et promeut la mutualisation de ressources éducatives libres, la recherche action et la coopération entre praticien·nes.

Du 14 au 17 mai 2025 à Marseille, la Fabrique a initié la 2^e édition des Rencontres internationales de la classe dehors, événement placé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale. Il était organisé en partenariat avec des associations d'éducation populaire, des acteur·rices éducatif·ves, des chercheur·euses, des collectivités territoriales et des réseaux nationaux et internationaux autour des enjeux de l'enseignement en plein air et de l'apprentissage au contact du vivant.

Engagée de longue date en faveur d'une éducation populaire émancipatrice, tournée vers l'accès aux savoirs, la citoyenneté et la coopération, la Ligue de l'enseignement s'est investie dans l'organisation de l'événement à différents niveaux : appui technique et organisationnel, mise à disposition de moyens, contribution à l'élaboration de la programmation, notamment à travers l'animation d'ateliers, et enfin diffusion de la communication auprès de son réseau associatif.

Organisé en deux volets complémentaires, l'événement a articulé des rencontres professionnelles, accueillies notamment au

parc du 26^e Centenaire, dédiées à la formation, aux échanges de pratiques et à la mise en réseau des professionnel·les, de la petite enfance à l'enseignement supérieur ; et le dispositif « Les enfants enchantent Marseille », invitant les enseignant·es, éducateur·rices et animateur·rices, de la crèche à l'université, à investir l'espace public naturel et culturel marseillais pour des temps d'apprentissage hors les murs, sur l'ensemble du territoire communal.

En termes de contenus, la Ligue de l'enseignement a coordonné un parcours dédié aux classes de découvertes et un autre autour des politiques éducatives et des temps périscolaires. En complément, un atelier intitulé « Apporter une réponse éducative à l'éco-anxiété des jeunes » était également au programme. La Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône, quant à elle, a assuré une animation autour de la Fresque de la ville à hauteur d'enfant, un atelier pédagogique permettant de sensibiliser aux impacts environnementaux, sociaux et économiques de la construction d'une ville. La fédération 13 a également proposé un retour d'expérience du « Tour de France républicain », dispositif qui permet de faire découvrir chaque année, à 100 jeunes collégien·nes de Marseille, les instances de la République et les fondements de la culture française à travers des visites organisées à Paris et Strasbourg.

Les Rencontres de la classe dehors 2025 ont rassemblé quelque 2 200 personnes et un peu plus de 8 300 enfants.

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DÉDIÉ AUX VACANCES

À travers son secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs (VSLE), la Ligue de l'enseignement propose aux enfants, aux jeunes et aux adultes différentes expériences : séjours éducatifs, colonies de vacances, accueils de loisirs en temps périscolaires, classes de découvertes, vacances pour les familles et les groupes, actions petite enfance et formations à l'animation. Toutes ces expériences de vie collective favorisent l'autonomie, la coopération, l'esprit critique, la confiance en soi, tout en contribuant à la démocratisation de l'accès aux pratiques culturelles, sportives, environnementales et citoyennes. Ainsi, les vacances et séjours proposés par la Ligue constituent des temps éducatifs à part entière, complémentaires de l'école et de la famille.

Pour réaffirmer avec vigueur la philosophie qui guide l'organisation de ses séjours, la Ligue de l'enseignement a engagé, en 2025, l'actualisation de son projet éducatif vacances. Celui-ci s'inscrit dans les trois fondamentaux qu'elle porte : l'éducation comme bien commun ; la laïcité comme principe garant de la liberté de conscience et du vivre-ensemble ; et la démocratie comme idéal de participation et de construction collective. Les actions du secteur VSLE visent à faire vivre concrètement ces principes au sein de structures éducatives conçues comme des microsociétés, dans lesquelles le dialogue, la responsabilité partagée et la coopération sont au cœur des pratiques.

Ce nouveau projet éducatif vacances – qui sera présenté à l'assemblée générale 2026 – affirme cinq priorités politiques répondant aux enjeux contemporains : la valorisation des mixités, la prévention et la lutte contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels, la transition écologique, l'inclusion et l'éducation à l'esprit critique. Ces priorités structurent l'ensemble des choix pédagogiques et organisationnels garantissant des environnements éducatifs sûrs, inclusifs, respectueux du vivant et favorables à l'émancipation de toutes et tous.

La mise en œuvre du projet repose sur des orientations éducatives partagées – accueillir, prendre soin, animer, expérimenter, entourer et laisser la place – qui définissent une posture éducative commune. Elles placent chaque usager·ère au cœur de son parcours, reconnu·e comme acteur·rice et auteur·rice de ses expériences, dans une logique de passage du « vivre-ensemble » au « faire ensemble ».

Enfin, pour la Ligue, ce projet éducatif constitue un cadre de référence vivant, fondé sur la formation et l'accompagnement des équipes, la coopération avec l'ensemble de la communauté éducative et un fort ancrage territorial. Son évaluation continue vise à garantir la qualité, la cohérence et l'adaptation des actions menées, au service d'une société plus juste, plus solidaire et plus émancipatrice.

25

**LA LIGUE, ACTRICE
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE**

UN RÉSEAU DENSE D'ENTREPRISES DE L'ESS

Des structures aux activités variées

Grâce à un réseau étendu comptant de nombreuses structures, présentes dans les territoires et couvrant des champs d'activité très divers, la Ligue de l'enseignement occupe une place singulière dans le paysage de l'économie sociale et solidaire en France. Le réseau de la Ligue (centre confédéral, fédérations départementales et unions régionales) gère, en effet, plus de 400 établissements de toute nature : centres de vacances et de séjours, centres de loisirs, espaces de vie sociale, tiers-lieux, salles de spectacle, cinémas, équipements sportifs, centres d'hébergement et d'accueil, instituts spécialisés, services d'accompagnement...

À travers la gestion de salles de cinéma, de circuits itinérants, ou l'organisation de festivals, la Ligue favorise l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, tout en luttant contre les inégalités d'accès en étant présente aussi bien dans les territoires urbains que ruraux.

Dans le cadre de politiques publiques ou de partenariats associatifs et institutionnels, la Ligue développe également des services éducatifs et sociaux en gérant des crèches, des établissements médico-éducatifs ou des accueils spécialisés. Il s'agit pour elle de pouvoir répondre aux besoins sociaux des habitant·es, dans une démarche humaine et solidaire, fidèle à ses valeurs.

La Ligue accompagne également l'émergence de projets sociaux innovants dans les territoires aux côtés des habitant·es – tiers-lieux, fablabs, ressourceries, recycleries... –, répondant à des enjeux contemporains liés à la transition écologique, à l'inclusion ou encore aux coopérations locales.

Enfin, présente dans des instances structurantes de l'ESS, comme les Cress (chambres régionales de l'ESS), la Ligue de l'enseignement contribue à structurer le secteur et à porter la voix des acteur·rices associatif·ves dans les politiques publiques.

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DE NORMANDIE**

LE CINÉ, AU PLUS PRÈS DES HABITANT·ES

Depuis 1987, le Réseau Génériques, porté par la Ligue de l'enseignement de Normandie, irrigue les territoires ruraux du Calvados, de la Manche et de l'Orne en proposant une offre cinématographique de proximité grâce à ses 42 points de diffusion. En 2025, le Réseau a organisé la première édition du festival Hors Cadres, en proposant une sélection de films représentatifs de la création européenne contemporaine.

Réunissant 16 salles fixes et 26 points de projection itinérants, Génériques fonctionne et vit grâce à l'engagement de près de 1000 bénévoles qui participent, chaque année, à la vie du réseau, qu'il s'agisse d'assurer l'accueil, la billetterie, la communication, ou encore la programmation des films¹, le tout dans des conditions techniques (projection, sonorisation...) et professionnelles (médiation, communication...) identiques aux cinémas « conventionnels ». Une implication qui fait de Génériques un acteur culturel profondément ancré dans les territoires, tout en permettant d'atteindre des publics souvent éloignés de l'offre cinématographique traditionnelle. Ainsi, entre 280 000 et 320 000 personnes profitent chaque année des films proposés en itinérance et dans les salles fixes².

Tout au long de l'année, le Réseau mène également un travail constant auprès des publics scolaires, des personnes détenues dans les établissements d'Argentan et de Caen (jusqu'à six projections annuelles) et des centres de loisirs, notamment via des dispositifs d'éducation à l'image et de médiation.

Première édition du festival Hors Cadres

Alors que le Réseau Génériques s'apprête à célébrer ses 40 ans en 2027, la Ligue de Normandie a organisé, du 20 au 28 juin 2025, la première édition de Hors Cadres, « festival itinérant de cinéma européen en Normandie », imaginé comme le prolongement naturel du réseau et né d'une conviction forte : le cinéma est un bien commun, et chaque citoyen·ne, quel que soit son lieu de vie, doit pouvoir y accéder facilement.

Le choix de proposer une sélection représentative de la création européenne contemporaine (Belgique, Irlande, Pays Bas, Suède et France) avait pour objectif de valoriser la diversité des regards et des cultures européennes ; de montrer des récits proches des préoccupations des spectateur·rices ; et de favoriser l'ouverture culturelle et la rencontre.

1. En moyenne, 10 bénévoles sont mobilisé·es pour faire vivre un point itinérant et 40 pour une salle fixe.

2. Dont 22 000 à 25 000 personnes touchées par les films proposés en itinérance grâce à plus de 380 projections sur une année.

Le programme du festival proposait une diversité de genres : documentaires, fictions, jeune public, thriller, biopic... (dont 50 % d'œuvres réalisées ou co-réalisées par des femmes), ainsi que des échanges avec certaines équipes de films, des intervenant.es (journalistes, universitaires...), des concerts, ainsi que des ateliers créatifs pour les plus jeunes. Les thématiques sociétales ont trouvé un espace d'échange privilégié, par exemple autour du film *Young Hearts*, présenté avec l'appui du centre LGBTI de Normandie.

Durant 9 jours, les équipes du pôle Culture de la Ligue et quelque 200 bénévoles ont ainsi coordonné 25 séances, dans 19 cinémas répartis sur trois départements normands. Le festival a rassemblé 466 spectateur.rices, soit une cinquantaine de personnes en moyenne par jour ; un résultat jugé positif pour une première édition en période estivale et caniculaire. Cet événement a ainsi confirmé l'appétence des publics ruraux pour un événement culturel local, exigeant et festif. Il a également conforté le rôle de Génériques comme pilier de l'accès au cinéma en zones rurales.

Une nouvelle édition est prévue, du 29 mai au 6 juin 2026, avec une programmation élargie et l'intégration de nouveaux lieux, notamment le centre pénitentiaire d'Argentan, où une séance du festival sera spécialement organisée pour les personnes détenues. L'équipe travaille également à renforcer ses partenariats, notamment auprès d'acteur.rices institutionnel.les, de structures européennes et de la Ligue de l'enseignement au niveau national.

Avec ce festival, la Ligue de l'enseignement de Normandie confirme son engagement pour une culture de proximité, inclusive et accessible.

<https://laliguenormandie.org/cinema>



© Ligue de l'enseignement de Normandie

Reprise de l'activité de la Fabrique coopérative

Depuis janvier 2026, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a repris l'activité nationale de la Fabrique coopérative, réseau dédié au développement des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (CEEC). Pilotée jusqu'ici par l'association éponyme, la Fabrique coopérative accompagnait depuis plusieurs années la mise en place et l'animation des Coopératives jeunesse de services (CJS), des Coopératives

jeunes majeur-es (CJM) et des Coopératives de territoire (CT), offrant une expérience concrète et éphémère de création d'entreprise coopérative, fondée sur une pédagogie active propre à l'éducation populaire.

Fin 2025, alors qu'elle faisait face à des difficultés, l'association la Fabrique coopérative a déposé le bilan. Pour assurer la continuité du travail engagé, la Ligue reprend donc l'animation nationale du dispositif – en conservant son nom – afin de consolider l'accompagnement des acteur·rices locaux·ales et de maintenir un cadre partagé pour poursuivre le développement de ces démarches sur l'ensemble du territoire.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DE L'INDRE

FAIRE L'EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF ET DE L'ESS

Durant l'été 2025, huit jeunes âgé·es de 16 à 18 ans habitant l'Indre ont créé « Les P'tits Bras Solidaires », une Coopérative jeunesse de services (CJS) – la première dans le secteur – pour proposer divers services aux particuliers, collectivités et entreprises du territoire.

Porté par le service RBIJ¹ de la Ligue de l'enseignement 36 en collaboration avec la communauté de communes Cœur de Brenne et d'autres partenaires², ce projet visait un double objectif : faire découvrir aux jeunes l'entrepreneuriat coopératif et l'économie sociale et solidaire, et proposer des services utiles aux habitant·es d'un territoire rural (11 communes), souvent peu doté en emplois locaux.

Concrètement les jeunes ont été recruté·es via divers canaux de communication (flyers, réseaux sociaux, intervention dans un lycée...) et ont bénéficié d'une semaine de préparation/intégration encadré·es par un animateur et une animatrice de la Ligue. Trois comités ont vu le jour – RH, comptabilité et marketing – et une présidente et une secrétaire ont été élues parmi les jeunes.

Sous le slogan « Petits services, grand sourire », la CJS a ainsi officié du 7 juillet au 29 août 2025 (dont une semaine de repos en août), en travaillant quatre jours par semaine. Accessibles sans formation ni diplôme, les missions réalisées étaient variées – préparation et animation d'un escape game, nettoyage de véhicules, entretien de jardins... – générant un chiffre d'affaires de 3700 €, soit entre 200 et 500 € de revenu par jeune, en fonction du nombre d'heures effectuées par chacun·e.

Les jeunes ne disposant pas de moyen de locomotion et compte tenu du contexte géo-

graphique rural, la Ligue 36 a mis à disposition de la CJS deux véhicules pour que les animateur·rices puissent conduire les jeunes au local mis à leur disposition (situé à Mézières-en-Brenne) et sur les différents lieux d'intervention ; une logistique qui s'est avérée essentielle pour garantir la participation de l'ensemble des jeunes, quelle que soit leur situation géographique.

Développer des compétences sociales et professionnelles

Gestion de projet, marketing, communication, comptabilité, autonomie, esprit d'équipe, sens de l'initiative... sont autant de compétences professionnelles que les jeunes ont acquises et valorisables sur un CV. Ils et elles ont également fait l'expérience de la vie et de l'organisation démocratique d'une structure en se réunissant chaque semaine en conseil d'administration pour procéder à des arbitrages et prendre des décisions de façon collégiale. Les deux jeunes filles qui occupaient les postes de présidente et de secrétaire ont été formées au préalable à l'organisation et à l'animation d'un CA.

La Ligue de l'enseignement 36 dresse un bilan positif du dispositif pour lequel l'engagement des jeunes, la satisfaction des client·es, et la pertinence du projet dans un territoire rural ont été des réussites. Pour 2026, où le dispositif se développera au niveau de la communauté de communes Brenne - Val de Creuse, il s'agira toutefois d'améliorer certains points en renforçant la communication en amont pour faciliter le recrutement de jeunes et aussi réduire la charge de transport pour l'équipe d'animation.

www.laliguedelenseignement-36.fr

« DURANT CES DEUX MOIS, J'AI APPRIS À PARLER FACE À UN PUBLIC, J'AI PRIS CONFIANCE EN MOI ET J'AI RENCONTRÉ DES PERSONNES FORMIDABLES. »

ELINE, 16 ANS.



© Ligue de l'enseignement de l'Indre

1. Relais Brenne initiatives jeunes (RBIJ)

2. Parc naturel de la Brenne, Crij, MSA, Artefact, CAF, région Centre-Val de Loire, mairies de Paulnay et de Mézières-en-Brenne...

LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMME LEVIER

L'Infrep

Fondé par la Ligue de l'enseignement il y a plus de 40 ans, l'Infrep est une entreprise engagée dans le développement des compétences. Par l'intermédiaire de ses 590 collaborateurs et ses 90 sites de formation, l'Infrep dispense des formations professionnelles autour de trois grandes missions :

- Proposer aux stagiaires, aux entreprises privées, aux collectivités territoriales et aux pouvoirs publics des formations à valeur ajoutée, adaptées aux enjeux socio-économiques actuels et favorisant les compétences de chaque individu ;
- Faire de la formation professionnelle un outil au service du développement des compétences individuelles et de l'employabilité ;
- Proposer une approche globale qui inclut l'orientation, la formation, l'accompagnement et la qualification.

Actualité autour des CQP et diplômes jeunesse et sport

À la suite de la réingénierie de l'ensemble des diplômes Jeunesse, éducation populaire et sport (JEPS), un travail important a été mené en 2025 autour de la réhabilitation des fédérations départementales dispensant des formations, sur les nouveaux diplômes CPJEPS AAVQ, BPJEPS ASEC, DEJEPS ASEC. En parallèle, un travail sur l'hybridation de ces formations pour y ajouter ses séquences en distanciel se poursuit, notamment pour le BPJEPS et le DEJEPS.

Concernant le Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Animateur·rice périscolaire », il y a toujours quelques ouvertures de session chaque année, même si on note une diminution, ces dernières années, du nombre de stagiaires sur ce diplôme.

Le CFA de l'éducation populaire

Créé en 2019 par la Ligue de l'enseignement, l'Infrep, l'Ufolep et l'Apac, le CFA de l'éducation populaire accueille près de 500 apprenti·es par an. Plus d'un tiers d'entre eux·elles a été formé au CPJEPS, BPJEPS et DEJEPS par 13 fédérations départementales habilitées Unité de formation par apprentissage (UFA).

Pour poursuivre ce développement, le CFA initie des formations à d'autres métiers sur lesquels les fédérations départementales sont amenées à recruter. À ce titre, la Ligue a formé, en 2025, une deuxième promotion du Titre professionnel de « Responsable d'espace de médiation numérique » (TP REMN) et une première promotion du Titre professionnel « Formateur·rice professionnel·le pour adulte » (TP FPA) en lien avec l'agence Infrep de Saint-Quentin.

La Ligue envisage de mettre en place d'autres formations afin de former pour recruter et réciproquement.

LA LIGUE, ACTRICE DU TOURISME SOCIAL POUR RENDRE EFFECTIF LE DROIT AUX VACANCES

Les suites du plan patrimoine

Dans une dynamique d'évolution et afin d'adapter ses structures aux besoins de ses usager·ères, le centre confédéral a engagé, en 2020, un plan patrimoine. Adopté en assemblée générale les 5 et 6 septembre de la même année, il vise à rationaliser et renforcer la gestion patrimoniale de la Ligue, en particulier sur son activité vacances et séjours éducatifs.

Situation du patrimoine confédéral en 2020

Le patrimoine confédéral Vacances, séjours et loisirs éducatifs (VSLE) comprenait huit centres de vacances : Hourtin (33), Les Moussières (39), Meschers (17), Villeneuve-la-Salle (05), Batz-sur-Mer (44), Damvix (85), Le Lavandou (83), Saint-Chaffrey (05).

Objectifs et mesures du plan patrimoine :

- Mise en vente de quatre centres (Hourtin, Les Moussières, Meschers, Villeneuve-la-Salle) ;
- Réalisation de travaux de réhabilitation et transformation dans les centres restants afin d'offrir des équipements de confort 3 à 4 étoiles principalement dédiés à l'accueil de familles en « formules locatives » ;
- Lancement d'études de faisabilité et d'estimation des prix de vente ;
- Possibilité d'emprunt et/ou création de structures dédiées à la gestion patrimoniale dans un cadre juridique adapté ;
- Abandon progressif de la gestion des équipements pour lesquels les conventions arrivaient à terme (Saint-Ouen, Le Bois-Plage, Saint-Lary, Ardes-sur-Couze).

Avancement au 31 décembre 2025

Le plan n'a pu débuter qu'en 2022 en raison de la période Covid et post-Covid (2020-2022).

Ventes de centres :

- Hourtin (33) : nouvelle promesse de vente, finalisation espérée au printemps 2026 ;
- Les Moussières (39) : retour à l'équilibre d'exploitation, proposition de retrait de la liste des ventes ;
- Meschers (17) : vendu en 2023 ;
- Villeneuve-la-Salle (05) : sous compromis de vente, finalisation prévue début 2026 ;
- Saint-Chaffrey (05) : en raison de la dégradation de la rentabilité, mise en vente décidée à la place des Moussières.

Travaux et études de faisabilité :

- Batz-sur-Mer (44), Damvix (85), Le Lavandou (83), Saint-Chaffrey (05) : études en cours, contraintes d'urbanisme, notamment au Lavandou.

Gestion et conventions :

- Saint-Ouen (93) : exploitation terminée fin 2023 ;
- Le Bois-Plage (17) : fin de bail au 31 août 2025, gestion transférée à la fédération 17 ;
- Saint-Lary (65) : fin de bail en octobre 2026, non renouvelé sauf travaux importants par le propriétaire ;
- Ardes-sur-Couze (63) : prolongation de la DSP jusqu'en 2023 avec baisse du loyer et plan de travaux à la charge du propriétaire ;

- Baugé-en-Anjou (49) : arrêt de l'exploitation en avril 2025 à échéance de la convention ;
- CISP Ravel/Kellermann : prolongation de la DSP jusqu'au 31 août 2027, candidature prévue pour le renouvellement.

En 2025, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a donc poursuivi la mise en œuvre de son plan patrimoine, malgré des contraintes contextuelles et réglementaires. La gestion proactive du patrimoine, l'adaptation des structures et la prise en compte des enjeux économiques et sociaux restent au cœur de l'action associative.

Actualité de la Plateforme coopérative

Vers l'équilibre et l'innovation

En 2025, la Ligue de l'enseignement a engagé une transformation de la Plateforme coopérative, outil technique organisant ses séjours de vacances, avec l'objectif d'équilibrer son modèle économique et d'en faire un outil coopératif autofinancé, au service du développement économique de l'ensemble du réseau. Doté d'outils mutualisés de diffusion de l'ensemble des séjours, le projet de Plateforme coopérative 2.0 a été validé le 20 novembre 2025 par son Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS), puis par le conseil d'administration du 24 novembre. Celui-ci a mandaté le centre confédéral pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle de cette décision, en soulignant deux priorités : assurer la participation de toutes les fédérations, condition indispensable à la stabilité économique de la plateforme, et accompagner chacune d'elles dans la compréhension et la gestion des conséquences financières liées à cette évolution. En outre, il s'agit pour la Ligue de soutenir le développement de l'activité vacances des membres et d'atteindre un modèle de rentabilité pour les producteurs comme pour les diffuseurs afin de garantir la stabilité et la pérennité du dispositif.

Des objectifs clairs pour une ambition commune

- Harmoniser le cadre administratif et juridique de l'activité pour sécuriser et simplifier les démarches des fédérations et des usager·ères ;
- Optimiser et développer une communication et une action marketing performantes, en s'appuyant sur l'analyse des comportements d'achat des publics cibles à l'échelle nationale. Cela permet non seulement d'élaborer un plan de communication adapté aux usages de nos publics, différencié selon les activités (classes de découvertes, groupes, clubs sportifs, associations, CSE...), mais aussi de concevoir des programmes de fidélisation innovants ;
- Assurer une couverture commerciale effective sur tout le territoire national, afin de garantir l'accès aux offres de la Ligue de l'enseignement pour tous les publics ;
- Sécuriser les flux financiers internes au réseau, pour renforcer la confiance et la solidité du modèle économique ;
- Valoriser ces activités pour renforcer l'influence de la Ligue dans le secteur de l'éducation populaire et du tourisme social.

NOS ACTIONS



NOS ACTIONS

ÉDUCATION

**ASSOCIATION ÉDUCATIVE
COMPLÉMENTAIRE DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET
PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS
LOCALES, LE RÉSEAU DE
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN,
DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS,
LES ACTEUR·RICES ÉDUCATIF·VES
QUI AGISSENT AU SEIN DE L'ÉCOLE
ET DANS LES TERRITOIRES.**

Pour la Ligue de l'enseignement, l'éducation reste un levier majeur pour relever les défis sociaux, environnementaux et démocratiques auxquels la société doit faire face. Dans chaque territoire, la Ligue se mobilise aux côtés des acteur·rices au service de l'éducation des enfants et des jeunes. Cette mobilisation constitue un des leviers de réduction des inégalités éducatives, à l'image des dynamiques qui se déploient dans les projets éducatifs de territoires (PEdT), les Cités éducatives ou les territoires éducatifs ruraux.

Le réseau de la Ligue de l'enseignement, au travers de projets déployés dans les temps scolaires, péri et extrascolaires, contribue à favoriser une approche globale de l'éducation qui s'appuie sur des pratiques partenariales locales fortes, avec les professionnel·les et les parents, et des propositions éducatives en phase avec les préoccupations des enfants et des jeunes.

Les CPS, levier d'action pour améliorer le climat scolaire et éducatif

Depuis quelques années, l'intérêt porté au développement et au renforcement des compétences psychosociales (CPS) s'est diffusé au-delà du champ de la santé, qui a conceptualisé cette notion, pour gagner progressivement le champ de l'éducation. L'approche par les CPS permet aux acteur·rices éducatif·ves de questionner leurs pratiques et de remettre au centre de leur réflexion les questions liées à leur posture éducative, identifiée comme un élément structurant du travail auprès des enfants et des jeunes.

Afin que les CPS constituent un levier de développement d'un climat éducatif de qualité dans tous les espaces d'accueil de la Ligue, le pôle Éducation du centre confédéral a créé, fin 2023, une mission nationale déléguée « Climat éducatif et CPS » confiée à la fédération du Cher, ainsi qu'un groupe de travail national composé d'une trentaine de personnes issues de 19 fédérations départementales.

Partant du postulat que de nombreuses activités éducatives proposées par la Ligue, à travers ses champs d'activité, contribuent au développement des CPS, la mission nationale déléguée et le groupe de travail ambitionnent de cartographier les activités et les pratiques du réseau au regard de la grille de lecture des CPS. Par ailleurs, l'accompagnement du réseau s'articule autour de deux axes de travail :

- Une approche globale conduite par la mission nationale déléguée couvrant l'ensemble de nos activités éducatives ;
- Une approche spécifique en lien avec la prévention du harcèlement, notamment dans le cadre scolaire, par la mise en œuvre du programme « Vivre ensemble – Fri For Mobberi ».

Deux formations dédiées au développement et au renforcement des CPS ont été de nouveau proposées en 2025. La première, en juin, animée par Promotion santé Normandie a réuni huit personnes. Elle visait à doter les professionnel·les du réseau de connaissances leur permettant de mieux appréhender le champ des compétences psychosociales et d'expérimenter des techniques d'animation d'ateliers.

La seconde formation, qui a réuni neuf personnes en octobre, a consisté à outiller les professionnel·les des fédérations pour leur permettre de définir et de construire une stratégie permettant à la fédération d'être identifiée comme actrice du champ des CPS.

En 2025 et jusqu'au début de l'année 2026, deux professionnelles issues du réseau, dont l'une en charge de la mission nationale, ont bénéficié de la formation de formateur·rices dispensée par Santé Publique France. La Ligue pourra ainsi former les professionnel·les de son réseau et développer des actions visant le renforcement des CPS. En complément, le groupe de travail bénéficiera, en 2026, d'une mobilité européenne (Erasmus+) en Belgique pour rencontrer des acteur·rices travaillant le même sujet, avec en perspective, la mise en place d'un partenariat avec la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente belge.

Vivre ensemble – Fri For Mobberi

Vivre ensemble – Fri For Mobberi (« libéré du harcèlement » en danois) renforce les compétences psychosociales des enfants et agit sur les dynamiques de groupe pour prévenir durablement le harcèlement scolaire. Il s'appuie sur quatre valeurs essentielles : la tolérance, le respect, la bienveillance et le courage. Le programme contribue au plan de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire relevant de l'une des priorités de la convention pluriannuelle d'objectifs qui lie la Ligue au ministère de l'Éducation nationale.

À la rentrée 2023, le centre confédéral, en partenariat avec la fédération de Paris, lançait un plan d'accompagnement visant l'es-saimage et le déploiement national par son réseau du programme « Vivre ensemble – Fri For Mobberi ». Depuis, 57 fédérations départementales ont été formées au programme 3-6 ans (90 personnes) et parmi elles, 17 au programme 0-3 ans (19 personnes), introduit au plan d'accompagnement en 2025. Les formations peuvent toucher des cadres de l'Éducation nationale, des enseignant·es, des Atsem et des professionnel·les du périscolaire (personnel de coordination, de direction et d'animation). Par ailleurs, les fédérations développent également des interventions directes auprès de groupes d'enfants en temps scolaire et périscolaire.

Pour assurer le déploiement du dispositif au sein du réseau, la Ligue de l'enseignement de Paris mobilise une équipe dédiée qui assure notamment l'animation et l'accompagnement de la communauté des formateur·rices.

En 2026, le déploiement prévoit la diffusion d'une nouvelle mallette pour les 6-9 ans, des formations de formateur·rices ainsi qu'un accompagnement renforcé du réseau pour promouvoir le programme et développer des formations au local.

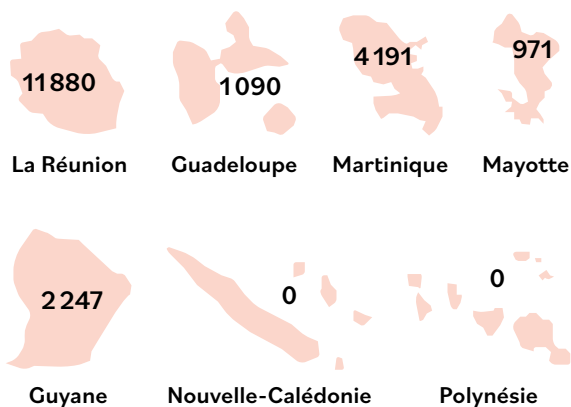
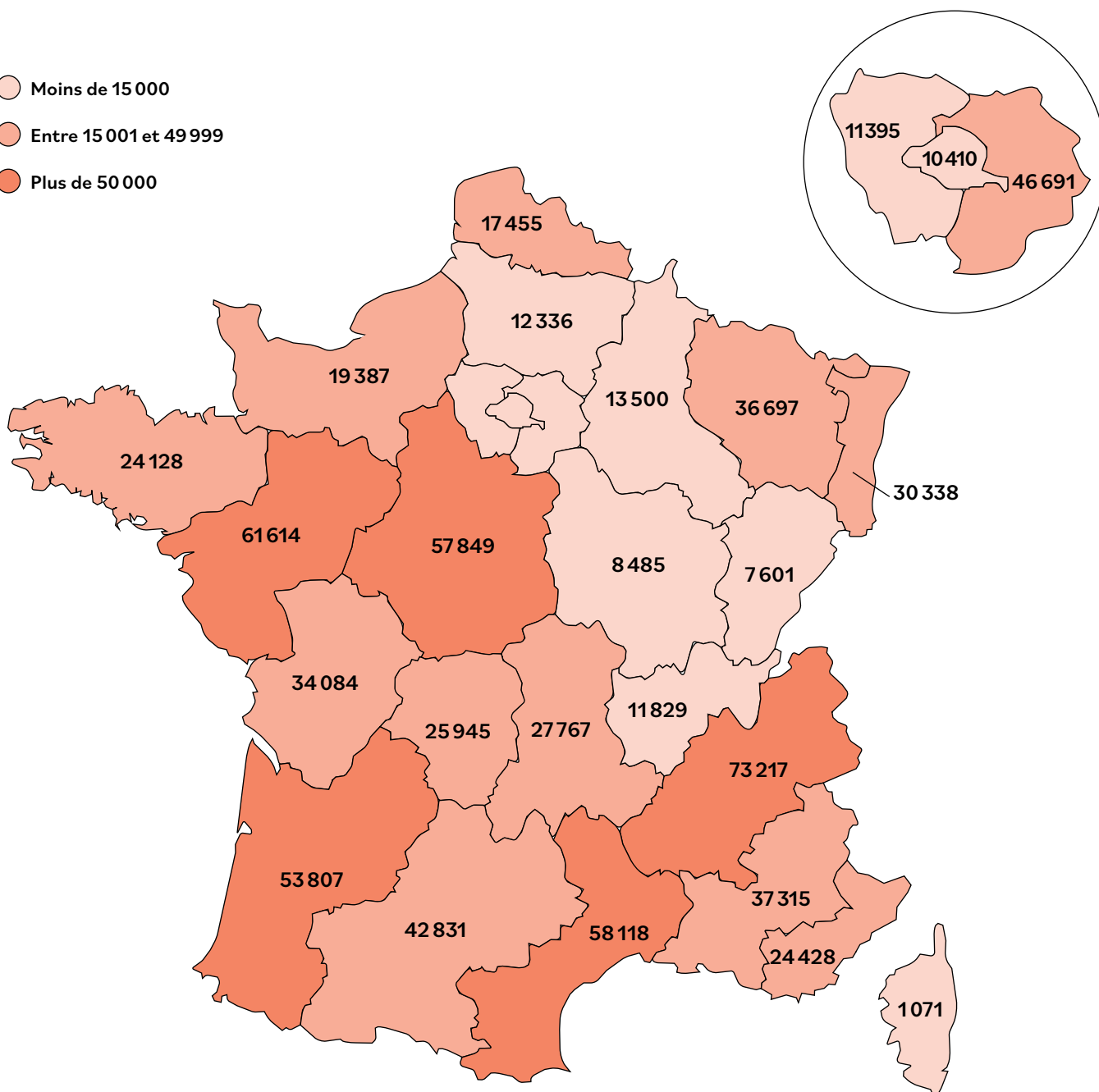
Une étude nationale sur le vivre ensemble à l'école

Une étude scientifique d'envergure nationale (près de 9 000 enfants suivi·es pendant 8 ans) va mesurer l'impact du programme Vivre ensemble – Fri For Mobberi sur le bien-être, la réussite scolaire et la prévention du harcèlement scolaire chez les enfants. Soutenue par la Dgesco et lancée à la rentrée 2025, elle est menée par une équipe de chercheur·euses pluridisciplinaires (expert·es en psychologie, sciences de l'éducation, économie de l'éducation et santé publique) et coordonnée par Thomas Villemon-teix, maître de conférences à l'Université Paris 8.

Cette étude est la première à évaluer longitudinalement, dès la maternelle, une approche globale et systématique de prévention du harcèlement scolaire. Ses résultats viendront nourrir les politiques publiques en matière d'éducation et de santé mentale des enfants.

NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉ-ES
PAR L'AXE « MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX »

- Moins de 15 000
- Entre 15 001 et 49 999
- Plus de 50 000

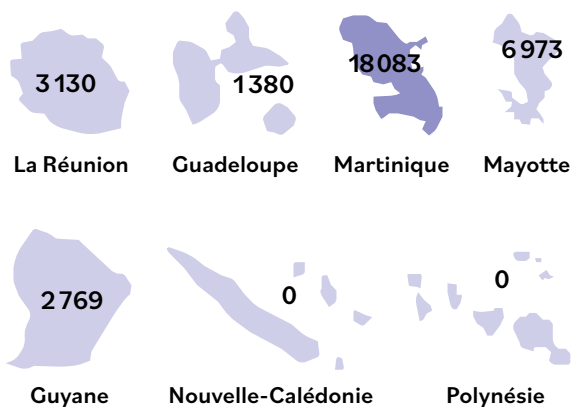
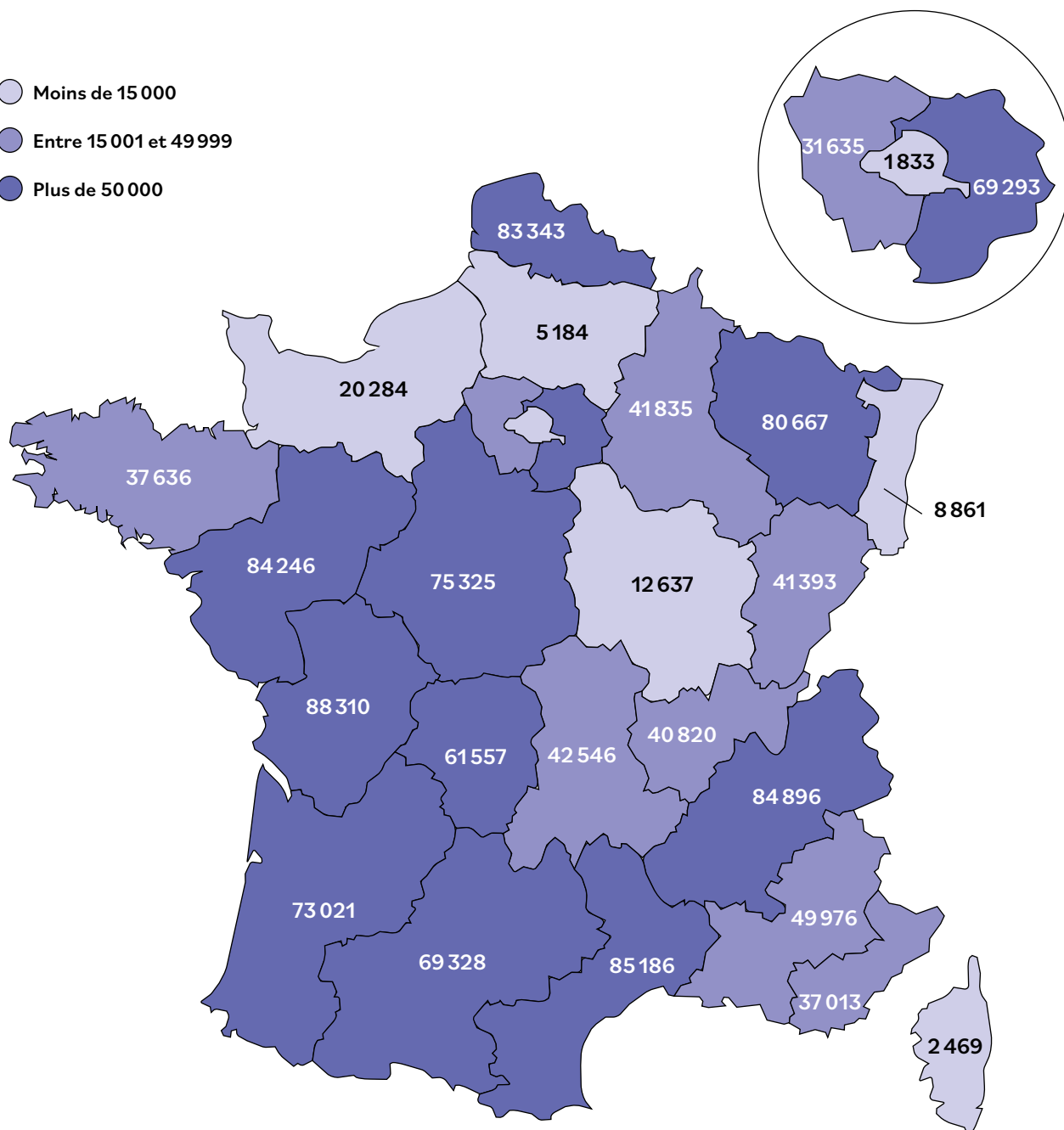


Les 102 fédérations départementales de la Ligue déploient des actions éducatives dans les temps scolaire et périscolaire. Ces actions soutiennent les apprentissages scolaires visant la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, fondement de la scolarité obligatoire. Cet accompagnement passe notamment par l'organisation de séjours scolaires, le déploiement d'activités périscolaires, des actions visant à renforcer la culture scientifique et numérique, ou encore la formation des acteur·rices et professionnel·les éducatif·ves.

Source : Innovance 2024.

NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉ-ES PAR L'AXE « ÉGALITÉ ET MIXITÉ »

- Moins de 15 000
- Entre 15 001 et 49 999
- Plus de 50 000

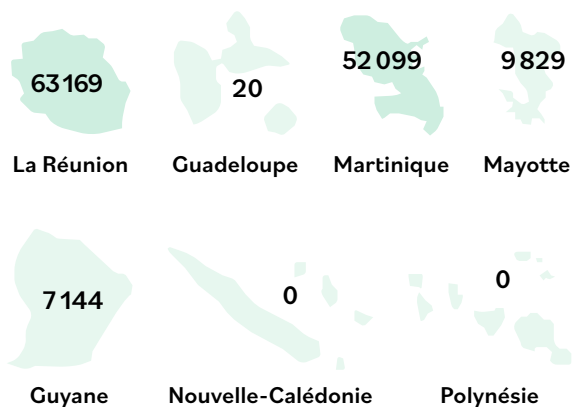
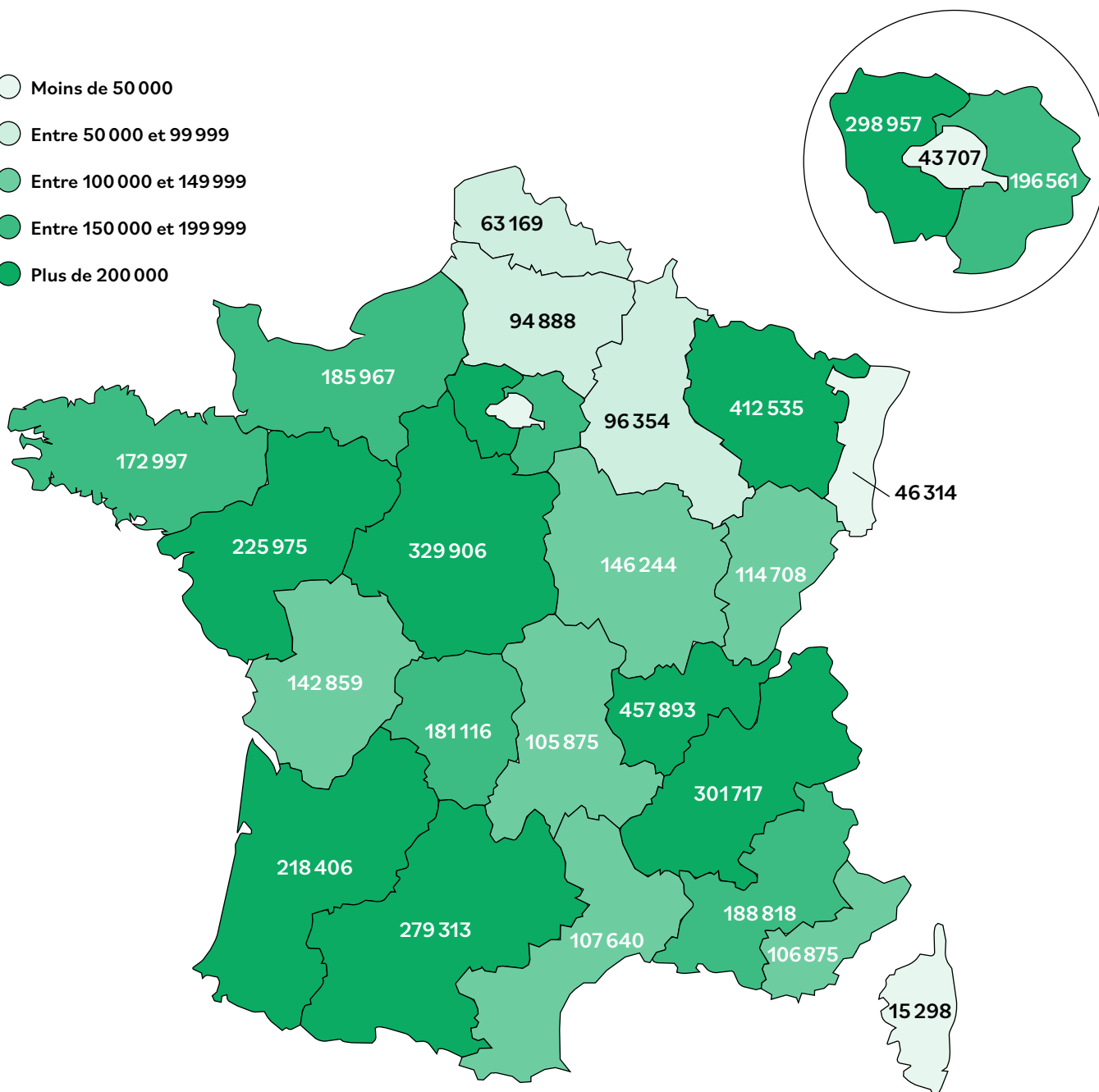


Pour répondre aux enjeux d'égalité et de mixité, les fédérations de la Ligue déploient des actions dans différents domaines d'intervention: inclusion scolaire, culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, sécurisation des parcours scolaires... Ces actions se déploient notamment dans les territoires prioritaires, contribuant ainsi à renforcer les dynamiques partenariales au sein des cités éducatives, des conventions territoriales globales des CAF ou encore des territoires éducatifs.

Source: Innovance 2024.

NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉ-ES PAR L'AXE « BIEN-ÊTRE »

- Moins de 50 000
- Entre 50 000 et 99 999
- Entre 100 000 et 149 999
- Entre 150 000 et 199 999
- Plus de 200 000



Le réseau de la Ligue de l'enseignement contribue à renforcer le bien-être des enfants et des jeunes – élément qui influence leur scolarité et leur éducation – à travers différents types d'action : éducation et promotion de la santé, notamment grâce à l'Usep, prévention et lutte contre toutes les formes de discrimination, mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle.

Source : Innovance 2024.

« Mémoire et citoyenneté », axe structurant de l'éducation à la citoyenneté

Deux actions principales constituent aujourd'hui la mission nationale « Mémoire et citoyenneté » confiée à la Ligue de l'enseignement de Paris : le concours scolaire « La Flamme de l'égalité » en lien avec l'histoire de l'esclavage, et le projet « Construire le monde d'après » dédié à la question de la mémoire, en milieu scolaire, du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda. Ces deux actions s'adressent principalement aux enseignant·es en leur proposant un accompagnement dans leurs projets de classe.

La Flamme de l'égalité

Créé en 2015, le concours invite les élèves, du CM1 à la terminale, à approfondir leurs connaissances sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions mais aussi à mieux saisir leurs répercussions sur la société d'aujourd'hui. Le concours est porté par les ministères chargés de l'Éducation nationale et des Outre-mer, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) et la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah). La Ligue de l'enseignement, via la fédération de Paris, en assure l'opérationnalité. La Ligue participe également, dans chaque académie, aux délibérations du jury, représentée par ses coordinateur·rices académiques.

Pour réaliser les projets de classe, les équipes éducatives ont à leur disposition de nombreuses ressources via une plateforme numérique dédiée. Les dossiers pédagogiques, outils, contacts d'intervenant·es peuvent ainsi être mobilisés dans des champs et disciplines artistiques comme la musique, l'écriture, le chant, les arts visuels ou encore les arts plastiques.

La 10^e édition du concours a mobilisé près de 5 800 élèves de 30 académies (Hexagone et outre-mer), dont des élèves d'établissements du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et du Centre national d'enseignement à distance (Cned).

Les 263 projets menés par les élèves et les équipes éducatives, sur le thème « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter », ont été évalués au printemps 2025 par les jurys académiques, organisés par les référent·es académiques « Mémoire et citoyenneté » sous l'autorité des recteur·rices. Les travaux sélectionnés ont été valorisés au sein des académies, puis adressés au jury national qui s'est tenu en novembre 2025. Cette 10^e session a également vu la création d'une lettre d'information mensuelle dédiée aux actualités du concours et à la mémoire de l'esclavage.

www.laflammedelegalite.org

« Construire le monde d'après »

Ce projet est né en 2020 d'un programme de recherche-action intitulé « Les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en milieu scolaire : mémoires, histoire et transmission », associant la Ligue de l'enseignement et l'association Ibuka France, et financé par l'Observatoire B2V des mémoires et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS). Ce projet vise à enseigner aux jeunes ce qu'est un génocide et à accompagner les enseignant·es dans l'accueil de rescapé·es qui viendraient témoigner en classe ainsi que les rescapé·es eux-mêmes dans la prise de parole devant un public scolaire.

Un comité scientifique transdisciplinaire, composé de chercheur·euses et de spécialistes en sciences sociales, assure le suivi du projet à travers trois champs spécifiques : la psychologie, l'histoire et les sciences de l'éducation. La plateforme en ligne « enseigner-temoigner.org » constitue le vecteur central du projet. Référencée sur le portail Éduscol du ministère de l'Éducation nationale, elle présente en détail la démarche pédagogique autour du témoignage en classe et offre aux enseignant·es un corpus de ressources.

Depuis son lancement en 2020, ce projet a permis d'organiser une soixantaine d'interventions en classe, touchant près de 4 700 élèves grâce à l'implication d'une vingtaine de rescapé·es et d'environ 200 enseignant·es mobilisé·es dans différentes régions de France métropolitaine.

Après un pic d'activité observé durant l'année 2023-2024, le programme a connu, l'année suivante, un certain fléchissement avec une baisse du nombre de classes (40 contre 66) et d'élèves (1 157 contre 1 867), alors que le nombre de départements impliqués a continué de progresser (17 contre 12). Ce léger recul ne traduit pas un désengagement mais plutôt un effet de saturation structurelle : les ressources humaines (notamment les rescapé·es disponibles et les psychologues référent·es) peinent à suivre le rythme des demandes. Par ailleurs, certains choix pédagogiques (comme celui de privilégier les petits groupes au détriment des grands formats) ont volontairement réduit l'échelle d'intervention, au profit de la qualité et de l'accompagnement.

En outre, l'année 2024-2025 a vu plusieurs territoires rejoindre le dispositif : la Charente-Maritime, la Haute-Garonne, le Pas-de-Calais, le Puy-de-Dôme ou encore le Val-de-Marne.

www.enseigner-temoigner.org



Promouvoir l'égalité et l'intégration des personnes primo-arrivantes avec « Les Ambassadrices de l'égalité »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 « Toutes et tous égaux », le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations ont lancé conjointement, le 8 mars 2024, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour organiser des ateliers de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes destinés aux personnes étrangères primo-arrivantes.

Lauréate de cet AMI, la Ligue de l'enseignement et cinq de ses fédérations départementales – Corrèze, Dordogne, Isère, Nièvre et Haute-Savoie – ont ainsi déployé le projet « Les Ambassadrices de l'égalité » au cours d'une première année d'expérimentation, d'octobre 2024 à septembre 2025.

Ce projet vise un double objectif : renforcer l'information transmise aux personnes primo-arrivantes, signataires du contrat d'intégration républicaine, sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes et de contribuer ainsi à faciliter leur intégration et accès aux droits. Il s'agit également de mobiliser des femmes, anciennes primo-arrivantes, de les former et de les accompagner afin qu'elles puissent, en tant que pairs, animer auprès des personnes primo-arrivantes ces ateliers d'information et de sensibilisation. Pour ces femmes, ce projet constitue également un levier potentiel pour leur insertion professionnelle.

Dans le cadre d'une démarche collaborative réunissant des associations spécialisées dans les droits des femmes et des professionnelles de son réseau, la Ligue a d'abord identifié les contenus essentiels devant nourrir les ateliers et les cinq thématiques fixées : la lutte pour les droits des femmes en France dans une perspective historique ; la culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de genre ; les violences faites aux femmes dans et hors du couple ; la santé sexuelle et reproductive et la santé des femmes ; et l'égalité dans la vie professionnelle. Elle a ensuite élaboré le programme des ateliers et l'ingénierie de formation permettant de préparer les ambassadrices à leur animation.

Avec l'appui d'acteur·rices locaux·ales (associations partenaires, travailleur·euses sociaux·ales, services déconcentrés de l'État...), les cinq fédérations départementales ont identifié de potentielles Ambassadrices, à savoir des femmes répondant aux critères du projet (niveau de maîtrise du français, ancien parcours de primo-arrivante et projet d'insertion professionnelle), motivées par le sujet et disposées à se former pour animer les ateliers. 30 femmes ont suivi une formation de 21 heures et 10 d'entre elles ont été retenues pour devenir Ambassadrices ([lire le focus page 57](#)).

Au total, 38 ateliers « Clef » (Cultiver l'égalité en France) ont été organisés dans les cinq départements. Ils ont réuni 356 personnes primo-arrivantes, quasiment autant d'hommes que de femmes. Plusieurs retours positifs ont été exprimés concernant la qualité et l'utilité des ressources : informations relatives aux droits et identification des associations pouvant apporter une aide notamment.

Reconduit en 2025-2026 dans les cinq départements, le projet sera également élargi à quatre nouveaux territoires : les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique et la Seine-Saint-Denis.

Valorisation du projet à l'occasion de la Semaine de l'intégration

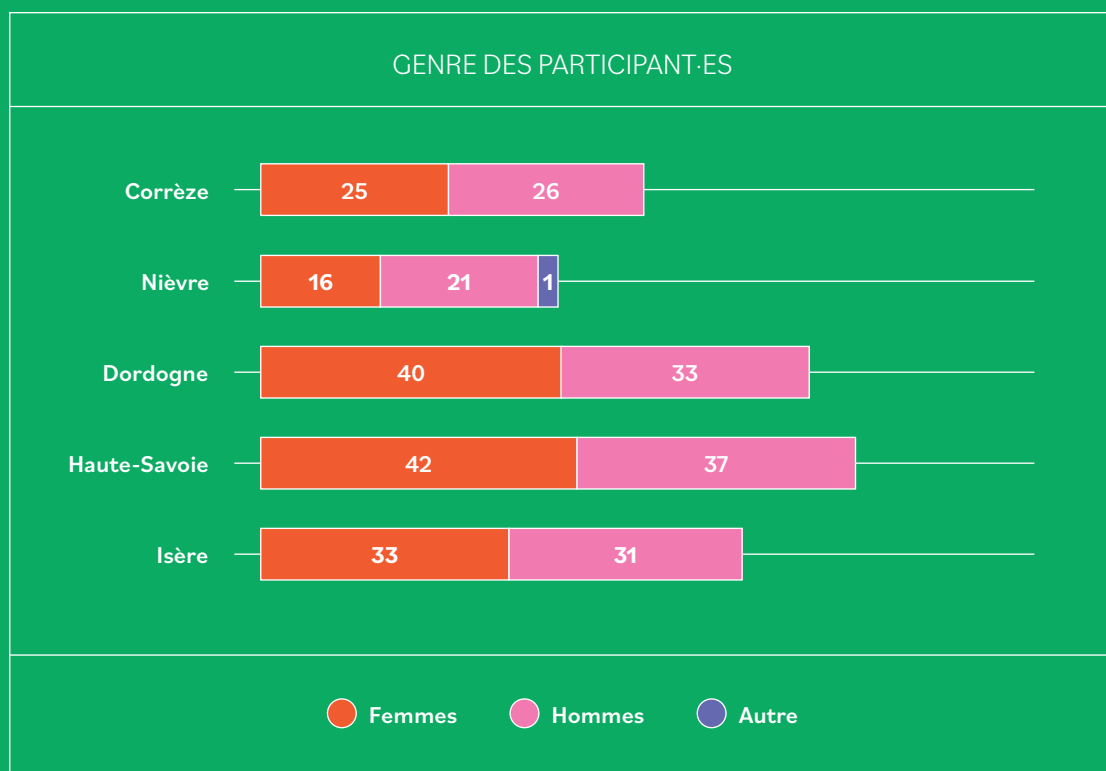
Le 6 octobre 2025, la Ligue de l'enseignement a participé à la journée de lancement de la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants, organisée à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris par le ministère de l'Intérieur. L'ensemble des protagonistes du projet – coordinatrice nationale, référentes des fédérations et Ambassadrices – ont été invitées à participer à l'événement pour y présenter le travail accompli, notamment à travers des tables rondes à l'image de celle intitulée « Une diversité d'initiatives participant à l'engagement des étrangers dans la société d'accueil ».

En clôture de l'événement, les Ambassadrices se sont vu remettre des attestations d'engagement, valorisant leur implication dans le projet, par des représentant·es des ministères de l'Intérieur et de l'Égalité.

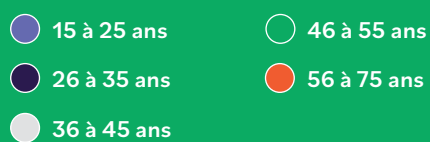
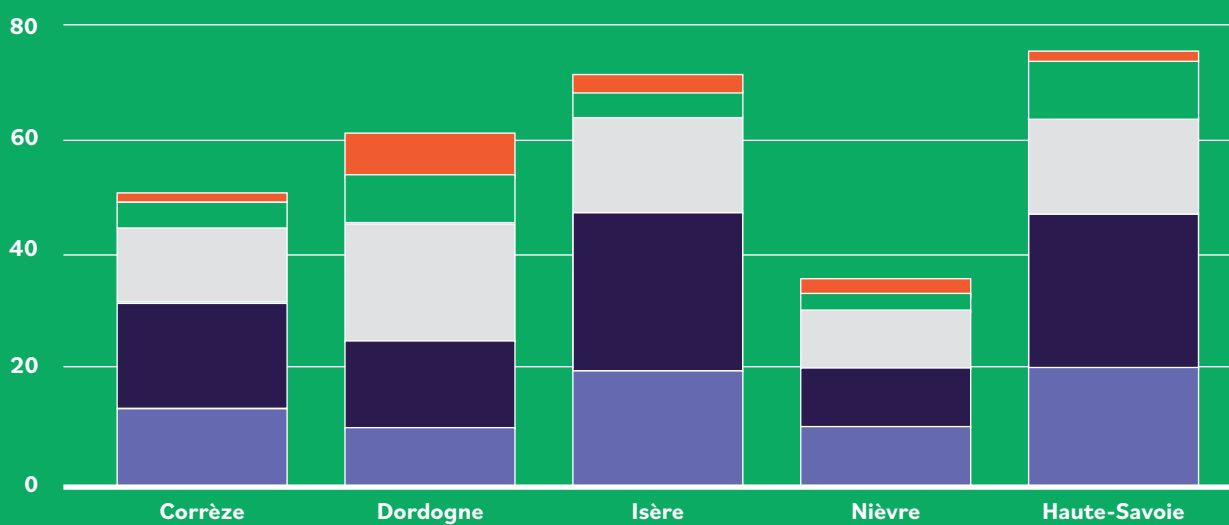


© Ligue de l'enseignement

LES AMBASSADRICES DE L'ÉGALITÉ : DONNÉES CLÉS 2024/2025



TRANCHES D'ÂGE DES PARTICIPANT·ES



KHADY ET ISRAA, AMBASSADRICES DE L'ÉGALITÉ

En 2025, la Ligue de l'enseignement de l'Isère, aux côtés de quatre autres fédérations départementales, a rejoint le projet des Ambassadrices de l'égalité qui vise à sensibiliser les personnes primo-arrivantes à l'égalité femmes-hommes à travers des ateliers – nommés Clef (pour Cultiver l'égalité en France) – animés par des femmes issues de l'immigration ayant réussi leur parcours d'intégration.

Grâce à son réseau de partenaires – Direction territoriale de l'Ofii¹, programme Agir de l'association Alfa3A, associations locales accompagnant des publics exilés... –, la Ligue 38 a ainsi recruté Khady Thiam et Israa Sailawi, originaires du Sénégal et d'Irak, toutes deux arrivées en France en 2016. Naturalisée en 2024, Israa recherche un emploi de médiatrice de santé-pair (MSP) pour aider les personnes exilées. Khady, quant à elle, qui dispose d'une carte de résidente, travaille à la CPAM de l'Isère et poursuit, en parallèle, des études sur l'évaluation et le management des politiques sociales à la Faculté d'économie de Grenoble.

Toutes deux ont rejoint le projet des Ambassadrices animées par les mêmes envies : s'investir dans la vie locale et aider les personnes à s'intégrer et à mieux comprendre le système français. Sensibles aux questions d'égalité et de défense des droits des femmes, elles ont ainsi souhaité « donner à leur tour, après avoir reçu ».

Après avoir été formées aux techniques d'animation et aux enjeux d'égalité entre les hommes et les femmes en février et mars 2025, Khady et Israa ont conduit huit ateliers (quatre chacune), de fin mai à mi-juillet, dans différentes structures partenaires de la Ligue de l'enseignement 38 qui avaient identifié des publics « cibles » intéressés pour suivre ces ateliers. L'un d'eux a été accueilli le 23 juin dans les locaux grenoblois de l'association Alfa3A, structure qui accompagne les personnes réfugiées sur les questions d'emploi et de logement. Le dernier atelier, quant à lui, s'est tenu le 17 juillet au cinéma Le Méliès, géré par la fédération 38 qui y organise régulièrement des ateliers d'éducation à l'image ; une occasion de « sortir » d'une salle de formation classique et de faire découvrir ce lieu culturel aux stagiaires.

Au total, près d'une centaine de personnes a pris part aux ateliers, dont 80 répondaient aux critères établis par le projet². Les participant.es, en majorité des femmes, étaient originaires de pays très variés : Afghanistan (15 personnes), Congo, Guinée, Angola, Maroc, Albanie..., et pour beaucoup bénéficiaires d'une protection internationale (BPI).

Cette première expérimentation en territoire isérois a rencontré un fort enthousiasme de la part des bénéficiaires mais également des équipes d'animation et des associations partenaires, essentielles pour assurer l'essaimage du projet. C'est d'ailleurs l'un des objectifs affichés pour 2026 : sortir du périmètre de Grenoble pour toucher des publics plus éloignés géographiquement. Il est également prévu d'impliquer davantage les partenaires et les ambassadrices à la co-construction des ateliers.

www.laligue38.org

**« AUJOURD'HUI, JE ME SENS
PLUS CONFIANTE,
ET PLUS ENGAGÉE DANS MA
VIE PERSONNELLE POUR
DÉFENDRE L'ÉGALITÉ. »**

ISRAA SAILAWI



© Ligue de l'enseignement de l'Isère

1. Office français de l'immigration et de l'intégration.
2. Être titulaire d'un titre de séjour depuis moins de 5 ans et être signataire du contrat d'intégration républicaine (CIR).

POLITIQUES ÉDUCATIVES TERRITORIALES

EN 2024-2025, LA STRUCTURATION DU PÔLE POLITIQUES ÉDUCATIVES TERRITORIALES A PERMIS D'AFFIRMER LA CONTRIBUTION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT AUX DYNAMIQUES LOCALES D'ÉDUCATION, EN RENFORÇANT LA COHÉRENCE DES ACTIONS MENÉES PAR LES FÉDÉRATIONS ET EN CONSOLIDANT LE DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS NATIONALES. DANS UN CONTEXTE OÙ LES COLLECTIVITÉS, LES CAF ET LES SERVICES DE L'ÉTAT ATTENDENT DES AUTEUR·RICES ÉDUCATIF·VES UNE CAPACITÉ ACCRUE D'ARTICULATION, D'EXPERTISE ET DE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE, LE PÔLE A ENGAGÉ UN TRAVAIL APPROFONDI D'APPUI, DE QUALIFICATION ET DE STRUCTURATION DU RÉSEAU. LES ACTIONS MENÉES ONT AINSI CONTRIBUÉ À CONFORTER LA PLACE DE LA LIGUE COMME PARTENAIRE ESSENTIELLE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES, AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION DES ENFANTS, DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES.



Créé en septembre 2024, le pôle Politiques éducatives territoriales a pu s'appuyer sur les ressources structurantes existantes : les deux missions nationales déléguées « Politiques éducatives territoriales et loisirs éducatifs » et « Restauration scolaire et pause méridienne », ainsi que le groupe de travail national « Loisirs éducatifs ». Dès 2025, ce groupe a été élargi à la thématique des politiques éducatives territoriales et renforcé par l'arrivée de cinq fédérations supplémentaires.

Cette montée en puissance progressive du pôle illustre sa double ambition : mieux coordonner l'action nationale et outiller les fédérations pour renforcer leur place dans les politiques éducatives locales. Ses travaux se sont structurés autour de quatre axes majeurs.

Consolider les partenariats avec les institutions

Le premier axe de travail a consisté à renforcer le dialogue avec les partenaires institutionnel·les incontournables des politiques territoriales d'éducation : Djepva, SDJES et Cnaf/Caf.

Un travail d'interlocution régulier avec la Djepva et la Cnaf a permis de mieux valoriser les actions du réseau dans les champs enfance-jeunesse, parentalité et loisirs éducatifs, tout en rappelant le rôle structurant des accueils collectifs de mineur·es (ACM) gérés par les fédérations.

Par ailleurs, la participation active du pôle aux travaux du Comité de filière animation et de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a rappelé la nécessité de renforcer les projets éducatifs de territoires (PEdT) comme cadre global d'articulation des temps, des acteur·rices et des activités éducatives.

Enfin, un webinaire national rassemblant une trentaine de fédérations a permis de partager les enjeux stratégiques du partenariat avec les Caisses d'allocations familiales, aujourd'hui principales financeuses des politiques enfance-jeunesse aux côtés des collectivités. Les conventions territoriales globales (CTG) et les comités départementaux des services aux familles (CDSF) ont été identifiés comme leviers majeurs du développement de l'offre éducative locale.

Ce premier axe a ainsi consolidé un positionnement national fort tout en apportant aux fédérations des clés de lecture et d'action essentielles pour leurs partenariats territoriaux.

Développer une offre de formation au service des politiques éducatives locales

Le second axe a porté sur la structuration d'une offre de formation nationale répondant aux besoins croissants des fédérations : continuité éducative et éducation partagée à l'échelle d'un territoire ; élaboration ou mise à jour d'un PEdT ; conduite de diagnostics territoriaux participatifs.

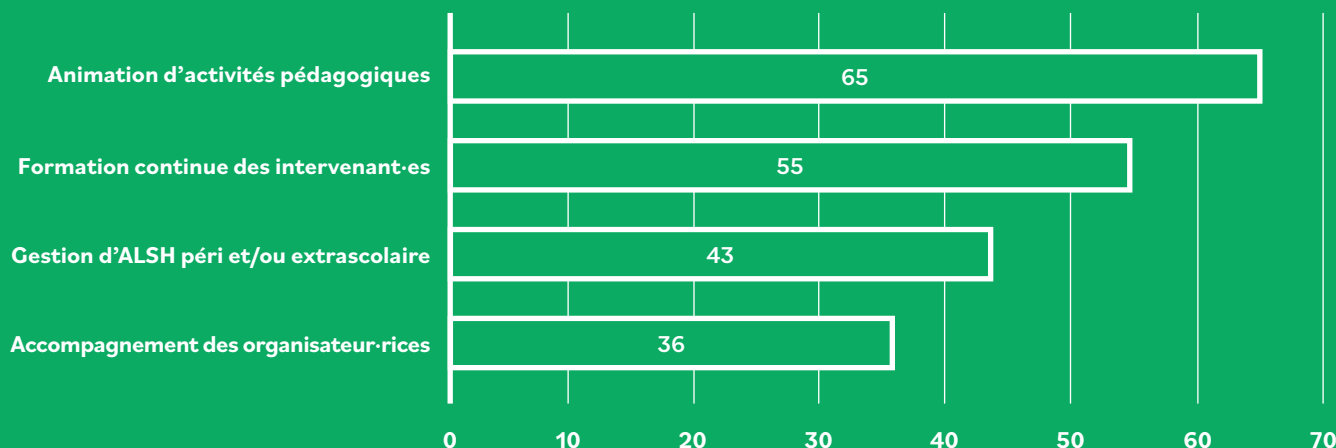
Ces formations ont été complétées par des temps d'échanges valorisant les stratégies des fédérations ayant développé une expertise avancée dans ces domaines. Ce travail contribue directement à renforcer la cohérence du réseau et la capacité collective à se positionner comme partenaire éducatif des collectivités.

Accompagner le secteur des loisirs éducatifs et renforcer la qualité éducative des ACM

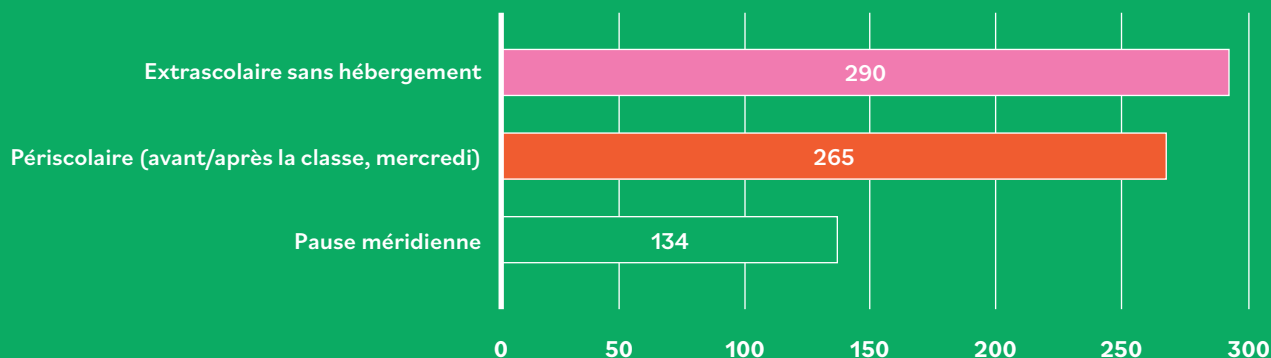
Le troisième axe a été consacré à l'accompagnement du secteur des loisirs éducatifs, en particulier des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

Une enquête nationale a mis en lumière la diversité des modes d'intervention des 81 fédérations investies dans les ALSH : animation pédagogique, formation continue des équipes, gestion directe de structures ou accompagnement des organisateur·rices.

NOMBRE DE FÉDÉRATIONS DE LA LIGUE INTERVENANT DANS LE CHAMP DES ALSH



NOMBRE DE STRUCTURES GÉRÉES



Parmi ces fédérations, 43 gèrent 689 ALSH, représentant un chiffre d'affaires global de 56,4 millions d'euros.

Enfin, un chantier structurant a été ouvert autour de la qualité éducative des ACM, avec des formations et échanges sur la restauration collective, la laïcité, ainsi que sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, enjeu majeur pour la sécurité et le bien-être des mineur-es.

Cet axe témoigne d'une volonté forte : professionnaliser, harmoniser et faire progresser la qualité éducative des ACM du réseau et des structures accompagnées par les fédérations.

Structurer l'accompagnement des pratiques professionnelles autour du travail avec les parents

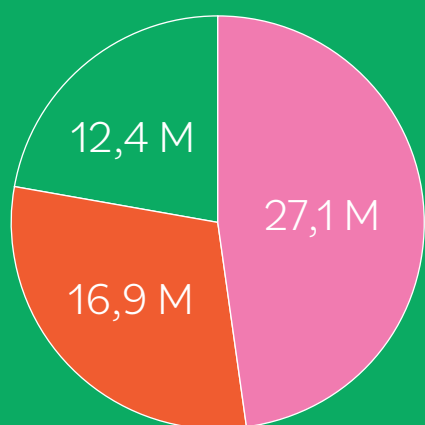
Le quatrième axe de travail s'est concentré sur le rôle central des parents, premiers éducateurs des enfants, et sur la manière de penser leur place et leur rôle dans nos actions, de les impliquer davantage et de mieux les accompagner dans leur rôle éducatif.

Ces questions intéressent les professionnel·les de différents secteurs d'activité qui animent une grande diversité d'actions et de dispositifs sur les territoires: ACM, Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), Clas, Promeneurs du net parentalité, projets « famille » des centres sociaux, lieux d'accueil enfants-parents, crèches...

Pour appuyer le réseau sur ces sujets, réfléchir collectivement et monter en compétences, le pôle Politiques éducatives territoriales a initié un groupe de travail national « Travailler avec les parents », qui a identifié trois besoins clés : clarifier et outiller les postures professionnelles vis-à-vis des parents dans les différents espaces éducatifs ; structurer un accompagnement du réseau à l'échelle départementale pour coordonner les acteur·rices de la parentalité ; et enfin favoriser l'échange de pratiques et de ressources entre fédérations.

Ce chantier transversal contribue ainsi à renforcer la cohérence éducative sur les territoires et la qualité du lien entre professionnel·les, familles et institutions.

CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



- Extrascolaire sans hébergement
- Péri-scolaire (avant/après la classe, mercredi)
- Pause méridienne

Par ailleurs, le travail entamé autour de la Boîte à jouer, en partenariat avec Jouer pour vivre, s'est traduit par la formation d'une première promotion de huit professionnel·les désormais en capacité de promouvoir les bénéfices éducatifs du jeu libre auprès des éducateur·rices, de former les équipes à une nouvelle posture éducative et d'accompagner l'installation de Boîtes à jouer dans les cours d'école, les centres de loisirs ou de vacances.

AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ÉDUCATIVE EN MILIEU RURAL

Depuis sa création, le Territoire éducatif rural (TER) Xaintrie Val'Dordogne constitue un cadre structurant de coopération entre l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et les acteur·rices associatif·ves – dont la Ligue de l'enseignement – FAL 19 –, afin de renforcer les parcours éducatifs des enfants et des jeunes sur un territoire rural étendu et faiblement densifié. Couvrant 30 communes, le TER XVD concerne environ 11500 habitant·es et plus de 1100 élèves, de la maternelle à la 3^e.

Déjà bien implanté sur le territoire à travers différentes actions d'éducation à l'environnement, c'est tout naturellement que, dès le lancement du TER Xaintrie Val'Dordogne, le service d'éducation à l'environnement de la Ligue de l'enseignement – FAL 19 a été associé aux instances de pilotage et contribue activement aux comités de pilotage EEDD et exécutifs, organisés *a minima* quatre fois par an. Cette implication permet d'assurer une cohérence globale des actions menées « avant, pendant, autour et après » le temps scolaire, conformément aux objectifs nationaux des Territoires éducatifs ruraux.

La Ligue 19 accompagne plus particulièrement les établissements publics du territoire dans le déploiement de projets d'éducation au développement durable (EDD), en s'appuyant sur les Objectifs de développement durable (ODD) comme fil conducteur de ses démarches éducatives. À ce titre, 100 % des établissements publics du TER sont aujourd'hui engagés dans une démarche de labellisation E3D, à des niveaux différenciés, traduisant une dynamique collective durable et progressive.

2025 : consolidation et montée en puissance des actions

Renouvelée à l'automne 2025 pour une durée de trois ans, la convention constitutive du TER Xaintrie Val'Dordogne a confirmé la reconnaissance institutionnelle du travail engagé et la volonté de poursuivre la dynamique partenariale. Pour la Ligue 19, cela s'est traduit par le renforcement de son plan d'action autour de plusieurs axes structurants : l'animation de formations à destination des enseignant·es, avec des temps de formation annuels dédiés à l'EEDD, aux ODD et à la pédagogie de projet ; l'accompagnement des éco-délégué·es, pleinement associé·es aux décisions et aux orientations du territoire, dans une logique de citoyenneté active ; et enfin la coordination d'événements fédérateurs, à l'image des journées territoriales rassemblant élèves du premier et du second degré.

Ainsi, chaque année, une journée « inter-degré » est organisée pour sensibiliser les élèves aux ODD. En 2026, elle s'intitulera « Les explorateurs du vivant » et portera sur les ODD 2 (faim « zéro »), 12 (consommation et production responsables) et 15 (vie terrestre), choisis par les éco-délégué·es. Cette journée réunira plusieurs partenaires afin de proposer des activités et interventions variées autour de ces thématiques.

Dans le même esprit, la fédération 19 organise aussi des journées « Faire SENS » qui rassemblent des classes de tout le territoire autour de projets mêlant sport, environnement, nature et santé. Lors de l'édition 2024, une centaine d'élèves a participé à ces actions, avec une sensibilisation aux déchets et à la consommation locale : pique-nique zéro déchet et goûter composé de produits locaux. L'édition prévue en septembre 2026 sera ouverte au grand public afin de toucher et de sensibiliser également les familles.

Une dynamique partenariale au service des parcours éducatifs

L'action de la Ligue de l'enseignement – FAL 19 s'inscrit dans un écosystème local particulièrement riche. Le TER Xaintrie Val'Dordogne mobilise aujourd'hui plus de 70 partenaires, issus des champs de l'éducation, de la culture, du sport (dont l'Usep 19), de la santé, de l'environnement et de la solidarité. Cette diversité favorise la complémentarité des interventions et l'ouverture des élèves à des parcours éducatifs pluriels.

Par ailleurs, la Ligue 19 contribue à des projets innovants à portée départementale et nationale, tels que la création d'outils pédagogiques autour des ODD, conçus avec les élèves, et aujourd'hui diffusés au-delà du territoire, à l'image du jeu de cartes « ODD Enjeux » décliné en version « élèves » et « adultes ». Ces réalisations illustrent la capacité du TER à devenir un laboratoire d'expérimentations éducatives en milieu rural.

Un levier de cohésion territoriale

La dynamique impulsée localement grâce au TER Xaintrie Val'Dordogne démontre que l'école peut constituer un véritable point d'ancrage territorial. À travers des actions co-construites, évaluées et partagées, le territoire renforce à la fois l'ambition scolaire des élèves, la continuité éducative et le lien entre les acteur·rices éducatif·ves, les familles et les collectivités locales. Un partenariat solide, au service d'une ambition commune : offrir à chaque élève, quel que soit son lieu de vie, les mêmes chances d'apprendre, d'agir et de s'épanouir.

www.fal19.fr





NOS ACTIONS

ARTS ET CULTURE

EN 2025, LE SECTEUR CULTUREL FRANÇAIS A ÉTÉ FORTEMENT FRAGILISÉ PAR UNE BAISSSE DES FINANCEMENTS PUBLICS, LE TOUT DANS UN CONTEXTE SOCIAL DIFFICILE MARQUÉ PAR LA PROGRESSION DES REJETS ET DES INÉGALITÉS. MALGRÉ CELA, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT A POURSUIVI SON ENGAGEMENT POUR DÉFENDRE UN PROJET DE SOCIÉTÉ HUMAIN ET INCLUSIF, OÙ LA CULTURE JOUE UN RÔLE ÉMANCIPATEUR EN FAVORISANT L'OUVERTURE, L'IMAGINAIRE ET L'ESPRIT CRITIQUE.



Éducation artistique et culturelle

Depuis de nombreuses années, la Ligue de l'enseignement défend l'éducation artistique et culturelle (EAC) comme un levier d'émancipation et de lutte contre les inégalités. À travers ses actions, elle offre ainsi la possibilité à des personnes de se réunir autour de projets culturels, idéalement construits sous forme de parcours répondant aux trois piliers de l'EAC : rencontres avec des artistes et des œuvres, expérimentations individuelles et collectives accompagnées d'un-e artiste et acquisition de connaissances.

En 2025, dans un contexte économique marqué par des réductions de moyens alloués à l'EAC, la Ligue de l'enseignement, particulièrement active sur ce champ d'action dans les territoires, a créé un groupe de travail pour soutenir et apporter des solutions au réseau. Celui-ci permet d'aborder les enjeux de l'EAC et d'échanger sur des problématiques communes aux fédérations départementales telles que la baisse des moyens alloués et le manque de formations des enseignant-es. En 2025, un tableau collaboratif a été créé pour que chaque membre puisse renseigner les projets en cours dans sa fédération et être potentiellement contacté-e par un-e collègue d'une autre fédération. Enfin, des ressources sont diffusées au sein du groupe dans le but de valoriser l'existant et de continuer à s'en emparer.

Dans le cadre de ce groupe de travail, trois rendez-vous en visioconférence ont été organisés pour le réseau durant le premier semestre 2025, dont une rencontre avec Isabelle Jacquot-Marchand, cheffe du bureau des temps de la vie au ministère de la Culture. Cette rencontre a permis de réaffirmer l'importance de l'EAC à tous les âges, et pas uniquement dans le cadre scolaire ; une vision partagée au sein du réseau de la Ligue, qui défend une éducation émancipatrice tout au long de la vie, incluant la dimension culturelle.

En parallèle, et pour la 3^e année consécutive, le pôle Arts et culture a animé, en septembre 2025 à Paris, la formation « Éducation artistique et culturelle : une entrée territoriale ». Celle-ci consistait à présenter de façon plus fine ce qu'est l'EAC, en incluant le contexte politique et les dynamiques nationales et locales dans lesquels s'inscrivent les projets d'EAC, mais également les méthodes de construction de tels projets, et la façon de les défendre auprès des institutions ou des financeur-euses potentiel-les.

Livre, lecture, écriture

En 2025, le Groupe national livre lecture écriture s'est réuni à trois reprises, en visioconférence, autour de thématiques structurantes. Ces temps de partage ont mobilisé des intervenant-es expert-es des fédérations engagées autour des thématiques suivantes :

- La lecture comme facteur d'inclusion, avec Florence Bianchi, coordinatrice de l'Alliance pour la lecture ;
- Les projets d'écriture pour les jeunes, avec la présentation des outils de l'association Lecture Jeunesse par son équipe ;
- Le livre dans l'éducation à l'esprit critique, avec Denis Caroti.

La mission nationale déléguée a assuré une veille régulière par l'envoi mensuel des « info-livres », contribuant à la diffusion d'actualités, d'appels à projets et de ressources, tout en répondant aux sollicitations des fédérations sur des questions techniques et financières. En matière de formation, un temps dédié au programme Lire et faire lire a permis de réaffirmer l'engagement de la Ligue de l'enseignement dans l'accompagnement des coordinateur-ices de ce programme qui fait pleinement partie de l'identité du réseau.

En 2025, la Ligue a noué un partenariat avec l'association Bibliothèques sans frontières autour de son dispositif « Microbibli » en l'adaptant en « Microbibli jeunes ». Il s'agit ici de confier à des jeunes volontaires en service civique la création d'une microbibliothèque, pensée comme un espace de vie permettant aux habitant-es de tous âges de partager des moments de convivialité autour d'un livre. Dans ce cadre, les fédérations de l'Aisne, des Bouches-du-Rhône, du Calvados et de la Vienne ont bénéficié d'un accompagnement *ad hoc*, de temps de formation pour les volontaires et d'une mise en lumière des initiatives auprès du public.

Lire en ACM

Lire en ACM est un projet national de formation-action porté par le pôle Culture, visant à inscrire durablement le livre et la lecture au cœur des accueils collectifs de mineur-es, notamment dans des territoires ruraux ou relevant de la politique de la ville. Conçu en partenariat avec les acteur-rices de la chaîne du livre, il poursuit un double objectif : favoriser l'accès à la lecture pour tous les enfants, en particulier les plus éloigné-es des pratiques culturelles, et renforcer les compétences des équipes d'animation afin de faire de la médiation autour du livre une pratique éducative pérenne. Le dispositif comprend une dotation significative en ouvrages (plus de 2 000 livres), un appui à l'aménagement d'espaces dédiés, un parcours de formation (webinaires, séminaires nationaux, découverte d'événements professionnels) et la mise en œuvre de projets de médiation au sein des structures.

Cette dynamique a permis de transformer les pratiques, de créer des espaces de lecture attractifs, d'impliquer les familles et de faire évoluer le regard porté sur le livre. Initialement pensée comme une expérimentation, l'initiative constitue désormais un levier d'essaimage national, soutenu par la diffusion d'un guide méthodologique dédié.

FAIRE L'EXPÉRIENCE DU DÉBAT D'IDÉES À TRAVERS LA LITTÉRATURE

Chaque année, en collaboration avec la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) et de nombreux partenaires, la Ligue de l'enseignement du Maine-et-Loire - FOL 49 anime le Prix littéraire de la citoyenneté au sein d'écoles publiques du département. En 2025, l'initiative a fêté ses 25 ans et a réuni plus de 7 000 élèves.

Donner accès aux livres, débattre et exercer son esprit critique, le tout dans une démarche de transmission des valeurs républicaines et de laïcité, tels sont les objectifs portés par le Prix littéraire de la citoyenneté (PLC) animé depuis 25 ans par la Ligue de l'enseignement - FOL 49 aux côtés de la DSDEN. Quelque 7 000 élèves, de la maternelle au lycée, sont invité·es chaque année à lire, débattre et élire leurs œuvres préférées¹.

Des ouvrages en prise avec les sujets de société

Concrètement, chaque cycle scolaire dispose de trois à quatre ouvrages sélectionnés par un comité de lecture animé par la Ligue 49 et composé de bénévoles, d'enseignant·es et de professionnel·les du livre : libraires, bibliothécaires du réseau de la ville d'Angers et du département... La sélection d'ouvrages aborde des thèmes essentiels à la formation citoyenne : conflit, frustration, écoute, confiance en soi, persévérance, différence, amitié, harcèlement, vivre-ensemble, empathie... Les livres choisis permettent ainsi d'ouvrir le débat et de travailler en profondeur avec les élèves sur des sujets de société. « On a parlé de la différence et du respect, et j'ai compris que chacun·e a le droit d'être soi-même » rapportait un·e élève de CM2 de l'école Oberkampf (Beaucouzé) lors de la dernière édition.

Organisé en étroite collaboration avec la DSDEN et l'équipe de l'Éducation nationale, le PLC prévoit également un accompagnement des enseignant·es en leur fournissant des fiches pédagogiques et en leur proposant une formation (organisée généralement en janvier) pour les outiller dans l'animation des débats avec les élèves.

Des rencontres et des ateliers artistiques en classe

Le Prix littéraire de la citoyenneté ne se limite pas à la lecture en proposant également des rencontres avec des auteur·rices et illustrateur·rices et des ateliers artistiques. En 2025, Marco Chamorro, dessinateur de l'ouvrage *Le défilé* de Kouam Tawa, s'est rendu dans deux classes rurales pour présenter son métier. « On n'avait jamais vu un artiste travailler devant nous. C'était trop bien » s'enthousiasmait Hugo, 12 ans. Marco Chamorro a lui aussi apprécié la richesse de cette rencontre et les échanges avec les élèves : « Leur regard sur le monde est précieux et m'inspire dans mon travail. »

Une cérémonie officielle clôt chaque édition. Organisée en juin dans l'ancienne chapelle de l'aumônerie du lycée David-d'Angers, elle accueille de nombreux·ses élèves et est retransmise en direct dans les écoles participantes. Outre les discours et les remises de prix, l'événement permet également de revenir sur le travail accompli en classe à travers des capsules vidéo.

Après 25 ans d'existence, l'intérêt des enseignant·es pour le PLC ne faiblit pas. Plus de 9 400 élèves sont inscrit·es à l'édition 2026 (contre 7 311 en 2025). Un projet qui concerne les écoles rurales, urbaines comme les établissements spécialisés (EREA²), et qui favorise l'accès à la culture et à la citoyenneté au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire.

<https://www.fol49.org>

« J'AI AIMÉ DÉBATTRE
AVEC MES CAMARADES,
MÊME QUAND ON N'ÉTAIT
PAS D'ACCORD. ÇA M'A
APPRIIS À ÉCOUTER
ET À ARGUMENTER. »

ÉLÈVE DE 5^E DU COLLÈGE RENÉ GASNIER (ANGERS)



© Ligue de l'enseignement du Maine-et-Loire - FOL 49

1. Le palmarès 2025 a consacré cinq ouvrages : *Mirabelle et la montagne* de Kim Hillyard (Éd. Père Fouettard) ; *Géant et Chevalier* de Michèle Marchitto et Erika De Pieri (Éd. Père Fouettard) ; *Humilié !* de Sophie Benastre (Éd. Oskar) ; *Projet Arc-en-ciel* de Sophie Adriansen (Éd. Alice) ; *Gris comme le cœur des indifférents* de Pascaline Nolot (Éd. Scrinéo).
2. Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

Spectacle vivant

Chaque année, le spectacle vivant jeune public proposé par la Ligue de l'enseignement concerne plus de 200 000 enfants et jeunes sur l'ensemble du territoire, grâce à une programmation exigeante et à son réseau structuré comptant une centaine de lieux de diffusion. La Ligue contribue ainsi à faire découvrir le spectacle vivant dès le plus jeune âge, dans une démarche d'éducation au sensible, d'émancipation et de soutien à une création artistique de qualité. Cette action s'inscrit à la fois dans les temps scolaires, périscolaires et de loisirs, et repose sur une forte articulation entre diffusion, médiation et formation des professionnel·les.

Temps fort de cette dynamique, Spectacles en recommandé (SER) constitue le rendez-vous professionnel annuel de référence du réseau pour le spectacle vivant jeune public. Organisé chaque année dans un territoire différent, cet événement réunit des centaines de professionnel·les de la Ligue et hors Ligue, des compagnies françaises et internationales, ainsi que de nombreux·ses enfants et jeunes spectateur·rices. Construite de manière collégiale par le groupe national Spectacle vivant, la programmation favorise la circulation des œuvres, soutient la création et génère des retombées concrètes en termes de diffusion dans les territoires.

Organisée par la Ligue de l'enseignement de Vaucluse, l'édition 2025 a réuni à Avignon 120 programmeur·rices, dont 47 de la Ligue, autour de 19 spectacles. Malgré l'absence de subventions locales, l'équilibre budgétaire de l'événement a pu être respecté, notamment grâce à des choix maîtrisés en termes d'hébergement, de repas et de déplacement (tous les trajets ont été effectués à pied), à un engagement sans faille de la fédération 84 et au soutien logistique apporté par les partenaires locaux·ales. Compagnies, professionnel·les et écoles ayant participé à cette édition ont salué sa programmation, la diversité des esthétiques proposées et les différentes tranches d'âges des publics auxquelles s'adressaient les spectacles.

Deux tables rondes étaient également au programme de SER :

- « Le spectacle vivant doit-il éduquer ? », avec Robin Renucci, directeur de La Criée, président fondateur de l'Aria et président des CDJSFA (Centres de jeunes et de séjours du Festival d'Avignon) ; Cyrielle Garson, enseignante chercheuse à l'Université d'Avignon, spécialiste des questions politiques du spectacle vivant contemporain, en particulier du monde anglophone et chercheuse en informatique théâtrale (théâtre et numérique) ; Mathieu Castelli, directeur du Totem ; et Olivier Przybylski-Richard, directeur des CDJSFA ;
- « Théâtre jeune public, entre héritages et nouveaux horizons » (carte blanche belge confiée au Théâtre des Doms), avec Manuela Leone, comédienne, Cie Pile&Art ; Coralie Vanderlinden, créatrice et comédienne, Cie 3637 ; Odile Julémont, en charge du développement des publics, lien avec les écoles, formations, production, diffusion aux Ateliers de la Colline (Belgique) ; et Émile Lansman, éditeur et formateur.

Cette dynamique en faveur du spectacle vivant est renforcée par l'implication de la Ligue dans des réseaux nationaux comme Scènes d'enfance-Assitej France, et les liens avec la programmation exigeante de la Cour du spectateur, lieu emblématique de diffusion du spectacle vivant jeune public au sein du Festival Off d'Avignon porté par la Ligue de l'enseignement de Vaucluse.

Cinéma et éducation aux images

En 2025, l'action du centre confédéral s'est articulée autour de l'accompagnement des circuits itinérants, des salles fixes et des fédérations, de la mise à disposition d'outils et de ressources et de l'organisation de temps de formation.

Dans un contexte de fragilisation du secteur de la diffusion cinématographique (baisse des subventions, évolution des pratiques et des publics), le centre confédéral a lancé le projet « Cinéma et éducation populaire, les territoires en action ». Ce dispositif d'accompagnement a pour objectif de renforcer un réseau de salles en apportant un soutien financier à des projets novateurs, en favorisant la participation de ces structures à des formations et des rencontres, et en encourageant la dynamisation du réseau dans son ensemble. Dans ce cadre, un événement national « Cinéma et éducation populaire » est prévu en 2027.

Concrètement, les structures rejoignant le dispositif – 15 en 2025 – bénéficient d'un soutien financier pour des projets existants de diffusion et d'éducation à l'image, de temps de formation et de sensibilisation, et d'espaces de rencontres à l'échelle nationale. Le premier rendez-vous est prévu en mai 2026 en visioconférence durant lequel deux membres du groupe présenteront des outils à partager. Ce temps permettra de former les autres membres à leur utilisation.

Parallèlement, plusieurs initiatives ont favorisé la montée en compétences des acteur·rices du réseau, notamment :

- L'organisation de webinaires autour du « Kit Handicap » développé par l'Archipel des lucioles. Composé de 13 courts métrages, il explore la question du handicap à travers une diversité de formes filmiques : documentaire, fiction, animation... Tous les films sont également disponibles en version adaptée (audiodescription et sous-titrage pour sourd·es et malentendant·es). Il s'adresse aux formateur·rices des structures et dispositifs d'éducation à l'image, ainsi qu'aux personnes menant des actions de sensibilisation au handicap ;
- La diffusion d'une plaquette de programmation mutualisée issue de festivals partenaires et de rencontres professionnelles, destinée à encourager les coopérations territoriales.

Culture-Justice

Dans le cadre des projets culturels menés en établissement pénitentiaire et/ou en milieu ouvert, le pôle Arts et culture assure une fonction de veille, d'information et de soutien au réseau avec l'appui de la mission nationale déléguée Culture-Justice, portée par la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire.

En 2025, la Ligue a poursuivi sa mission consistant à sécuriser les partenariats existants et à affirmer la place des projets culturels comme leviers indispensables de réinsertion et d'exercice de la citoyenneté.

En octobre 2025, une formation nationale a été organisée à Nantes, consacrée au développement de projets d'éducation à la citoyenneté auprès des publics sous main de justice. Ce temps fort a permis de professionnaliser les pratiques et de doter les porteur-euses de projets d'outils adaptés aux enjeux actuels.

Les actions culturelles en milieu pénitentiaire se sont toutes inscrites dans un contexte particulièrement tendu. En effet, l'année 2025 a été marquée par un durcissement notable de la politique pénale : restriction des permissions de sortir, remise en question des activités qualifiées de « ludiques », annulations ponctuelles de projets et pression accrue sur les directions d'établissement à la suite d'incidents médiatisés. Certaines de ces décisions ont par ailleurs été contestées, voire contredites, par le Conseil d'État.

Dans ce climat d'incertitude, l'accompagnement des fédérations a constitué un axe central de l'action du pôle Culture : conseils méthodologiques, appui au montage de projets et de dossiers de subvention, mise à disposition d'outils et de ressources, ou encore soutien dans le dialogue avec l'Administration pénitentiaire. Une attention particulière a été portée à la région Grand Ouest, avec le suivi du marché public des missions de coordination culturelle en Bretagne et en Normandie, contribuant à renforcer la cohérence et la lisibilité des réponses territoriales.

Jouons la carte de la fraternité

Depuis de nombreuses années, le réseau de la Ligue de l'enseignement porte « Jouons la carte de la fraternité », une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies menés auprès d'enfants, d'adolescent-es, de jeunes adultes et d'adultes. L'opération est menée dans des écoles, des associations, des universités ainsi que des accueils collectifs de mineur-es. Dans le cadre de ces ateliers, les jeunes sont invité-es à déconstruire leurs représentations sur différents sujets de société à travers l'analyse de photographies et la rédaction de textes. Ceux-ci sont ensuite rédigés sur des cartes postales et envoyés à des anonymes ou à des personnes de leur entourage, qui peuvent, à leur tour, répondre. Cette action manifeste l'engagement de la Ligue de l'enseignement, et celui des éducateur-rices qui y participent, en faveur d'une éducation à l'égalité dans la diversité et de la lutte contre les discriminations.

Sous le titre « Solidarity is about youth – SAY », l'édition 2025 a été déployée en France, ainsi que dans cinq autres pays grâce à des structures partenaires : Arci (Italie), CMS (Croatie), Cives (Espagne), Humanitas (Slovénie), et School with class (Pologne). À la tête du consortium, la Ligue de l'enseignement a produit, en plus des cartes postales, posters et affiche de communication, un dossier pédagogique qui vient compléter le site internet dédié à l'opération. En 2025, pour marquer la fin

l'édition, un concours photo a été organisé dans chaque pays participant. C'est une classe de CM1-CM2 de Savoie qui a remporté le premier prix avec une photographie intitulée « L'envol » résultant d'un travail collectif des élèves.

Comme chaque année, cette édition a été précédée d'une formation de deux jours, qui a permis de donner des clés aux participant-es dans la conduite d'ateliers à partir des contenus du dossier pédagogique. Après plus de 30 ans d'existence, « Jouons la carte de la fraternité » reste un dispositif mobilisé par une grande partie du réseau de la Ligue de l'enseignement (plus de 40 % des fédérations le conduisent depuis plus de 4 ans). En 2025, 65 fédérations départementales et unions régionales l'ont animé dans leurs territoires auprès de 35 000 enfants et adolescent-es (âgé-es en majorité de 6 à 12 ans).

Lire et faire lire

Déployé dans 103 départements, dont sept ultramarins, le programme Lire et faire lire est porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales (Unaf), grâce à 164 coordinateur-rices, dont 98 de la Ligue de l'enseignement.

En 2025, les séances proposées par Lire et faire lire ont concerné 656 000 enfants dans 12 046 structures éducatives, culturelles et sociales (petite enfance, écoles, bibliothèques, accueils de loisirs, collèges et centres sociaux). Lire et faire lire intervient en majorité dans les écoles (67,8 % de ses interventions). La programmation des lectures dans le cadre d'un dispositif relevant de la politique de la ville s'est déployée dans 79 départements. Par ailleurs, 8 160 bénévoles interviennent dans 3 265 structures situées en zone rurale. Pour poursuivre le déploiement des lectures en accueil de loisirs, Lire et faire lire a programmé des temps de rencontres et de formations croisés entre bénévoles et personnels de ces structures. Afin de recruter de nouveaux-elles bénévoles et structures d'accueil mais également d'accroître la notoriété de l'association, Lire et faire lire a repensé, en 2025, son calendrier de communication sur les réseaux sociaux.

2025 a aussi marqué l'anniversaire de Lire et faire lire qui a fêté ses 25 ans d'existence. À cette occasion, une nouvelle identité visuelle et un film recueillant des témoignages de bénévoles, d'enfants et de partenaires ont été dévoilés au printemps. Plusieurs temps forts ont également rythmé l'année : des rendez-vous interdépartementaux (Salon du livre de Troyes dans l'Aube, rencontre entre bénévoles à Saint-Martin-lès-Melle dans les Deux-Sèvres) et six rencontres régionales à Mondonville (Occitanie), à Pont-à-Mousson (Grand Est), à Nevers (Bourgogne-Franche-Comté), à Orée d'Anjou (Pays de la Loire), à Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine) et à Étoile-sur-Rhône (Auvergne-Rhône-Alpes).

Autre temps fort, le 11 octobre à 11h, 359 lectures ont eu lieu dans 55 départements lors de l'événement national « Lire et faire lire donne de la voix ». Enfin, le bilan national, la remise des labels « Ma commune aime Lire et faire lire », le colloque annuel sur la thématique de la lecture avec les tout-petits ainsi que la journée de clôture de l'année anniversaire ont eu lieu les 17 et 18 novembre à Paris dans le petit auditorium de la Bibliothèque nationale de France et au Théâtre Juliette Récamier à Paris.



NOS ACTIONS

ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

**EN 2025, LE CENTRE CONFÉDÉRAL
A POURSUIVI L'ACCOMPAGNEMENT
DU RÉSEAU SUR DES SUJETS
STRUCTURANTS TELS QUE
L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS
ET À L'INFORMATION, L'INCLUSION
NUMÉRIQUE, LA PARENTALITÉ
À L'HEURE DU NUMÉRIQUE,
LES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES
OU ENCORE L'ÉDUCATION
À L'ESPRIT CRITIQUE.**

Essaimage des projets d'EMI et d'éducation à l'esprit critique

Les Veilleurs de l'info

Le parcours pédagogique « Les Veilleurs de l'info » combine sensibilisation à la fabrication de l'information, repérage des infos et méthodes de vérification à travers six séances ludiques. Développé sous licence Creative Commons, il a été entièrement refondu et actualisé en 2023 sur la plateforme numérique emi.laligue.org. Modulable et adaptable, ce parcours a été mobilisé par de nombreux·ses acteur·rices du réseau auprès de différents publics : élèves de collèges/lycées, volontaires en service civique... ainsi qu'auprès de personnes détenues en milieu pénitencier, grâce à une version « hors ligne ». En 2025, le parcours « Les Veilleurs de l'info » a enregistré plus de 5 300 visites (contre 2 500 en 2024).

Prix jeunesse de la presse

Porté chaque année par la Ligue de l'enseignement, le Prix jeunesse de la presse consiste en un parcours d'éducation aux médias et à l'information (EMI) conduit avec des journalistes qui se rendent dans des classes de l'Oise pour présenter aux élèves une sélection d'articles. Aux élèves ensuite d'élire le meilleur papier selon une grille de lecture (angle, sources, qualité d'écriture, intérêt général, traitement des faits). Le ou la journaliste lauréat·e se voit ensuite remettre un prix lors d'une cérémonie animée par les élèves eux-mêmes. La cérémonie de l'édition 2025 a rassemblé quelque 300 élèves et a récompensé Léa Warrin (*Libération*) pour son article « Pouvoir leur donner la flamme » consacré aux supporteur·rices et au public du handisport durant les Jeux olympiques 2024. La cérémonie a également accueilli Laurent Richard, journaliste d'investigation et fondateur de l'ONG Forbidden Stories, organisation internationale qui coordonne des enquêtes collaboratives afin de poursuivre le travail de journalistes menacé·es, emprisonné·es ou assassiné·es. Invité spécial de la cérémonie, il a répondu aux questions des élèves sur la liberté de la presse, les risques et pressions pesant sur les journalistes d'investigation, le fonctionnement d'enquêtes en consortium, et sur la manière dont Forbidden Stories s'organise.

Pour un collectif national EMI - éducatif pop

En 2025, la Ligue, avec le soutien du ministère de la Culture, a engagé la relance du collectif national « Enjeux e-médias » aux côtés de partenaires de l'éducation populaire, afin de redonner de la visibilité et de la cohérence à des pratiques et analyses d'EMI ancrées dans les territoires. Le collectif a entamé sa refondation en travaillant, à partir de septembre, à son élargissement. Le collectif regroupe ainsi la Ligue de l'enseignement, les Ceméa, les Francas, les PEP, la Fédération des centres sociaux de France, la Confédération des MJC de France, le groupe « Arts et cultures » de Léo Lagrange, Peuple et Culture, et enfin la Confédération nationale des foyers ruraux.

La volonté de définir un nouveau cadre de gouvernance plus lisible et collégial permettra, en 2026, de sécuriser la parole collective, en ouvrant la participation à d'autres membres. Ce collectif élargi a vocation à se déployer dans une perspective européenne, avec l'ambition de contribuer au changement d'échelle des politiques publiques d'EMI.

Plus largement, le collectif a pour objectif de mieux faire entendre les approches tournées vers l'éducation tout au long de la vie, à la fois critiques, créatives et civiques, complémentaires des dispositifs strictement scolaires. Cette relance s'appuiera sur une charte commune qui réaffirmera la centralité de la factualité, de l'esprit critique, de la participation et des pédagogies actives, en tenant compte des mutations liées aux plateformes et à l'IA générative. En outre, ce collectif national vise la production de plaidoyers, d'outillage, et la formation des acteur·rices de terrain, en mutualisant méthodes et ressources.

Un projet d'éducation à la paix aux côtés de Patrick Chauvel

En 2025, la Ligue de l'enseignement a lancé « L'image en éclats », un projet d'éducation à la paix, à la citoyenneté et aux droits humains construit à partir de l'œuvre du photoreporter Patrick Chauvel. Il articule une exposition itinérante (composée de 17 photographies), des conférences-rencontres avec le photographe, et une plateforme pédagogique (proposant repères historiques, appui à l'analyse d'images, et ressources thématiques) destinée à outiller les acteur·rices éducatif·ves et culturel·les. Sans esthétiser la violence, le projet permet d'aborder plusieurs angles : la place des civil·es, dont les enfants, dans les conflits, la guerre urbaine, le rôle du journalisme en démocratie, les mutations technologiques de la guerre et la manipulation des images, avec l'ambition de renforcer l'esprit critique. S'adressant à divers publics (élèves du secondaire, étudiant·es, éducateur·rices, médiateur·rices, citoyen·nes), le projet est voué à être déployé au sein du réseau de la Ligue en 2026. Une première présentation de l'exposition et une conférence de Patrick Chauvel ont eu lieu au Théâtre Juliette Récamier, le 2 décembre 2025, marquant le lancement officiel du projet.

Carnaval mental

Présenté lors du congrès de la Ligue à Rennes en juin 2025, Carnaval mental est un parcours pédagogique en trois séances pour comprendre comment l'économie de l'attention, les biais cognitifs et les arguments fallacieux influencent nos usages numériques et nos interactions sociales ([lire page 39](#)). La première séance explore les mécanismes de la pensée à travers des illusions et expériences interactives. La deuxième s'appuie sur un jeu de cartes mettant en scène des créatures allégoriques qui incarnent les stratégies de captation de l'attention et dont il faut trouver les parades pour déjouer leurs plans. La troisième séance transforme les participant·es en détectives, chargé·es d'identifier et de déconstruire des arguments fallacieux parmi des témoignages d'actualité. L'ensemble du parcours, accessible gratuitement sous licence Creative Commons, est mis à jour régulièrement (<https://carnaval-mental.fr>).

UNE MASTERCLASS POUR OUVRIR LE DIALOGUE ET RENFORCER LA CITOYENNETÉ DES JEUNES

En décembre 2025, la Ligue de l'enseignement de l'Yonne, en partenariat avec Lumni – l'offre éducative de France Télévisions – a organisé une masterclass consacrée au vivre ensemble en paix. À destination de jeunes aux parcours et horizons divers, cette initiative a permis de créer un espace d'échanges respectueux autour des valeurs de laïcité, de dialogue et de compréhension mutuelle.

À travers son dispositif éducatif Lumni, France Télévisions organise tout au long de l'année des ateliers, webinaires et autres masterclass auprès d'élèves, avec le concours des écoles et d'acteur·rices éducatif·ves. En 2025, l'une de ces masterclass s'est tenue dans le département de l'Yonne, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement 89, sur le thème « Vivre ensemble en paix »¹.

Un public diversifié au cœur du projet

Mêlant à la fois éducation à la citoyenneté et aux médias, développement de l'esprit critique et lutte contre les préjugés, cette masterclass s'est déroulée dans l'amphithéâtre de la Fédération du bâtiment, le 11 décembre 2025, et a rassemblé près de 120 participant·es, dont une centaine de jeunes issu·es de différents dispositifs du territoire: lycéen·nes, volontaires en service civique et en « service civique formation » (porté par la Ligue 89²), jeunes en formation professionnelle ou engagé·es dans des parcours d'insertion et d'orientation, notamment accompagné·es par l'École de la 2^e chance de l'Yonne. Cette diversité des profils et des parcours a constitué l'une des richesses majeures de l'événement, favorisant la confrontation des points de vue et l'expression de vécus.

Projection, débat et médiation par les pairs

Conçue sur un format de deux heures, la masterclass s'est articulée en deux temps. Elle a débuté par la projection du documentaire *À notre tour*, écrit et réalisé par Hanna As-souline. Ce film retrace l'expérience du collectif « Salam, Shalom, Salut », composé de jeunes engagé·es dans un projet de dialogue et de coopération entre jeunes juif·ves et musulman·es, autour des questions de stéréotypes, de préjugés et de vivre-ensemble. La projection a été suivie d'un temps d'échanges nourri entre les jeunes et des membres du collectif, permettant d'aborder sans tabou des sujets sensibles. Les discussions, parfois

vives, ont donné lieu à une véritable médiation par les pairs, les jeunes se répondant entre elles et eux, dans un cadre favorisant l'écoute, le respect et l'expression non violente.

Une préparation en amont pour favoriser la participation

Afin de permettre à chacun·e de s'exprimer et de prendre part activement au débat, un temps de préparation a été organisé en amont de la masterclass par la Ligue de l'enseignement 89 au lycée Vauban. Dans les semaines précédant l'événement, des interventions et des ateliers ont ainsi été menés auprès des jeunes afin de présenter le projet, d'aborder la thématique et de préparer les participant·es à la dynamique de débat autour de sujets tels que les stéréotypes et les préjugés, l'éducation aux médias et l'analyse des fake news ou encore la communication non violente. Ce travail préparatoire a permis d'instaurer un climat de confiance afin d'encourager une participation active de la part des jeunes.

Un temps fort porteur de sens

Pendant une heure, et à travers leurs échanges, les jeunes ont mis en lumière la complexité de leurs réalités (territoire rural, situations économiques et sociales...), tout en ouvrant un espace de dialogue apaisé et exigeant. Cette expérience collective a montré l'intérêt du débat comme levier d'émancipation, de compréhension mutuelle et de construction du vivre-ensemble, et plus largement combien un mouvement d'éducation populaire comme la Ligue a cette capacité à créer les cadres propices dans lesquels les différences peuvent s'exprimer sans violence et où la parole de chacun·e est respectée.

www.laligue89.org



© Ligue de l'enseignement de l'Yonne

1. Organisé en décembre, l'événement s'inscrivait également dans la programmation de la fédération 89 autour des 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905.
2. Aussi appelé « service civique combiné »: dispositif permettant à des jeunes décrocheur·euses de réaliser une mission de service civique tout en se remobilisant dans une formation.

Parentalité à l'heure du numérique

Webrunners

Interactif et pédagogique, le jeu Webrunners, dédié aux usages numériques, vise un double objectif : encourager les jeunes à devenir des citoyen·nes numériques responsables, et fournir aux éducateur·rices et aux parents un support dynamique pour initier des dialogues constructifs autour de ces thématiques (fausses informations, image de soi, temps passé devant les écrans, violence en ligne ou encore pornographie). Webrunners se joue grâce à un site internet dédié (<https://web-runners.org>) et à un plateau de jeu. Quarante fédérations et unions régionales ont reçu un exemplaire afin de le déployer au sein de leurs structures.

Avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Webrunners a fait l'objet d'une expérimentation en 2025. Menée par huit fédérations (Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cher, Corrèze, Indre-et-Loire, Loire, Var, Seine-Saint-Denis), celle-ci a été conduite dans 17 quartiers de la politique de la ville (QPV) aux côtés de professionnel·les de santé (médecins généralistes, infirmier·ères, pharmacien·nes...). Cette expérimentation a permis d'apporter des améliorations au jeu (lisibilité des cartes, clarification des règles, enrichissement du quiz, nouvelles fonctionnalités en ligne) et de proposer une nouvelle édition en février 2026, ainsi qu'une mise à jour du site internet.

Une formation à l'attention du réseau

Reconduite les 13 et 14 mai 2025, la formation « Développer des actions d'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique » a rassemblé 12 participant·es. Elle a de nouveau accueilli le sociologue Jocelyn Lachance, auteur de *La famille connectée - De la surveillance parentale à la déconnexion des enfants*, qui a proposé un décryptage des pratiques numériques des adolescent·es. La fédération du Cher, quant à elle, a partagé son expérience de déploiement du volet parentalité des Territoires numériques éducatifs.

Intelligences artificielles

La fleur de l'IA

Le pôle Numérique a créé plusieurs ressources éclairantes pour mieux appréhender la complexité des intelligences artificielles et permettre à chacun·e d'être acteur·rice de ses usages. Elles sont rassemblées sous l'appellation « La fleur de l'IA » (ia.numeduc.org) et vise à vulgariser et à fournir des clés de compréhension de cette technologie en constante évolution. Cet outil est complété par un déroulé pédagogique, dont chaque séquence comprend trois temps : un temps de questionnement en groupe pour favoriser les échanges et la réflexion collective, un temps d'information pour fournir des connaissances et des éclairages sur le sujet, et un temps d'expérimentation invitant à manipuler des outils d'IA pour mieux comprendre leur fonctionnement.

Au cours de l'année 2025, l'outil a été significativement enrichi. Un catalogue recense désormais plus de 200 outils et ressources : chatbots, générateurs d'images et de contenus multimédias, outils de détection, ressources pédagogiques, articles sur les enjeux sociétaux et textes réglementaires. Un jeu de Nim interactif a été développé pour illustrer les mécanismes d'apprentissage par renforcement. L'utilisateur·rice observe comment une IA apprend de ses erreurs, passe d'un comportement aléatoire à une stratégie optimale, et devient progressivement imbattable. Un parcours pédagogique structuré à destination des associations est prévu début 2026. Organisé en sections thématiques, il couvre le fonctionnement des IA, les risques, la protection des données, la rédaction de prompts efficaces et des usages concrets pour les associations.

Chaque section propose des contenus théoriques, des activités pratiques pour les animateur·rices et des quiz. Un second parcours pédagogique orienté « décryptage et enjeux sociétaux » est également en préparation.

Enfin, le 10 février 2025, le pôle Numérique a participé au « Contre-sommet de l'IA : pour un humanisme de notre temps », au Théâtre de la Concorde à Paris, initié par le philosophe Éric Sadin, le Syndicat national des journalistes, à travers son référent IA générative, et Éric Barbier, journaliste. Cet événement a notamment permis de nouer des liens avec des auteur·rices et chercheur·euses, comme Fabien Lebrun (auteur de *Barbarie numérique. Une autre histoire du monde connecté*), qui pourront, dans le futur, intervenir lors d'événements départementaux (comme le Carrefour de l'inclusion numérique en Indre-et-Loire) pour porter des voix dissonantes sur les usages des IA.

Formation autour de l'IA

Le 3 juin 2025, le pôle Numérique a proposé une nouvelle formation intitulée « L'intelligence artificielle au service de l'éducation populaire : décrypter les enjeux, les mécanismes et maîtriser les outils ». Rassemblant 11 participant·es, celle-ci a permis de retracer l'évolution de l'IA, d'en comprendre les concepts fondamentaux et d'analyser ses usages. Une attention particulière a été portée aux enjeux éthiques, éducatifs et socio-économiques de cette technologie au regard des valeurs portées par l'éducation populaire. Les ressources de la formation sont accessibles en ligne sur le dispositif « La fleur de l'IA » (ia.numeduc.org).

Inclusion numérique

En 2025, la Ligue de l'enseignement de Savoie, qui porte la mission nationale déléguée consacrée aux stratégies d'inclusion numérique, a poursuivi l'animation et l'accompagnement du réseau sur cette thématique. Elle a notamment assuré la co-présidence du collectif InterHubs, qui réunit 14 Hubs en faveur d'un numérique inclusif, dont quatre comptent la Ligue parmi leurs membres fondateurs.

À travers cette co-présidence, la Ligue de Savoie a ainsi favorisé la coordination entre les Hubs, le partage des enjeux émergents et la diffusion d'un plaidoyer collectif auprès des partenaires institutionnel·les, notamment le 30 avril 2025, à l'occasion d'un petit-déjeuner organisé par Bertrand Mercadé, directeur de l'Espace numérique Sud Charente (membre du CA de la Mednum) et les député·es Sandra Marsaud (Charente) et Paul Midy (Essonne). Cette initiative faisait suite à la visite de la présidente de l'Assemblée nationale dans les locaux de l'ENSC en janvier et visait à sensibiliser sur la baisse drastique des moyens alloués par l'État à l'inclusion numérique.

Le travail mené aux côtés de la Mednum s'est également intensifié, notamment en matière de plaidoyer, dans le cadre du projet de loi de finances et des élections municipales de 2026. En ce qui concerne le projet de loi de finances (PLF), qui prévoyait une nouvelle coupe budgétaire pour le secteur, un travail collectif au sein de la Mednum a été mené pour alerter les pouvoirs publics. Contributions et actions de sensibilisation ont été produites pour notamment défendre le dispositif « Conseiller numérique » et l'ensemble des projets de médiation numérique.

Enfin, des temps réguliers d'information et d'échanges avec les fédérations départementales et les unions régionales ont été proposés en visioconférence pour faire le point sur le contexte national, outiller le réseau face aux incertitudes budgétaires et consolider les dynamiques collectives en matière de numérique.

Numérique en commun[s]

Initié par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Numérique en commun[s] (NEC) est une démarche visant à construire un numérique d'intérêt général : ouvert, inclusif, accessible, durable, souverain et éthique. Chaque année, un grand événement rassemble les acteur·rices partageant cette vision. La 8^e édition s'est tenue les 29 et 30 octobre 2025, au Palais universitaire de Strasbourg, organisée par l'ANCT, la ville et l'Eurométropole. Près de 2 000 personnes y ont pris part, dont une dizaine du réseau de la Ligue qui a également participé au off du NEC à travers une journée dédiée au partage de ressources numériques.

La programmation a alterné ateliers, conférences, tables rondes et démonstrations. Les débats ont porté sur des enjeux clés tels que l'autonomie des systèmes numériques, la protection des droits et libertés, la soutenabilité des projets, l'ouverture des gouvernances, ainsi que le renforcement des compétences citoyennes.

Au-delà des temps forts, l'événement a favorisé le partage d'expériences, la valorisation d'initiatives innovantes et la co-construction de solutions pour les territoires. Il a réaffirmé l'importance d'un numérique au service de l'émancipation de toutes et tous, en réunissant acteur·rices public·ques, associatif·ves, chercheur·euses et expert·es pour imaginer, ensemble, les conditions d'un numérique plus responsable et solidaire.

Accompagnement des projets informatiques

En 2025, la mission nationale déléguée « Société numérique » – portée par la fédération 24 – a assuré un appui transversal au pôle Numérique et plus largement au réseau de la Ligue à travers un ensemble d'actions techniques, d'animation et d'accompagnement. L'année a été marquée par une activité soutenue de coordination à distance. Le pilotage et le développement du réseau social interne à la Ligue et à son réseau (solution HumHub pour Réseau Ligue) ont constitué un autre volet essentiel. La plateforme, qui compte 1 720 utilisateur·rices et 36 espaces

thématiques, a bénéficié d'une maintenance renforcée : mises à jour majeures, évolution fonctionnelle, gestion des espaces, assistance aux administrateur·rices et aux utilisateur·rices, validation des comptes, opérations de migration et ouverture d'une seconde instance dédiée aux projets (projets.laligue.org).

L'accompagnement des fédérations s'est traduit par plusieurs déploiements ou migrations d'outils libres : Dokos pour la Ligue 83, Nextcloud Zaclys pour la Ligue Centre-Val de Loire, Nextcloud Zourit pour la Ligue 09, une formation RGPD pour la Ligue 29, ainsi que des soutiens techniques ponctuels auprès d'autres fédérations. La gestion de la plateforme de formation Moodle a porté sur les mises à jour de sécurité, une migration vers une version LTS avec refonte graphique et un appui au pôle Europe du centre confédéral pour les MOOCs EcoReactEU.

Ludovia, rendez-vous incontournable de la rentrée

Chaque année, une importante délégation de la Ligue de l'enseignement – dont l'union régionale Occitanie et la fédération de l'Ariège – participe à l'Université d'été de Ludovia qui réunit la communauté éducative autour des enjeux du numérique. L'édition 2025 s'est tenue à Ax-les-Thermes du 26 au 28 août. La Ligue y a participé à trois niveaux : en organisant une formation consacrée au développement des activités numériques dans les territoires, qui a réuni 21 membres de la Ligue ; en animant un stand pour présenter, entre autres, les jeux Webrunners et Carnaval mental ; et enfin, en participant aux conférences d'inauguration et de clôture, ainsi qu'à une table ronde consacrée aux Territoires numériques éducatifs (TNE) où les fédérations 13 et 18 ont partagé leurs expériences.



NOS ACTIONS

ACCOMPAGNEMENT DE
LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES DYNAMIQUES
FÉDÉRATIVES



En 2025, le Comité national vie associative, dynamiques fédératives et économie sociale et solidaire (CNVA) s'est concentré sur trois chantiers :

- L'aboutissement de la réforme des adhésions individuelles, votée en assemblée générale extraordinaire en mars, en consolidant les modalités de déploiement et les outils d'appropriation pour les fédérations ;
- La poursuite de la réforme des adhésions via les associations affiliées, en analysant les impacts de la fin du dispositif d'assurance et en préparant les scénarios à soumettre aux instances confédérales ;
- Le renouvellement du plaidoyer « Vie associative et ESS », via un groupe de travail dédié chargé de produire un nouveau texte de référence structuré autour de la défense des libertés associatives, du partenariat public-associatif, de l'intégration à l'ESS et du renouvellement des formes d'engagement.

Tout au long de l'année, le CNVA a également assuré un suivi des mobilisations collectives et de l'actualité du réseau, notamment dans la perspective des échéances électorales de 2026 et des travaux statutaires nationaux.

Poursuivre la structuration et la visibilité de l'accompagnement de la vie associative locale

Essaimage de la mesure Guid'Asso

Dans le cadre de la politique gouvernementale en faveur des associations, le ministère chargé de la vie associative (Djepva) travaille depuis 2020 avec le Mouvement associatif et différentes institutions à la mise en œuvre de la mesure nationale Guid'Asso.

Ce dispositif vise à élaborer une « stratégie territoriale de structuration des acteur·rices de l'accompagnement de la vie associative, pensée dans une logique de parcours » pour rendre plus lisible et visible la chaîne d'accompagnement des associations locales.

Après une étape de préfiguration en 2021 dans trois régions pilotes, étendue à sept autres en 2022, l'ensemble des régions ont été couvertes à la fin de l'année 2025. Cet essai-
mage s'est fondé sur 5 étapes :

1. Appel à manifestation (AMI) par les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) pour identifier un·e partenaire associatif·ve local·e (seul·e ou en consortium) ;
2. Identification de la ou des structures associatives chargée·s de l'animation à l'échelle départementale ;
3. Diagnostic permettant de repérer les structures d'accompagnement de la vie associative à l'échelle départementale ;
4. Labellisation des structures identifiées lors du diagnostic en fonction de quatre labels : orientation, information, accompagnement généraliste, accompagnement spécialiste ;
5. Ingénierie et formation des structures labellisées (en fonction des départements).

L'ensemble visant à établir une cartographie nationale des acteur·rices de l'accompagnement en fonction de leurs labellisation et spécialités.

Active dans ce dispositif depuis son démarrage, la Ligue de l'enseignement s'est impliquée dans plus de la moitié des animations départementales, qu'elle assure au travers de ses fédérations départementales (seules ou en consortium).

80 % des fédérations départementales sont ainsi positionnées sur l'un des quatre labels afin d'assurer la continuité de l'accompagnement mis en œuvre et favoriser la reconnaissance en tant que structure d'accompagnement locale, et une vingtaine de fédérations se sont positionnées sur l'ingénierie et la formation des structures labellisées.

Ce réseau d'accompagnement des associations, porteur de la marque Guid'Asso, a été inscrit dans la loi du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative.

Dans un souci d'articulation des différents dispositifs d'accompagnement, un nouveau label a émergé pour renforcer la connaissance du Dispositif local d'accompagnement (DLA) et faciliter sa prescription.

Cette labellisation systématique prend en compte les particularités du dispositif (accompagnement visant l'ensemble des structures employeuses de l'ESS), son niveau d'expertise et de suivi et s'est traduite par la mise en place d'une marque Guid'Asso DLA dédiée qui pourra être accolée à d'autres marques Guid'Asso. Douze fédérations sont concernées par ce label.

Groupe de travail Dispositif local d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire

Le DLA, dispositif national décliné dans chaque département, a pour objectif d'accompagner la création, la consolidation ou le développement de l'emploi au sein des structures employeuses de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, entreprises agréées ESUS).

En 2025, les pôles Vie associative et ESS du centre confédéral ont animé une dynamique de réseau à destination des 12 fédérations porteuses du dispositif, notamment à travers un groupe de travail dédié. Celui-ci vise à accompagner les fédérations souhaitant candidater pour porter le dispositif sur leur territoire pour la période 2026-2028 et faciliter les pratiques notamment dans le cadre des accompagnements collectifs.

Soutenir la montée en compétences des professionnel·les de l'accompagnement de la vie associative et fédérative

Les Rencontres nationales vie associative, fédérative et assurance (RNVAFA)

Avec ses structures sportives, l'Usep et l'Ufolep, la Ligue de l'enseignement a organisé, du 19 au 21 mars à Paris, la seconde édition des Rencontres nationales dédiées à la vie associative, fédérative, et assurance (RNVAFA) qui a réuni près de 130 participant·es.

Le programme était consacré à la thématique « Faire réseau », proposant trois tables rondes et 25 ateliers, le tout structuré autour de trois parcours pour accompagner les fédérations dans leurs dynamiques de développement :

- « Prospection/stratégie », pour renforcer la capacité des équipes à anticiper, planifier et développer leurs actions ;
- « Fidélisation/animation réseau », pour consolider les liens entre les acteur·rices du mouvement et harmoniser les pratiques d'animation ;
- « Intégration/accueil », pour faciliter l'accompagnement des nouveaux·elles bénévoles et associations et soutenir leur engagement dans la durée.

Animation de réseau, veille et ressources

Pour répondre aux besoins exprimés par les fédérations en matière de partage, de mutualisation et de capitalisation des ressources et expériences, le pôle Vie associative, avec le soutien de la mission nationale déléguée à la fédération de Loire-Atlantique, anime l'espace privé « Vie associative et fédérative » sur Réseau Ligue, qui réunit 390 professionnel·les du réseau. Celui-ci permet de centraliser :

- Le centre de ressources de la vie associative (ressources thématiques) ;
- La FAQ vie associative ;
- Un fil d'échange « Questions CRVA » permettant de répondre aux interrogations des professionnel·les relatives à l'accompagnement structurel des associations locales ;
- Des actualités nationales sur la vie associative, particulièrement nombreuses en 2025 au regard du contexte économique et politique.

En complément, le pôle a assuré, en 2025, l'animation du groupe national Vie associative, organisé en deux temps structurants pour le réseau :

- En juin, avec un premier temps de travail qui a permis de partager les actualités nationales et fédérales et d'offrir aux fédérations un espace d'échanges professionnalisant autour des enjeux émergents du secteur ;
- En septembre, avec pour objectif de consolider une analyse collective de la rentrée associative, dans un contexte marqué par des fragilités économiques, des tensions autour des affiliations et des adhésions, et une nécessaire clarification du rôle fédératif.

Quelque 40 personnes ont contribué à ces échanges, permettant de dégager des pistes d'action communes pour renforcer l'accompagnement et la structuration de la vie associative sur les territoires.

Enfin, le centre confédéral a soutenu la mise à jour du Guide pratique de l'association, réalisé par la fédération de Loire-Atlantique, qui demeure une ressource de référence pour l'ensemble des acteur·rices de l'accompagnement.

Les webinaires « Vie associative »

En 2025, un cycle de trois webinaires a été organisé pour renforcer la montée en compétences des professionnel·les de la vie associative. Chaque séance proposait un apport théorique ciblé, conçu pour outiller les équipes face aux évolutions du secteur et aux enjeux rencontrés dans les territoires. Trois thématiques ont été abordées : le partenariat avec Hexopée, les différentes formes de gouvernance, et le renouvellement des dirigeant·es bénévoles. Ce format, souple et accessible, a permis de toucher un large public, avec une moyenne de 40 personnes par webinar, confirmant l'intérêt du réseau pour des temps d'apprentissage réguliers, mutualisés et en ligne.

Accompagnements sur mesure et formations

Une dizaine d'accompagnements individualisés ont été assurés en 2025 pour répondre aux besoins des professionnel·les des fédérations et unions régionales. Parmi eux :

- Des accompagnements individualisés des nouveaux·elles salarié·es pour comprendre l'écosystème de la Ligue de l'enseignement et de la vie associative ;
- Des accompagnements à la demande pour affiner des stratégies de développement au regard du projet fédéral, du territoire, du tissu associatif, de l'écosystème de l'accompagnement de la vie associative, des dynamiques fédératives, de l'organisation des ressources humaines et des moyens matériels et financiers.

Deux formations ont également été organisées dans le cadre de l'offre nationale dédiée aux salarié·es du réseau : « Développer et animer un centre de ressources de la vie associative », en octobre, menée en collaboration avec la fédération du Loiret, qui a réuni sept participant·es ; et « Élaborer une stratégie d'accompagnement associatif au service du développement fédératif, et réciproquement » en novembre, organisée en collaboration avec la fédération de Loire-Atlantique, qui a mobilisé onze personnes.

Renforcer les partenariats et dispositifs en appui à l'accompagnement de la vie associative

Appui à l'engagement bénévole

En 2025, le centre confédéral a renforcé son soutien à l'engagement bénévole en s'appuyant sur :

- Le partenariat consolidé avec JeVeuxAider.gouv.fr, plateforme publique de la Réserve civique, afin d'accroître la visibilité des missions proposées par la Ligue de l'enseignement et de faciliter la mise en relation entre associations et citoyen·nes souhaitant s'engager ;
- L'expérimentation Benevolt, financée par le centre confédéral, afin d'offrir aux fédérations volontaires un accès à l'Espace Asso Réseau, pour diffuser leurs besoins en bénévoles, d'être accompagnées dans la rédaction et la diffusion de leurs annonces, et de toucher de nouveaux publics grâce à une multi-diffusion incluant Benevolt.fr et JeVeuxAider.gouv.fr.

Ces deux leviers ont contribué à structurer une stratégie plus outillée, plus visible et plus efficace au service de la mobilisation bénévole dans les territoires.

En bref

- 36 fédérations départementales et 55 associations affiliées inscrites à JeVeuxAider.gouv.fr
- 11 fédérations partenaires de Benevolt, dans le cadre de l'expérimentation nationale
- 789 mises en relation avec des bénévoles
- 114 missions de bénévolat validées ou réalisées



Participation au projet de recherche Escape

Depuis 2023, et aux côtés d'un large collectif d'acteur·rices de la recherche participative, la Ligue de l'enseignement contribue au projet Escape, coordonné par Cause Commune et financé par l'Agence nationale de la recherche. Ce projet vise à analyser et documenter les pratiques de co-construction des politiques publiques en croisant savoirs académiques, professionnels et citoyens.

Après une phase de mobilisation et de capitalisation d'expérimentations locales en 2024, d'évaluation de démarches territoriales, de diffusion des premiers résultats au sein du réseau, la participation de la Ligue s'est poursuivie et intensifiée en 2025.

Elle a notamment contribué aux dernières étapes de la recherche, marquées par l'organisation et la participation au séminaire final des 2 et 3 octobre 2025. Celui-ci était consacré à la restitution des études de cas et aux échanges entre partenaires, ainsi qu'aux suites à donner au projet, en particulier la production d'outils opérationnels pour les acteur·rices du réseau.

La clôture officielle de la recherche, en novembre, et le dépôt du rapport final Escape ont permis de consolider l'ensemble des analyses et des pistes méthodologiques élaborées collectivement. À travers ce projet, la Ligue confirme son engagement dans le renouvellement des modes de gouvernance et la défense d'une conception exigeante de la co-construction, en cohérence avec les valeurs de l'éducation populaire et de transformation sociale.

Implication dans les collectifs nationaux

Dans le cadre de sa mission de veille, de représentation et de plaidoyer, le pôle Vie associative a également participé, en 2025, à plusieurs temps de travail et événements :

- Groupe de travail CRDLA numérique (LMA/Solidatech)
- Groupe pilote DLA (Mouvement associatif)
- Groupe de travail des animateur·rices de réseau (Mouvement associatif)
- Groupe de travail Certif'Asso (Djepva)
- Rencontres nationales Guid'Asso (Djepva/Mouvement associatif)
- Rencontres nationales de la vie associative du CNFPT

RASSEMBLER LES FORCES VIVES DE L'ÉDUCATION POUR PRÉPARER L'AVENIR

Le 4 novembre 2025, la Ligue de l'enseignement de Paris a réuni plus de 120 personnes à la Maison des Métallos à l'occasion d'une Grande soirée des alliances éducatives. Pensé comme un temps fort de lancement de son projet fédéral 2025-2029, l'événement a permis de rassembler les acteur·rices éducatif·ves du territoire autour d'une ambition commune : bâtir des alliances au service de l'émancipation, de la réussite et de la protection de tous les enfants et jeunes.

Organisée en partenariat avec l'association « L'École change demain » et pensée comme un espace de rencontre et de dialogue, cette soirée a rassemblé des acteur·rices de l'éducation, de la vie associative, des institutions, ainsi que des citoyen·nes engagé·es. Dans un contexte marqué par la fragilisation de l'école publique, la persistance des inégalités et l'émergence de nouveaux enjeux sociétaux, la Ligue de l'enseignement de Paris a ainsi souhaité créer un cadre propice à la réflexion collective et à l'action concertée.

Lancement du projet fédéral

Cette Grande soirée a également marqué le lancement officiel du nouveau projet fédéral 2025-2029 de la fédération de Paris. Ce projet s'inscrit dans la vocation historique du mouvement : rassembler et faire dialoguer l'ensemble de la communauté éducative afin de promouvoir une école laïque, inclusive et émancipatrice.

Structuré autour de trois grands axes – « Ensemble pour l'École », « Ensemble, acteur·rices de la transformation sociale » et « Ensemble par la culture et le sport » –, le projet fédéral affirme le rôle central des alliances éducatives comme levier de transformation sociale. Il invite à partager le pouvoir d'agir, à recon-

naître la diversité des savoirs et à faire confiance à l'intelligence collective pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des territoires. Ces orientations ont été illustrées grâce aux analyses et aux parcours de trois grandes témoins, mettant en lumière l'importance des coopérations entre l'école, le monde associatif, la culture et le sport : Laurence De Cock, enseignante et historienne de l'éducation ; Mai Lan Chapi-ron, artiste et fondatrice de l'association Mille Miettes ; et Aya Cissoko, championne du monde de boxe et autrice.

Une soirée participative et culturelle

Au-delà des temps de réflexion, la Grande soirée des alliances éducatives s'est voulue résolument participative et conviviale. Des performances artistiques, une exposition valorisant les actions du réseau parisien et des temps d'expression collective ont rythmé l'événement, illustrant la place centrale de la culture et du sport dans le projet fédéral¹.

La soirée s'est conclue par un atelier d'écriture invitant les participant·es à se projeter dans l'avenir, jusqu'en 2066, et à formuler des propositions sur le « Mur des alliances parisiennes » pour faire vivre durablement les alliances. Ce moment prospectif a permis de recueillir des idées, des aspirations et des engagements, dans une dynamique de co-construction fidèle aux valeurs portées par la Ligue de l'enseignement et l'éducation populaire.

En outre, à travers cette Grande soirée, la Ligue de l'enseignement 75 a rappelé que l'éducation est l'affaire de toutes et tous et que seules des alliances solides, inclusives et durables permettront de relever les défis à venir.

<https://ligueparis.org/>



© Ligue de l'enseignement de Paris

1. Exposition de photographies et d'objets emblématiques des actions de la fédération ; performance chorégraphique de la compagnie L'Être-Louve, mettant en scène les émotions des écolier·ères ; concert du groupe After J.C, accompagné par un centre socioculturel géré par la fédération.

NOS ACTIONS

SPORT SCOLAIRE – USEP

APRÈS LE PIC ENREGISTRÉ AVEC L'OPÉRATION D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS, L'USEP A CONNU EN 2024-2025 UN RECUIL LOGIQUE DU NOMBRE DE SES ASSOCIATIONS (- 5,23 %) ET DES LICENCIÉ·ES ENFANTS (- 10 %) ET ADULTES (- 6,09 %). SON NOUVEAU PROJET SPORTIF ASSOCIATIF FÉDÉRAL, VALIDÉ EN AVRIL EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DOIT LUI PERMETTRE DE REPARTIR DE L'AVANT.



« L’Usep, le sport scolaire pour bien grandir ensemble ! » Tel est l’intitulé du Projet sportif associatif fédéral voté à l’unanimité, en avril 2025, au congrès Usep de Saint-Nazaire. Réaffirmant les valeurs éducatives et humanistes de la fédération du sport scolaire à l’école publique, ce projet entend répondre aux enjeux de santé (par l’augmentation de la pratique physique et sportive), de citoyenneté (par l’organisation de rencontres sportives associatives), de préservation de la planète (par l’intermédiaire d’activités connectées à la nature) et de développement fédéral (par une structuration plus efficiente du réseau).

Des opérations nationales innovantes

L’année a par ailleurs été rythmée par les opérations nationales, dans la même dynamique que les saisons précédentes. De novembre 2024 à février-mars 2025, l’opération laïcité a mobilisé 39 218 enfants sur le thème du « Bien vivre tous ensemble », en associant (une nouveauté) des classes aux environnements géographiques et sociaux différents à travers des rencontres « aller-retour ».

L’opération « La maternelle entre en jeu ! » a elle aussi innové en ajoutant aux volets « jeux d’opposition » (de janvier à mars) et « course d’orientation » (d’avril à juin) une initiation à l’athlétisme proposée lors du 3^e trimestre scolaire. Toutes disciplines confondues, 865 rencontres organisées en temps et hors temps scolaire ont concerné 96 806 enfants de la petite à la grande section.

Réservée aux écolier·ères d’élémentaire, « À l’Usep, l’athlé ça se VIE ! » a pour sa part fait courir et sauter 110 792 enfants lors de 857 rencontres.

Le P’tit Tour a ensuite mobilisé, en mai-juin, 72 006 enfants à travers 690 étapes, tandis qu’en parallèle, 2 285 actions « Savoir Rouler à Vélo » apprenaient aux enfants à circuler à bicyclette dans le respect des règles de la sécurité routière.

Enfin, tout au long de l’année, l’opération « P’tits Reporters », qui invite les enfants à relater par l’écrit, le son et l’image des rencontres auxquelles ils et elles participent avec leur classe, a familiarisé 8 546 journalistes en herbe aux rudiments du métier.

Poursuite de la dynamique olympique

Les trois rendez-vous annuels associés à la dynamique olympique ont également fait recette. Au lendemain de Paris 2024 et de l’initiative gouvernementale « Ma classe aux Jeux », qui a permis à de nombreux·ses enseignant·es Usep d’assister à des épreuves olympiques et paralympiques avec leurs élèves, la Journée nationale du sport scolaire a mobilisé, fin septembre, plus de 71 000 enfants lors des 631 événements recensés. 102 792 enfants ont vécu, en avril, la Semaine olympique et paralympique lors de 863 rencontres. Puis, en clôture de l’année scolaire, 56 080 enfants ont pris part, en juin, à la Journée olympique lors des 317 rendez-vous proposés par les associations et comités Usep.

Colloque « Incl’Usep » au CNOSF

Faire le point sur vingt ans d’inclusion « dans » et « par » le sport scolaire, et lancer de nouvelles pistes avec les partenaires concerné·es, tel était l’objet du colloque Incl’Usep, organisé le 3 décembre 2025 dans l’amphithéâtre du Comité national olympique et sportif français. Ce colloque était par ailleurs relayé en temps réel dans une quinzaine de comités départementaux et régionaux, qui avaient eux-mêmes réuni pour l’occasion les acteur·rices de leur territoire.

Après le rappel des étapes successives de la prise en compte du handicap à l’Usep dans le sillage de la loi de 2005 sur l’égalité des chances, Chloé Traisnel (Comité paralympique et sportif français), Jérôme Rousseau (association handi-valide Novosports) et Chloé Courtot (Université de Clermont-Auvergne) se sont exprimé·es en tribune puis ont répondu aux questions du public, dans lequel figuraient des représentant·es de fédérations sportives, de l’Éducation nationale et de diverses associations et institutions. Ces prises de parole étaient intégrées en temps réel dans une carte mentale projetée à l’écran : une base de travail pour aller encore plus loin, demain, dans la prise en compte du handicap dans le sport scolaire.

CHIFFRES CLÉS USEP

39 197

licencié·es adultes

7 827

associations locales

704 401

enfants (dont 30,8 %
en maternelle)



NOS ACTIONS

SPORT POUR TOUTES ET TOUS AVEC L'UFOLEP



Malgré un contexte politique et économique peu favorable pour le monde associatif, les effectifs de l'Ufolep se sont maintenus, voire ont progressé pour franchir, en septembre 2025, le cap des 325 000 licencié-es (dépassant ses effectifs d'avant Covid). Cette progression s'est toutefois accompagnée de défis structurants à relever : évolution de l'offre assurantielle et du Pass'Sport (réduction de la tranche d'âge des bénéficiaires [14-17 ans] et baisse du budget national), et enfin vigilance quant aux financements associatifs.

À l'interne, l'année 2025 a consisté à déployer, au sein du réseau, le Projet sportif fédéral 2024-2028, adopté lors de l'assemblée générale 2024. Les comités départementaux et régionaux se sont ainsi emparés de ce PSF pour l'adapter à leurs besoins et à leurs spécificités territoriales en le structurant autour de sept priorités : multisport, vie associative, vie sportive, santé, territoires prioritaires, égalité-intégrité, recherche et développement. Webinaires, formations et débats ont été mis en place tout au long de l'année pour accompagner le déploiement du PSF dans les territoires.

La formation, pilier de développement

L'Ufolep a fait de la formation un axe structurant de son organisation, qu'il s'agisse des professionnel·les, des bénévoles ou des salarié·es de son réseau. À ce titre, un nouveau pôle dédié a été créé en 2025 au sein de la direction technique nationale avec une salariée et un élu de référence.

Outre l'accompagnement du réseau et des pôles « sport éducation », « sport société » et « formation », l'année 2025 a été marquée par la refonte ou la création de plusieurs brevets fédéraux, étape essentielle pour garantir la qualité des parcours. La validation du CQP Tsare (technicien·ne des secteurs acrobatique, rythmique et d'expression) constitue par ailleurs une avancée majeure pour la reconnaissance professionnelle des encadrant·es Ufolep.

Le brevet fédéral d'animateur·rice multisport, quant à lui, a été entièrement revisité afin de mieux accompagner les bénévoles encadrant les enfants âgé·es de 4 à 11 ans. Cette nouvelle version intègre les bases de l'animation, les notions essentielles de sécurité, une meilleure connaissance des activités multisport ainsi qu'une mise en pratique renforcée. Une formation expérimentale s'est tenue les 4 et 5 octobre 2025 à Blois afin de tester ce nouveau format avant son déploiement national.

Des formations transversales portant sur la laïcité, l'éco-responsabilité ou encore la prévention des risques psychosociaux, ainsi que des parcours d'intégration pour les nouveaux·elles président·es des comités sont venu·es compléter l'offre à destination du réseau. Un autre parcours, dédié aux délégué·es et directeur·rices départementaux·ales récemment entré·es en fonction, est également prévu en 2026.

Rendre le sport accessible à tous·tes

En 2025, l'Ufolep a continué d'animer ses thèmes porteurs développés depuis plusieurs années : l'éveil au mouvement dès le plus jeune âge et l'accessibilité du sport au plus grand nombre.

Ainsi, à l'appui de politiques publiques conçues autour des besoins de l'enfant et de ses parents (comme les « 1000 premiers jours »), l'Ufolep a poursuivi le développement de son dispositif « Ufo Baby » dédié à l'éveil moteur des enfants de 0 à 4 ans, mobilisé par 85 comités départementaux et plus de 400 associations. De nouveaux modules de formation pour les éducateur·rices, animateur·rices et professionnel·les de la petite enfance, en lien avec les enjeux des 1000 premiers jours, ont également été développés, complétés par une formation « éveil musical » et une formation de formateur·rices. L'Ufolep a aussi organisé une 2^e édition de la Quinzaine nationale « Sport et petite enfance », qui s'est tenue du 24 mai au 8 juin 2025 à Paris, ainsi qu'un symposium dédié à la petite enfance, à la parentalité et à l'activité physique, qui s'est tenu en juin à Évry-Courcouronnes (91).

L'Ufolep a reconduit, pour la 3^e année, son Festival du Sport Autrement qui s'est tenu du 12 au 22 juin au Five de Marville-La Courneuve. S'inscrivant dans l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'événement a accueilli quelque 1200 personnes dont 200 primo-arrivant·es et réfugié·es du dispositif « Primo Sport » et 350 femmes et enfants issu·es du dispositif « Toutes Sportives ». Le programme de l'événement a alterné olympiades sportives et culturelles, course d'orientation dans Paris, échanges avec des intervenant·es engagé·es comme l'Agence des Nations unies pour les réfugié·es (HCR), l'association Loba (qui promeut la danse, le partage et le métissage culturel) ou encore des entrepreneur·euses sociaux·ales.

Implication renforcée au sein des Cités éducatives

En 2025, l'Ufolep a accompagné quelque 70 Cités éducatives, à travers des missions de coordination ou d'animation permettant aux équipes pédagogiques de s'approprier les usages du sport comme levier d'inclusion. Pour accompagner les Cités, l'Ufolep s'appuie sur le guide ressource méthodologique « De la réduction des inégalités d'accès à la pratique à l'insertion sociale et professionnelle : usage du sport et des activités physiques au sein des Cités éducatives », publié en 2023. Celui-ci a servi de base à plusieurs actions concrètes, comme des cycles multisport pour des collégien·nes décrocheur·euses à Béziers ; des ateliers mobilité active (vélo et marche urbaine) à Saint-Denis ; ou encore des stages socio-sportifs, proposés pendant les vacances, pour renforcer la confiance en soi et la mixité à Lyon et à Perpignan.

Tout au long de l'année, les comités départementaux et régionaux ont également porté la vision du sport défendue par l'Ufolep au sein des groupes pilotes des Cités éducatives ; tout comme l'Ufolep nationale, chargée d'animer un temps de travail dédié au sport au sein des Cités éducatives en Île-de-France, le 21 janvier 2025 à Issy-les-Moulineaux.

Poursuivre le développement de l'axe sport santé

Sous l'impulsion de la labellisation des espaces Sport Santé Société et du ministère chargé des Sports, l'Ufolep a poursuivi le déploiement de ses structures « Ufo3S » dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et en zones de revitalisation rurale (ZRR). Ces 74 structures de proximité, en mobilisant professionnel·les du sport, de la santé et partenaires (missions locales, Pôle emploi, PJJ, MGEN...), offrent des réponses adaptées et personnalisées aux besoins des usager·ères (traitement des pathologies, prévention, remobilisation sociale et professionnelle...). Chacune de ces structures accompagne en moyenne 125 adhérent·es par an.

Par ailleurs, l'Ufolep a poursuivi la mise en œuvre de son agrément national de volontariat associatif avec l'Agence nationale du service civique, afin d'accueillir au sein de son réseau, des ambassadeur·rices santé.

Elle a également prolongé son partenariat avec la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) en signant 30 partenariats locaux avec des Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM), des Centres d'examens de santé (CES) et des comités Ufolep, afin de faciliter l'accès aux droits et aux soins des usager·ères. La collaboration avec l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) s'est quant à elle traduite, en 2025, par la création de protocoles sport-santé dédiés aux jeunes et aux femmes. Enfin, l'Ufolep et l'Institut national du cancer (Inca) préparent une campagne de prévention et de dépistage prévue en 2026.

Déclarée Grande Cause nationale en 2025, la santé mentale s'est imposée comme une priorité pour l'Ufolep. Le rassemblement national des formateur·rices, organisé à Paris du 29 septembre au 1^{er} octobre, a lancé une première formation « Initiateur·rice en santé mentale » qui a bénéficié à quelque 70 personnes, afin d'intégrer les enjeux de santé mentale dans le sport et la vie associative de leurs comités. En parallèle, entre juillet et septembre, plusieurs comités départementaux ont suivi une « sensibilisation à la santé mentale », avec l'objectif d'un déploiement sur l'ensemble du territoire en 2026.

Collaborations et partenariats

L'Agence nationale du sport, la PJJ, la Fondation Alice Milliat, ou encore le CNOSF constituent des partenaires de premier ordre de l'Ufolep. En 2025, celle-ci a noué ou renouvelé d'autres partenariats structurants, avec le Clémi et Hexopée notamment. Le premier vise à renforcer les actions de sensibilisation et de formation en matière d'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique auprès des jeunes. Le second, quant à lui, s'inscrit dans une volonté commune de promouvoir un sport citoyen, solidaire et inclusif, d'accompagner les structures Ufolep dans leur rôle d'employeur, et plus largement de faire vivre les valeurs de l'économie sociale et solidaire dans les territoires.

Partenaire depuis plus de 10 ans de l'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV), l'Ufolep s'est de nouveau engagée, en 2025, dans la lutte contre les inégalités d'accès aux vacances. Une cinquantaine de séjours ont été organisés dans les territoires : séjours bien-être pour des femmes isolées, séjours vélo pour des jeunes en insertion ou encore des séjours nature pour des familles monoparentales. Au local, ce partenariat se traduit, pour les comités Ufolep, par de nouvelles collaborations avec les centres sociaux, les missions locales, les associations d'accompagnement des publics réfugiés, les services départementaux de l'Aide sociale à l'enfance ou encore les acteur·rices du sport-santé.

CHIFFRES CLÉS DE L'UFOLEP

+ 340 000

ADHÉRENT·ES (TOUS DISPOSITIFS
CONFONDUS) ET 325 548 LICENCIÉ·ES

ACTIVITÉS RASSEMBLANT
LE PLUS D'EFFECTIFS :

SPORTS DE
RAQUETTE

GYM

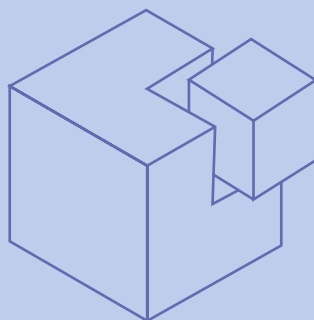
CYCLISME

SPORTS
COLLECTIFS

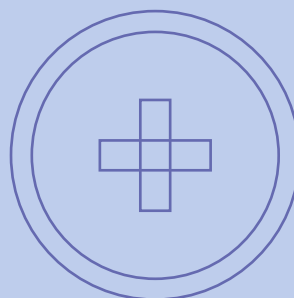
ACTIVITÉS
DE LA FORME

57 %
DE FEMMES

43 %
D'HOMMES



7 147
STRUCTURES
AFFILIÉES



+ 22 000
PERSONNES FORMÉES
AU PSC1 ET AUX
GESTES QUI SAUVENT

NOS ACTIONS

LAÏCITÉ



Le Comité national laïcité et diversité

En 2025, le CNLD a poursuivi son travail d'outillage du réseau sur les problématiques politiques et sociétales concernant la laïcité pour nourrir les réflexions de nos instances nationales et départementales. Le CNLD s'est réuni en distanciel autour de thèmes spécifiques : « Laïcité et entreprises » le 21 février, avec Lionel Honoré, professeur en sciences de gestion à l'Institut d'administration des entreprises de Brest, directeur de l'Observatoire du fait religieux en entreprise, et Gwénaële Calvès, professeure de droit public à l'Université de Cergy-Pontoise, co-présidente du Conseil scientifique de la Ligue ; « Les établissements d'enseignement privés musulmans » le 12 mars, avec Pierre Mathiot, professeur des universités en science politique à Sciences-Po Lille ; « Les établissements d'enseignement privés juifs » le 26 mars, avec Martine Cohen, sociologue, autrice de *Analyse socio-historique des écoles juives en France*, et Alexis Da Silva, journaliste (en amont de la parution de son livre *Quand des écoles privées religieuses font leur loi*). Le 30 septembre, le CNLD a organisé une visioconférence d'échanges consacrée aux initiatives du réseau dans le cadre de la Semaine de la laïcité. Enfin, le 5 novembre, Marie-Laure Tirelle, secrétaire générale du Cnal, a présenté les travaux du collectif sur la liberté effective pour les parents de choisir l'école publique.

La Semaine de la laïcité

À l'occasion des 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État, la semaine du 9 décembre a constitué un événement particulièrement riche et animé pour les fédérations départementales, ainsi que les comités Usep et Ufolep. De nombreuses initiatives ont été programmées : conférences-débats, expositions, plantations d'arbres de la laïcité, diffusion de podcasts... En Occitanie, les treize fédérations ont produit autant d'expositions qui, cumulées, ont été présentées au Conseil régional. Les fédérations de Paris et de l'Hérault ont également créé des expositions. Le docu-fiction *La Séparation*, de François Hanss, a été projeté à de nombreuses reprises. Un nouvel outil, du théâtre filmé historique, *Liberté, égalité, fraternité, laïcité* du réalisateur Yannick Séguier, était également au programme. Enfin, les fédérations de la Vienne et de Paris ont été récompensées par le Prix de la laïcité de la République française.

Toutes ces initiatives et réalisations sont valorisées sur un site dédié qui recense également nos prises de position et des outils pédagogiques.

<https://laicite.laligue.org/>

Édition « laïcité » du Club de Mediapart

La Ligue de l'enseignement valorise ses productions, initiatives et positions via un blog dédié. Créé en 2009, c'est un des plus anciens et des plus productifs du Club de Mediapart, dépassant les 600 articles en ligne. En 2025, les publications ont porté sur les libertés d'expression et de création, le soutien au droit de mourir dans la dignité, le suivi des travaux du Comité national d'action laïque et du Collectif pour l'école publique laïque, l'égalité entre les femmes et les hommes... Le blog publie également des recensions d'ouvrages sur la laïcité.

<https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite>

Cercles Condorcet

Une quarantaine de Cercles sont actifs en France, dans le Brabant wallon et à Francfort. Plusieurs centaines de conférences et de débats se sont déroulées en 2025. Elles sont détaillées sur le portail des Cercles et dans une édition hébergée par le Club de Mediapart. Le Comité national de liaison coordonne leurs actions, notamment par le choix d'un thème de travail commun qui, en 2025, a porté sur l'Europe et l'Union européenne. Ces travaux sont valorisés sur un site dédié qui compte plus de 200 articles.

<https://cerclescondorcet.org/>

<https://condorcet-europe.eu/>

Plan « Valeurs de la République et laïcité » de l'ANCT

Dans le cadre du partenariat pluriannuel signé avec l'ANCT pour la période 2024-2026, le réseau de la Ligue a poursuivi son engagement initié en 2016 dans le déploiement du plan « Valeurs de la République et laïcité » (VRL). Environ 1500 personnes, issues d'associations et de collectivités locales, sont formées chaque année par le réseau territorial des formateur-rices VRL de la Ligue de l'enseignement.

Comme les années précédentes, une nouvelle session nationale de formation de formateur-rices a ainsi permis, en 2025, de renouveler et consolider notre réseau territorial de formateur-rices agréé-es de niveau 2.

Par ailleurs, l'animation d'un groupe national des formateur-rices de niveau 1 (une dizaine au total) a permis de renforcer l'approche stratégique de notre réseau, notamment dans la recherche de nouveaux publics et le rapport aux services nationaux et déconcentrés prescripteurs. L'ensemble de l'équipe de niveau 1 a ainsi participé à la formation nationale de mise à niveau proposée par l'ANCT afin de formaliser une offre à destination des élu-es locaux-ales, qui devrait se déployer en 2026.

Engagement au sein du Comité laïcité de la Cnaf

L'année 2025 a permis de prolonger le travail initié par la Cnaf pour la rédaction du guide « Faire vivre la laïcité dans les structures d'animation de la vie sociale », publié à l'automne 2024. La Ligue a ainsi été associée à l'élaboration d'un guide général d'application du principe de laïcité et de gestion des expressions politiques et religieuses applicable à l'ensemble des partenaires de la branche Famille.

Ce nouveau guide a été présenté lors d'une rencontre nationale, organisée par la Cnaf le 11 décembre 2025 dans le cadre de la célébration des 10 ans de la Charte de la laïcité de la branche Famille, en lien avec la commémoration des 120 ans de la loi de 1905. La Ligue de l'enseignement et sa fédération de Gironde ont été étroitement associées à l'animation de cette journée qui a permis, entre autres, de mettre en valeur l'espace laïque immersif « Mon pays laïque » créé par la fédération de Gironde.

Par ailleurs, la Ligue a poursuivi son implication au sein du comité laïcité restreint qui étudie régulièrement les signalements pour atteinte au principe de laïcité et de neutralité remontés par les CAF. Nous y défendons régulièrement les principes de liberté (notamment associative) et de proportionnalité, en cohérence avec la Charte de la laïcité de la branche Famille.

Les prises de position de l'année

En mars 2025, suite aux révélations de violences physiques et sexuelles subies par d'ancien·nes élèves de l'institution privée catholique Notre-Dame-de-Bétharram, la Ligue de l'enseignement dénonçait, avec le Collectif pour l'école publique, les conceptions de l'éducation de certains établissements privés sous contrat, contraires à la dignité humaine et à l'émancipation. Le collectif appelait l'État à rompre les contrats des établissements qui ne respectent pas le Code de l'éducation et à renforcer les contrôles.

Par deux fois, la Ligue s'est indignée de propos tenus par le secrétaire général de l'enseignement catholique, Guillaume Prévost : en septembre, par la voix du Cnal, lorsque celui-ci a affirmé que le nouveau programme Evar(s) devait s'inscrire dans une « *vision chrétienne* » et que l'on devrait pouvoir « *prier en classe* », ce qui, pour le Cnal, constitue *de facto* une attaque directe contre les fondements de la loi de 1905 ; en décembre ensuite, en réclamant aux collectivités locales une somme de 900 millions d'euros en déclarant : « *Dans un contexte de baisse démographique, le risque est qu'on cherche à fermer nos écoles pour permettre à l'école publique de se maintenir.* »

Toujours à propos de l'école, durant l'été, la Ligue de l'enseignement a dénoncé l'autorisation du rectorat d'Orléans d'ouvrir, à la rentrée 2025, « l'Académie Saint-Louis » en Sologne, collège privé catholique non mixte doté d'un internat et soutenu par le milliardaire d'extrême droite Pierre-Édouard Stérin. La Ligue de l'enseignement a ainsi exprimé les dangers que fait peser l'ouverture de cet établissement – dont le projet pédagogique va à l'encontre du principe de laïcité –, sur la jeunesse et sur la démocratie.

En avril 2025, la Ligue de l'enseignement et les membres du Pacte progressiste fin de vie, qui soutiennent le droit de mourir dans la dignité, ont réagi à l'annonce de la scission du texte législatif qui revenait à porter, devant le Parlement, deux propositions : une portant sur les soins palliatifs et l'autre sur l'aide à mourir. Or, pour les membres du Pacte progressiste fin de vie, les soins palliatifs et l'aide active à mourir sont complémentaires et non antagonistes.

Enfin, en décembre, à l'occasion de la célébration des 120 ans de la loi de 1905, une trentaine d'organisations laïques, dont la Ligue de l'enseignement, ont publié le texte « Retrouver le sens de la laïcité » rappelant ainsi combien la laïcité est essentielle à l'agencement de la vie démocratique en invoquant sa vision originelle qui en faisait un système de promotion de la liberté et non de surveillance de l'opinion.

Édition actualisée de l'ouvrage *En finir avec les idées fausses sur la laïcité*

En 2020, la Ligue de l'enseignement avait soutenu la publication, aux éditions de l'Atelier, de l'ouvrage de Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité. Fort de son succès et compte tenu de l'évolution importante des cadres législatifs et réglementaires, l'ouvrage a été réédité dans une version revue et augmentée.

La Ligue de l'enseignement a de nouveau soutenu l'initiative en favorisant la diffusion de l'ouvrage au sein de son réseau en le proposant à un tarif préférentiel. Clair et accessible, il constitue une référence et un support très utile pour promouvoir le principe de laïcité auprès de différents publics, professionnels comme bénévoles.

LA LAÏCITÉ, FER DE LANCE DE L'ÉDUCATION CITOYENNE

La Ligue de l'enseignement de l'Aisne déploie, sur l'ensemble du département, un ensemble d'actions structurantes visant à renforcer la compréhension de la laïcité, l'engagement citoyen et le développement de l'esprit critique auprès de publics variés. À l'appui de formations, d'ateliers participatifs et de parcours éducatifs, la fédération accompagne chaque année plusieurs centaines de personnes, en particulier des jeunes, dans la construction de leur rôle de citoyen·ne éclairé·e.

Parmi les actions portées par la Ligue de l'enseignement de l'Aisne figure le Parcours citoyen, déployé depuis trois ans dans le quartier prioritaire (QPV) Blanchard à Château-Thierry. Construit en partenariat avec un centre social, ce parcours s'adresse à des groupes de jeunes âgé·es de 11 à 25 ans. Il combine des temps de sensibilisation, des ateliers collectifs et des sorties culturelles et citoyennes. La laïcité constitue un socle essentiel de ce parcours, abordée grâce au kit pédagogique national « La Ligue laïque ». Autour de ce thème central, les jeunes choisissent collectivement d'autres sujets de travail tels que les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie ou encore l'engagement. Le parcours intègre également une découverte concrète des possibilités d'engagement comme le service civique, les Juniors Associations ou le Bafa.

En 2025, ce parcours a pris une nouvelle envergure avec la création d'une Scop'ados permettant à cinq jeunes formé·es aux techniques de l'animation de conduire à leur tour des ateliers, toujours à l'appui du kit laïque. Ces animations, réalisées à deux reprises, ont permis de sensibiliser une douzaine de jeunes supplémentaires et de poser les bases de la

création d'une Junior Association dédiée à la citoyenneté et à la laïcité. En 2026, le dispositif évolue de nouveau en prenant une dimension intergénérationnelle où les jeunes formeront leurs propres familles avec l'ambition de cultiver une citoyenneté partagée.

Toucher des publics variés

Au-delà des quartiers prioritaires, la Ligue de l'enseignement de l'Aisne intervient également en milieu pénitentiaire répondant à la demande de la direction pour organiser un parcours citoyen adapté aux personnes détenues. En 2025, cinq animations ont été menées au centre pénitentiaire de Laon, auprès de groupes de cinq à six personnes, autour de la laïcité, du harcèlement et de la citoyenneté.

Par ailleurs, fortement mobilisée dans les établissements scolaires, la fédération dispense aussi des formations à destination d'élèves délégué·es dans une dizaine de collèges. Jusqu'à 300 collégien·nes sont ainsi formé·es chaque année à la compréhension des instances scolaires, de leurs droits, ou encore de leurs responsabilités.

La Ligue 02 intervient également auprès de publics soumis à des travaux d'intérêt général (TIG). Au sein de ses locaux, elle propose une semaine complète de sensibilisation intégrée au programme des TIG. Les participant·es bénéficient d'ateliers thématiques construits à partir des kits pédagogiques de la fédération, portant notamment sur la laïcité, les discriminations, le harcèlement, l'esprit critique ou encore la lutte contre les fake news. Ces modules, adaptés aux besoins de ce public, visent à favoriser la réflexion individuelle, l'échange collectif et l'appropriation des cadres législatifs et sociaux.

<https://laligue02.org/>

**« CE PARCOURS M'A APPRIS
QU'ÊTRE CITOYEN CE N'EST
PAS ATTENDRE QUE LES
AUTRES AGISSENT POUR
NOUS, C'EST RÉFLÉCHIR, SE
QUESTIONNER, ET PARFOIS
OSER PRENDRE LA PAROLE. »**

NÉHÉMIE, 14 ANS



© Ligue de l'enseignement de l'Aisne

NOS ACTIONS

ENGAGEMENT

MALGRÉ UNE ANNÉE MARQUÉE, UNE NOUVELLE FOIS, PAR LES TURBULENCES POLITIQUES, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT A CONTINUÉ, EN 2025, À INVESTIR LA QUESTION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES, QUE CE SOIT À TRAVERS LE SERVICE CIVIQUE, LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE OU ENCORE LES FORMATIONS BAFA/BAFD.



Renforcer la qualité du service civique

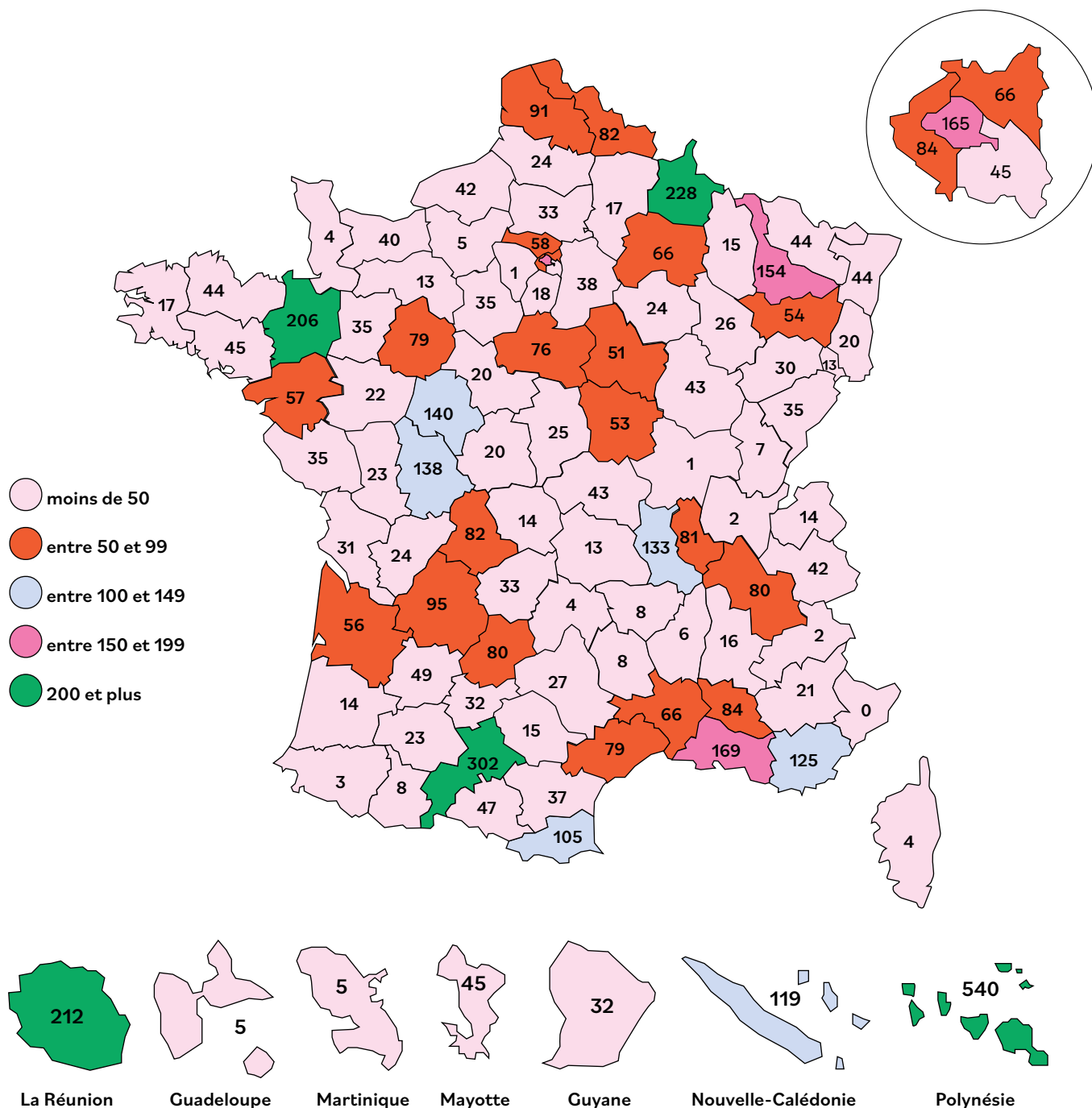
En 2025, l'État a prolongé, pour une dernière année, le financement accordé à Unis-Cité et à la Ligue de l'enseignement pour soutenir le développement du service civique auprès des services déconcentrés de l'État. 22 chargé-es de développement (appelé-es pôles d'appui) ont ainsi pu promouvoir, dans les territoires, le dispositif du service civique auprès des structures et des jeunes. Cette démarche a permis de rencontrer plus de 65 000 jeunes depuis le début du projet en 2020. Fin 2025, les pôles d'appui ont partagé les fruits de leur travail (capitalisation, ressources, stratégie de maintien du réseau des partenaires...) aux services déconcentrés de l'État avec l'objectif de pérenniser l'activité.

En 2025, 15 volontaires (en situation de handicap, vivant en milieu rural ou en QPV, décrocheur-euses scolaires) participant au projet « Fais bouger le monde » ont réalisé, grâce à la Ligue

(une première), une mission de service civique à l'international, plus précisément au Bénin, au Cameroun et au Maroc sur des thématiques éducatives et environnementales.

Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement a permis à 1000 jeunes de bénéficier du programme « Le service civique c'est aussi pour moi ». Celui-ci vise à rendre le service civique plus accessible aux plus éloigné-es du dispositif (jeunes habitant en QPV, en FRR, ou en situation de handicap...) en allant à leur rencontre, en les accompagnant et en leur octroyant, si besoin, une aide financière pour faciliter leur mobilité. Des séminaires de deux jours ont également été organisés, à Paris et en région, pour aider les jeunes à développer expression orale, confiance et défense de leurs idées. Pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle, des « badges Rectec engagement » ont été créés, permettant d'identifier et de valoriser les compétences acquises durant leur mission et mobilisables dans des contextes professionnels.

5 778 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ACCUEILLI-ES EN 2025



Prendre en compte la santé mentale des jeunes

En 2025, la Ligue de l'enseignement a poursuivi sa collaboration avec Moka.Care, spécialiste de la santé mentale. Concrètement, ce partenariat permet aux jeunes engagé-es du réseau de bénéficier d'une application proposant différents contenus dits « self care » : podcasts, médiations, auto-formation.

En moyenne, chaque année, 600 volontaires utilisent l'application de manière régulière (soit 10 % des effectifs). Mise en place en 2023, une « Care line » entièrement anonyme permet une prise en charge des jeunes en moins de 20 secondes par un-e psychologue 24h/24 et 7 jours/7. Une cinquantaine de jeunes (qui appellent en moyenne 2 fois chacun-e pour une durée d'appel de 50 minutes) ont sollicité cette ligne d'écoute en 2025, le plus souvent pour parler de stress, d'anxiété et de burn-out. À noter des appels plus longs et plus fréquents en été et en fin d'année, et initiés en majorité par des femmes âgées de 20 ans en moyenne.

En complément, des visioconférences thématiques mensuelles (addictions, harcèlement, nutrition-alimentation, confiance en soi, syndrome de l'imposteur, gestion des émotions...) animées par un-e psychologue de Moka.Care sont proposées aux jeunes depuis 2024 (200 participant-es en 2025). Ponctuellement, à la demande d'un-e salarié-e référent-e service civique rencontrant une difficulté, il est possible pour lui-elle de se voir financer un accompagnement personnalisé avec un-e thérapeute Moka.Care.

Formation des organismes d'accueil

En groupement solidaire avec les associations Unis-Cité, Afev et UFCV, la Ligue de l'enseignement a obtenu le renouvellement du marché de formation des organismes d'accueil pour les quatre prochaines années afin de permettre à chaque tuteur-riche de se former sur différentes thématiques : son rôle, ses missions et son projet d'accueil, la préparation à « l'après service civique »... Chaque année, près de 20 000 tuteurs et tutrices sont formé-es.

Accompagner les parcours des jeunes qui s'engagent

Pour inciter les jeunes militant-es à poursuivre leur engagement au sein de son réseau et les accompagner dans de futures responsabilités associatives, la Ligue de l'enseignement est, pour la 8^e année, membre du programme Masterclass « Gouvernance et engagement » mené conjointement avec APF France handicap, la Croix-Rouge et Familles Rurales. D'une durée d'un an, ce parcours de formation s'adresse aux bénévoles âgé-es de moins de 31 ans et vise trois objectifs : la formation des jeunes, la construction d'une parole politique et la découverte des différentes associations.

En 2025, les jeunes bénévoles ont œuvré à l'organisation d'une journée de l'engagement, le 14 avril dans les locaux d'APF France handicap, qui visait à réinterroger les fonctionnements de nos gouvernances associatives. Une centaine de personnes issues du milieu associatif et de la Djepva y ont participé. Dix pistes de réflexion pour faire évoluer le fonctionnement de nos associations ont émergé : inclure obligatoirement un accompagnement et une formation lors de l'entrée en mandat (mentorat/parrainage) ; questionner la durée et la forme des mandats afin de les rendre plus flexibles et accessibles ; ou encore permettre aux personnes concernées d'être au cœur des décisions.

De plus, 250 jeunes ont bénéficié et ont participé à des ateliers-séquences sur la connaissance du milieu associatif, la prise de parole en public, la construction d'un projet associatif, la gestion de budget, la recherche de financements ou encore le syndrome de l'imposteur chez les jeunes...

Bafa/BAFD

Titulaire d'une habilitation nationale délivrée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, la Ligue de l'enseignement est l'un des quatre principaux organismes de formation au Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur-riche) et au BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur-riche). En 2025, plus de 15 500 jeunes ont obtenu leur Bafa ou leur BAFD avec la Ligue de l'enseignement.

En plus de dispenser les savoirs nécessaires à l'encadrement et à l'accompagnement des mineur-es, les sessions Bafa/BAFD promeuvent des pédagogies et des méthodes visant à impliquer les stagiaires. Mises en situation, expérimentations, analyses de situations sont autant d'éléments qui viennent nourrir cet espace d'apprentissage collectif. Le ou la stagiaire peut ainsi se projeter dans sa position de futur-e animateur-riche assumant pleinement sa fonction d'éducation.

Depuis 2025, l'équipe du centre confédéral a été renforcée par deux missions nationales déléguées : une, portée par l'union régionale Île-de-France, vise à renforcer l'outillage et l'accompagnement du réseau (kit pédagogique, cartographie de nos activités...), tandis que l'autre, portée par la fédération du Nord, a une visée plus politique afin de renforcer la place du Bafa/BAFD au sein du réseau et de créer de la transversalité avec les autres secteurs de la Ligue (vacances, éducation). Depuis plusieurs années, un groupe national « Bafa/BAFD » travaille à l'essaimage des bonnes pratiques au sein du réseau et accompagne les fédérations départementales dans le déploiement du Bafa/BAFD dans les territoires.

Juniors Associations

Membre fondatrice et assurant la co-présidence du Réseau national des Juniors Associations (RNJA), la Ligue de l'enseignement et ses partenaires (MJC de France, Fédération des centres sociaux, Animafac) permettent à des jeunes mineur-es de vivre une expérience associative en toute autonomie à travers cette démarche unique que sont les Juniors Associations (JA). En 2025, plus de 7 000 jeunes se sont engagé-es dans la vie de leur commune (80 %), dans l'organisation de séjours et d'activités culturelles (39 %), ou encore en faveur de l'environnement et de la solidarité (33 %), au sein de 905 projets en Junior Association. Dans les départements, les JA sont accompagnées par un réseau de 111 relais départementaux, dont 80 % sont issus de la Ligue de l'enseignement. En 2025, le RNJA a adopté un plan d'action

triennal, construit avec les jeunes du réseau, dont une des priorités est de faciliter la reconnaissance de l'engagement des plus jeunes par le milieu scolaire.

En début d'année, le RNJA a partagé sa boîte à outils « Inclu'JA », créée par des jeunes engagé-es en Juniors Associations pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'inclusion. L'association mène également une étude sur l'engagement associatif des jeunes mineur-es en milieu rural, en suivant trois Juniors Associations basées dans le Lot, l'Ardèche et le Finistère et dont les résultats sont attendus en 2026. Pour finir l'année, le réseau a publié « Pour une école alliée de l'engagement des mineur-es », un recueil de propositions pour donner toute sa place aux engagements associatifs, aux côtés de l'éducation formelle.

UN PARCOURS MÉLANT CULTURE ET SANTÉ MENTALE AU BÉNÉFICE DES JEUNES

La Ligue de l'enseignement de La Réunion a déployé, en 2025, le projet Fonnkér la Zénès¹ (qui signifie « poème » et « fond du cœur »), un parcours mêlant ateliers artistiques de valorisation de la langue créole réunionnaise, sensibilisation à la santé mentale et mise en réseau auprès de jeunes volontaires en service civique².

Lancé en septembre 2025 par la fédération de La Réunion, le parcours Fonnkér la Zénès s'adressait aux jeunes âgé·es de 16 à 25 ans³ et conjugait prévention, création et orientation. Il a accueilli une quinzaine de jeunes, dont onze volontaires en service civique et trois autres sans mission de volontariat.

Le parcours a pris la forme d'ateliers organisés sur plusieurs mois dans le nord et l'ouest de l'île pour faciliter les regroupements et les déplacements des jeunes. Certains ateliers, animés par des professionnel·les du territoire ont permis d'aborder différentes thématiques autour de la santé mentale : gestion des émotions et du stress avec une psychothérapeute ; prévention des addictions en partenariat avec le réseau local d'Addiction France ; prévention du suicide grâce à l'intervention de l'EPSMR (Établissement public de santé mentale de La Réunion), qui a présenté notamment la ligne d'écoute « Causer Jeunes » et la ligne 3114 ; ou encore déstigmatisation des troubles psychiques avec l'association Balise Psy. « *Le but était que les jeunes puissent rencontrer des personnes-ressources sur le territoire et devenir eux·elles-mêmes des ambassadeur·rices de la santé mentale auprès de leurs pairs* », précise Alice Milard, en charge de la vie associative à la Ligue de l'enseignement 974.

Reconnecter les jeunes à leur langue régionale

Pour l'axe culturel du parcours, des artistes locales spécialisées dans l'expression orale ont accompagné les jeunes dans l'écriture de fonnkér, des poèmes en créole réunionnais destinés à être déclamés à l'oral. Ces ateliers ont notamment permis aux jeunes de s'approprier cette forme d'expression poétique ; de trouver les mots pour exprimer leurs émotions ; de se repérer dans l'espace et de gérer leur stress face à un public.

Le parcours Fonnkér la Zénès portait ainsi une dimension culturelle forte. « *Le créole réunionnais n'est pas forcément mis en avant dans les parcours scolaires ni dans le monde professionnel. Beaucoup de jeunes se sont, de fait, éloigné·es de l'utilisation de cette langue* » souligne Alice Milard. L'objectif

était donc de créer un espace où les jeunes pouvaient se réapproprier cette forme d'expression, sans pour autant exclure les autres langues comme le shimaoré pour les jeunes originaires de Mayotte.

En parallèle, en octobre 2025, les jeunes ont assisté à la cérémonie du Prix LanKréol Daniel Honoré, un événement institutionnel qui récompense des écrits en créole réunionnais. « *C'est l'équivalent d'un concours d'éloquence, avec des moments de restitution de Fonnkér et des temps musicaux. Les jeunes ont adoré !* », raconte Lauryn Almirande, référente « jeunesse et citoyenneté » à la fédération 974 et coordinatrices du projet Fonnkér la Zénès. Un événement qui a su les motiver dans l'écriture de leurs textes en vue de la restitution publique qui a eu lieu en février 2026, où ils et elles ont déclamé leurs créations sur scène, devant leurs proches et les partenaires du projet.

Un parcours ancré dans les lieux de vie des jeunes

Organisés dans le nord et l'ouest de l'île, les ateliers ont été accueillis par des partenaires de la Ligue de l'enseignement de La Réunion : mission locale, centres sociaux, associations accueillant du public atteint de troubles psychiques... « *En proposant les ateliers dans différents endroits, l'idée était aussi de faire découvrir ces acteur·rices locaux·ales aux jeunes, de créer du lien pour leur insertion professionnelle ou encore la reprise d'études par exemple* », complète Lauryn Almirande.

<https://laligue974.re/>

« J'AI VÉCU LES ATELIERS DE SANTÉ MENTALE COMME UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE. »

UNE JEUNE PARTICIPANTE



© Ligue de l'enseignement de La Réunion

1. Appel à projets autour de la santé mentale des jeunes initié par la Drajés (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) dans le cadre des 15 ans du service civique.
2. La Ligue de l'enseignement de La Réunion accompagne, chaque année, plus d'une centaine de jeunes en service civique (111 en 2025, 127 en 2024 et 176 en 2023 [du 1^{er} janvier au 31 décembre]). Depuis 2023, en partenariat avec l'Université de La Réunion, elle propose un grand nombre de missions autour de l'intégration, du numérique et de l'accueil des étudiant·es internationaux·ales.
3. Jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE CIVIQUE

5 778

VOLONTAIRES
ACCUEILLI·ES
EN 2025

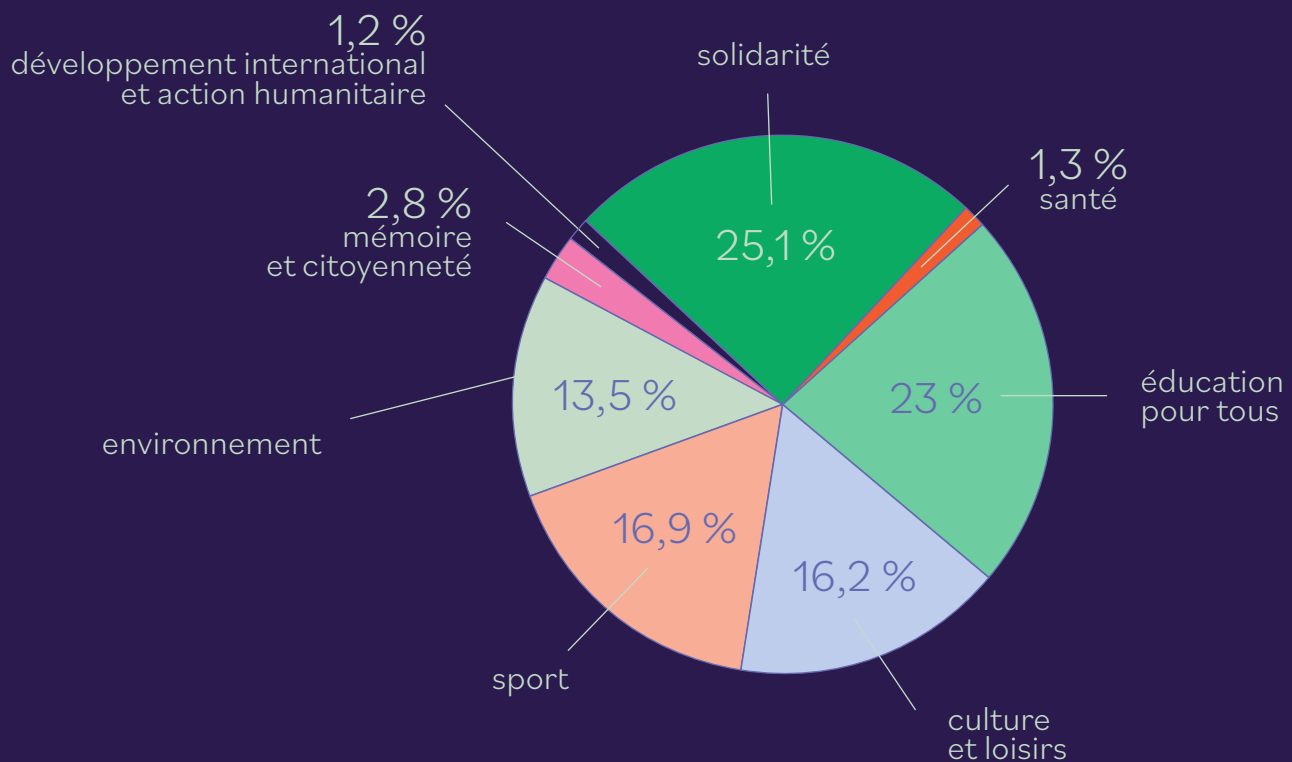
62 %
DE FEMMES

ÂGE MOYEN
22 ANS

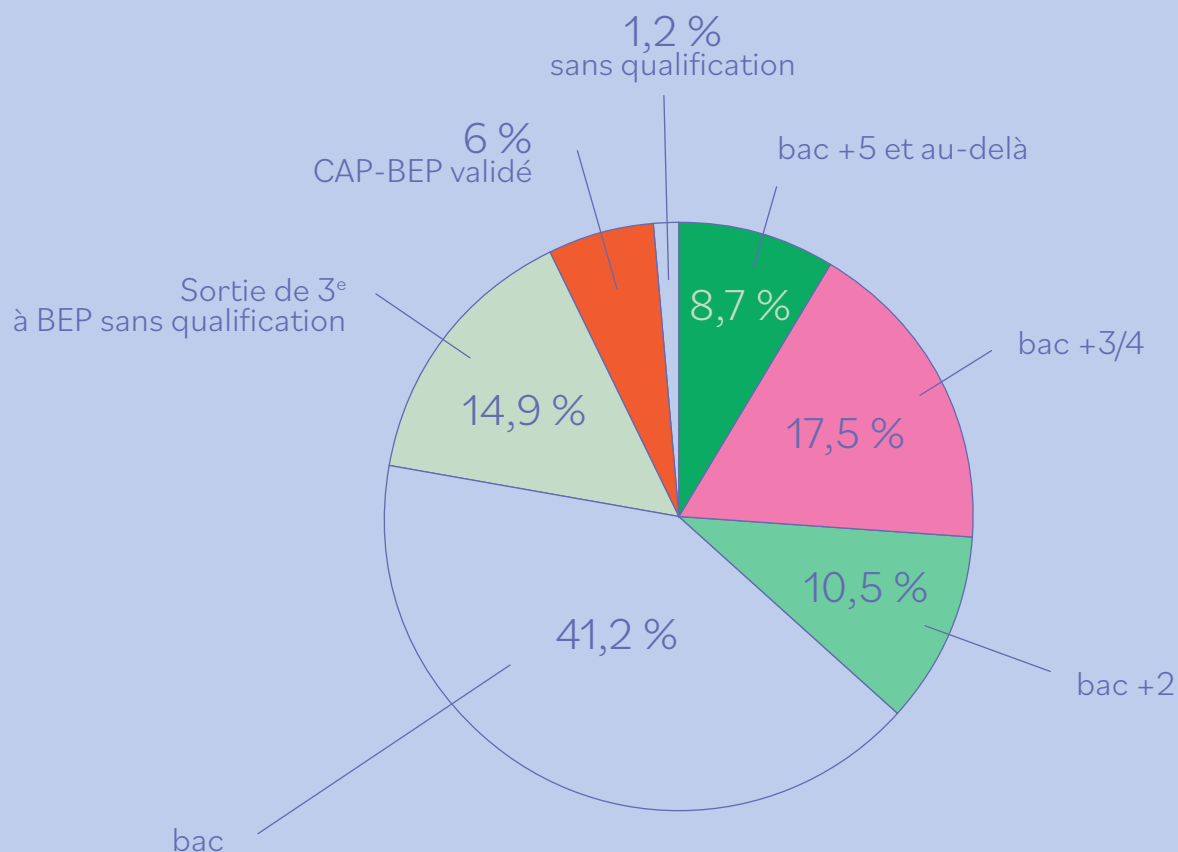
38 %
D'HOMMES

+ DE 1 800
ASSOCIATIONS
OU COLLECTIVITÉS
DE NOTRE RÉSEAU

THÉMATIQUES DES MISSIONS :



NIVEAUX DE QUALIFICATION :



DURÉE MOYENNE
DES MISSIONS

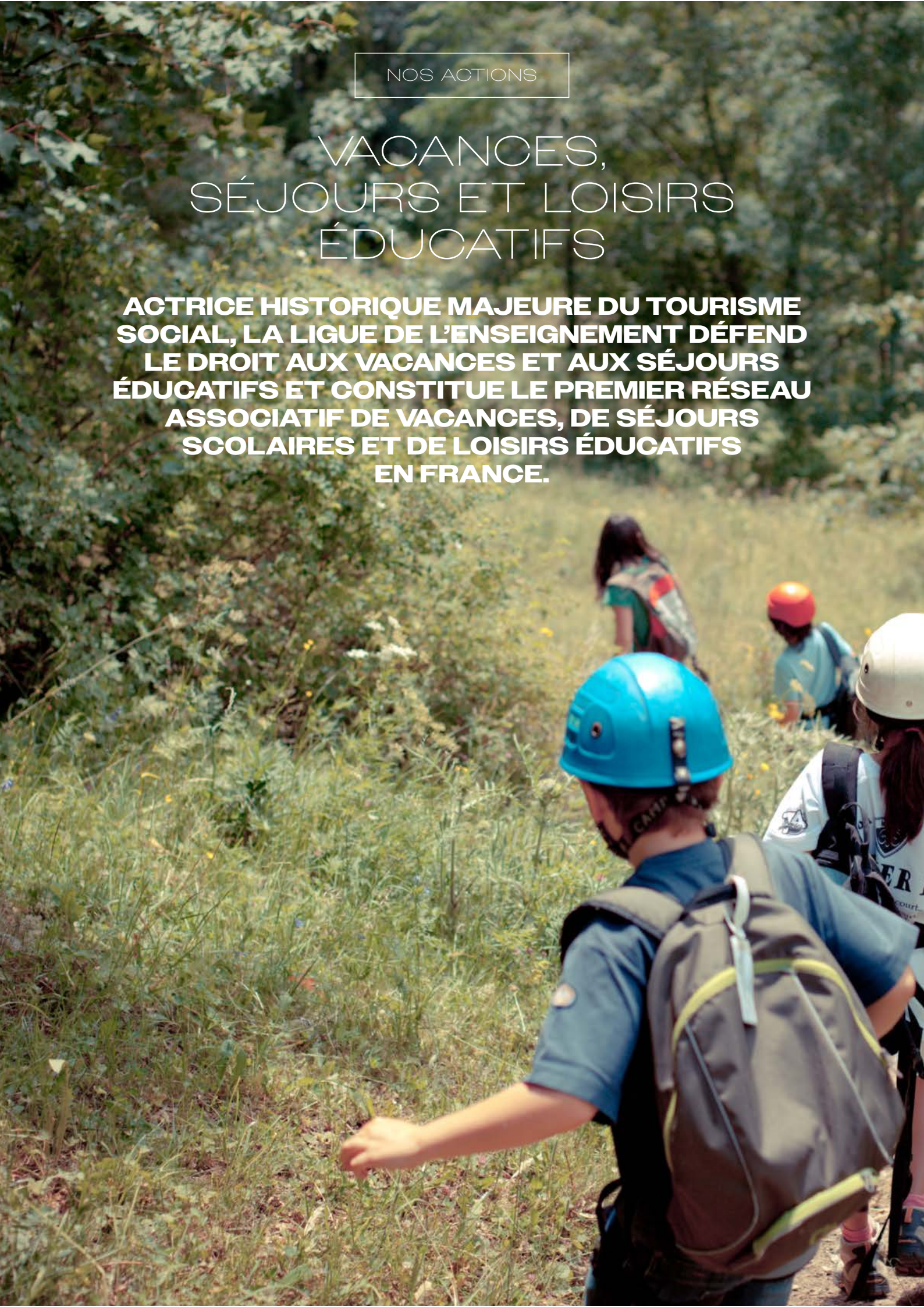
7 MOIS

PRÈS DE
18 000
TUTEURS ET
TUTRICES FORMÉS·ES

NOS ACTIONS

VACANCES, SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS

**ACTRICE HISTORIQUE MAJEURE DU TOURISME
SOCIAL, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DÉFEND
LE DROIT AUX VACANCES ET AUX SÉJOURS
ÉDUCATIFS ET CONSTITUE LE PREMIER RÉSEAU
ASSOCIATIF DE VACANCES, DE SÉJOURS
SCOLAIRES ET DE LOISIRS ÉDUCATIFS
EN FRANCE.**





La Ligue de l'enseignement accompagne enfants, jeunes, familles et adultes sur l'ensemble du territoire national à travers ses programmes de vacances « Vacances pour tous » et « Vacances passion », propose aux enseignant-es des classes de découvertes et des séjours scolaires « Ligue de l'enseignement » en France et à l'étranger, et organise ou gère localement toute forme d'accueil de loisirs de proximité.

Ainsi, le réseau et le centre confédéral organisent des colonies de vacances dans plus d'une centaine de sites, des classes de découvertes dans près de 120 destinations et assurent des centaines d'accueils de loisirs au quotidien.

En 2025, dans le cadre de sa plateforme mutualisée, la Ligue de l'enseignement a accueilli près de 44 000 usager-ères (enfants, adolescent-es, adultes et familles).

Le centre confédéral gère un parc de 13 structures vacances, séjours et loisirs éducatifs (VSLE) pour 6 078 lits. Douze de ces établissements sont des villages vacances accueillant en majorité des adultes et des familles ainsi que des séjours scolaires; deux sont des centres internationaux de séjours à Paris (CIS), et enfin un en particulier, situé à Batz-sur-Mer en Loire-Atlantique accueille majoritairement des enfants et des adolescent-es en colonies de vacances et séjours scolaires. Ce parc confédéral représente plus de la moitié des lits en villages de vacances du réseau de la Ligue. L'activité de ces structures, en 2025, s'est révélée hétérogène avec des niveaux de fréquentation disparates. Les modèles économiques qui procèdent à l'exploitation de ces structures sont fragilisés, à la fois par la baisse du pouvoir d'achat des usager-ères, en majorité des familles, et par le niveau d'inflation qui impacte lourdement les charges d'exploitation des villages vacances.

Des tensions persistantes sur ce secteur d'activité

En 2025, la progression dans l'accueil des familles au sein des villages de vacances s'est poursuivie, tandis que l'accueil des enfants et des jeunes en colonies de vacances a enregistré une nette baisse. Ce sont ainsi près de 2 800 enfants de moins, par rapport à 2024, qui n'ont pas participé à l'un des nombreux séjours proposés par la Ligue de l'enseignement - Vacances pour tous. Cette baisse s'est inscrite dans une tendance globale touchant les acteur-ices du secteur entre modèles économiques en tension - croissance des coûts de l'énergie, des matières premières et des transports, coûts d'entretien et mise aux normes des structures,

notamment environnementales - et baisse du pouvoir d'achat des familles. Dans ce contexte, l'ensemble du réseau de la Ligue s'est particulièrement mobilisé auprès des pouvoirs publics pour défendre l'enjeu social et économique du secteur, notamment dans le cadre du Comité de filière animation ([lire page 21](#)).

Poursuivre la transition écologique du secteur VSLE

À l'appui de son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun » et avec le concours de partenaires comme l'Ademe, la mission « Tourisme durable - Écolabel » du centre confédéral accompagne 42 structures dans leur démarche de certification Écolabel européen, seul label de tourisme durable reconnu officiellement par l'État et décerné par Afnor Certification France. Cet Écolabel vient « récompenser » les efforts et l'investissement de ces centres en faveur d'une gestion environnementale rigoureuse, incluant la formation du personnel, l'entretien, la réduction des consommations d'énergie et d'eau, ainsi que le tri des déchets et eaux usées. Sur les 42 structures, 32 sont désormais certifiées Écolabel européen, et trois autres font l'objet d'un audit pour le devenir prochainement.

L'accompagnement du réseau s'est également traduit par différentes actions collectives : animation du centre de ressources numériques ; webinaires thématiques à l'attention du réseau (techniques de nettoyage durable des équipements, obligations réglementaires relatives au décret Éco énergie tertiaire...). Des formations (« Obtenir l'Écolabel européen », « Éduquer en anthropocène », « Accompagner le changement », « Restauration durable », « La rénovation écologique de son équipement touristique ») ont complété l'accompagnement proposé au réseau.

En 2025, la Ligue a également poursuivi le déploiement de sa stratégie nationale de restauration durable portée par la Plateforme coopérative grâce à un groupe de travail dédié. Des webinaires d'information et d'échanges avec le réseau ont été proposés, ainsi que des temps de formation à l'attention des équipes de restauration. Enfin, une charte et un guide méthodologique rédigés en 2024 servent désormais de supports à l'accompagnement individuel des structures.

Des « Rendez-vous du tourisme durable » en visioconférence ont également été proposés lors de séances du Comité national vacances, séjours et loisirs éducatifs et du Comité de contrôle et d'orientation stratégique, à l'image de celui consacré à l'utilité sociale du tourisme par François Gemenne, co-auteur du rapport du Giec, et au tourisme régénératif, par Bertrand Thuillier, chercheur à Lumia.

Enfin, le centre confédéral a organisé, du 4 au 6 novembre 2025 à Saint-Pair-sur-Mer en Normandie, un séminaire « Éco-label et restauration durable ». Une soixantaine d'acteur·rices du réseau ont participé à différents ateliers : rénovation énergétique des équipements, loi Egalim, gaspillage alimentaire, ratios environnementaux, communication, biodéchets...

Les Rencontres nationales, vacances, séjours et loisirs éducatifs comme temps fort

Événement fédérateur du secteur vacances, les Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs (RNVSLE) sont proposées, chaque année, par le Comité national VSLE et ses différents groupes de travail qui élaborent sa programmation. Organisée à Seignosse dans les Landes, l'édition 2025, qui a réuni plus de 150 personnes, a porté sur l'actualisation du projet éducatif VSLE qui s'articule autour de quatre axes : les violences sexistes et sexuelles, la transition écologique, l'inclusion et le handicap et les inégalités sociales. À ce titre, le centre confédéral a confié à la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine une mission nationale déléguée chargée de conduire et de coordonner ce projet jusqu'à l'assemblée générale 2026.

Durant ces RNVSLE, sur la base de parcours « métiers », les différents groupes de travail nationaux (colonies de vacances, classes de découvertes, vacances adultes-familles et loisirs éducatifs) ont proposé des ateliers informatifs et/ou techniques aux participant·es. Une table ronde était également au programme, sur les avantages marketing du positionnement « tourisme durable » de la Ligue et les opportunités offertes par la structuration de son offre.

Les classes de découvertes, pierre angulaire du projet éducatif

Le Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS) de la Plateforme coopérative a, cette année encore, validé la mise en œuvre d'un plan de communication « séjours scolaires » pour l'année 2025/2026. Ce dispositif vise à soutenir l'activité au titre de l'ensemble de la confédération qui, chaque année, permet en moyenne le départ de plus de 200 000 élèves en séjours scolaires en France et à l'étranger.

Ce plan de communication, qui s'adresse aussi bien aux enseignant·es, aux équipes éducatives, qu'aux parents, porte un message en phase avec le texte de référence en matière d'organisation des séjours scolaires sur l'importance pour un·e élève de participer à ce type de projets collectifs au moins une fois lors de sa scolarité. Ce texte, encadrant l'organisation des sorties et voyages dans les établissements scolaires, et rappelant que « les sorties scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, concourent à l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde » a été modifié par décret en juin 2023. Dans ce cadre, la Ligue de l'enseignement continue d'accompagner les enseignant·es dans la construction de leur projet de classes de découvertes et diffuse ainsi son projet éducatif dans l'ensemble des départements.

Le Comité VSLE et ses groupes de travail

Le Comité national vacances a concentré l'essentiel de ses travaux en 2025 à la refonte du Projet éducatif vacances, séjours et loisirs éducatifs. À travers ce nouveau texte, la Ligue souhaite réaffirmer plusieurs priorités :

- Inscrire de façon plus lisible et engagée la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans son projet politique, en faisant preuve d'exemplarité, et en déployant un plan national de prévention et de formation des personnels, bénévoles et élu·es ;
- Faire de la transition écologique un principe fondamental et transversal pour impulser des transformations profondes au sein de ses séjours vacances et séjours scolaires, dans ses pratiques professionnelles mais également dans celles des usager·ères ;
- Affirmer l'inclusion comme un acte politique fort, pour passer concrètement d'une démarche d'intégration à une réelle inclusion ;
- Favoriser les mixités, considérant que son secteur vacances, séjours et loisirs éducatifs constitue un espace propice à l'accueil de la diversité et du « bien vivre ensemble » ;
- Intégrer l'éducation à l'esprit critique à ses séjours pour forme des citoyens et citoyennes libres, capables de comprendre la complexité du monde pour y agir de manière éclairée.

Ce projet de refonte du projet éducatif sera soumis à l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement en juin 2026.

En 2025, les groupes nationaux de travail ont également participé à plusieurs chantiers. Le groupe « classes de découvertes », en étroite collaboration avec le Comité de contrôle et d'orientation stratégique de la Plateforme coopérative (CCOS), a réfléchi à comment mieux diffuser auprès des écoles, sur l'ensemble du territoire, les séjours scolaires de la Ligue pour accompagner les enseignant·es dans leurs projets. Il a également participé à l'organisation des Rencontres de la classe dehors qui se sont tenues à Marseille en mai 2025 ([lire page 41](#)).

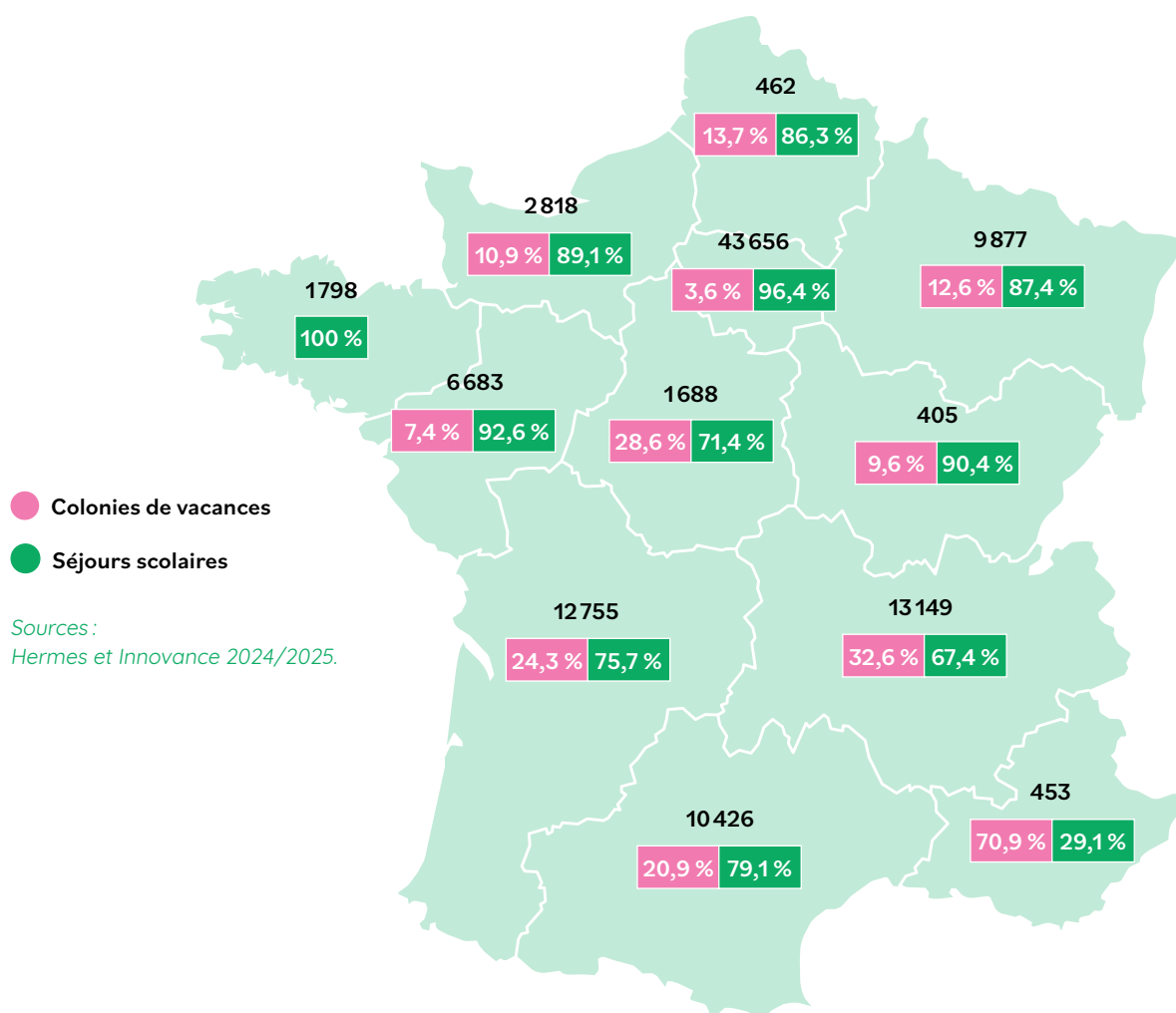
Le groupe « Loisirs éducatifs » a poursuivi et abouti ses travaux de cartographie des fédérations proposant une activité d'accueil de loisirs dans leur territoire. Il a aussi mis à jour et diffusé, auprès des fédérations départementales, un guide pour répondre à des appels à projets sur la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement.

Le groupe « Juniors », quant à lui, a finalisé et mis à disposition du réseau une base « procédures et ressources » ainsi qu'un trombinoscope et un annuaire de l'ensemble des acteur·rices du champ d'activité. Il a également terminé et rendu opérationnel la dématérialisation du dossier administratif des enfants partant en colonies de vacances, nécessaire aux équipes encadrant ces dernières.

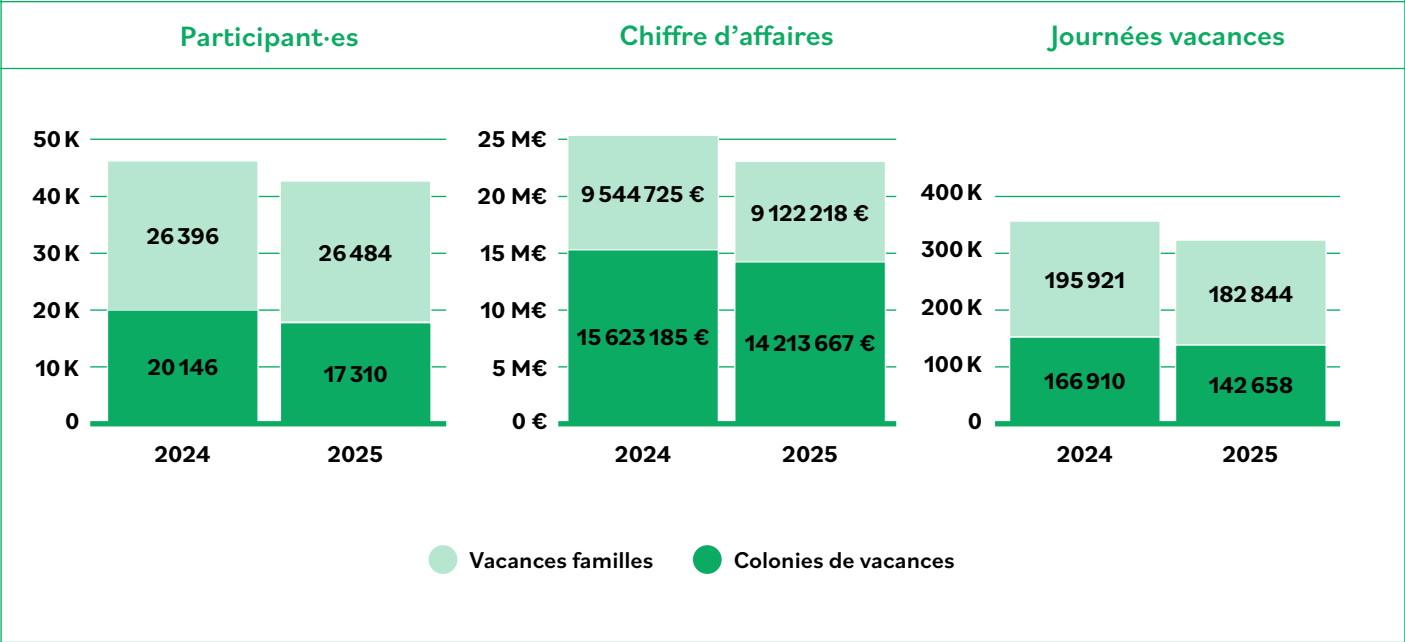
Enfin, le groupe « Adultes - familles » a continué de qualifier le projet d'accueil « adultes familles » de la Ligue pour accroître la visibilité de sa marque « Vacances passion ».

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, UN RÉSEAU DE TOURISME SOCIAL
POUR L'ACCUEIL DES JEUNES EN COLONIES DE VACANCES ET SÉJOURS SCOLAIRES

Plus de 100 000 départs organisés par les fédérations et unions régionales
(productrices) de la Ligue de l'enseignement en France métropolitaine en 2025



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ VACANCES DU CENTRE CONFÉDÉRAL

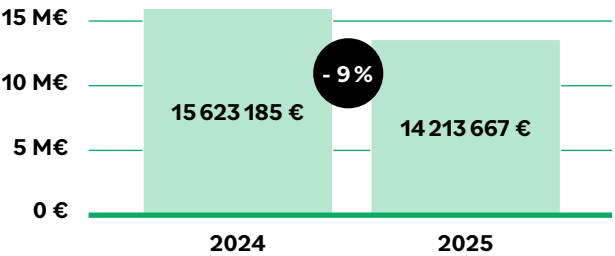


Activité de la plateforme coopérative mesurée en chiffre d'affaires

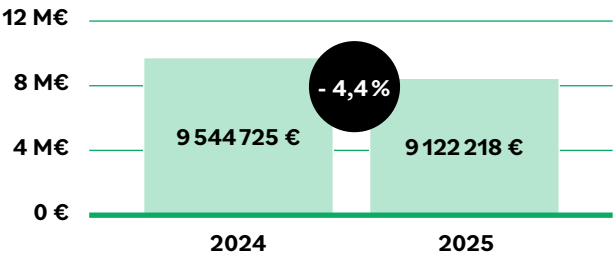


CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ DE LA PLATEFORME COOPÉRATIVE

Colonies de vacances et séjours linguistiques

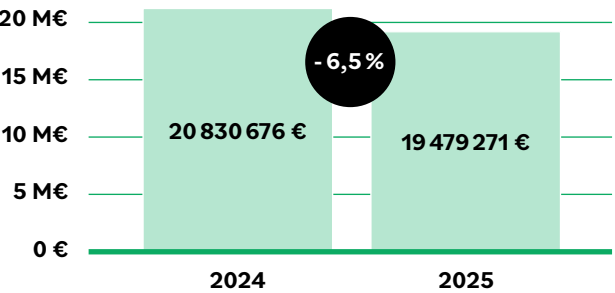


Vacances familles

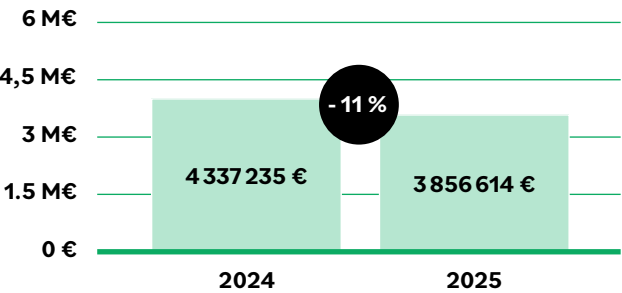


CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SAISON

Été

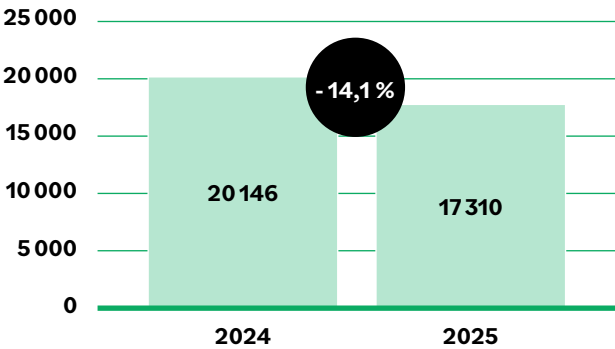


Hiver

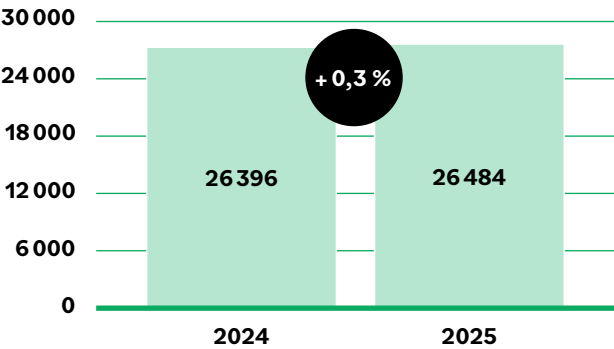


NOMBRE DE PARTICIPANT·ES

Colonies de vacances et séjours linguistiques



Vacances familles



ÉVOLUTION DES SÉJOURS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER DU CENTRE CONFÉDÉRAL

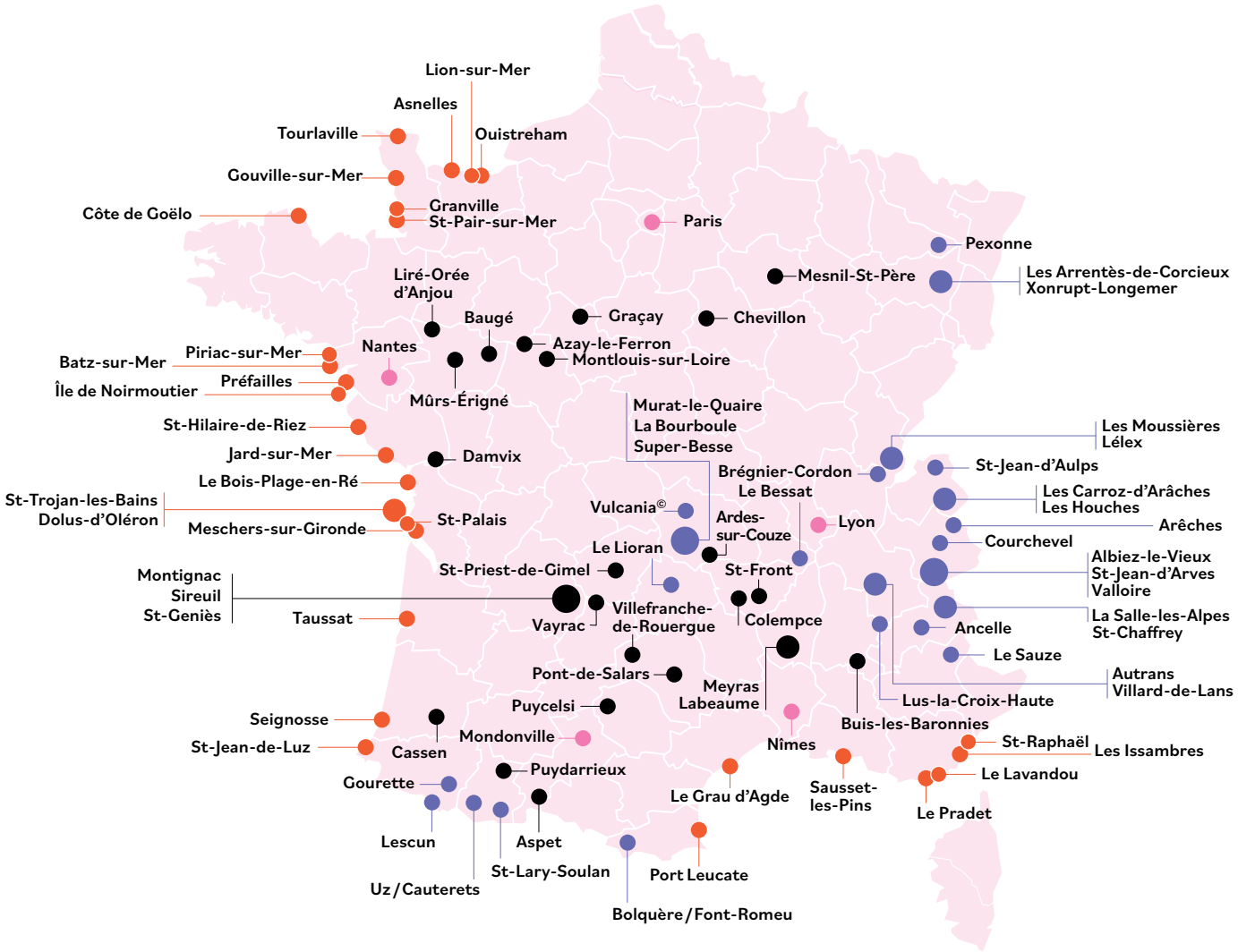
		Nombre de participant-es 2024	Nombre de participant-es 2025	Nombre de journées 2024	Nombre de journées 2025
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	12 228	10 519	37 982	34 443
	Groupes enfants	599	403	3 549	2 697
	Groupes adultes	500	375	3 513	3 741
	TOTAL ÉTRANGER	13 327	11 297	45 044	40 881

Séjours en France	Classes de découvertes en région	14 018	12 783	52 175	45 447
	Classes de découvertes à Paris	8 036	8 803	15 014	18 150
	Groupes enfants	2 245	92	9 808	1 044
	Groupes adultes	15 063	14 734	202 175	218 349
	TOTAL FRANCE	39 362	36 412	279 172	282 990
TOTAL		52 689	47 709	324 216	323 871

		Chiffre d'affaires 2024	Chiffre d'affaires 2025
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	5 657 952 €	5 270 456 €
	Groupes enfants	1 324 477 €	892 350 €
	Groupes adultes	517 670 €	269 606 €
	TOTAL ÉTRANGER	7 500 099 €	6 432 412 €

Séjours en France	Classes de découvertes en région	3 976 209 €	3 708 933 €
	Classes de découvertes à Paris	2 061 826 €	2 066 178 €
	Groupes enfants	484 012 €	150 455 €
	Groupes adultes	7 592 218 €	8 448 547 €
	TOTAL FRANCE	14 114 265 €	14 374 113 €
TOTAL		21 614 364 €	20 806 525 €

PRÈS DE 80 DESTINATIONS DE « CLASSES DE DÉCOUVERTES »
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Et à l'étranger



Londres /Maidenhead
Grittleton House



Munich



Barcelone



Ravenne
Rome



Mer



Montagne



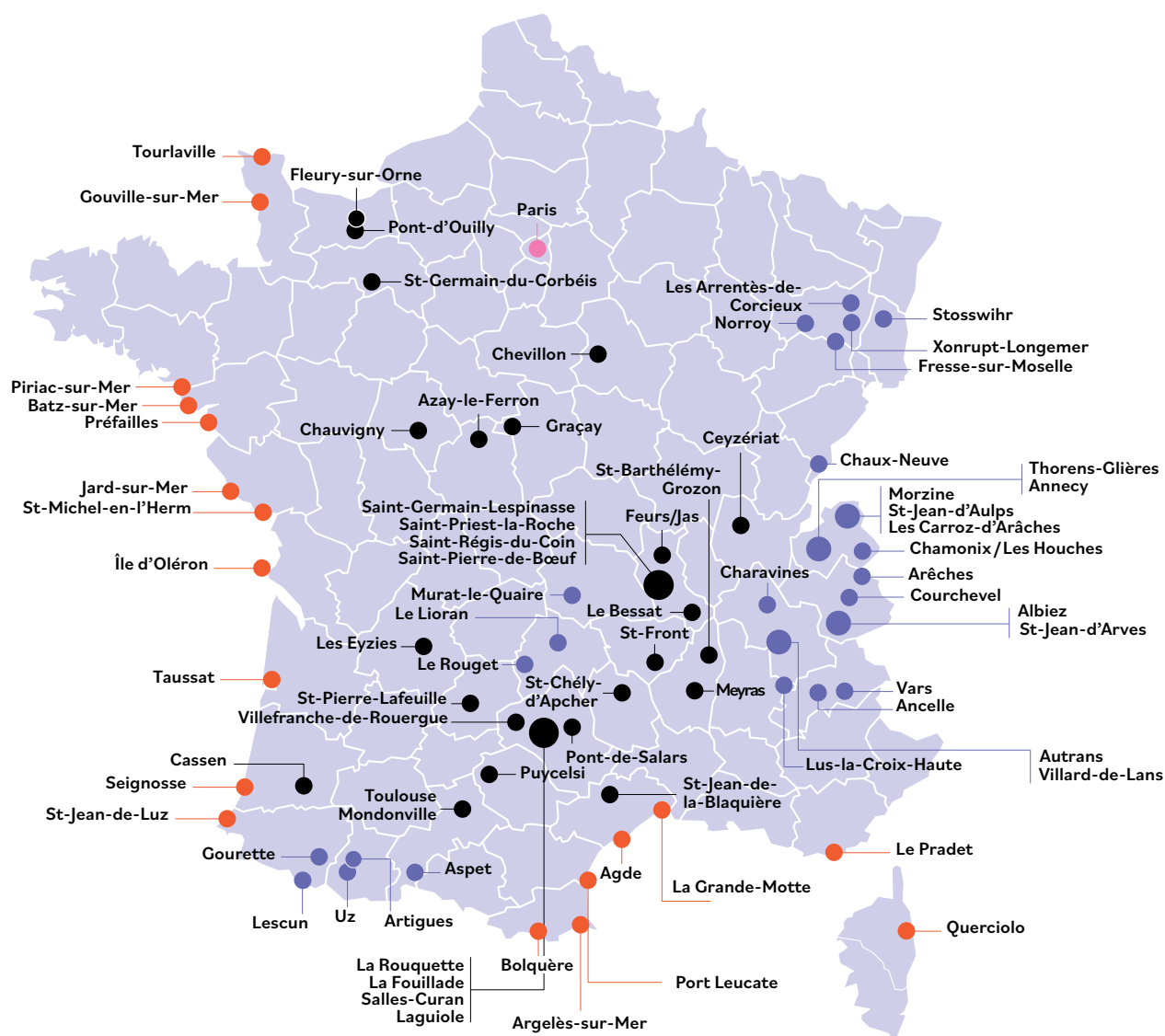
Campagne



Ville

Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2025.

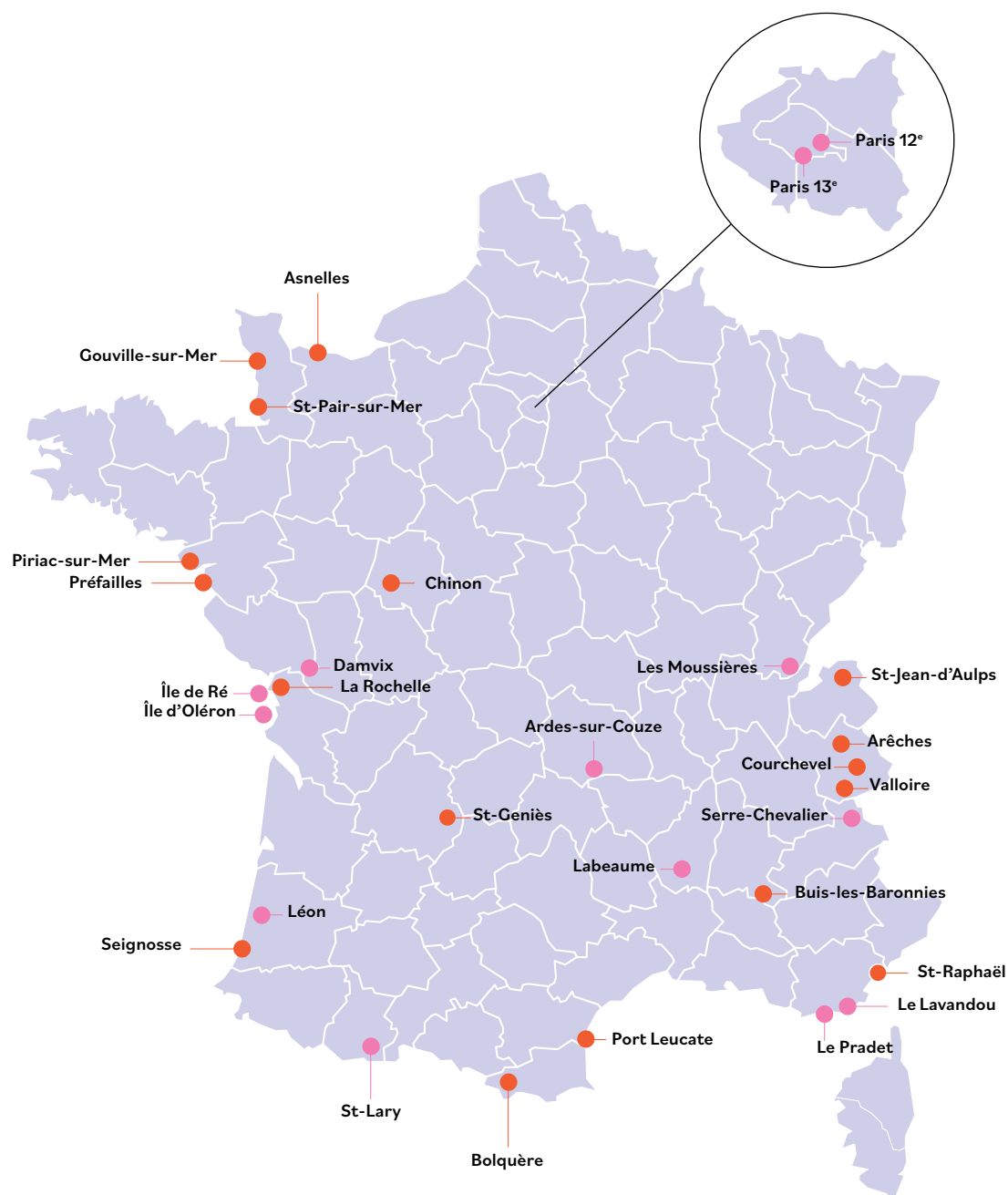
PRÈS D'UNE CENTAINE DE DESTINATIONS DE COLONIES DE VACANCES
AUX QUATRE COINS DE LA FRANCE



● Mer ● Montagne ● Campagne ● Ville

Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2025.

RÉSIDENCES ET VILLAGES VACANCES FAMILLES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



- Résidences et villages vacances du centre confédéral
- Résidences et villages vacances des fédérations départementales

Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2025.

NOS ACTIONS

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION

**AVEC PRÈS D'UNE CENTAINE DE
SITES DE FORMATION, LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT A POURSUIVI, EN 2025,
LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE AU SEIN DE SON
RÉSEAU, EN MOBILISANT EN PARTICULIER
LES LEVIERS DE L'APPRENTISSAGE,
DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-
PROFESSIONNEL ET DE LA
NUMÉRISATION DES CONTENUS
PÉDAGOGIQUES.**



Un réseau multi-positionné dans le champ de la formation

En cohérence avec le projet d'émancipation et de formation à tous les âges de la vie de la Ligue de l'enseignement et en complément de l'action de l'Infrep, près d'un tiers des fédérations, parfois au travers de leur comité Ufolep, propose une offre de formation professionnelle, particulièrement dans le champ de l'animation mais aussi à l'appui d'autres secteurs d'activité comme le tourisme, la culture ou encore le médico-social.

La Ligue de l'enseignement est présente, au titre d'Hexopée, au sein de la Commission paritaire nationale emploi et formation professionnelle (CPNEF) et de l'organisme de certification Éclat tant sur le CQP animateur·rice périscolaire, que sur le renforcement des diplômes jeunesse et sport (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS).

Fortement impliquée dans le Comité de filière animation depuis septembre 2022, la Ligue de l'enseignement défend la professionnalisation des animateur·rices dans le champ périscolaire pour une meilleure reconnaissance et valorisation des métiers. Dans le même temps, elle milite et défend la fonction d'animateur·rice volontaire, en particulier dans le champ des vacances et de l'extrascolaire.

En 2024 et 2025, la Ligue a contribué à la refonte et à la réingénierie entourant les diplômes Jeunesse, éducation populaire et sport et s'est préparée à les mettre en œuvre dans les territoires.

Les défis de l'insertion et de l'accompagnement socioprofessionnel

En 2025, le centre confédéral a accompagné quatre fédérations départementales (Indre-et-Loire, Yvelines, Gers et Aude) engagées dans le dispositif Offre de repérage et de remobilisation (O2R) – qui s'adresse aux personnes les plus éloignées de l'emploi – et d'autres fédérations mettant en place des accompagnements sur-mesure pour aider les jeunes les plus en difficulté à s'insérer professionnellement.

Quel que soit le dispositif, l'approche adoptée se concentre sur le développement de l'estime de soi et les Open badges pour engager ces apprenti·es vers la réussite. La quasi-totalité des apprenant·es n'ont pas le niveau bac et sont issu·es de quartiers politique de la ville (QPV) ou de zones de revitalisation rurale (ZRR).

Après plusieurs années de fonctionnement, les acteur·rices partagent le même constat que les professionnel·les de la Ligue en charge de dispositifs approchants (E2C, CEJ rupture, service civique CEJ, etc.) : les conditions/parcours de vie sont de plus en plus complexes et les addictions se cumulent. Les méthodes de l'éducation populaire pour remobiliser ces jeunes semblent éprouvées et la Ligue de plus en plus identifiée par les prescripteur·rices pour orienter les jeunes vers elle. Cependant, l'enjeu pour la Ligue est de monter en compétences pour accompagner de manière adaptée toutes les problématiques psychosociales.

C'est dans cette optique qu'elle a noué des partenariats avec Addiction France et Moka.Care ([lire page 90](#)) pour former ses accompagnateur·rices et mieux orienter les jeunes vers les professionnel·les de la santé mentale notamment. Ce champ d'action se structure et se professionnalise au sein du réseau de la Ligue.

Dans la même dynamique, l'essaimage de l'application mobile « Unique » pour reconnaître les compétences transversales et/ou psychosociales sous forme d'Open badges se poursuit au sein du réseau dans différents contextes : dans le cadre de formations en apprentissage pour « badger » les expériences en entreprise, à l'occasion d'accompagnements spécifiques pour les bénéficiaires du RSA, d'ateliers conduits par l'Infrep pour les demandeur·euses d'emploi ou d'ateliers organisés par des fablab...

La formation continue des collectivités territoriales

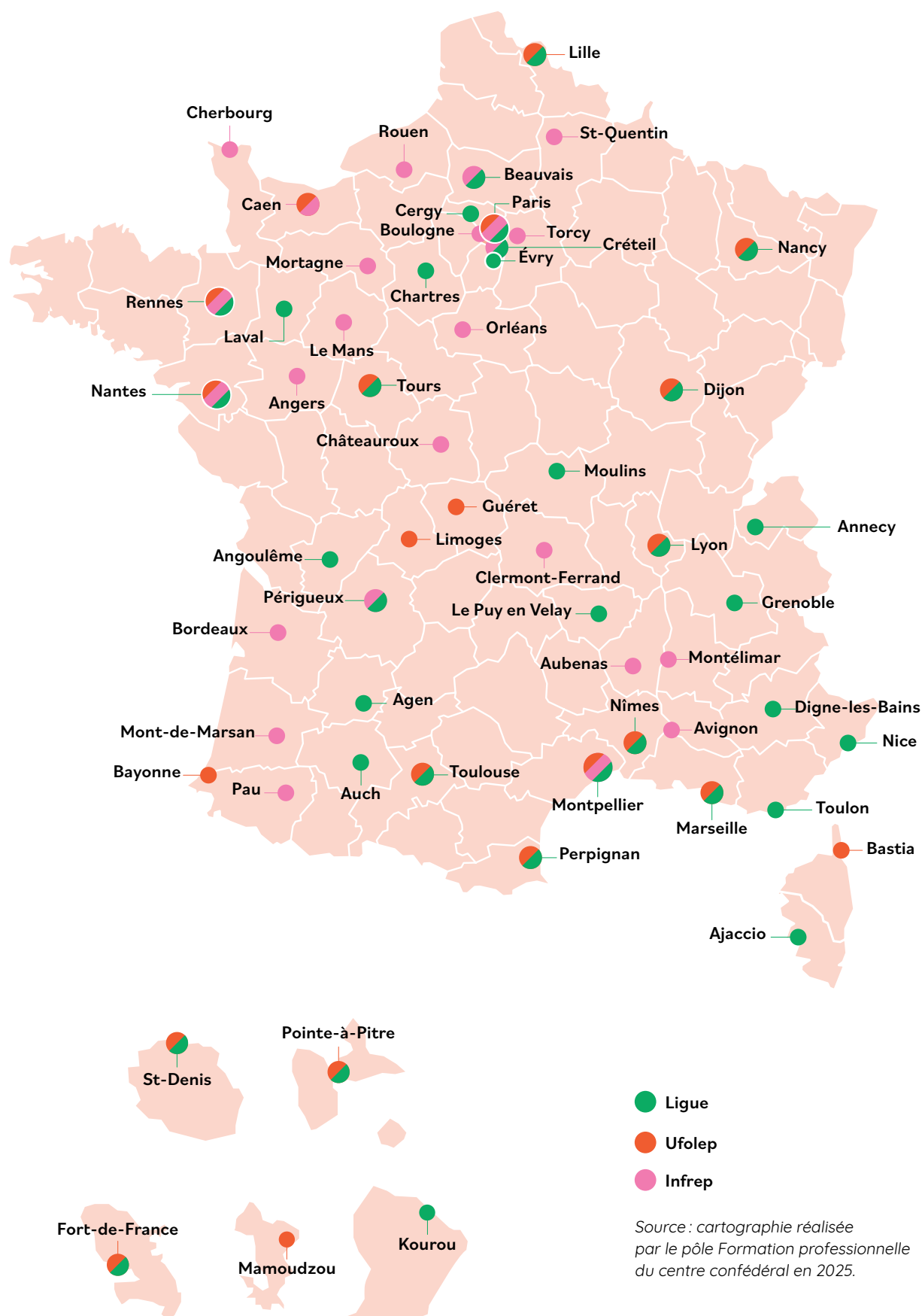
Reconnues pour leur expertise dans les champs de la restauration scolaire et de la pause méridienne, la Ligue de l'enseignement et ses fédérations départementales sont régulièrement sollicitées par les collectivités locales et les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) pour former leurs élu·es et agent·es aux spécificités de ces temps éducatifs, qui font naître, par ricochet, d'autres besoins d'accompagnement auxquels la Ligue répond également : connaissances des publics, politiques jeunesse, valeurs de la République, gestion des conflits...

Une banque de ressources pédagogiques multimédia pour hybrider les formations

Depuis janvier 2023, la Ligue de l'enseignement bénéficie d'un financement de la Caisse des dépôts dans le cadre de l'appel à projets Deffinum (Dispositifs France formation innovante numérique) pour produire des ressources pédagogiques multimédia. Pour ce faire, un comité pédagogique a été créé rassemblant une dizaine de fédérations départementales et trois partenaires techniques : Métier 360 qui produit des contenus en réalité virtuelle, in:Expeditions qui crée des contenus audiovisuels à partir des pratiques des fédérations et de leurs partenaires et enfin Ume Agency, productrice de contenus sur la plateforme de streaming Twitch. La plateforme « Les Chroniques pédagogiques », qui rassemble l'ensemble des contenus pédagogiques, poursuit sa diffusion dans le réseau au profit des fédérations départementales mais plus largement de l'ensemble de la communauté éducative qui peut profiter des ressources sous licence Creative Commons.

En parallèle, le centre confédéral et plusieurs fédérations départementales travaillent depuis 4 ans au lancement d'un BPJEPS hybride (proposé en distanciel et en présentiel).

80 ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE



NOS ACTIONS

ACTION SOCIALE

ENGAGÉE DE LONGUE DATE DANS LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION ET D'INÉGALITÉ, DANS LES QUARTIERS COMME DANS LES TERRITOIRES, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DÉFEND ET FAIT VIVRE UNE CONCEPTION INCLUSIVE ET BIENVEILLANTE DE LA SOCIÉTÉ. S'INSCRIRE DANS L'ACTION SOCIALE, C'EST AGIR CONCRÈTEMENT AUPRÈS DES PLUS FRAGILES ET VULNÉRABLES DE FAÇON PÉRENNE, EN PARTICULIER DANS UN CONTEXTE D'AGGRAVATION MASSIVE DES INÉGALITÉS.



Au quotidien, la Ligue de l'enseignement développe, dans les territoires urbains comme ruraux, des projets innovants et singuliers en direction des populations en difficulté sociale, en mobilisant les principes émancipateurs de l'éducation populaire dans les champs de l'éducation, de l'accès aux droits, des arts et de la culture, des vacances, des loisirs et du sport pour toutes et tous.

Le centre confédéral souhaite ainsi valoriser les initiatives des fédérations départementales et des associations affiliées et favoriser les échanges de pratiques, les transferts d'expériences qu'il s'agisse d'interventions dans le secteur de l'animation de la vie sociale, dans l'inclusion du handicap, dans le médico-social ou bien encore dans le secteur de la petite enfance. En 2025, le centre confédéral s'est attaché à proposer aux acteur·rices de son réseau, une animation et un accompagnement renforcé.

Consolider l'accompagnement du réseau en matière d'animation de la vie sociale

En 2025, la Ligue comptait 136 centres sociaux, gérés directement par ses fédérations départementales et ses associations affiliées.

En lien avec la mission nationale déléguée à l'animation de la vie sociale, créée en 2020, et avec les apports du groupe de travail national rassemblant une vingtaine de fédérations départementales et plusieurs associations affiliées, la dynamique d'échanges et de développement de projets s'est poursuivie en 2025.

Une formation inscrite à l'offre de formation nationale de la Ligue – « Créer, développer et gérer un équipement d'animation de la vie sociale » – a réuni une quinzaine de participant·es issu·es des fédérations départementales et des associations affiliées. Cette formation s'est déroulée sur trois jours, en mai 2025, au sein de centres sociaux portés par la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône.

Dans une perspective de montée en compétences du réseau, le cycle de rencontres professionnelles initié en octobre 2022 s'est également poursuivi en 2025, rassemblant plus de 50 participant·es. Ouvertes aux fédérations départementales et aux associations affiliées, ces formations de 1h30, organisées tous les deux mois, abordent des problématiques concrètes telles que le développement du pouvoir d'agir des habitant·es et leur place dans ces espaces, les partenariats au service de l'animation de la vie sociale, ou encore les leviers de financement et de pérennisation des projets d'animation sociale.

En complément, un espace de ressources numériques, hébergé sur Framaligue, est régulièrement alimenté et mis à disposition du réseau. Enfin, le groupe de travail national a poursuivi son animation et ses travaux tout au long de l'année.

En 2025, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a entretenu des liens partenariaux avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ainsi qu'avec Familles rurales. Par ailleurs, tout au long de l'année, la Ligue, en tant qu'actrice de l'animation de la vie sociale, a maintenu un dialogue régulier avec la Cnaf autour des révisions des circulaires AVS. Ces échanges ont abouti, fin 2025, à l'adoption d'une nouvelle circulaire, dont la mise en application est prévue pour janvier 2027.

Poursuivre la dynamique engagée autour de l'inclusion et du handicap

Favoriser la mixité sociale dans le cadre des séjours et colonies de vacances en accueillant des enfants et des jeunes porteur·euses de handicap ; proposer des pratiques sportives inclusives à travers l'Usep et l'Ufolep ; gérer des structures médico-éducatives ; accompagner les équipes d'animation et les organisateur·rices d'accueils collectifs de mineur·es dans leurs pratiques d'inclusion ; être référencée comme « pôle ressources handicap » à l'échelle

départementale ; participer à des événements nationaux tels que la Semaine du handicap ou à des manifestations portées par le réseau, à l'image du festival d'art accessible « Hors Jeu/En Jeu » organisé par la Ligue de l'enseignement de la Gironde... depuis de nombreuses années, les fédérations de la Ligue sont fortement investies dans le champ de l'inclusion et du handicap.

En lien avec la mission nationale déléguée « Inclusion et handicap », portée par la fédération de Haute-Garonne et son service Handiligue depuis septembre 2023, et avec le groupe national « Inclusion et handicap », la Ligue a renforcé le développement de ce secteur au sein du mouvement, de manière transversale, quel que soit le champ d'activité concerné (séjours et vacances, loisirs éducatifs, sport, culture, engagement, formation professionnelle et volontaire, équipements spécialisés...). En 2025, le groupe national s'est réuni à cinq reprises afin d'aborder des sujets d'actualité et de conduire des travaux stratégiques. Ces rencontres ont permis de valoriser plusieurs initiatives du réseau, notamment dans le champ des vacances adaptées organisées avec l'association affiliée 1000 et un loisir ; de développer des outils pédagogiques à travers le kit « Handicaps » et ses activités ludiques créées par la Ligue de l'enseignement - FOL 74 ; et de contribuer au travail engagé autour du projet éducatif du secteur vacances, séjours et loisirs éducatifs.

Du 17 au 19 novembre 2025, une sensibilisation aux différents types de handicap et à la démarche inclusive a permis de former une dizaine de personnes. Elle a notamment abordé l'évolution socio-historique du handicap en France, en favorisant la rencontre avec des professionnel·les et des personnes concernées.

Afin de soutenir cette dynamique et de consolider un ensemble de ressources et d'outils, un espace ressources numérique sur Framaligue, ainsi qu'un padlet, ont été animés et alimentés régulièrement. Enfin, tout au long de l'année, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son partenariat avec la JPA et a renforcé ses relations avec APF France handicap et l'Unat, notamment dans le cadre de la commission handicap. Un partenariat a également vu le jour avec l'association l'Archipel des Lucioles, à l'initiative du kit pédagogique « 13 regards différents sur les handicaps » qui regroupe 13 courts métrages. Cet outil a été valorisé au sein du réseau de la Ligue à travers un webinar.

Animer le secteur médico-social

L'action médico-sociale est très présente au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement et constitue, pour certaines fédérations, le socle de leur activité, qu'il s'agisse de gérer des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, ou encore au moyen de services d'éducation spécialisés et de soins à domicile. Afin de favoriser les échanges, la mise en relation et une interconnaissance entre les acteur·rices du réseau sur ce champ, le centre confédéral a lancé, en 2023, une dynamique regroupant six fédérations et une union régionale qui s'est traduite par la création d'un annuaire et la mise en place de deux réunions minimum par an. En 2025, ce groupe de travail a poursuivi la dynamique de mise en réseau tout en impulsant des travaux tels que la veille d'appels à projets et la veille juridique ou encore la plus-value d'un·e acteur·rice d'éducation populaire dans ce secteur.

Lancement d'une animation dans le secteur de la petite enfance

Depuis septembre 2024, la Ligue a engagé une veille sur les actualités en matière de petite enfance et a réalisé un recensement des équipements et des projets gérés par ses fédérations départementales. Le 13 octobre 2025, un groupe de travail national dédié à la petite enfance s'est réuni afin de recueillir les attentes et besoins du réseau et de définir un plan d'actions pour l'année 2026.



NOS ACTIONS

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**LABORATOIRE D'INNOVATION
ET DE TRANSFORMATION
SOCIALE, L'ESS CONSTITUE UN
SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT
POUR UN CERTAIN NOMBRE
D'ACTIVITÉS IMPORTANTES DANS
LE PROJET ÉMANCIPATEUR DE
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT :
PETITE ENFANCE, INSERTION,
INTÉGRATION, ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE, DÉPENDANCE...
À LA FOIS ASSOCIATION
D'ÉDUCATION POPULAIRE ET
ACTRICE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE, LA LIGUE S'EST
AINSI DONNÉ POUR MISSION DE
DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'ESS
AU SEIN DE SON RÉSEAU.**

À l'appui d'une fiche mandat produite en 2025, la Ligue a développé des temps d'échanges et de travail avec les fédérations départementales afin de faire culture commune, tout en valorisant leurs actions et initiatives à des fins d'essaimage. Elle a animé un centre de ressources national (via Framaligue) et a également participé à plusieurs temps forts nationaux et internationaux (Forum mondial de l'ESS, Mois de l'ESS, Journées de l'économie autrement, etc.). Un accompagnement individualisé a aussi été mis en place auprès des fédérations souhaitant développer des projets tels que des tiers-lieux, des coopératives jeunesse de services ou encore des actions d'éducation à l'ESS.

Éduquer les publics à l'ESS

Grâce à des outils pédagogiques innovants, des formations, des animations et en partenariat avec différentes acteur·rices, la Ligue de l'enseignement sensibilise et éduque ses publics (jeunes, agent·es des collectivités, bénévoles, salarié·es) aux valeurs et aux pratiques de l'ESS. Cette sensibilisation peut intervenir, par exemple, dans le cadre des formations civiques et citoyennes des volontaires en mission de service civique, ou à travers des dispositifs tels que les Coopératives jeunesse de services (CJS) et les Coopératives de jeunes majeur·es (CJM). À ce titre, elle anime chaque année, avec ses fédérations départementales, des CJS en France. Elle développe également des ateliers participatifs, fondés sur des jeux coopératifs, pour faire comprendre les enjeux de la coopération, de l'inclusion et de la durabilité.

Aux côtés de l'école et d'acteur·rices de l'ESS comme l'Esper, la Ligue milite pour que les programmes éducatifs intègrent l'ESS, notamment à travers des projets d'entreprises solidaires ou des temps de rencontre. Ces actions se déploient tout au long de l'année, ainsi que lors de temps forts comme le Mois de l'ESS ou la Semaine de l'ESS à l'école, durant lesquels débats, expositions et forums sont organisés à destination des élèves.

En octobre 2025, à la suite d'un travail collaboratif mené avec une quinzaine de fédérations départementales et plusieurs partenaires (la Fondation du Crédit Coopératif, l'Incubateur l'Engage de l'Université Paris 8, Whitaker Peace & Development Initiative France, le RNJA, l'Union E-graine, etc.), la Ligue a publié un kit pédagogique d'éducation à l'ESS intitulé « Expédition ESS ». Composé de six modules (ESSentiel, ESSences, Infos ESStomates, ESScalade, QuESStions et débats, ESStrade), ce parcours pédagogique s'adresse aux animateur·rices intervenant auprès de publics âgés de 11 à 30 ans et s'adapte à différents contextes : ateliers en petits groupes, conférences, forums...

Le kit est disponible en ligne sur le site de la Ligue de l'enseignement. Un essaimage de kits physiques auprès d'acteur·rices locaux·ales, afin d'en faciliter le relais, est prévu en 2026.

La Ligue de l'enseignement au Forum mondial de l'ESS

En 2025, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement, aux côtés de l'union régionale Nouvelle-Aquitaine, a participé au Forum mondial de l'ESS, qui s'est tenu fin octobre à Bordeaux.

En partenariat avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ France), la Ligue a co-animé un hackathon solidaire qui a rassemblé plus de 70 jeunes issu·es de divers pays francophones (Québec, Belgique, Cameroun, Sénégal, Madagascar, Bénin...). Ce hackathon avait pour objectif d'offrir un espace d'expérimentation collective pour travailler sur des solutions concrètes autour de neuf thématiques comme l'inclusion, la culture, l'habitat, le développement local, l'environnement ou encore les modèles socio-économiques durables.

Au-delà, cette expérience était également l'occasion pour ces jeunes de renforcer leurs compétences transversales (travail en équipe, créativité, gestion de projet, prise de parole) et de favoriser l'émergence d'initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire.

En amont et pendant ce Forum mondial, la Ligue a contribué à la mobilisation des jeunes ainsi qu'à la production d'un plaidoyer Jeun'ESS. Pour ce faire, elle a mobilisé des jeunes de différents territoires en France (urbains, ruraux...) afin de recueillir leur vision et leur conception de l'ESS. Ce message, porteur d'espoir, a été présenté par des jeunes en clôture du Forum mondial.

Enfin, la Ligue a animé et coanimé plusieurs temps forts durant l'événement : des ateliers et un stand d'éducation à l'ESS, ainsi qu'un atelier dédié aux projets de coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif avec des jeunes. Elle a aussi participé à certaines conférences, notamment pour présenter le projet EcopreNEETs, qui vise à intégrer les jeunes NEETs au marché du travail et à accroître leurs compétences en matière d'éco-entrepreneuriat.

NOS ACTIONS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**AFIN DE POURSUIVRE LA MISE EN ACTION
DU TEXTE DE RÉFÉRENCE DE LA LIGUE
« URGENCES ET TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES :
HABITER ENSEMBLE UN MONDE COMMUN »,
LE CENTRE CONFÉDÉRAL S'EST ENGAGÉ
DANS LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE
ET TRANSVERSALE DE SES PRATIQUES AFIN
DE RÉDUIRE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL.
LA LIGUE A ÉGALEMENT POURSUIVI LE
DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS DE
SENSIBILISATION ET DE FORMATION AUX ENJEUX
ÉCOLOGIQUES À DESTINATION DE TOUS LES
PUBLICS EN VALORISANT LA CAPACITÉ D'AGIR
TANT AU NIVEAU INDIVIDUEL QUE COLLECTIF.**



Réflexions politiques et stratégiques du Cnute

En 2025, les travaux du Comité national urgence et transition écologiques (Cnute) se sont centrés sur la réflexion de leviers d'action pour engager une transition écologique qui soit joyeuse et donne l'envie de se mobiliser. Pour cela, les membres du Cnute ont travaillé sur le sujet de l'alimentation. Pour nourrir sa réflexion, le comité a bénéficié du dispositif des mobilités européennes pour rencontrer l'association la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise à Liège pendant deux jours. Cette rencontre a donné lieu à des échanges fructueux sur la mobilisation des différent-es acteur-rices d'un territoire sur la question de l'alimentation, et les actions possibles pour modifier les pratiques alimentaires des enfants à travers l'école. Le Cnute a également rencontré des bénévoles du magasin coopératif Oufitcoop pour échanger sur la genèse et le fonctionnement actuel du magasin, ainsi que sur les clés de réussite du modèle.

Assurer la transversalité de la transition écologique dans notre organisation

2025 a vu la création du nouvel espace de travail dédié à la transition écologique au centre confédéral : « la cellule transition écologique ». Composée de huit salarié-es membres permanents, elle a pour objet d'accompagner la transformation de la Ligue dans ses pratiques, décisions et actions en matière de transition écologique.

Concrètement, la cellule se réunit une fois par trimestre pour partager les actualités des différents services en matière de transition écologique, pour échanger des ressources et pour mener des ateliers de co-développement afin d'aider les salarié-es qui le souhaitent à avancer sur un projet.

En 2025, la cellule a suivi une formation-action de quatre jours sur l'accompagnement du changement. Elle a permis à ses membres d'acquérir une culture et des outils communs et de poser les bases de fonctionnement de ce groupe de travail ouvert à toutes et tous, que l'on veuille s'investir ponctuellement ou à plus long terme.

Enfin, en 2025, le service des ressources humaines a travaillé étroitement avec l'équipe transition écologique du centre confédéral pour alimenter les données relatives à la transition écologique de la Base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE). Pour cela, un travail de collecte de l'existant (ateliers réalisés, effectifs touchés, nombre de centres ecolabellisés, données environnementales...) a été réalisé. La BDESE s'adresse aux membres du CSE et est obligatoire pour toutes les entreprises privées à partir de 50 salarié-es.

Poursuivre la montée en compétences des salarié-es

En 2025, le centre confédéral a poursuivi la formation des équipes salariées et élues des sièges confédéraux et du réseau sur les enjeux de transition écologique. La formation « Éducation à l'environnement et à la transition écologique, quels défis pour demain? », qui vise un changement d'échelle et d'approche sur la transition écologique, a bénéficié à 13 personnes.

En 2025, quatre salarié-es du centre confédéral ont été formé-es à l'outil « La fresque du numérique » pour mieux comprendre les enjeux environnementaux du numérique et leur donner des clés d'actions dans leurs pratiques quotidiennes pour améliorer leur impact.

Des formations au tri des déchets ont également été animées sur les sites de Récamier et de Saint-Fargeau. En complément, de nouveaux affichages d'information ont été installés près des poubelles de tri.

En 2025, de nouveaux formats d'ateliers intitulés les « Cafés de la transition » et les « Déjeuners de la transition » ont été proposés aux salarié-es du centre confédéral. Ces temps ludiques ont été pensés comme des espaces d'échanges et de réflexions sur des thématiques liées à la transition écologique : « comment voyager autrement » et « l'alimentation écoresponsable ».

L'équipe transition écologique est également intervenue auprès des salarié-es et des élu-es de la fédération du Rhône (69) pour présenter des outils méthodologiques (calcul de l'empreinte carbone, diagnostic de l'impact des actions...) et animer un atelier 2Tonnes pour sensibiliser à la décarbonation des actions individuelles et collectives.

En parallèle, le centre confédéral a poursuivi l'animation des « Moissons de la transition ». Ces webinaires d'une durée d'1h30 sont proposés tous les deux mois pour présenter des initiatives du réseau et des partenaires sur la transition écologique. Cette année, les moissons ont valorisé deux projets : le kit pédagogique « Éduquer à l'anthropocène » développé par la fédération d'Ille-et-Vilaine (35), qui s'adresse aux enseignant-es du cycle 3 et aux acteur-rices de l'éducation non formelle ; et le programme « Jeunes reporters pour l'environnement », destiné aux jeunes de 11 à 25 ans créé et animé par l'association Terragir.

Accompagner la jeunesse sur les enjeux environnementaux

Depuis 2023, le centre confédéral coordonne le projet européen « EcoReactEU ». Soutenu par le programme Erasmus+, il est porté par un consortium composé de la Ligue de l'enseignement, de l'association Arci (Italie), de l'Université d'Utrecht (Pays Bas) et de l'association EKO Greece (Grèce). EcoReactEU vise à outiller et former les travailleur-euses jeunesse afin qu'ils et elles puissent identifier et accompagner l'éco-anxiété des jeunes à travers leurs actions éducatives.

En 2025, deux livrables ont été produits : une formation MOOC de 6h sur le sujet (accompagnée de ressources complémentaires, de témoignages vidéo et de quiz) et un guide (contexte du projet, synthèse des réflexions du rapport scientifique, conseils d'animation des outils...). Ce guide est disponible en cinq langues (anglais, français, italien, grec, et néerlandais) sur le site internet du projet. Pour marquer la fin de ce dernier, le centre confédéral a organisé, en décembre 2025, un événement final au Théâtre Juliette Récamier. Quelque 60 personnes ont rencontré et échangé avec le réalisateur Vinz Kanté après la diffusion de son film *Même pas peur, l'éco-anxiété comme moteur*.

Plus largement, le projet a fait l'objet d'un atelier de présentation lors des Rencontres internationales de la classe dehors, organisées en mai à Marseille. La Ligue a également répondu à une sollicitation de la Mutualité Française des Hauts-de-France pour présenter le projet EcoReactEU lors d'un webinaire dédié à l'éco-anxiété.

NOS ACTIONS

COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

EN 2025, L'ACTION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT S'EST INSCRITE DANS UN CONTEXTE DE FORTES TENSIONS DÉMOCRATIQUES, SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET GÉOPOLITIQUES, MARQUÉ PAR LA MONTÉE DES NATIONALISMES, LA BANALISATION DES DISCOURS DE HAINE ET L'AGGRAVATION DES INÉGALITÉS. DANS CE CADRE, LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE RESTENT DES LEVIERS ESSENTIELS POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE DÉMOCRATIE, DE JUSTICE SOCIALE ET D'ÉMANCIPATION PORTÉES PAR LA LIGUE.



La baisse des financements publics nationaux et internationaux, notamment le recul des soutiens de l'Agence française de développement (AFD), a renforcé la concurrence entre acteur·rices associatif·ves et accentué la pression sur l'accès aux financements européens, devenus plus sélectifs et stratégiques. Malgré ce contexte, la Ligue a poursuivi, en 2025, ses actions articulant coopération, mobilités, formation et plaidoyer, en cohérence avec la résolution du congrès 2025 « Nouveaux défis, nouvelle émancipation : pour une éducation à l'esprit critique », afin de soutenir le pouvoir d'agir du réseau et faire vivre une citoyenneté active du local à l'international.

La Ligue de l'enseignement, actrice de la coopération européenne

En 2025, la Ligue de l'enseignement a poursuivi et consolidé ses coopérations à l'échelle européenne, en collaboration avec une cinquantaine de partenaires – associations, universités, établissements éducatifs – issus de 16 pays. Ces coopérations se sont déployées dans le cadre des programmes de l'Union européenne Erasmus+, CERV (Citoyens, égalité, droits et valeurs) et FSE +.

Au cours de l'année, le centre confédéral a coordonné ou pris part à plusieurs projets européens structurants, portant sur des enjeux majeurs pour l'éducation populaire : les droits culturels et l'inclusion des personnes migrantes à travers les pratiques artistiques (MigrArts), l'éducation à la citoyenneté et à l'esprit critique via l'écriture et la photographie (SAY), la participation démocratique à l'échelle européenne (Words of Europe/Ways of Europe), l'éco-anxiété des jeunes (EcoReactEU) ou encore la transition écologique juste et inclusive (Just4All). Ces projets ont permis de développer des outils pédagogiques innovants, de renforcer les compétences du réseau et d'enrichir les pratiques éducatives grâce à des échanges européens.

Les mobilités européennes : un levier structurant pour le réseau

Au-delà des projets de coopération, ces dynamiques européennes se traduisent également par un développement accru des mobilités, envisagées comme de véritables outils de formation, d'ouverture et de transformation des pratiques. Les mobilités européennes constituent ainsi un levier central pour l'appropriation concrète des enjeux européens par les bénévoles, les professionnel·les et les apprenant·es du réseau.

En 2025, la Ligue de l'enseignement a déployé sept mobilités européennes Erasmus+ qui ont concerné une soixantaine de participant·es – salarié·es du centre confédéral, des fédérations départementales, bénévoles et élu·es du réseau.

Ces mobilités ont porté sur des thématiques en prise avec les priorités politiques et éducatives de la Ligue : démocratie et libertés associatives, migrations et droits humains, citoyenneté européenne, pratiques culturelles et sportives et transition écologique. Elles ont permis un renforcement concret des compétences professionnelles et associatives, une meilleure compréhension des politiques européennes et un enrichissement des pratiques par comparaison avec d'autres contextes nationaux.

Au-delà des apports individuels, ces mobilités ont aussi contribué à consolider des partenariats stratégiques, notamment avec le réseau Arci en Italie, et à nourrir des projets structurants tels que MigrArts ou EcoReactEU. Pensées comme des outils de formation-action, elles participent pleinement à la montée en compétences collective du réseau et à l'ancrage de la Ligue de l'enseignement dans une citoyenneté européenne active et émancipatrice.

Mobilisation des financements européens par le réseau

En 2025, dans un contexte de baisse des financements nationaux et internationaux et de sélectivité accrue des fonds européens, le pôle Europe et International a accompagné une

trentaine de fédérations départementales et unions régionales dans la mobilisation de financements européens, notamment Erasmus+, FSE +, et CERV.

Si certains projets n'ont pas été retenus, ces accompagnements ont néanmoins permis de renforcer l'ingénierie de projet du réseau, de structurer des coopérations européennes et de soutenir des actions de lutte contre le décrochage scolaire, d'inclusion sociale, de transition écologique, de citoyenneté et de production d'outils pédagogiques.

Partenariat solide avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse

La Ligue de l'enseignement a fait partie des organisations françaises pionnières dans la reprise des échanges de jeunes avec l'Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment au sein du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle dont l'action contribua à la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) en 1963. Cette création s'est inscrite dans une volonté des acteur·rices étatiques et associatif·ves de développer des liens entre les jeunes et la société civile des deux pays pour que la guerre n'oppose plus jamais les deux peuples et, au-delà, pour promouvoir la paix en Europe.

En 2025, la Ligue de l'enseignement a bénéficié d'une dotation annuelle plus importante qu'en 2024 (+ 25 %), poursuivant ainsi un partenariat solide qui irrigue l'ensemble du réseau. Au total, 468 personnes ont participé à plus de vingt rencontres interculturelles dans les champs du sport, de la jeunesse, de la formation des animateur·rices et de la formation professionnelle, organisées par les fédérations départementales, l'Ufolep et des associations affiliées autour de thématiques telles que la préservation de l'environnement, l'éducation à la citoyenneté ou l'insertion professionnelle.

Un quart des projets ont été menés avec un troisième pays comme la Roumanie ou la Pologne, permettant aux jeunes de vivre une expérience interculturelle enrichie tout en bâtissant des ponts entre les sociétés des pays impliqués.

La Ligue a également poursuivi son implication dans le domaine du volontariat franco-allemand (VFA) social, aux côtés de son partenaire l'AWO Landesverband Berlin e.V.

Porter les valeurs de la Ligue à l'échelle européenne

En 2025, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son engagement en faveur d'une Europe sociale, démocratique et solidaire à travers sa participation active à des réseaux européens de la société civile, notamment Solidar et le Forum civique européen. Ces espaces permettent à la Ligue de contribuer aux débats européens, de porter ses analyses et de renforcer l'ancrage européen de l'ensemble du réseau.

Au sein de ces plateformes, la Ligue a pris part à plusieurs groupes de travail thématiques (migrations, droits sociaux, éducation, transition juste), visant à élaborer un plaidoyer collectif auprès des institutions européennes, dans un contexte de fragilisation des droits fondamentaux et de l'espace civique dans plusieurs pays de l'Union.

Dans ce cadre, la Ligue contribue chaque année au « Social Rights Monitor » coordonné par Solidar, en analysant l'évolution de la situation sociale et des droits en France, et en nourrissant une lecture comparée des dynamiques européennes.

Enfin, à l'occasion de son congrès 2025, la Ligue a accueilli Gianluca Mengozzi, expert européen du réseau Arci, lors d'un temps d'échanges consacré à l'Europe et à la démocratie. Cette intervention a permis de mettre en perspective les enjeux démocratiques européens, notamment la montée des extrêmes droites et la fragilisation des libertés associatives, à partir de l'expérience italienne, et de nourrir la réflexion collective du réseau.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

DANS LA CONTINUITÉ DES ACTIONS MENÉES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE CONSTITUE POUR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT UN PROLONGEMENT NATUREL DE SON PROJET ÉDUCATIF ET POLITIQUE, EN ARTICULANT ENGAGEMENT LOCAL, OUVERTURE SUR LE MONDE ET COMPRÉHENSION DES INTERDÉPENDANCES GLOBALES. EN 2025, MALGRÉ UN ENVIRONNEMENT BUDGÉTAIRE CONTRAINT, LA LIGUE A POURSUIVI SES ACTIONS D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNESSES ET DE SOUTIEN AUX PARCOURS D'ENGAGEMENT À L'INTERNATIONAL, EN COHÉRENCE AVEC LA RÉOLUTION DU CONGRÈS 2025 ET LES DYNAMIQUES MENÉES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE.



Jeunes solidaires sans frontières (JSSF), projet structurant de l'ECSI

Jusqu'en 2025, le programme Jeunes solidaires sans frontières (JSSF) a constitué le projet emblématique de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale au sein du réseau. Véritable espace d'apprentissage collectif, de formation et de mise en action, il a permis à des jeunes de s'engager sur les enjeux de solidarité internationale, de justice sociale, de migrations et de transition écologique.

Le programme s'est achevé en 2025 à l'issue de la phase 2 (alors qu'une phase 3 était prévue), en raison de l'évolution du cadre et des priorités de financement de l'Agence française de développement. Ce projet aura toutefois été structurant en matière de pratiques éducatives, de ressources et de dynamiques d'engagement des jeunes.

Accompagner l'engagement des jeunes à l'international grâce à JSI et VVSI

En 2025, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son rôle de structure marraine pour les dispositifs Jeunesse solidarité internationale (JSI) et Ville, vie, vacances et solidarité internationale (VVSI), en accompagnant une vingtaine de projets portés par des groupes de jeunes. Ces projets ont permis de soutenir des actions de solidarité internationale autour de la lutte contre les discriminations, l'accès à la culture et à l'éducation, les migrations ou les enjeux environnementaux. Inscrits dans une démarche d'interculturalité et de réciprocité, les projets JSI-VVSI ont contribué à faire de la mobilité internationale un levier éducatif, favorisant la réflexion critique, la confrontation des représentations et l'engagement citoyen.

Le service civique international, un parcours d'engagement structuré

En lien étroit avec le pôle Engagement, la Ligue de l'enseignement a assuré, en 2025, la coordination du service civique international, en accompagnant 16 jeunes dans leurs missions pour une durée de 5 à 6 mois. Ce dispositif repose sur un accompagnement renforcé et progressif, associant les fédérations départementales et les structures d'accueil partenaires. Il comprend la co-construction des missions, une préparation au départ au niveau local, un séminaire national de préparation, puis un suivi pendant la mission. Le service civique international constitue ainsi un parcours d'engagement éducatif, favorisant l'autonomie, l'ouverture interculturelle et la compréhension des enjeux de solidarité internationale.

S'inscrire dans des dynamiques collectives

La Ligue a également poursuivi, en 2025, son engagement au sein de Solidarité Laïque, dont elle est membre, et à travers laquelle elle contribue à des programmes de solidarité internationale et à des dynamiques de plaidoyer fondées sur les droits, la justice sociale et l'éducation.

À ce titre, la Ligue est notamment impliquée dans le programme Jeunes des 2 Rives (J2R), coordonné par Solidarité Laïque, qui soutient les parcours d'engagement de jeunes issues de territoires confrontés à de fortes inégalités sociales et territoriales, en France et dans plusieurs pays du bassin méditerranéen.

Une action internationale en cohérence avec le projet politique de la Ligue

En 2025, malgré un environnement budgétaire et géopolitique contraint, l'action internationale de la Ligue a contribué à faire vivre une citoyenneté active, à renforcer l'éducation à l'esprit critique et à soutenir des formes d'engagement émancipatrices. Elle s'inscrit pleinement dans la continuité du projet politique de la Ligue, en articulation avec les dynamiques européennes portées par le pôle Europe et international.



**COMMUNICATION
ET ÉVÉNEMENTS**

FOCUS SUR LE SALON DE L'ÉDUCATION

Comme chaque année, la Ligue de l'enseignement – aux côtés de ses partenaires Maif, MGEN, ministère de l'Éducation nationale et région Île-de-France – a organisé à Paris Expo (Porte de Versailles) une nouvelle édition du Salon européen de l'éducation. Celui-ci a débuté, du 19 au 21 novembre, avec le salon professionnel Educ@tech dédié à l'innovation pédagogique numérique. Plus de 14 000 professionnel·les de l'enseignement s'y sont retrouvé·es pour échanger sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les différents cycles de l'enseignement.

L'événement s'est ouvert avec une conférence inaugurale « Pourquoi le numérique éducatif doit-il (enfin) sortir de l'école ? », à laquelle a participé la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône. Cette conférence invitait à explorer les manières d'impliquer les collectivités, associations d'éducation populaire, et autres acteur·rices des nouvelles technologies pour mieux toucher tous les publics. Sarah El Haïry, alors haute-commissaire à l'enfance, a participé au salon, accueillie par des représentant·es de la Ligue de l'enseignement.

Du 21 au 23 novembre, pour sa seconde partie, le Salon de l'éducation était consacré à l'orientation des jeunes avec l'Étudiant, l'Onisep et l'Aventure des métiers. À cette occasion, la Ligue de l'enseignement de Savoie a animé la Passerelle de l'engagement, un espace présentant les différentes possibilités d'engagement aux côtés de la Ligue : animation socioculturelle, bénévolat (en club sportif, au sein du programme Lire et faire lire...), volontariat en service civique, animation Bafa/BAFD...

Avec la Maif et la MGEN, la Ligue a organisé deux conférences : « Enseignant·e, un métier d'engagement » avec Laurence De Cock, historienne et docteure en sciences de l'éducation, Marina Pezeril, de la MGEN, et François Micheletti, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) ; et « L'enseignement face à l'économie de l'attention », avec Jean-François Camps, maître de conférences à l'Université Toulouse II, spécialiste des neurosciences, de la psychologie cognitive et de la psychologie des apprentissages. En parallèle, le public enseignant était invité à suivre un parcours à la carte, les 21 et 22 novembre, en choisissant parmi les débats, informations et animations proposé·es sur les différents stands des partenaires.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Du 13 au 17 janvier

Spectacles en recommandé

L'édition 2025 des rencontres professionnelles dédiées au spectacle vivant jeune public s'est déroulée à Avignon. La vingtaine de spectacles sélectionnés présentait une grande diversité de formes : cirque, théâtre, marionnettes, danse, théâtre d'ombres... L'événement a rassemblé quelque 120 participant-es, principalement des programmateur-rices et professionnel-les de la Ligue de l'enseignement.

Les 31 janvier et 1^{er} février

Journées d'études des responsables fédéraux·ales

Les Journées d'études des responsables fédéraux·ales ont rassemblé quelque 200 membres des fédérations départementales et unions régionales autour de deux thématiques : la question de congrès dédiée à l'éducation à l'esprit critique et l'accompagnement du réseau.

24 mars

Réouverture du Théâtre Juliette Récamier (TJR)

Appartenant à la Ligue de l'enseignement, le Théâtre Juliette Récamier a rouvert ses portes le 24 mars après plusieurs années de rénovation. Située dans le 7^e arrondissement de Paris, cette nouvelle scène de l'éducation populaire a accueilli, en 2025, des événements culturels et citoyens : des concerts (Les Pianissimes), des pièces de théâtre (*Denali* et *Freedom club* de Nicolas Le Bricquie), des conférences (des Cercles Condorcet), et des débats...

Du 30 mars au 4 avril Semaine olympique et paralympique

En prolongement de la dynamique opérée par les JO de Paris, l'Usep a pris part à la Semaine olympique et paralympique 2025. Plus de 102 000 enfants y ont participé lors de 863 rencontres, avec en point d'orgue la visite des ministres de l'Éducation nationale et des Sports lors de la journée organisée le 3 avril au stade Georges Hébert de Reims par le comité Usep de la Marne, avec le concours de ses partenaires sportifs.

4 juin

Symposium Ufolep « sport et petite enfance »

Organisé à Évry-Courcouronnes (91), l'événement a rassemblé une quarantaine de personnes autour de la problématique mêlant activité physique, petite enfance et parentalité. À cette occasion, les premiers résultats de la recherche-action menée par l'Ufolep sur l'activité physique des tout-petits ont été dévoilés. Des séances d'éveil moteur parents-enfants ainsi qu'une table ronde complétaient la programmation.

Du 07 au 9 octobre

Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs

Les 14^e Rencontres nationales du réseau vacances, séjours et loisirs éducatifs ont rassemblé une centaine de personnes au village vacances Cap Océan à Seignosse. La refonte du projet éducatif vacances, lancé en 2024, était au cœur des échanges et des réflexions. Des ateliers thématiques et « métiers » et une table ronde dédiée au tourisme durable ont complété le programme.

Les 20 et 21 juin

Congrès

Organisé à Rennes, le congrès de la Ligue a rassemblé plusieurs centaines de personnes autour de l'éducation à l'esprit critique, thème mis à l'étude au sein de son réseau et objet de sa question de congrès. Professeur-es, enseignant-es, journalistes, sociologues, représentant-es d'associations sont venu-es nourrir les réflexions et les échanges.

Les 29 et 30 octobre

1^{er} Festival du Sport Autrement en région

L'Ufolep Nouvelle-Aquitaine a organisé, à Arcachon, la première édition régionale du Festival du Sport Autrement, réunissant 85 participant-es issu-es des dispositifs Ufolep « Toutes Sportives » et « Primo Sport ». Le programme a alterné ateliers sportifs, séquences de sensibilisation (avec la Ligue contre le cancer, Amnesty International...) et un temps convivial favorisant les échanges entre participant-es.

Du 19 au 23 novembre

Salon de l'éducation

Organisé chaque fin d'année à Paris, le Salon de l'éducation rassemble le salon professionnel Educ@tech et le salon de l'orientation des jeunes. Lors de cette édition 2025, la Ligue de l'enseignement a présenté au public différentes formes d'engagement grâce à une installation animée par la Ligue de l'enseignement de Savoie. Un parcours dédié aux enseignant-es a également été proposé par les partenaires Maif et MGEN, ainsi que deux débats portant sur le métier d'enseignant-e et sur l'économie de l'attention.

LA LIGUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2025

15 348

abonné-es sur LinkedIn

18 830

abonné-es sur Facebook

3 072

abonné-es sur Instagram

MAI

Ligue de l'enseignement - centre confédéral
15 905 abonnés
9 mois • 6

Lancement, pour 4 jours à Marseille, des Rencontres internationales de la classe dehors, organisées par **La Fabrique des Communs Pédagogiques**.

Partenaire de l'événement, la Ligue de l'enseignement était représentée, lors de l'ouverture, par Sandrine Pellenz, secrétaire générale en charge de l'éducation et du numérique qui, dans son discours, a rappelé combien les enseignant-es sont confrontés à des remises en cause des enseignements et des faits scientifiques. "Il faut travailler la confrontation essentielle au réel dans une démarche scientifique. L'éducation dehors cette puissance! Faire classe dehors permet aux enfants de se reconnecter au monde réel, de développer leur curiosité et leur esprit critique."

Découvrez l'ensemble du programme et les ateliers proposés par la Ligue et sa fédération des Bouches-du-Rhône :
<https://lnkd.in/e/Vfecgf>



103 2 commentaires • 11 republications

MARS

Ligue de l'enseignement - centre confédéral
15 905 abonnés
10 mois • 6

Inauguration du théâtre Juliette Récamier

Plus de 200 personnes sont réunies ce soir, à Paris, pour célébrer la réouverture de notre théâtre Juliette Récamier.

Au programme : discours officiels de madame **Rachida Dati**, ministre de la Culture et maire du 7^e arrondissement de Paris, d'Hélène Lacassagne, présidente de la Ligue de l'enseignement, et d'Éric Favey, président de la SETR (société qui exploite le théâtre), mais également échanges conviviaux et une représentation du spectacle "Le Banquet de la Sainte-Cécile" proposée par la compagnie La Mouline.

#culture #théâtre




135 7 commentaires • 22 republications

JUIN

Ligue de l'enseignement - centre confédéral
15 904 abonnés
4 mois • 6

La Ligue s'engage en faveur de l'éducation à l'esprit critique

Si la Ligue de l'enseignement est un réseau qui rassemble des associations, des bénévoles, des militant-es... elle est aussi un mouvement d'idées et de réflexions. Cela se traduit notamment, tous les trois ans, lors de son congrès où elle présente une résolution sur une problématique qui fait le lien entre les attentes et besoins de la société et ses champs d'activité.

Cette année, la Ligue s'est engagée en faveur d'une éducation à l'esprit critique. Pendant un an, débats, formations, conférences... ont animé l'ensemble de son réseau pour aboutir à la rédaction de sa résolution « Nouveaux défis, nouvelle émancipation : pour une éducation à l'esprit critique » (<https://lnkd.in/e-kmnk7C>). À travers cette résolution, la Ligue s'engage ainsi à faire vivre l'éducation à l'esprit critique à travers ses activités dans tous les territoires.

#EspritCritique #éducation #Liguedelenseignement



Congrès de la Ligue de l'enseignement
20 - 21 JUIN 2025 À RENNES

122 42 republications

JUILLET ET AOÛT



NOVEMBRE



OCTOBRE



DÉCEMBRE



A large, stylized number '00' in a vibrant pink color is centered on a solid orange background. The number is composed of two identical '0' digits, each with a thick, rounded stroke and a vertical slit in the center. The text 'NOTRE ORGANISATION' is written in a bold, white, sans-serif font, positioned horizontally across the middle of the '00'.

NOTRE

ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du conseil d'administration du 1^{er} janvier au 3 juillet 2025

Membres du Bureau

Hélène Lacassagne

Présidente en charge de l'urgence écologique et du suivi de la révision du règlement intérieur

Martine Besson

Vice-présidente déléguée en charge de l'accompagnement du réseau dont les Drom-Com, de la vie statutaire, des représentations sur le dossier Europe

Sandrine Pellenz

Secrétaire générale en charge de l'éducation et du numérique

Isabelle Dorey

Secrétaire générale adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire

Arnaud Jean

Secrétaire national, président de l'Ufolep

Véronique Moreira

Secrétaire nationale, présidente de l'Usep

Hélène Garrabé

Trésorière générale

Arlette Tapiou-Dangla

Trésorière générale adjointe, en charge de la laïcité

Florence Kehl

Vice-présidente en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

Sandrine Firpo

Vice-présidente en charge de la formation professionnelle et de l'action sociale

Claudine Joubert

Vice-présidente en charge des arts et de la culture

Yannick Hervé

Vice-président en charge des valeurs de la République, de la lutte contre l'extrême droite

Yvan Favaudon

Vice-président en charge de la vie associative et fédérative, de la réforme des adhésions

Membres associés

Jean-Philippe Chetaud

Président de la Commission d'administration générale

Alain Calmette

Président de la Commission des finances

Pierre Laffon

Président de l'Apac

Autres membres du conseil d'administration

Michèle Bauby-Malzac

Fabien Bonino

Maxime Bouhey

Patrice Boyer

Étienne Butzbach

Jean-François Chanet

Brigitte Clochet

Florence Domange

Emma Faye

Marc Gillette

Olivier Kull

Nathalie Letellier

Martine Louveau

Arthur Maslonka

Dorothée Paulin

Michèle Roig

Danielle Roux

Françoise Sturbaut

Christian Willhelm

Michèle Zwang-Graillot

Membres associés-es

Michel Cabirol, Comité de liaison des Cercles Condorcet

David Cluzeau, Hexopée

Un-e membre du bureau du Mouvement français pour le planning familial

Joséphine Delpeyrat, AnimaFac

Composition du conseil d'administration du 4 juillet au 31 décembre 2025

Membres du Bureau

Hélène Lacassagne

Présidente, en charge du dossier citoyenneté – démocratie – valeurs de la République – engagement solennel de Metz et en charge de la réforme du règlement intérieur

Martine Besson

Vice-présidente déléguée en charge de l'accompagnement du réseau, des Drom-Com et des solidarités internationales, de l'Europe. Présidente de la Commission des finances

Sandrine Pellenz

Secrétaire générale en charge de l'éducation, du numérique et de la communication

Arthur Maslonka

Secrétaire général adjoint en charge de l'engagement et des jeunes

Marc Gillette

Trésorier

Pierre Laffon

Trésorier adjoint en charge de l'accompagnement des projets régionaux

Yvan Favaudon

Secrétaire national en charge de la vie associative et fédérative

Christian Willhelm

Secrétaire national en charge de l'urgence
et de la transition écologiques

Martine Louveau

Vice-présidente en charge de la mise en œuvre de la
résolution de congrès

Arlette Tapiou-Dangla

Vice-présidente en charge de la laïcité

Olivier Kull

Vice-président en charge des arts et de la culture

Florence Kehl

Vice-présidente en charge des vacances, des séjours
et des loisirs éducatifs

Arnaud Jean

Invité permanent, président de l'Ufolep

Véronique Moreira

Invitée permanente, présidente de l'Usep

Jean-Philippe Chetaud

Président de la Commission d'administration générale

Autres membres du conseil d'administration

Michèle Bauby-Malzac

Freddy Beaurain

Christian Beauvais

Fabien Bonino

Patrice Boyer

Max Burdy

Didier Burgos

Alain Calmette

Florence Domange

Isabelle Dorey

Julien Favrot

Emma Faye

Sandrine Firpo

Géraldine Garcia

Yannick Hervé

Claudine Joubert

Delphine Martin

Dorothée Paulin

Michèle Roig

Danielle Roux

Françoise Sturbaut

Membres associés

Michel Cabirol

Willy Charles-Nicolas

David Cluzeau

MISSIONS NATIONALES DÉLÉGUÉES

Remobilisation scolaire et accompagnement des parcours - union régionale Occitanie

Mémoire et citoyenneté - fédération de Paris

CPS et climat éducatif - fédération du Cher

Politiques éducatives territoriales et loisirs éducatifs - fédération des Pyrénées-Orientales

Restauration et pause méridienne - fédération de la Loire-Atlantique

Société numérique - fédération de la Dordogne

Appui aux stratégies d'inclusion numérique - fédération de la Savoie

Éducation aux médias et à l'information (EMI) - fédération de l'Oise

Cinéma et éducation aux images - fédération de la Moselle

Livre, lecture, écriture - fédération du Bas-Rhin (en 2025) puis de la Vendée (en 2026)

Culture - justice - union régionale des Pays de la Loire

**Appui à la conception du centre de ressources vie associative de la plateforme LiguAsso -
fédération de la Dordogne**

Appui aux fédérations pour l'accompagnement de la vie associative - fédération de la Loire-Atlantique

Inclusion et handicap - fédération de la Haute-Garonne

Animation de la vie sociale - union régionale Centre-Val de Loire

Réactualisation du projet éducatif vacances - fédération d'Ille-et-Vilaine

**Bafa/BAFD - fédération du Nord (pour la dimension politique) et union régionale d'Île-de-France
(pour la dimension technique)**

COMITÉS NATIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

COMITÉS NATIONAUX

Comité national Éducation

Co-présidentes :

Sandrine Pellenz, secrétaire générale en charge de l'éducation, du numérique et de la communication
Martine Louveau, administratrice nationale

Comité national Urgences et transitions écologiques

Co-président-es :

Hélène Lacassagne, jusqu'en juillet 2025, puis **Christian Willhelm**, administrateur de la fédération d'Ille-et-Vilaine
Éric Favey, président de la fédération de l'Isère

Comité national Laïcité, diversité

Co-présidentes :

Arlette Tapiou-Dangla, trésorière générale adjointe en charge de la laïcité
Florence Bugsel, membre du conseil d'administration de la fédération du Pas-de-Calais

Comité national Vie associative, vie fédérative et ESS

Co-président-es :

Yvan Favaudon, secrétaire national en charge de la vie associative et fédérative
Isabelle Dorey, administratrice nationale, puis **Delphine Martin**, administratrice nationale

Comité national Vacances, séjours et loisirs éducatifs

Présidente :

Florence Kehl, vice-présidente en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

Comité national Arts et culture

Président :

Olivier Kull, vice-président en charge des arts et de la culture

Comité national Formation

Présidente :

Sandrine Firpo, vice-présidente en charge de la formation professionnelle et de l'action sociale

Comité national Numérique

Présidente :

Sandrine Pellenz, secrétaire générale en charge de l'éducation, du numérique et de la communication

Comité national Lutte contre les idées d'extrême droite

Président-es :

Yannick Hervé, vice-président en charge des valeurs de la République et de la lutte contre l'extrême droite (jusqu'en juin 2025), puis **Hélène Lacassagne**, présidente

GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

Groupes de travail Vie associative

- Vie associative et fédérative
- DLA

Groupes de travail Action sociale

- Inclusion et handicap
- Animation de la vie sociale
- Fédérations et union régionale « médico-social »

Groupes de travail Économie sociale et solidaire

- Économie sociale et solidaire
- Outils d'éducation à l'ESS

Groupe de travail Tourisme durable

- Écolabel européen
- Restauration durable

Groupes de travail Europe et international

- Solidarité internationale – ECSI
- Migrations, exils, asile
- Europe

Groupes de travail Culture

- Spectacle vivant
- Livre, lecture, écriture
- Cinéma
- Éducation artistique et culturelle

Groupes de travail Éducation

- Décrochage scolaire
- Éducation à la citoyenneté
- Politiques éducatives territoriales et loisirs éducatifs

Groupes de travail Numérique

- EMI
- Promeneurs du Net
- Webrunners

Groupe de travail Environnement

- Afnor

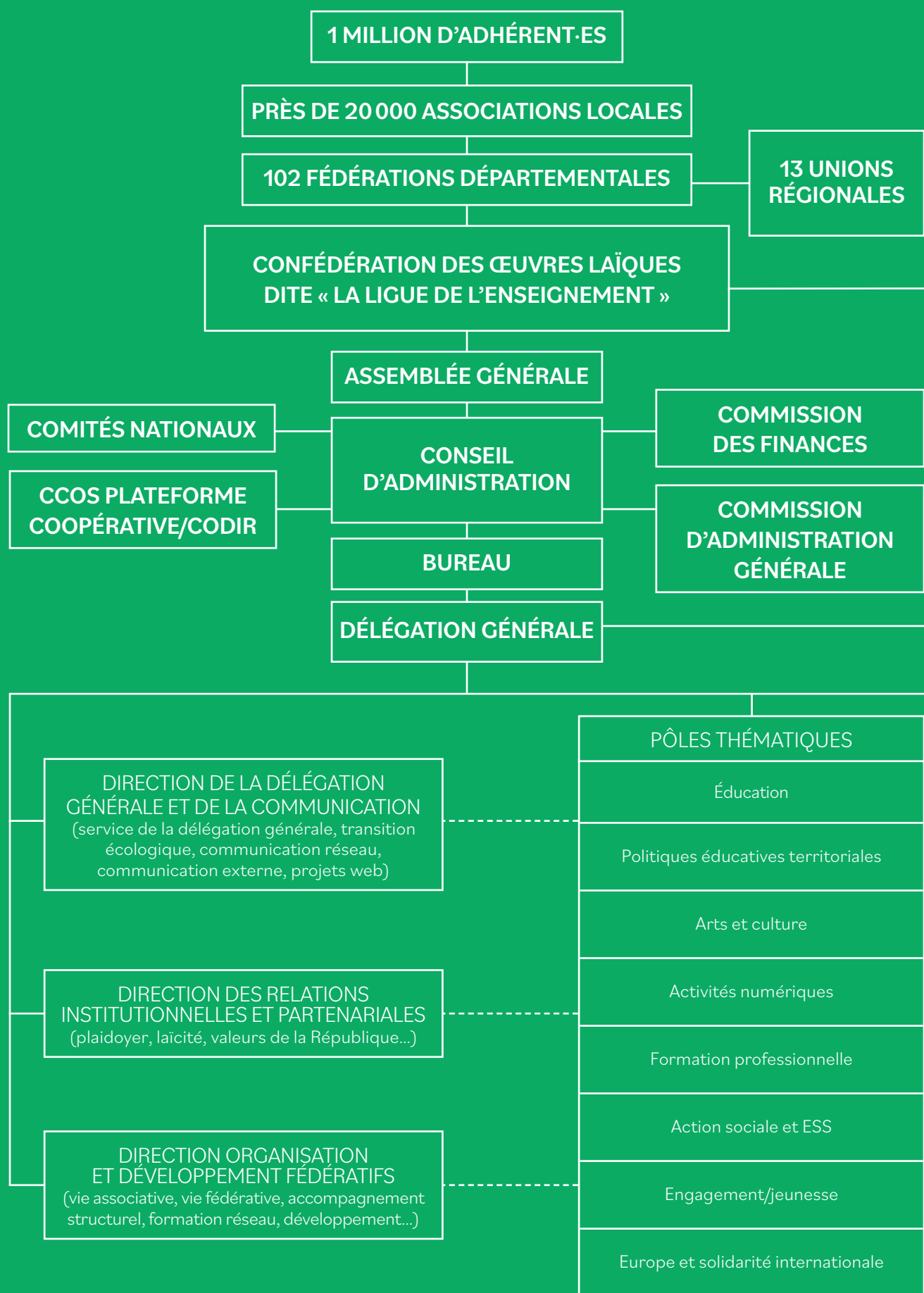
Groupes de travail VSLE

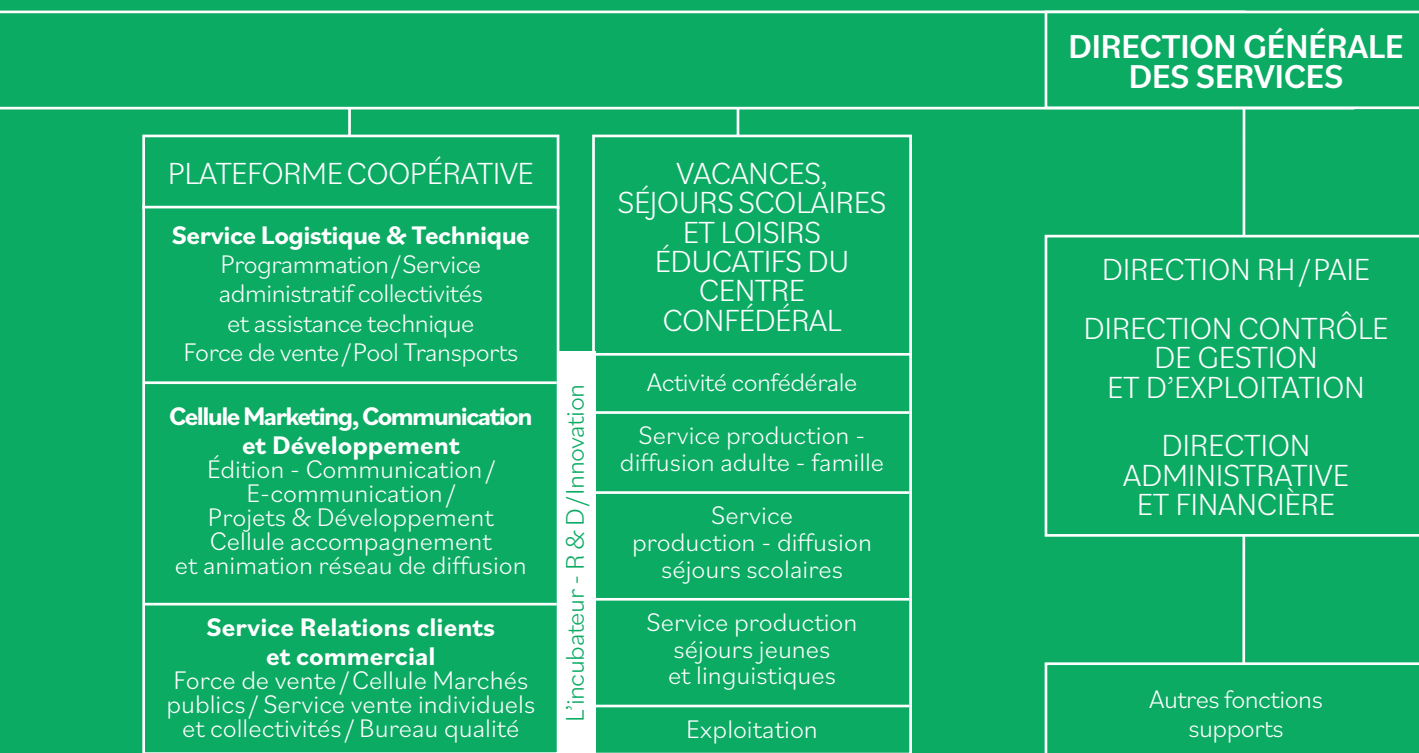
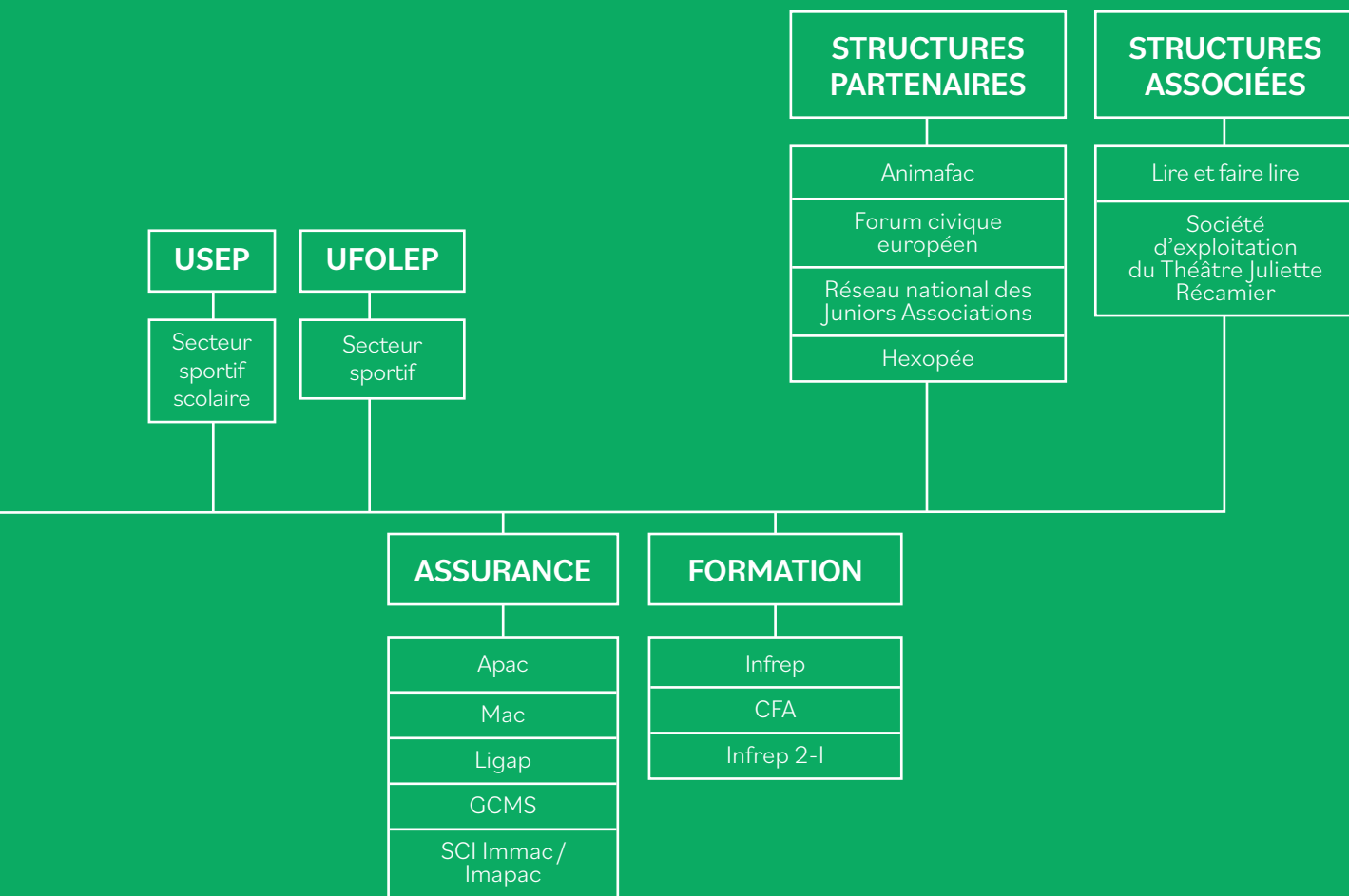
- Enfants/juniors
- Adultes/familles
- Classes de découvertes

Groupe de travail Engagement jeunesse

- Bafa/BAFD

ORGANIGRAMME 2025





NOS PARTENAIRES

Opérateurs publics

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- Agence de la transition écologique
- Agence française de développement (AFD)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence nationale du service civique
- Agence nationale Erasmus+ éducation et formation
- Agence nationale Erasmus+ jeunesse et sport
- Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)
- Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Centre national du livre (CNL)
- Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clémi)
- Commission nationale de l'information et des libertés (Cnil)
- Direction générale des Outre-mer
- France Volontaires
- France TV / Lumi
- Ministère de l'Éducation nationale ([JeVeuxAider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr))
- Muséum national d'Histoire naturelle
- Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj)
- Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Associations

- APF France handicap
- Aroéen
- Association française pour l'éducation par la recherche (Aferp)
- Bibliothèques sans frontières
- Coalition éducation
- Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa)
- Croix-Rouge française
- Engagé-e-s & Déterminé-e-s
- Fabrique des communs pédagogiques
- Familles rurales
- Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (Pep)
- Francas
- Labo des histoires
- Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Plateforme pour le commerce équitable
- Solidarité Laïque

Associations nationales affiliées et associées

- AnimaFac
- Cioff France
- Éducation & Devenir
- Groupement des éducateurs sans frontières
- Inspecteurs de l'éducation sans frontières
- Lire et faire lire
- Mouvement français pour le planning familial (MFPF)
- Réseau national des Juniors Associations (RNJA)
- Union rationaliste

Collectivités

- Association des maires de France (AMF)
- Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (Andev)
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Intercommunalités de France
- Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)
- Réseau français des villes éducatrices (RFVE)
- Réseau France urbaine

Médias et numérique

- April
- Café pédagogique
- Cnil
- Crap – Cahiers pédagogiques
- Embap - Corlab Rennes
- Fondation Patrick Chauvel
- Framasoft
- Journalisme & citoyenneté
- Ludovia
- Mednum
- Mediapart
- Observatoire de la déontologie de l'information
- Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open)
- Observatoire des pratiques de presse collégienne et lycéenne
- Reconnaître - Open recognition alliance France
- Tralalere
- Vittascience

Études et recherches

- Alliance sciences et société (Alliss)
- Centre de recherches interdisciplinaires (Cri)
- Institut français de l'éducation (IFÉ)

Au niveau européen

Italie

- Arci
- Laica
- Unione degli atei e degli agnostici razionalisti

Croatie

- Centre for Peace Studies

Macédoine du Nord

- Community Development Institute Macedonia

Espagne

- Europa laica
- Fundación Ferrer Guardia
- Fundación Cives

Pays Bas

- Université d'Utrecht

Slovénie

- Humanitas

Suède

- ABF

Belgique

- Centre d'action laïque
- European Association for the Education of Adults (EAEA)
- European Civic Forum

Grèce

- EKO Greece

Allemagne

- BKJ : Fédération allemande pour l'éducation artistique et culturelle de la jeunesse
- Centre français de Berlin
- Internationale Jugendbegegnung

Autriche

- Humanistischer Verband Österreich

Royaume-Uni

- National Secular Society

Hongrie

- Magyar Ateista Társaság

Pologne

- Kongres Świeckości

Portugal

- República e Laicidade

Suisse

- Libre pensée suisse romande

Au niveau mondial

- Global Forum for Social and Solidarity Economy (GSEF)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 2025

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, c'est faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyen·nes.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun·e et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



www.laligue.org